

La Sauvegarde du Nord

Rapport d'activité 2012

Présenté à l'Assemblée Générale
ordinaire du 6 juin 2013



Pôle Inclusion Sociale



Pôle Médico-Social



Pôle Protection de l'Enfance



Pôle Addictologie

Rapport d'activité 2012

Lors de l'Assemblée Générale annuelle du 6 juin 2013, Jean-Pierre Blaevoet a confirmé sa décision de ne pas briguer un nouveau mandat après 7 années passées à la présidence de La Sauvegarde du Nord. Cette présidence aura notamment permis de mener à bien un vaste plan de transformation de l'association. Je tiens à lui exprimer personnellement et au nom du Conseil d'Administration ma reconnaissance pour le travail ainsi réalisé. A l'issue de cette même AG, le Conseil d'Administration de La Sauvegarde du Nord m'a fait l'honneur de m'élire à la présidence de notre association. Je mesure l'importance de cette responsabilité : acteurs en première ligne, nous devons faire face dans les années à venir, à la fois à des contraintes de plus en plus fortes sur le plan règlementaire et budgétaire et à des besoins sans cesse croissant et se complexifiant sous l'effet d'une crise économique et sociale aigüe et durable.

Ma présidence sera donc d'abord celle de la réaffirmation des valeurs humanistes qui ont fondé plus de 50 années d'histoire associative : devoir de solidarité envers tous dans le respect de la dignité de chacun. Elle sera ensuite celle d'une vision politique et stratégique qui, dans la continuité de la dynamique lancée ces 3 dernières années, sache davantage encore conjuguer conviction et professionnalisme, engagement militant et performance sociale.

Je souhaite également que la formation, l'immersion et l'insertion professionnelles des jeunes et des adultes que nous accueillons dans nos établissements, nos services, nos chantiers, soient au cœur de notre projet commun : acteurs de « l'économie de la réparation », nous devons être plus que jamais les promoteurs de l'accès et du retour à l'emploi. La conjoncture est très défavorable ? A nous d'être offensifs et imaginatifs, de faire bouger les lignes, d'expérimenter et d'innover !

C'est notamment dans cet esprit d'innovation que j'ai eu le plaisir de lancer officiellement le 14 juin dernier notre Fonds de Dotation aux côtés de Louis Gallois, son Président, et en présence d'une centaine d'entreprises. Au-delà du soutien ainsi apporté à de nouveaux projets pour nos usagers, cette démarche rejoint mon ambition de mieux faire connaître et reconnaître notre action, de valoriser l'impact du travail social dans notre société et de positionner notre association parmi les contributeurs essentiels au développement économique et social de notre région. En ce sens, la loi sur l'économie sociale et solidaire constitue un formidable levier dont nous devons nous saisir avec audace.

Cette vision stratégique, ces projets, cette innovation ne sont possibles que grâce à la qualité de nos dispositifs, à la compétence de nos professionnels et à l'engagement administrateurs. Cette édition 2012 des chiffres-clés du rapport d'activité de notre association vient le démontrer à nouveau avec acuité.

André Dupon
Président de La Sauvegarde du Nord



LE MOT DU PRESIDENT	2
SOMMAIRE	3
LE PREAMBULE DES STATUTS	5
LISTE DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	6
LE CONSEIL DE DIRECTION	8
I. LA DIRECTION GENERALE	9
LA DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES	10
1. <i>La gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (GPEC)</i>	10
2. <i>Egalite professionnelle entre les femmes et les hommes</i>	11
3. <i>La prévention de la pénibilité</i>	11
4. <i>l'accord en vue de la reconnaissance d'une unité économique et sociale entre La Sauvegarde du Nord et l'ADSSEAD</i>	12
5. <i>D'autres points à signaler</i>	13
LA DIRECTION DES FINANCES ET DES SYSTEMES D'INFORMATION	14
1. <i>Développement des sources de financement de l'association</i>	14
2. <i>Développement des coopérations et des partenariats avec des acteurs du secteur</i>	14
3. <i>Soutien et accompagnement des centres de gestion par la démarche d'optimisation et de rationalisation des achats et de développement de la fonction « contrôle de gestion »</i>	15
4. <i>Evolutions en matière de systèmes d'informations</i>	15
LA DIRECTION DE LA RECHERCHE ET DE L'EVALUATION.....	17
1. <i>La recherche</i>	17
2. <i>Les évaluations interne et externe</i>	20
3. <i>Les rapports d'activité 2012</i>	20
II. PÔLE INCLUSION SOCIALE	21
PREAMBULE.....	22
A. DISPOSITIF DU DOUAISIS.....	25
A.1. <i>Atelier et Chantier d'insertion « Ferme des Vanneaux » à Roost-Warendin</i>	25
A.2. <i>CHRS et CHU « Les Tisserands » à Aniche</i>	33
A.3. <i>SISAA de Roost-Warendin</i>	36
A.4. <i>Pension de famille de Roost-Warendin (anciennement « Maison relais »)</i>	46
B. DISPOSITIF HEBERGEMENT	51
B.1. <i>CHRS « Résidence Sara » à Lille</i>	51
B.2. <i>CHU « Saint-Antoine » à Lille et CHU de Mons en Baroeul</i>	55
B.3. <i>LAEP Maison Arc-en-ciel de Lille</i>	67
B.4. <i>LAEP Maison Arc-en-ciel de Lomme</i>	71
C. DISPOSITIF LILLE-METROPOLE.....	74
C.1. <i>SISAA de Lille</i>	74
C.2. <i>Atelier et Chantier d'insertion « EspAS » à Lambersart</i>	90
C.3. <i>CHRS Agora à Roubaix</i>	102
C.4. <i>Pension de famille « Le Clos St Pierre » de Lambersart (anciennement « Maison relais »)</i>	107
C.5. <i>Pension de famille « Le Phoenix » à Roubaix (anciennement « Maison relais »)</i>	113
III. PÔLE MEDICO-SOCIAL	116
PREAMBULE.....	117
A. DISPOSITIF DES ITEP	120
A.1. <i>Dispositif ITEP « Didier Motte » à Tressin</i>	120

A.2. Dispositif ITEP de Lambersart (Institut Fernand Deligny).....	128
A.3. Dispositif ITEP « DIRE » de Roubaix.....	137
A.4. Dispositif ITEP Flandre à Armentières.....	145
A.5. Dispositif ITEP Métropole à La Madeleine.....	155
A.6. Dispositif ITEP du Douaisis à Sin le Noble.....	166
B. DISPOSITIF PETITE ENFANCE.....	171
B.1. IME Lino Ventura à Lille.....	171
B.2. Espace Lebovici (SESSAD, CAMSP et Unité Mère-Enfant) à Lille.....	178
B.3. Placement Familial Spécialisé à Lille – Institut Fernand Deligny.....	187
C. DISPOSITIF CMPP.....	188
C.1. Espace Claude Chassagny à Lille.....	188
C.2. CMPP Alfred Binet à Lille.....	197
IV. PÔLE PROTECTION DE L'ENFANCE.....	210
PREAMBULE.....	211
A. DISPOSITIF ENFANCE.....	212
A.1. Institut Fernand Deligny à Lambersart.....	212
A.1.1. Institut Fernand Deligny - Internats.....	215
A.1.2. Institut Fernand Deligny - Placement familial spécialisé (PFS) « Entr'actes ».....	223
A.1.3. Institut Fernand Deligny - Service d'accompagnement Educatif (SAE).....	225
A.1.4. Institut Fernand Deligny - Centre d'Accueil de Jour (CAJ) - ASE.....	227
A.1.5. Institut Fernand Deligny - Service d'Accueil à la Famille et à l'Enfant (SAFE).....	230
A.2. Lis avec moi à Lille.....	232
A.3. La Boîte à mots à Lille.....	237
B. DISPOSITIF ADOLESCENCE.....	243
B.1. Maison Des Adolescents à Lille.....	243
B.2. Services ARIA à Lille.....	248
B.3. Centre des apprentissages à Phalempin.....	253
B.4. DIVA (Dispositif du Valenciennois) à Marly.....	258
V. PÔLE ADDICTOLOGIE.....	265
PREAMBULE.....	266
A. DISPOSITIF TERRITORIAL NORD.....	268
A.1. CSAPA « Prélude » à Lille (CSAPA avec hébergement)-Centre thérapeutique résidentiel.....	268
A.2. CSAPA « Concerto » à Lille (CSAPA avec hébergement individualisé).....	272
A.3. CSAPA « Trapèze » à Lille (CSAPA ambulatoire).....	275
A.4. CSAPA « Intermezzo » à Hellemmes (CSAPA avec hébergement).....	278
A.5. CSAPA « Le Relais » à Roubaix (CSAPA ambulatoire).....	281
A.6. CAARUD « Le Relais Point Fixe » à Roubaix.....	285
A.7. CAARUD « Ellipse » à Lille.....	288
B. DISPOSITIF TERRITORIAL SUD.....	293
B.1. CSAPA « Etapes » à Maubeuge.....	293
B.2. La Communauté Thérapeutique au Cateau.....	296
VI. SERVICE DROIT DES JEUNES.....	299
PREAMBULE.....	300
Service Droit des Jeunes, antennes de Lille et Maubeuge.....	301
TABLE DES SIGLES.....	311

Grandir, s'épanouir, être acteur de sa propre histoire, trouver sa place dans la société peut paraître ardu, voire même parfois impossible, à certains enfants, adolescents, adultes qui se heurtent à des difficultés personnelles, familiales, sociales, culturelles, scolaires ou professionnelles.

Par leur engagement personnel et l'action collective, les bénévoles et les professionnels de la Sauvegarde du Nord veulent contribuer à la résolution de ces difficultés, permettre la prise en compte de la diversité et de la complexité des situations et y apporter des réponses adaptées.

Pour ce faire, la Sauvegarde du Nord s'appuie sur :

- son expertise acquise par plus de 50 années d'existence ;
- son respect des valeurs et des usagers qui fondent son action ;
- son imagination pour développer de nouvelles réponses, de nouveaux projets ;
- sa solidarité envers les hommes et les femmes pour qui et avec qui elle travaille chaque jour ;
- son inscription dans les principes du développement durable et solidaire.

La Sauvegarde du Nord est également force d'interpellation et de proposition en direction des acteurs économiques et sociaux, des instances politiques et des collectivités territoriales et, plus généralement, de l'opinion publique afin de faire connaître la réalité des situations d'exclusion, de contribuer à l'élaboration des politiques sociales et de faciliter l'émergence d'une approche plus appropriée des personnes en difficulté individuelle et sociale. Prenant en compte les besoins sociaux, elle participe à la construction des dispositifs de la solidarité publique.

Dans un environnement associatif en constante mutation, la Sauvegarde du Nord se veut ainsi actrice de la transformation sociale au service de la dignité de chacun.

**Adoptés à l'Assemblée Générale Extraordinaire
du 18 décembre 2012**

Composition au 31 décembre 2012

Bureau :

Président :

Monsieur Jean-Pierre BLAEVOET

Directeur Général honoraire
de l'IRTS Nord-Pas de Calais

Premier Vice-Président :

Monsieur Jean-Claude PAVOT

Retraité de l'Education Nationale

Second Vice-Président :

Monsieur François LEURS

Directeur du Développement Social CCAS
Mairie de Lambersart

Trésorier :

Monsieur Alain SEDE

Directeur de Société, Retraité

Trésorier adjoint :

Monsieur Jean-Claude BERSY

Trésorier, Retraité

Secrétaire générale associatif :

Monsieur Patrick SECHET

Président de l'AREAS

Secrétaire générale associatif adjoint :

Madame Evelyne TUCHSZER

Médecin, Retraitée

Invités permanents:

Bertrand ESCAIG, Vice-président de l'UNAFAM,
Président du CREA

Jean-Paul CARPENTIER, administrateur de l'AREAS

Membres :

Monsieur Patrick BANNEUX

Chargé de mission au Conseil Régional

Monsieur Pierre BECQUART

Chef d'Entreprise, Retraité

Monsieur Jean-Marie DELHAYE

Secrétaire général honoraire de la Mairie de LOOS

Monsieur Thomas DE SANTIS

Directeur général adjoint de l'EESTS
Vice-Président en charge de l'action économique et
sociale de la CCR des 2 Helpes

Monsieur Michel GALAND

Retraité de l'Education Nationale

Monsieur Louis GALLOIS

Commissaire Général à l'investissement

Madame Betty GLEIZER

Retraitée de l'Education Nationale
Conseillère générale

Docteur Françoise HOCHART

Médecin Hospitalier

Monsieur Claude HUJEU

Retraité de l'Education Nationale, Président de
l'ANAJ

Monsieur Paul LAUERIERE

Maire-honoraire de Saint André, Président de
l'association OSLO

Madame Claudine PRUVOST

Retraitée de l'Education Nationale

Monsieur Thierry SARRAZIN

Physicien de médecine nucléaire

Monsieur Georges TETAZ

Directeur général honoraire Jeunesse et Sport

Monsieur Erick VANDENBERGHE

Directeur général d'Association médico-sociale,
Retraité

Dates des réunions du Conseil d'Administration en 2012 :

Le conseil d'administration s'est réuni à quatre reprises :

- le 28 mars,
- le 30 mai,
- le 23 octobre,
- le 18 décembre.

Les assemblées Générales ont eu lieu :

- le 14 juin : Assemblée Générale ordinaire,
- le 13 novembre : Assemblée Générale extraordinaire,
- le 18 décembre : Assemblée Générale extraordinaire.

Le séminaire des administrateurs s'est déroulé le 29 septembre 2012.

Composition au 31 décembre 2012

Christophe ITIER	Directeur général
Youcef BOUDJEMAI	Directeur des missions transversales
Sylvie CAYER	Directrice des ressources humaines
Philippe CROGNIER	Directeur de la recherche et de l'évaluation
Sarah DHARANCY	Responsable du service communication
Emmanuelle d'HOOP	Directrice des finances et des systèmes d'information
Didier DETOEUF	Directeur du Pôle Inclusion Sociale
Jean-Marc LEBRUN	Directeur du Dispositif du Douaisis
Jean-Yves BOUREL	Directeur du Dispositif Lille Métropole
Alain MOREL	Directeur du Dispositif hébergement
David DONNEZ	Directeur du pôle Médico-Social
Joël DECAT	Directeur du Dispositif des ITEP
Jocelyn VAN DENHENDE	Directeur de l'IME Lino Ventura
Pascal BOUTIGNON	Directeur de l'ITEP Flandre
Dorothée DUFOUR	Directeur de l'ITEP de Tressin
Daniel LEGRAND	Directrice de l'ITEP de Lambersart
Myriam PARENT	Directeur de l'ITEP de Roubaix
Marc VINCENT	Directeur de l'ITEP du Douaisis
Rosa MASCARO'	Directrice administrative du CMPP Binet/Chassagny
	Médecin-Directeur du CMPP Alfred Binet
	Médecin-Directeur de l'Espace Claude Chassagny
	Médecin-Directeur Espace Lebovici
Didier WOUTERS	Directeur du pôle Protection de l'Enfance
Frédéric BRZOWSKI	Directeur de la MDA
Dorothée DUFOUR	Directeur de DIVA
Catherine JAKUBIEC	Directrice de l'Institut Fernand Deligny
Christophe ROBINET	Directrice du Centre des Apprentissages
Isabelle SAGNET	Directeur des Services ARIA
Jean-Marie BRUNNIN	Directrice de Lis avec moi/Boîte à Mots
Karlheinz CERNY	Directeur du Dispositif Addictologie
Philippe LEMPEREUR	Directeur du Dispositif Territorial Nord
	Directeur du Dispositif Territorial Sud
Philippe DEPINOIS	Directeur du Service Droit des Jeunes

SOMMAIRE DE LA DIRECTION GENERALE

LA DIRECTION GENERALE	9
LA DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES	10
1. <i>La gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (GPEC)</i>	<i>10</i>
2. <i>Egalite professionnelle entre les femmes et les hommes</i>	<i>11</i>
3. <i>La prévention de la pénibilité.....</i>	<i>11</i>
4. <i>l'accord en vue de la reconnaissance d'une unité économique et sociale entre La Sauvegarde du Nord et l'ADSSEAD.....</i>	<i>12</i>
5. <i>D'autres points à signaler.....</i>	<i>13</i>
LA DIRECTION DES FINANCES ET DES SYSTEMES D'INFORMATION	14
1. <i>Développement des sources de financement de l'association.....</i>	<i>14</i>
2. <i>Développement des coopérations et des partenariats avec des acteurs du secteur</i>	<i>14</i>
3. <i>Soutien et accompagnement des centres de gestion par la démarche d'optimisation et de rationalisation des achats et de développement de la fonction « contrôle de gestion »</i>	<i>15</i>
4. <i>Evolutions en matière de systèmes d'informations</i>	<i>15</i>
LA DIRECTION DE LA RECHERCHE ET DE L'EVALUATION.....	17
1. <i>La recherche.....</i>	<i>17</i>
2. <i>Les évaluations interne et externe</i>	<i>20</i>
3. <i>Les rapports d'activité 2012</i>	<i>20</i>

L'année 2012 a été particulièrement dense, au plan social, avec d'importantes négociations, avec l'intégration de l'AREAS, avec l'engagement du partenariat renforcé avec l'ADSSEAD...

Il est très difficile de rendre compte de cette réalité à travers quelques pages.

Le choix s'est donc opéré de présenter les négociations portant sur des enjeux majeurs qui se sont tenues en 2012 et qui ont abouti, parmi lesquelles :

- l'accord d'entreprise sur la Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences, désormais finalisé,
- l'accord d'entreprise sur l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, signé,
- le plan d'action sur la prévention de la pénibilité au travail,
- la négociation et la conclusion de l'accord de reconnaissance de l'UES entre La Sauvegarde du Nord et l'ADSSEAD.

1. LA GESTION PREVISIONNELLE DES EMPLOIS ET DES COMPETENCES (GPEC)

Le projet d'accord sur la Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences est désormais finalisé. Après une étape d'élaboration (en 2011), de négociation et d'expérimentation (au cours du premier semestre 2012) des outils nécessaires à son opérationnalisation, les partenaires sociaux ont conclu leurs discussions.

Cet accord s'inscrit dans les engagements de l'Association en termes de non-discrimination et d'égalité des chances, tels que l'égalité professionnelle, l'insertion des jeunes, des personnes handicapées, le maintien dans l'emploi des séniors.

Il complète et prolonge les différents accords intervenus dans ces domaines, notamment l'accord sur la formation professionnelle, l'accord sur l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes, l'accord sur l'emploi des séniors et celui à venir sur le contrat de génération, ainsi que le futur accord sur la gestion du stress et la prévention des RPS.

Les principes de la GPEC au sein de La Sauvegarde du Nord sont les suivants :

- analyser la réalité économique et sociale dans toutes ses dimensions, et ses conséquences sur les emplois et les conditions de travail,
- développer l'implication des salariés en leur donnant une visibilité sur l'évolution de leur métier,
- permettre aux salariés de choisir la mobilité en interne et valoriser leur expérience professionnelle sur le marché du travail, notamment par l'obtention de qualifications reconnues,
- envisager des problématiques d'emploi en relation avec les enjeux stratégiques de l'association,
- limiter les traumatismes liés aux changements en éclairant de manière précise les institutions du personnel sur les choix stratégiques de l'association et leurs conséquences sur les emplois et les compétences,
- renforcer les dispositifs d'évaluation et de gestion des compétences.

Dans le cadre de ce projet d'accord, des outils ont été créés, d'autres révisés, pour permettre l'accompagnement des professionnels. Quatre types d'entretiens existent maintenant, organisés et articulés entre eux : l'entretien d'accueil du salarié, l'entretien de clarification d'emploi, l'entretien de seconde partie de carrière (pour les séniors à partir de 45 ans) et, bien entendu, l'entretien d'évaluation et d'évolution professionnelle.

Pour être signé par les syndicats, le projet d'accord d'entreprise devra avoir recueilli un avis favorable majoritaire de la part des institutions du personnel.

2. EGALITE PROFESSIONNELLE ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES

La loi du 9 novembre 2010 portant réforme des retraites a introduit l'obligation pour les entreprises de plus de 50 salariés d'être couvertes par un accord d'entreprise, ou à défaut par un plan d'action sur l'égalité hommes-femmes, à compter du 1^{er} janvier 2012.

Il a été décidé, paritairement, de réaliser dans un premier temps un diagnostic de la situation des hommes et des femmes.

Le 26 juin 2012, après la réalisation de cet état des lieux approfondi, global et décliné par pôle, de la situation comparée des femmes et des hommes dans l'Association, les partenaires sociaux de La Sauvegarde du Nord ont signé un accord d'entreprise sur l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, dont les engagements de progression en faveur de l'égalité portent sur cinq domaines d'intervention :

- le recrutement : application du principe de non-discrimination dans le libellé des emplois et dans les offres d'emploi externes ou internes, développement de la mixité des métiers, notamment sur les sites à fort déséquilibre hommes/femmes, garantie d'un niveau de rémunération équivalent à l'embauche entre les femmes et les hommes,
- l'évolution professionnelle : amélioration de l'accès à la formation des personnels féminins de bas niveau de qualification, attention particulière à l'évolution professionnelle des salarié(e)s à temps partiel, augmentation de la présence des femmes dans les postes à responsabilité, prise en compte de la parentalité dans le parcours professionnel,
- l'articulation entre vie professionnelle et vie familiale : amélioration de la gestion des temps, amélioration des conditions d'exercice du temps partiel parental,
- l'égalité salariale : mise en place d'un dispositif de veille par la production d'indicateurs permettant d'identifier les inégalités et d'apporter des mesures correctrices d'égalisation,
- la sensibilisation et l'information des salariés, visant à intégrer l'égalité professionnelle dans la culture de l'association.

Cet accord d'entreprise, salué par les syndicats CGT et SUD, est conclu pour une durée de trois années. Il fera l'objet d'un suivi au travers des Rapports de Situation Comparée qui rendront compte des actions mises en place et de leurs effets.

3. LA PREVENTION DE LA PENIBILITE

La loi du 9 novembre 2010 portant réforme des retraites a introduit diverses mesures relatives à la prise en compte de la pénibilité au travail. Elle a instauré non seulement un dispositif de compensation permettant un départ anticipé à la retraite pour certaines personnes, ainsi que des allègements ou des compensations de la charge de travail des salariés occupés à des travaux

pénibles, mais surtout un dispositif de prévention de la pénibilité à négocier avec les partenaires sociaux.

L'enjeu de ce dispositif de prévention de la pénibilité est d'améliorer les conditions et l'organisation du travail pour permettre aux salariés de poursuivre leur activité professionnelle tout en préservant leur santé, tout au long de leur vie professionnelle. Il s'agit, par la prévention, de réduire, voire d'éliminer la pénibilité dans les entreprises. L'accord ou le plan d'action bénéficie, indirectement, à l'ensemble des salariés et au suivi de leur état de santé.

Conscients de la nécessité de rechercher prioritairement les voies d'un engagement durable et partagé dans la prévention de la pénibilité et la promotion de la santé au travail, les partenaires sociaux de la Sauvegarde du Nord ont conclu, dans un premier temps, un accord de méthode fixant les objectifs, le cadre, les moyens, ainsi que le calendrier de la réalisation du diagnostic de la pénibilité dans l'association.

Le diagnostic des situations de pénibilité dans l'association a été réalisé au cours du 1^{er} trimestre 2012 par les Directions de pôles assistées des Référents Evaluation des Risques Professionnels, en lien avec les CHSCT.

A défaut d'avoir pu conclure, avec les organisations syndicales, un accord collectif sur le sujet, l'association a déposé auprès de l'Administration un plan d'actions unilatéral.

Ce plan vise à définir les actions concrètes permettant de prévenir la pénibilité dans la Sauvegarde du Nord. Début 2012, 615 salariés ont été identifiés comme exposés à un ou plusieurs facteurs de pénibilité, soit presque 60% de l'effectif.

Le plan d'action est organisé autour de trois grandes priorités :

- la réduction de la poly-exposition à la pénibilité par des actions d'information et de formation, l'évolution des pratiques d'achat et l'aménagement des espaces, le port des EPI...
- l'amélioration des conditions de travail dans l'objectif de limiter les impacts liés aux rythmes de travail : travail de nuit et/ou travail en équipes successives alternantes,
- le développement des compétences et des qualifications pour favoriser les changements d'orientation professionnelle et permettre grâce à la formation d'accéder à d'autres emplois.

Le plan de prévention de la pénibilité est, lui aussi, conclu pour une durée de trois années.

4. L'ACCORD EN VUE DE LA RECONNAISSANCE D'UNE UNITE ECONOMIQUE ET SOCIALE ENTRE LA SAUVEGARDE DU NORD ET L'ADSSEAD

Le partenariat entre La Sauvegarde du Nord et l'ADSSEAD se traduit par la mise en œuvre d'une gouvernance partagée, la mutualisation des sièges, la création d'un pôle Protection de l'Enfance commun et d'un observatoire de l'adolescence.

Ce partenariat s'inscrit dans une période transitoire pendant laquelle La Sauvegarde du Nord et l'ADSSEAD demeurent deux personnes morales distinctes.

Pour permettre la mise en œuvre de ces nouvelles modalités de travail communes et sécuriser les relations sociales dans le périmètre ainsi formé, les deux associations ont proposé aux organisations syndicales de négocier la reconnaissance d'une Unité Economique et Sociale.

Cette négociation s'est déroulée pendant le second semestre 2012 et s'est achevée début 2013 sur un projet d'accord qui, pour être signé et applicable, est soumis à la consultation préalable des institutions du personnel des deux associations.

Aux termes de cet accord, la reconnaissance de l'UES concerne :

- la transformation du Comité d'Entreprise de l'ADSSEAD en Comité d'Etablissement, venant s'ajouter aux quatre Comités d'Etablissements de La Sauvegarde du Nord,
- la suppression du Comité Central d'Entreprise de La Sauvegarde du Nord et la création d'un Comité Central de l'Unité Economique et Sociale, composé des délégués des cinq comités d'établissements,
- l'organisation de la négociation collective et du droit syndical au sein de l'UES,
- l'harmonisation des garanties collectives des salariés au sein de l'UES.

5. D'AUTRES POINTS A SIGNALER

1. LES CONTRATS DE GENERATION

La Sauvegarde du Nord a conclu, en 2009, un accord sur l'emploi des séniors, qui est arrivé à échéance en décembre 2012.

En septembre 2013, il sera nécessaire d'avoir négocié un accord sur les contrats de générations, qui viendra se substituer à l'accord Séniors.

L'objectif de ce nouveau dispositif « contrat de génération » est à la fois de faciliter l'intégration des jeunes dans l'emploi par l'accès à un CDI, de favoriser l'embauche ou le maintien dans l'emploi des salariés séniors et d'assurer la transmission des savoirs et des compétences entre les générations.

Bien évidemment, au-delà de l'obligation légale, La Sauvegarde du Nord ne peut que s'inscrire dans ce nouveau dispositif et intégrer ses objectifs dans sa politique de GPEC.

2. LA FUSION-ABSORPTION DE L'AREAS

Au-delà de ces importantes négociations, l'année 2012 a vu se concrétiser le projet de partenariat avec l'AREAS et, dans le cadre de cette fusion-absorption, l'intégration au sein de La Sauvegarde du Nord de 40 nouveaux salariés.

Le Service des Ressources Humaines s'est, évidemment, fortement mobilisé pour assurer cet accueil dans les meilleures conditions possibles.

3. LE PARTENARIAT AVEC L'ADSSEAD

L'année 2013 s'ouvre maintenant sur un autre partenariat, considérable, avec l'ADSSEAD.

La Direction des Ressources Humaines de la Sauvegarde du Nord consacrera ses meilleurs efforts à la mise en œuvre de cette coopération renforcée et mobilisera ses moyens humains pour la réussite de cet ambitieux projet.

Sylvie Cayer,
Directrice des Ressources Humaines

En 2012, la Direction des finances et des systèmes d'informations a participé à la mise en œuvre des différents objectifs stratégiques de l'association visant :

- à sécuriser les financements actuels ainsi qu'à diversifier et renforcer les sources de financement *via* la création d'un fonds de dotation pour permettre à l'association de continuer à promouvoir la mise en œuvre de projets innovants,
- à assurer la maîtrise budgétaire des charges par la rationalisation des achats et les démarches de mise en concurrence sur des contrats association (téléphonie, assurances),
- à développer des coopérations et des partenariats pour répondre à l'enrichissement des services et des prestations délivrées aux usagers accueillis.

1. DEVELOPPEMENT DES SOURCES DE FINANCEMENT DE L'ASSOCIATION

Au-delà de la gestion et de la négociation annuelle des financements des budgets des établissements avec les autorités de tarification, d'autres pistes de consolidation des moyens financiers ont été travaillées.

Il s'agit de développer des partenariats plus approfondis avec nos fournisseurs en les faisant participer à notre objet social (mécénat de compétences, financiers ou en nature).

La création d'un fonds de dotation est un point important qui permettra de structurer et d'ancrer la démarche de mécénat pour l'association et de financer des initiatives innovantes portées par l'association.

Dans ce cadre, la direction a participé, d'une part, à la démarche de création du fonds de dotation et, d'autre part, à la réalisation d'un fichier recensant les principaux fournisseurs de l'association, ce qui facilite les démarches en termes de taxe d'apprentissage et de mécénat.

En terme immobilier, deux projets d'investissement prévus dans le cadre du Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens signé avec l'ARS (2010 – 2015) ont été chiffrés sur la base des projets choisis et présentés pour validation à l'Agence Régionale de Santé. Il s'agit de l'ITEP de Douai (nouvelle construction) et l'ITEP d'Armentières (construction suite à la relocalisation d'un internat). Cela représente un budget consolidé de 6,3 M€.

2. DEVELOPPEMENT DES COOPERATIONS ET DES PARTENARIATS AVEC DES ACTEURS DU SECTEUR

Faisant suite à la phase de coopération renforcée avec l'AREAS depuis plusieurs années, le Conseil d'administration des deux associations a validé le principe de la fusion par absorption de l'AREAS par la Sauvegarde du Nord. Dès lors, la direction financière a réalisé un diagnostic financier et comptable sur la situation financière et comptable de l'AREAS, préalable à la fusion et a traité les points d'attention relatifs aux aspects financiers de la fusion (informations et communications aux différentes instances : tiers fournisseurs, financeurs, autorités fiscales, etc.). Cela a débouché, au 1^{er} janvier 2013, sur l'intégration de l'AREAS dans le pôle Inclusion sociale de la Sauvegarde du Nord.

Un chantier a également été défini avec l'ADSSEAD sur la mutualisation au niveau financier dans le cadre du groupement ACCES. Ce travail a permis d'appréhender l'organisation de l'ADSSEAD sur les

plans comptables, financiers, pour ce qui est des principaux postes d'achats, et d'identifier des pistes de « mutualisation » ou de négociation commune des achats. Le travail élaboré a permis d'identifier les fonctions à développer ou à mutualiser au niveau du siège (contrôle de gestion, contrôle interne), ce qui a abouti à la signature d'une convention de partenariat renforcée entre la Sauvegarde du Nord et l'ADSSEAD.

3. SOUTIEN ET ACCOMPAGNEMENT DES CENTRES DE GESTION PAR LA DEMARCHE D'OPTIMISATION ET DE RATIONALISATION DES ACHATS ET DE DEVELOPPEMENT DE LA FONCTION « CONTROLE DE GESTION »

Les chantiers transversaux, initiés en 2011, se sont poursuivis en 2012 par l'accompagnement du changement des fonctions comptables et de gestion :

- création et sécurisation du réseau de partage de l'information comptable et financière et enrichissement de la base documentaire accessible aux professionnels,
- évaluation des centres de gestion pour la réalisation d'un plan d'actions d'amélioration des fonctionnalités de pilotage de ces centres et mise en œuvre de 3 journées de formations en 2013.

En matière de délégations et de moyens de paiement, il faut noter la finalisation du schéma des délégations financières aux directeurs de pôles avec des plafonds d'engagements définis par niveau hiérarchique et l'identification de moyens de paiement par carte pour faciliter les flux financiers (cartes carburants, cartes affaires pour les directeurs de pôles).

Sur les postes d'achats, une démarche commune au niveau des pôles d'adhésion au groupement d'achats ADERE a été mise en œuvre avec pour objectifs de rationaliser les fournisseurs et de « recentrer » les achats pour bénéficier d'économies d'échelles. Mise en œuvre de la démarche au niveau des pôles en vue d'établir les postes de dépenses à optimiser dans ce cadre.

Concernant le poste des assurances, le lancement d'une consultation sur les lots véhicules, « responsabilité civile » et « dommage aux biens » a permis de faire un diagnostic de nos couvertures et garanties sur les différents lots et de positionner nos contrats actuels MAIF et MACIF par rapport aux autres prestataires (SHAM, Gras Savoye). La méthodologie adoptée consistait également à interroger le principe d'une assurance « Flotte » sur les lots « dommage aux biens » et « responsabilité civile ». Cette consultation a permis d'identifier un prestataire intéressant (la SHAM) œuvrant dans le secteur. Une analyse détaillée et comparée avec la MAIF doit permettre de faire un choix en 2013 sur ces contrats.

Finalement, concernant la gestion de la flotte de véhicules (200), le chantier consiste à actualiser les règles de gestion et de financement de la flotte, à identifier un outil de gestion structurant pouvant être mis à disposition des pôles et de mettre en œuvre une carte « carburant » facilitant le paiement et le suivi du poste « carburant » au niveau de l'association.

4. EVOLUTIONS EN MATIERE DE SYSTEMES D'INFORMATIONS

Le service système d'informations a travaillé sur les projets suivants :

- mise en place de la « virtualisation » des serveurs du siège. Le principal objectif d'un projet de ce genre réside dans la consolidation de serveurs, synonyme de réduction des coûts du matériel. Cela a permis de passer de 8 serveurs physiques à 2.
Le projet s'est déroulé selon les étapes suivantes : réalisation du cahier des charges, acquisition de 2 serveurs dell + baie SAN, installation de la plateforme de test (migration vers Hyper-V), mise en place de la procédure de migration (déplacements à prévoir sur tous les sites).
- externalisation de la gestion des connexions et réseaux internet pour l'association (signature du contrat sur 2013 et déploiement durant le 2^{ème} trimestre 2013),
- étude sur la téléphonie fixe et mobile avec renégociation du contrat sur 2013,
- changement du parc informatique de l'IFD,
- poursuite des chantiers démarrés en 2011 (logiciel MyReport - automatisation des tableaux de bord ; applicatif pour la MDA permettant de sortir les statistiques ; applicatif de planning horaire pour le dispositif ITEP).

D'autres initiatives sont menées, à savoir l'organisation du club des directeurs financiers réunissant plusieurs directeurs financiers d'associations du secteur pour échanger sur des thématiques d'ordre financière et de gestion et partager les expériences dans ce domaine.

Une journée de communication sur l'état des lieux de l'organisation comptable et financière et sur les principales évolutions en découlant a été organisée en décembre. Elle a porté sur les évolutions ayant eu lieu dans le domaine financier lors de ces deux dernières années et sur les perspectives à venir.

Emmanuelle D'Hoop,
Directrice des Finances et des Systèmes d'Information

1. LA RECHERCHE

L'activité de recherche à la Sauvegarde du Nord a été déclinée en 2012 selon quatre volets : le travail réalisé à l'interne par l'équipe de recherche, celui réalisé dans le cadre des publications, notamment avec la revue *Le Sociographe*, les participations à des journées d'étude et/ou à des colloques et le travail réalisé dans le cadre du Conseil scientifique.

1. LES TRAVAUX DE L'ÉQUIPE DE RECHERCHE

L'équipe de recherche comprenait en 2012 vingt personnes. L'équipe s'est réunie sous l'autorité du directeur de la recherche à neuf reprises.

Le projet d'ouvrage collectif lancé en septembre 2010 s'est achevé en décembre 2012. L'ouvrage est intitulé *Pratiques ordinaires en travail social et médico-social - Le quotidien en « on » et en « off »*. Il a été publié chez L'Harmattan, dans la collection *Les écrits de Buc*.

Cet ouvrage collectif questionne les pratiques ordinaires en travail social et remet en cause les évidences, le sens commun et les allant de soi. Loin des clichés et des poncifs, il met au jour le travail réel, l'officieux, le non-dit et le caché en travail social.

Ce livre, qui soulève de nombreuses questions inscrites dans les champs de l'inclusion sociale, du médico-social, de la protection de l'enfance et des addictions, est destiné aux professionnels en poste ou en formation, et également aux non-initiés désireux de comprendre tout simplement ce que « travail social » signifie.

Cet ouvrage collectif sera présenté le 11 février 2013, à l'IAE de Lille.

Un autre projet d'ouvrage collectif a été lancé à partir de septembre 2012. Il porte sur des éléments de réponse à apporter à quelques grandes questions qui traversent aujourd'hui le travail social. Ce projet devrait être réalisé sur une amplitude de 2 années.

2. LE TRAVAIL RÉALISÉ DANS LE CADRE DE LA REVUE *LE SOCIOGRAPHE*

Pour rappel, depuis 2007 La Sauvegarde du Nord est représentée au Comité de rédaction de la revue *Le Sociographe*. Depuis 2011, elle est représentée également au niveau du Comité des directeurs de la revue.

En 2012, *Le Sociographe* a vécu de profondes mutations :

- un passage de 3 numéros à 4 numéros par an,
- un passage de 128 à 144 pages,
- la création d'une rubrique (*Polygraphie*), coordonnée par le directeur de la recherche et de l'évaluation et consacrée à la parole des professionnels, des usagers et des étudiants,
- la mise en place d'un pôle professionnel autour de La sauvegarde du Nord, associant l'ADSSEAD, la Maison des enfants et l'ANAJI.

Sont parus en 2012 :

- le n°37 (*Cause toujours... De la parole en travail social*), le n°38 (*Sport à tout prix ? Critique de la socialisation sportive*), le n°39 (*Des drogues aux addictions – « Shooter » les représentations ?*) et le n° 40 (*Humanitaire là-bas ?... et travail social ici-bas ?*),
- le 5^{ème} hors-série de la collection, intitulé *Les enjeux hybrides de l'économie sociale et solidaire – De la reconnaissance d'un tiers secteur*.

Il faut noter que Philippe Crognier et Sophie Ansart (IRTS Nord – Pas de Calais) ont coordonné le n°37 du *Sociographe* consacré à la place de la parole en travail social. Dans ce numéro, les réflexions sont centrées exclusivement sur le langage oral dont on dit, à tort ou à raison, qu'il est, au plan de la culture professionnelle, plus proche des travailleurs sociaux que ne l'est le langage scriptural.

Deux salariés de La Sauvegarde du Nord [Bruno Hanse et Philippe Crognier (avec Sophie Ansart)] ont chacun proposé un article pour ce numéro. Leurs contributions ont été retenues.

La présentation officielle et publique de ce numéro par l'ensemble des contributeurs s'est déroulée le vendredi 16 mars 2012, de 14h à 17 h, à l'IRTS Nord – Pas de Calais.

Autre publication :

Sortie de l'ouvrage intitulé *La science du travail social – Hypothèses et perspectives* (éditions ESF), dirigé par Stéphane Rullac et auquel Dominique Susini et Philippe Crognier ont apporté leurs contributions.

3. PARTICIPATION A DES JOURNEES D'ETUDE ET/OU A DES COLLOQUES

Les Rendez-vous d'Archimède (huit au total sur l'année universitaire 2011/2012) se sont déroulés à l'Espace culture de l'université de Lille 1, dans le cadre d'un partenariat entre l'université Lille 1/l'EESTS, l'URIOPSS et La Sauvegarde du Nord. Youcef Boudjemaï et Philippe Crognier ont participé à l'élaboration du programme de ces rendez-vous et à l'animation des conférences. Thème : *Quel devenir pour le travail social ?*

Un colloque en l'honneur des 25 ans de l'Espace du possible a eu lieu les 22 et 23 novembre 2012 à Lille. De nombreux membres de l'équipe de recherche sont intervenus dans le cadre de ce colloque. Thème : *La clinique éducative au service du soin aux personnes souffrant d'une problématique addictive*.

Les journées de valorisation de la recherche ont eu lieu les 6 et 7 décembre 2012 à l'ENPJJ de Roubaix, dans le cadre d'un partenariat avec ENPJJ/Sauvegarde du Nord. Dominique Susini et Stéphane Rullac sont intervenus en conférences plénières ; Dominique Fablet et Delphine Bruggeman, en ateliers ; Philippe Crognier, dans l'animation d'une table ronde ; Sophie Ansart, dans l'animation d'une autre table ronde (tous membres du Conseil scientifique de La Sauvegarde du Nord). Thème : *La recherche et la formation en travail social*.

A noter également :

- la participation à l'élaboration des 3èmes rencontres nationales des professionnels des MECS qui se dérouleront les 21 et 22 mars 2013 à Lille et dont la thématique est : *Les MECS à l'heure de la diversification des services*,

- la participation à l'élaboration du 5^{ème} congrès de l'AIFRIS qui se déroulera du 2 au 5 juillet 2013 à Lille et dont la thématique est : *Construction, transformation et transmission des savoirs – Les enjeux pour l'intervention sociale.*

4. LES TRAVAUX DU CONSEIL SCIENTIFIQUE

Le Conseil scientifique s'est réuni le 11 juin 2012. A cette occasion, les travaux en cours ont été présentés et discutés :

Delphine Bruggeman a présenté l'état d'avancement d'une recherche qui a démarré en septembre 2011 et qui s'intitule : « Les familles roms migrantes en centre d'hébergement d'urgence : conditions de vie, d'éducation et de scolarisation ».

Ce travail porte sur 2 axes :

- le travail éducatif effectué au sein des familles roms qui vivent en CHU,
- le travail éducatif (et social) effectué par les travailleurs sociaux du CHU en direction des familles roms et/ou en partenariat avec elles.

Un point d'étape sur ces travaux a été réalisé lors de la journée d'études organisée par l'observatoire URBA-ROM, l'équipe de recherche Proféor-CIREL, le département ville-école-intégration du CNDP et La Sauvegarde du Nord, le 30 mai 2012 à l'université Lille 3.

Dominique Fablet a présenté l'état d'avancement d'une recherche qui porte sur le travail avec les familles au sein des MECS de La Sauvegarde du Nord : ARIA, DIVA, le CA de Phalempin (notamment l'atelier des parents) et l'IFD (notamment le SAFE).

Cette recherche est menée par Stéphanie Maj (doctorante, sous la direction de Dominique Fablet). Un premier travail d'analyse documentaire est en cours de réalisation et une rencontre avec les professionnels concernés a eu lieu. Cette recherche prévoit des entretiens avec des professionnels, des jeunes, des parents et des partenaires (référents ASE, missions locales, Education Nationale...). Ces entretiens ont démarré en septembre 2012.

Bertrand Coppin a présenté l'état d'avancement d'une étude qui s'effectue dans le cadre d'un partenariat EESTS, ALEFPA et La Sauvegarde du Nord. Cette étude consiste à analyser la situation actuelle de jeunes qui sont passés par les MECS ainsi que les représentations de ces jeunes quant à cet épisode de leur vie. Il s'agit ainsi de questionner l'utilité sociale des MECS dans le champ de la protection de l'enfance.

Cette étude menée par un formateur-chercheur de l'EESTS mobilise 20 étudiants en deuxième année de formation d'éducateur spécialisé. Elle devrait donner lieu à :

- la production d'un rapport,
- une communication des résultats aux journées nationales de l'ANMECS et dans d'éventuelles revues spécialisées,
- l'organisation d'une journée d'étude sur les jeunes et les MECS (avec production d'actes).

La prochaine réunion du Conseil scientifique est programmée le 9 janvier 2013.

2. LES EVALUATIONS INTERNE ET EXTERNE

1. L'EVALUATION INTERNE

Les rapports d'évaluation interne des établissements du pôle *Inclusion sociale* ont été transmis aux instances de contrôle et de tarification fin juin / début juillet 2012.

Les rapports d'évaluation interne des établissements du pôle *Addictologie* ont été transmis aux instances de contrôle et de tarification fin juin 2012.

Concernant le pôle *Protection de l'enfance*, l'envoi des rapports d'évaluation interne a été réalisée fin 2012 / début 2013 (sauf pour le CA de Phalempin : délai supplémentaire sans incidence sur la date butoir officielle).

Concernant le pôle *Médico-social*, l'envoi des rapports d'évaluation interne est prévu en mars 2014 (dans le cadre du renouvellement du CPOM). Pour autant, les établissements du pôle ont déjà produit un premier rapport (non envoyé aux instances de contrôle et de tarification car trop éloigné de la date butoir de rendu). Ces rapports seront amendés et mis à jour dans les versions finales transmises aux instances de contrôle et de tarification (démarche d'évaluation continue).

2. L'EVALUATION EXTERNE

Pour ce qui est du pôle *Protection de l'enfance*, et conformément à ce qui a été signifié dans le rapport d'activité 2011, la démarche d'évaluation externe a été travaillée en 2012 avec l'ADSSEAD. Le projet de cahier des charges est finalisé, la planification de la démarche également, et la pré-sélection des cabinets est prête à être lancée après validation par les conseils d'administration respectifs (1^{er} trimestre 2013).

Le travail réalisé dans le cadre du pôle *Protection de l'enfance* servira par la suite de « modèle » pour la mise en place de l'évaluation externe pour les autres pôles (dans l'ordre : *Inclusion sociale*, *Addictologie*, puis *Médico-social*).

3. LES RAPPORTS D'ACTIVITE 2012

En 2012, nous avons procédé de la même manière qu'en 2011 pour rendre compte de l'activité des services de La Sauvegarde du Nord. Ainsi, deux rapports d'activité ont été réalisés : un rapport d'activité associatif, remanié sur sa forme mais relativement classique sur le fond, et un rapport d'activité synthétique s'inscrivant davantage dans une politique de communication.

Une stagiaire en master 2 inscrite à l'IAE, sous la direction du directeur de la recherche et de l'évaluation, a travaillé sur l'élaboration de ces deux rapports d'activité.

Philippe CROGNIER,
Directeur de la recherche et de l'évaluation

II. PÔLE INCLUSION SOCIALE



SOMMAIRE DU PÔLE INCLUSION SOCIALE

II. PÔLE INCLUSION SOCIALE	21
PREAMBULE.....	22
A. DISPOSITIF DU DOUAISIS	25
A.1. Atelier et Chantier d'insertion « Ferme des Vanneaux » à Roost-Warendin	25
A.2. CHRS et CHU « Les Tisserands » à Aniche.....	33
A.3. SISAA de Roost-Warendin	36
A.4. Pension de famille de Roost-Warendin (anciennement « Maison relais »).....	46
B. DISPOSITIF HEBERGEMENT	51
B.1. CHRS « Résidence Sara » à Lille	51
B.2. CHU « Saint-Antoine » à Lille et CHU de Mons en Baroeul.....	55
B.3. LAEP Maison Arc-en-ciel de Lille	67
B.4. LAEP Maison Arc-en-ciel de Lomme	71
C. DISPOSITIF LILLE-METROPOLE.....	74
C.1. SISAA de Lille.....	74
C.2. Atelier et Chantier d'insertion « Espas » à Lambersart.....	90
C.3. CHRS Agora à Roubaix.....	102
C.4. Pension de famille « Le Clos St Pierre » de Lambersart (anciennement « Maison relais »).....	107
C.5. Pension de famille « Le Phoenix » à Roubaix (anciennement « Maison relais »)	113

8,5 millions, c'est approximativement le nombre de pauvres en France, si l'on utilise comme critère le seuil de 60 % du niveau de vie médian, à savoir, pour une personne seule, un revenu mensuel de 964 €. Le Pôle Inclusion Sociale, représenté par les salariés et les bénévoles, est en première ligne pour épauler ces hommes, femmes, enfants et pour leur permettre de trouver ou de se maintenir dans le logement, l'emploi, afin d'exercer leur citoyenneté, même s'ils sont immigrés.

Pour mener ces combats, le pôle inclusion sociale s'est organisé autour de trois dispositifs :

- **Le dispositif hébergement :**
 - .le CHRS SARA à Lille accueille des familles (117 places), et aussi des mères avec leurs enfants de moins de 3 ans (10 places),
 - .le CHU St Antoine à Lille accueille des familles (90 places),
 - .le CHU La Sablière à Mons accueille des familles (30 places),
 - .le LAEP la Maison Arc-en-Ciel est un lieu d'accueil parents-enfant à Lille où 18 enfants et parents se rencontrent tous les après-midis,
 - .Le LAEP de Lomme accueille 12 enfants et parents une matinée par semaine,
 - .l'accueil d'urgence hivernal pour 24 places (12 couples) sur Lille et Roubaix,
 - .le projet ROMA, projet inter-associatif transnational avec des acteurs roumains, à destination de plus de 2 500 personnes sur LMCU (Lille Métropole Communauté Urbaine).

- **Le dispositif Lille-Métropole :**
 - .le CHRS Agora à Roubaix accueille des personnes isolées, couples ou familles (40 places) présentant un handicap psychique,
 - .la pension de familles « Le Phoenix » à Roubaix (13 logements) et la pension de familles « Le clos St Pierre » à Lambersart (16 logements) sont destinées aux personnes seules (hommes et femmes),
 - .l'EsPAS de Lambersart (Espace Professionnel d'Accompagnement Social) offre 50 postes d'insertion à des personnes très éloignées de l'emploi. L'EsPAS travaille aussi dans le cadre de la rénovation urbaine sur le quartier Renan à Roubaix,
 - .le SISAA (Service d'Insertion Sociale par l'Accompagnement à l'Autonomie) accompagne plus de 988 personnes dans le cadre du PDI (Programme Départemental d'Insertion).

- **Le dispositif du Douaisis :**
 - . le CHRS Les Tisserands à Aniche accueille des familles (40 places) et ouvre des places d'urgence (20 places), lors des campagnes hivernales,
 - . la pension de famille à Roost-Warendin accueille 15 personnes seules et 2 couples (17 logements),
 - . la ferme des vanneaux, SIAE de 90 postes de travail pour des personnes très éloignées de l'emploi,
 - . le SISAA (Service d'Insertion Sociale par l'Accompagnement à l'Autonomie) qui accompagne 244 personnes dans le cadre du PDI, et aussi 90 personnes dans des actions logements. Deux projets ANRU sont menés sur Denain et Valenciennes.

Ces trois dispositifs travaillent en étroite collaboration avec le centre de gestion sis à Lille, au centre Vauban. L'ensemble des collaborateurs de ce centre justifient à travers textes, grilles, tableaux, budgets, etc... l'ensemble des projets du pôle Inclusion Sociale.

1. Chiffres clés

139 salariés, 11 bénévoles, 35 stagiaires ont permis au pôle Inclusion Sociale de faire vivre l'ensemble des projets et services.

273 personnes ont été accueillies en CHRS (70 hommes – 68 femmes – 135 enfants),

172 personnes ont été accueillies en CHU (27 hommes – 38 femmes – 107 enfants),

1241 personnes ont été suivies au titre de l'accompagnement social (366 hommes – 875 femmes),

207 personnes ont été accompagnées au niveau professionnel (145 hommes – 62 femmes),

52 personnes ont été accompagnées en maison relais (35 hommes – 17 femmes),

2879 personnes ont bénéficié d'un accompagnement dans leur parentalité (1249 adultes – 1630 enfants).

2. Le secteur en 2012

2012, année électorale, année du changement annoncé...

Mais les dotations CHRS continuent de baisser, les subventions pour les lieux d'accueil d'urgence se réduisent, les financements des projets d'accompagnement social stagnent, creusant par là même les déficits et les collectivités territoriales annoncent la fin de leur soutien financier pour les lieux d'accueil parents-enfants...

Bref, la crise économique est là et l'on nous demande de faire plus avec moins de moyens.

La ligne politique du logement d'abord est maintenue, mais le financement du logement social n'est pas au rendez-vous des besoins.

Malgré ce marasme ambiant, les équipes de professionnels du pôle continuent cependant à anticiper, à travailler sur des nouveaux projets :

- la relocalisation de l'accueil d'urgence de St Antoine sur la rue de Canteleu où un projet intergénérationnel commence à prendre forme, mixant les logements pour les étudiants, les personnes âgées et les familles précarisées,
- avec l'Association ARPE sur le Cambrésis et seul sur Roubaix, nous répondons à des appels d'offre de Partenord concernant des projets d'accompagnement socioprofessionnel dans le cadre de l'ANRU,
- la convention cadre avec Vilogia est signée, ce qui permet la mise en chantier de la maison relais, 24 places rue mercier à Lille, la date de livraison étant prévue pour janvier 2014,
- nous signons une convention partenariale avec le GRAAL pour mutualiser nos compétences en matière d'accès au logement et d'accès à l'emploi pour les publics qui nous sollicitent,
- les deux SIAE, dans le cadre des politiques de développement local investissent sur de nouveaux projets liés aux espaces naturels sensibles et à la construction d'un bâtiment ERP en HQE,
- fin 2012, tout est prêt pour la fusion de l'AREAS et de la Sauvegarde de Nord, AREAS Tziganes et voyageurs deviendra au 1^{er} janvier 2013 le 4^{ème} dispositif du pôle inclusion sociale,
- ROMA, projet inter-associatif et transnational avec les acteurs roumains, développe des actions à destination des Roms. Novembre 2012, un séminaire sur la médiation scolaire et sanitaire réunit 50 professionnels roumains et français à Baia Mare et Coroieni,

- en novembre 2012, de nouveau, nous participons à la campagne hivernale : 20 places familles sur le Douaisis, 24 places pour couples sur la métropole lilloise ; les équipes d'AREAS sont renforcées, car la situation des familles sur les camps de fortune est dramatique.

Conclusion

10 et 11 décembre 2012, le gouvernement préside une conférence contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale : « Pour un choc de solidarité en faveur des sans-abris et des mal-logés ».

Cette conférence doit déboucher sur la mise en place d'un plan quinquennal visant à réduire les inégalités et prévenir les ruptures, venir en aide et accompagner vers l'insertion, coordonner l'action sociale et valoriser ses acteurs.

Cette volonté affichée de lutter contre la pauvreté bénéficiera-t-elle des moyens ad hoc pour y parvenir ? Rendez-vous en décembre 2013...

Didier DETOEUF,
Directeur du Pôle Inclusion Sociale

A. DISPOSITIF DU DOUAISIS

Directeur du Dispositif : Jean-Marc LEBRUN

A.1. ATELIER ET CHANTIER D'INSERTION « FERME DES VANNEAUX » A ROOST-WARENDIN

FICHE DE PRESENTATION DE LA STRUCTURE	
Adresse : 326, rue Jean Jaurès 59286 ROOST-WARENDIN	Directeur du Dispositif du Douaisis : Jean Marc LEBRUN Chef de Service Educatif : Marlène TOURSI
Projet d'établissement	<p>Le dispositif du Douaisis-ferme des vanneaux a pour projet de favoriser l'insertion sociale et professionnelle par le biais de chantiers adaptés. Il s'agit de remettre au travail des personnes éloignées de l'emploi en tenant compte de leur problématique (santé, logement, problème psychique...) et de mettre en place les outils idoines, leur permettant d'évoluer dans leur parcours en étant confrontés à la réalité du monde du travail. Celles-ci doivent être accompagnées afin que, progressivement, elles puissent se (re)construire et élaborer un projet en phase avec leurs possibles et leurs désirs. Il s'agit de favoriser l'inscription de la personne dans un parcours co-construit en vue de sa (ré)insertion professionnelle.</p> <p>Pour cela, différents supports sont proposés :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les chantiers culture/maraîchères, animation/élevage, - le chantier restauration/traiteur, - les chantiers environnementaux/espaces verts, - le chantier bâtiment. <p>Il s'agit de remettre au travail les personnes en prenant en compte trois dimensions : les savoir-faire, les savoir-être et le projet de vie personnel.</p> <p>Au vu de ces trois dimensions, il s'agit de faire en sorte que chaque personne accueillie :</p> <ul style="list-style-type: none"> - intègre les repères du monde du travail (horaires, consignes, repérage dans l'espace, organisation, mobilité...), - reprenne confiance en elle et soit capable de prise d'initiatives et d'adaptation, - découvre et améliore des savoir-faire, intègre les gestes professionnels, - s'inscrive dans une dynamique de formation professionnelle, - accède à un emploi pérenne. <p>Les personnes accueillies sont embauchées en CUI (Contrat Unique d'Insertion) sur une période pouvant aller de 6 à 24 mois selon les besoins, les capacités et la progression de chacun.</p>

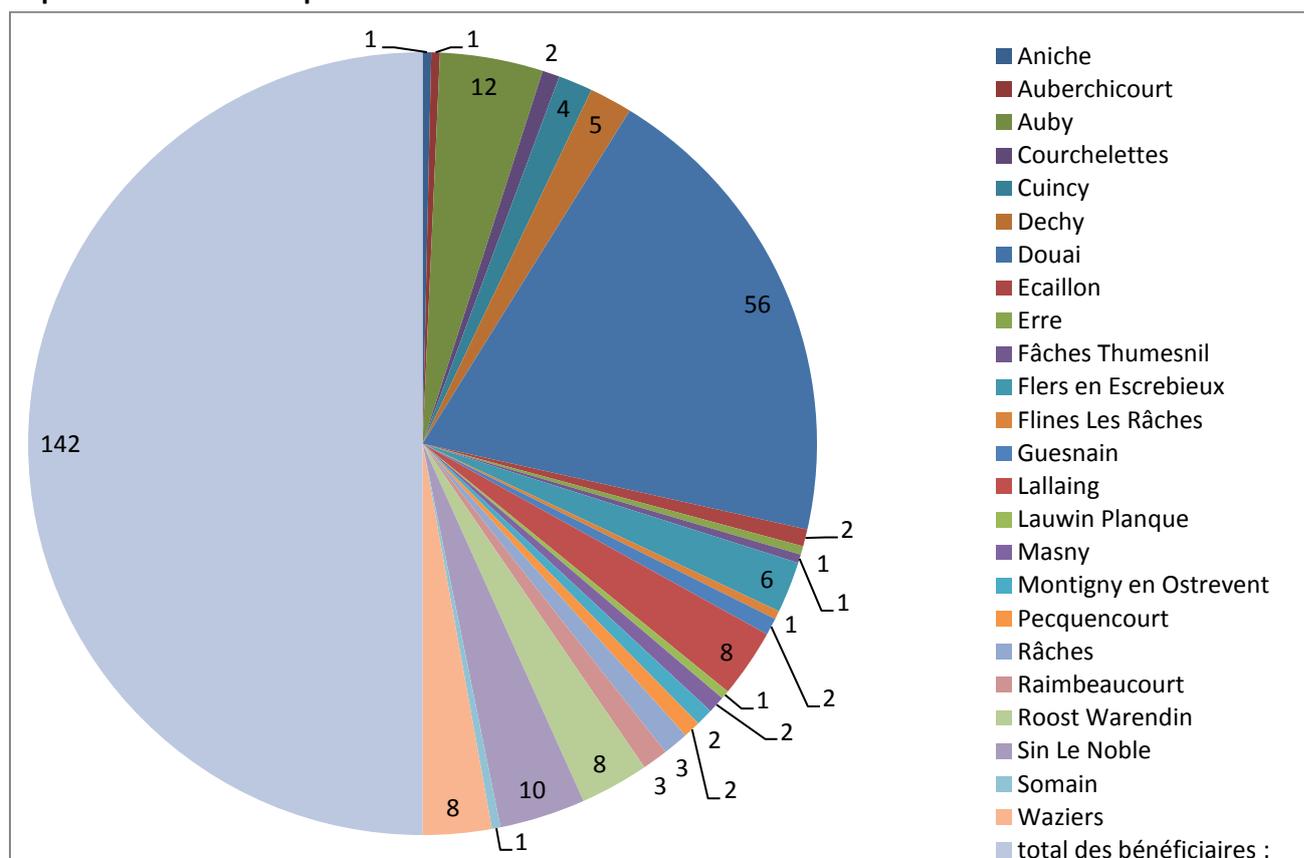
	Chaque salarié s'engage, lors de la signature de son contrat de travail, à faire des démarches. Pour cela, nous prévoyons un temps obligatoire, par semaine, destiné aux démarches et à l'accompagnement. Les orientations sont faites par le Pôle Emploi et les référents RSA.
Habilitations et publics	SIAE Public prioritaire relevant de l'IAE (Insertion par l'Activité Economique). RSA/CER ; RSA/PPAE, autres ressources. RQTH, jeunes.
Obligations officielles	Conventionnements : DIRECCTE ; DDCS dans le cadre de l'AVA ; Conseil Général ; Pôle Emploi. Personnes inscrites dans un parcours IAE. Habilitation pour 90 contrats de travail CUI – CAE d'une durée de 12 mois sur 5 chantiers d'insertion.

1. L'ACTIVITE REALISEE

1.1. LE « VOLUME D'ACTIVITE »

En 2012, la ferme des vanneaux a accueilli 142 salariés en insertion.

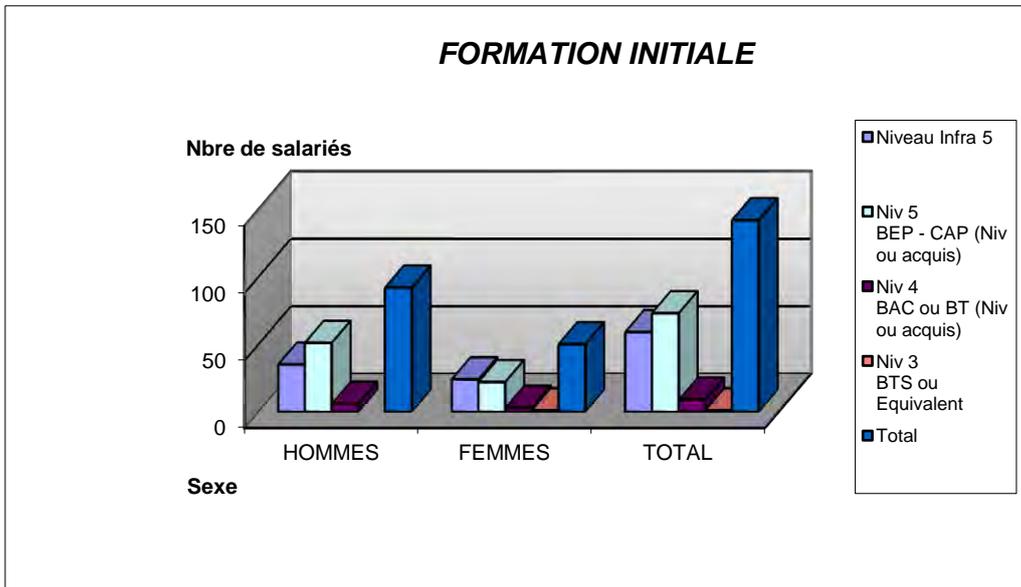
Répartition des salariés par communes :



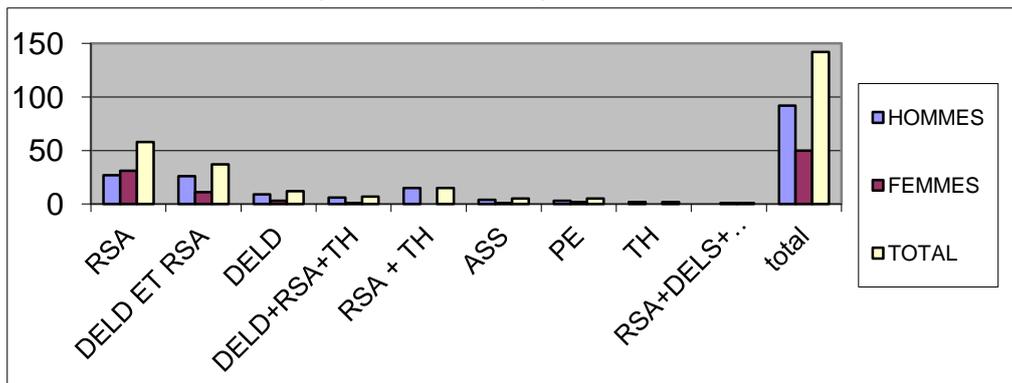
On note 92 hommes et 50 femmes.

De faibles niveaux de formation initiale :

- niveau infra 5 : 35 hommes/24 femmes,
- niveau 5 : 51 hommes/22 femmes,
- niveau 4 : 6 hommes/3 femmes,
- niveau 3 : 1 femme.



Les personnes accueillies sont majoritairement des personnes bénéficiaires du RSA



La formation

En 2012, 41 salariés ont suivi un atelier ou une action d'orientation. 85 salariés ont été concernés par une action de formation, d'orientation ou un atelier.

24 personnes ont réalisé une immersion en entreprise.

53 personnes ont quitté la Ferme des Vanneaux en 2012.

1.2. LE BUDGET

La Ferme des Vanneaux présente un budget de fonctionnement de 2 131 790€ pour l'année 2012.

1.3. LES RESSOURCES HUMAINES

Nombre de salariés permanents	12 salariés pour 10,7 ETP
	1 chef de service depuis octobre 2010 qui a également la responsabilité de la Pension de famille de Roost-Warendin.

Qualifications	Psychologue clinicienne – éducateurs spécialisés – assistante sociale – conseiller en économie sociale et familiale – esthéticienne médico-sociale – comportementaliste (diplôme universitaire Franco-québécois) – chargée d’insertion professionnelle (maitrise d’ingénierie pédagogique et de la formation) – chef de service éducatif.
Accueil de stagiaires	Aucun stagiaire n’a été accueilli en 2012
Formations 2012	Participation aux rencontres et synergies de la FNARS. Formation SST. Diverses formations URIOPSS, ANPA

1.4. LA DEMARCHE D’EVALUATION INTERNE

Pas de démarche d’évaluation interne pour le SIAE (hors champ).

L’évaluation de l’action biannuelle a été rendue obligatoire dans le cadre des conventionnements (comité de suivi et comité de pilotage pour l’évaluation globale, existence d’un document spécifique).

Dialogue de gestion.

Evaluation des parcours individuels avec chaque salarié en insertion en lien avec leurs référents (RSA, Pôle Emploi - comités de suivi).

2. UN COMPARATIF AVEC LES REFERENCES INITIALES

La situation de l’insertion par l’activité économique est rendue difficile au regard des fluctuations des politiques en matière d’emploi et des modifications apportées dans l’organisation du recrutement.

Les objectifs ont, malgré tout, été atteints.

L’année 2012 a permis à la Ferme des vanneaux de développer des actions diverses (de santé, culturelles, de formations...) pour les salariés en insertion afin de leur amener un mieux-être, de leur permettre de découvrir de nouvelles activités, d’affiner leur projet professionnel et de favoriser le « vivre ensemble ».

C’est grâce au soutien des partenaires que ces actions ont pu voir le jour.

Même si la fin d’année 2012 fut difficile pour les Contrats Uniques d’Insertion, nous avons travaillé, en lien rapproché avec le Pôle Emploi et le Conseil Général, afin de favoriser et de maintenir l’emploi des personnes en situations difficiles. Nous avons respecté nos engagements le mieux possible en matière de recrutement.

La formation

Des actions santé ont été menées sur l’année.

Santé et travail :

- formation gestes et postures avec la médecine du travail,
- un exercice d’évacuation des locaux,
- formation guides et serres file d’évacuation,
- atelier diététique et activité physique (15 salariés) animé par une diététicienne de douaisis, Santé Pour Tous, E. Coursier et l’ET restauration,

- forum santé « généraliste », présentant les structures du douaisis,
- atelier « aide à l'arrêt du tabac »,
- atelier socio-esthétique,
- atelier « informations générales santé ».

L'équipe s'est renforcée d'une médiatrice santé le 2 avril 2012. Elle accompagne les salariés en insertion dans leurs démarches santé.

Le comité de pilotage des actions santé est important : il réunit 13 structures du Douaisis.

Les actions collectives

Le partenariat avec AIFA s'est terminé en juillet (fermeture annoncée de la structure). Nous avons terminé 2 actions menées en lien l'une avec l'autre : les jardins de la santé et MALICES (actions destinées aux bénéficiaires du RSA).

Les autres actions

- une bourse aux vêtements,
- un atelier mobilité,
- une orientation vers l'atelier recherche de logement.

L'accompagnement socio-professionnel

Le travail de l'accompagnant socio-professionnel (ASP) consiste à être garant du suivi socio-professionnel de tous les salariés en CUI-CAE. En effet, en plus d'être un contrat de travail à durée déterminée, le CUI-CAE a pour objet de « *faciliter l'insertion professionnelle des personnes sans emploi rencontrant des difficultés sociales et professionnelles d'accès à l'emploi* » (site du Ministère du travail, 9 mars 2010).

Toute l'équipe d'encadrants œuvre donc dans ce sens : les encadrants techniques travaillent au quotidien avec les salariés sur les chantiers, repèrent leurs compétences, les forment et surtout les écoutent. La chef de service pose le cadre et aide les salariés à prendre des repères, notamment en reprenant d'éventuels problèmes de comportement. L'ASP rencontre régulièrement les salariés en entretiens individuels et surtout en entretiens tripartites avec leur encadrant pour travailler leur disponibilité à l'emploi.

Chaque salarié en est à une étape différente dans son parcours : certains ont juste besoin d'aide pour chercher directement un emploi, pour d'autres, le parcours passe nécessairement par la formation, pour d'autres encore, il y a d'abord des problèmes personnels à régler avant de chercher un emploi.

L'ASP repère où en sont les salariés dans leur parcours. Pour cela, l'outil principal est le livret d'évaluation. Il est utilisé lors d'une rencontre tripartite avec l'encadrant technique. Au terme de cette rencontre, le BiPer (Bilan personnalisé d'évaluation) permet de poser un ou plusieurs objectifs pour le contrat. A chaque évaluation, les objectifs sont revus en fonction de l'évolution de la situation du salarié.

Si le salarié rencontre des problématiques personnelles trop lourdes pour pouvoir envisager de retrouver un emploi, l'accompagnement se fait en lien avec des partenaires extérieurs : structures de santé, de logement...

Si le salarié souhaite retrouver un emploi durable, nous travaillons sur un projet professionnel, en lien avec l'encadrant technique et en utilisant des outils tels que l'immersion en entreprise ou le bilan de compétences.

Lorsque les salariés ont un projet professionnel ou de formation claire, l'accompagnement se fait en partenariat avec l'association IDEES qui élabore, avec eux, un projet de formation ou fait directement de la prospection d'emploi.

En 2012, 41 salariés ont suivi un atelier ou une action d'orientation :

- 24 personnes ont réalisé une immersion en entreprise,
- 1 personne a participé à un bilan de compétences,
- 11 personnes ont suivi un atelier « diététique » avec l'association DSPT,
- 5 personnes ont suivi un atelier de « techniques de recherche d'emploi ».

24 personnes concernées par la formation collective font partie des deux groupes de formation en savoirs de base. Cette formation a eu lieu à la Ferme (premier groupe de janvier à juin, deuxième groupe de septembre à décembre). Cette formation a lieu tous les mercredis matins et a été animée par Culture et Liberté.

Motifs de Sorties

53 personnes ont quitté la Ferme des Vanneaux en 2012 :

- aucune n'est partie avant la fin de la période d'essai,
- 9 n'ont pas souhaité renouveler leur contrat (proposition d'emploi, déménagement, autre...),
- 18 se sont vu refuser le renouvellement de leur contrat (refus de faire des démarches d'insertion ou impossibilité de suivre le rythme de travail),
- 4 ont démissionné,
- Les autres sont allés au bout de leurs 24 mois de contrat :
 - 62.3% sont toujours à la recherche d'un emploi en fin d'année,
 - 18.9% ont un emploi en fin d'année ou ont eu un emploi depuis leur sortie (3 en CDI, 7 en CDD ou intérim longue durée),
 - 1.9% ont quitté leur contrat pour une formation,
 - 15.1% sont en suivi santé, en congé maternité,
 - 1.9% sont partis en retraite.

3. UN COMPARATIF AVEC L'ANNEE PRECEDENTE

L'équipe de la Ferme des Vanneaux (encadrants, service administratif, accompagnants socio-professionnels, médiateur santé, travailleur social) a travaillé avec la chef de service sur des supports de communication afin de faire connaître et reconnaître davantage la ferme pour ses savoir-faire et ses compétences. C'est une équipe dynamique et motivée, partie prenante des projets dont le travail n'est pas toujours facile.

Les actions menées ont favorisé des rencontres, des temps de réflexion, la mise en place de projets. Notre adhésion à une fédération telle que la FNARS, nous permet de développer des actions dans des domaines divers (culturel, santé...) et d'être soutenus dans ces projets.

Le chantier restauration /traiteur (18 salariés, équipe mixte) : c'est un lieu de travail où l'on prépare des repas pour les salariés et pour des personnes extérieures qui viennent déjeuner à la ferme. Il s'agit également de préparer des buffets, des cocktails, des plateaux repas, pour les partenaires de l'établissement, situés sur le douaisis, la région lilloise, le valenciennois ainsi que d'organiser des séminaires à la ferme (groupes formations, relais assistante familiale...). Ce chantier est davantage

sollicité lors de manifestations telles que les portes ouvertes, la braderie, le marché de Noël... Les produits de la ferme sont appréciés et réclamés par les visiteurs.

Le chantier Espaces verts (24 salariés, équipe mixte) : c'est un chantier qui s'est fortement développé, aussi bien dans la création que dans les espaces naturels (conservatoire des sites naturels, chantier avec la mairie, en lien avec l'association Roost-Warendin nature, région Scarpe Escaut...). Nous intervenons également dans diverses associations partenaires (UFCV, ADSSEAD...). Ce chantier a pour but la mise en valeur et l'entretien des espaces verts tout en tenant compte de la saisonnalité des travaux ainsi que le respect des règles de sécurité. Un encadrant est spécialisé sur les chantiers de créations paysagères, le second sur l'espace naturel.

Les chantiers environnementaux (ENS) (14 salariés) : ces chantiers interviennent dans le cadre de la gestion des espaces naturels sensibles du Département. Les Espaces Naturels Sensibles sont des espaces dont le caractère naturel est menacé en raison de la pression humaine ou du développement des activités économiques ou de loisirs, et également en raison d'un intérêt particulier quant à la qualité du site ou aux caractéristiques des espèces végétales ou animales qui s'y trouvent. Chaque semaine, un planning de travail est fourni par la garderie départementale. Les salariés doivent donc respecter des délais stricts tout en respectant les règles de sécurité. Nous intervenons principalement sur les terrils et étangs du Douaisis. Le travail réalisé consiste en la remise en état de mares et d'espaces naturels par des actions de déboisement, cheminement, faucardage et nettoyage. Même si le travail n'est pas facile, l'équipe est reconnue par les gardes départementaux avec qui elle travaille au quotidien.

Le chantier bâtiment (14 salariés, équipe mixte) : ce chantier concerne des travaux de rénovation et de réhabilitation ou de construction avec une orientation majoritaire dans le second œuvre. Le partenariat avec l'association *les toits de l'espoir* se poursuit et des travaux sont réalisés au sein du dispositif du douaisis. Des chantiers de rénovations de bâtiments et des logements du bailleur PARTENORD ont démarrés en 2012 et se poursuivent en 2013.

Le chantier culture/animation (20 salariés) : les habitats animaliers ont été rénovés et certains ont été déplacés. Le point de vente est connu par les habitants. L'accueil de groupes enfants, adolescents, adultes, scolaires et parascolaires à la journée ou à la demi-journée reste important, et nous recevons aujourd'hui seize instituts spécialisés par semaine comme les papillons blancs, le CRESDA, des IME, SESSAD... Des activités sont proposées aux groupes selon leurs possibilités. Chaque salarié en insertion est responsable d'un groupe qu'il anime à chaque séance.

L'élevage : les productions de la ferme sont des poules pondeuses, des poulets, des canards, des chapons, des dindes, des lapins (nains et de chair)... Ces productions sont réalisées en toute petite quantité et servent principalement comme support pédagogique pour l'accueil des groupes d'enfants.

L'élevage permet aussi de faire passer des messages auprès des salariés : « l'hygiène » dans l'alimentation des animaux, « la ration » alimentaire (la bonne quantité pour le bon animal), la quantification (mesurer, compter, peser, etc.) et les soins animaliers proprement dits (voir si l'animal est en bonne santé).

4. LES MESURES DE REEQUILIBRAGE A METTRE EN PLACE : « PERSPECTIVES 2013 »

Nous allons davantage développer les actions culturelles, en lien avec M. Pinard et une référente RSA par chantier.

Les actions santé seront proposées et travaillées avec le comité de pilotage santé (atelier diététique, formation santé au travail...).

Concernant les chantiers :

- le bâtiment : nous avons démarré les chantiers (via des appels d'offre) avec le bailleur social PARTENORD et notre partenariat va continuer avec Les toits de l'espoir,
- les espaces verts : l'équipe s'est divisée en 2 pôles de compétences, l'espace vert dit « classique » et les espaces naturels (appels d'offre validés sur le denaisis, sur le conservatoire du Nord Pas de Calais, sur la région Scarpe Escaut, sur certaines villes...),
- la restauration/traiteur : le nouveau matériel nous permet de développer davantage de prestations traiteur,
- la ferme : animation-élevage avec l'équipe. Nous travaillons sur la création d'outils pédagogiques nécessaires au bon déroulement des activités et nous travaillons sur l'amélioration des habitats de nos animaux,
- les cultures maraichères : les potagers sont pensés différemment (installation de serres favorisant une culture dite « raisonnée »). Le projet RTE se termine avec l'installation de ruches au printemps et le montage de la clôture dans le verger afin d'y mettre des moutons pour l'entretien,
- les espaces naturels sensibles : l'appel est validé pour 4 ans sur le douaisis. Le travail se fera en lien avec les gardes départementaux.

Concernant la formation, nous espérons pouvoir répondre à une majorité de demandes de formations pour nos salariés, en lien avec IDEES.

L'atelier de culture et liberté (lecture, écriture) se poursuit. Nous allons nous investir encore plus dans les manifestations organisées sur le territoire afin d'amplifier notre réseau existant (par exemple l'action sur la parole des allocataires...).

5. ZOOMS

5.1. ZOOM SUR LES APPELS D'OFFRES

2012 a vu se multiplier les réponses à des appels d'offres de marchés publics. Cela demande une technicité qui est à développer.

Dans tous les cas, cette démarche est indispensable et bénéfique puisqu'elle permet une activité dans le temps et facilite les équilibres budgétaires.

Bénéfique, aussi dans le lien obligatoire avec des donneurs d'ordres, mais aussi des entreprises et donc des employeurs potentiels, au même titre que ce qui se produit dans le cadre des immersions qui ont été largement développées.

5.2. ZOOM SUR LA MISE EN ŒUVRE DES MSA

La mise en œuvre des MSA dans le service accompagnement a œuvré au service du SIAE. En effet, cela a conduit à des marchés de sous-traitance avec de grandes entreprises responsables des chantiers de rénovation urbaine.

A.2. CHRS ET CHU « LES TISSERANDS » A ANICHE

FICHE DE PRESENTATION DE LA STRUCTURE	
Adresse : 184 boulevard Drion 59580 Aniche	Directeur du dispositif du Douaisis : Jean-Marc LEBRUN Chef de service éducatif : Samir BEN TURQUI
Projet d'établissement	Le CHRS accueille et accompagne des familles ou des couples démunis dans le cadre d'un accompagnement en vue de l'accès au logement autonome. Ces personnes sont orientées par le Service Intégré d'Accueil et d'Orientation de Douai (SIAOD). Le secteur d'intervention de l'équipe éducative est la Communauté de Communes du Cœur d'Ostrevent (CCCO). Les familles orientées sont également originaires de la communauté d'agglomération du Douaisis (CAD). Depuis novembre 2012, regroupement de l'action « atelier recherche logement » et de l'action « prévention des expulsions et des impayés de loyers ».
Habilitations et publics	Le CHRS a l'accord, depuis l'ouverture du site en 2007, pour accueillir 40 places (familles ou couples).
Obligations officielles	Accueil de familles ou couples.

1. L'ACTIVITE REALISEE

1.1. LE « VOLUME D'ACTIVITE »

Comparativement à 2011, l'année 2012 a de nouveau été marquée par une suractivité de l'accueil. Il a été réalisé 14512 nuitées avec comme référence un prévisionnel de 14347 nuitées. Cet accroissement s'explique par un accroissement de la demande d'hébergement dû à des situations de mal-logement ou de rupture, séparation de couple. Néanmoins, le début d'année 2012 a vu une sous activité du CHRS due à un manque d'orientation du SIAOD.

Durant l'année 2012, le CHRS a accueilli 18 familles représentant 69 personnes, composées de 10 hommes, 18 femmes et 41 enfants. Plus de 50% des familles accueillies en 2012 sont des familles monoparentales dont deux pères/enfants.

Cette même année a vu la sortie de 7 familles : 3 familles relogées avec des bailleurs publics, 1 famille relogée dans le secteur privé, 1 famille en fin d'hébergement suite à l'accueil provisoire des enfants en famille d'accueil, 1 famille qui a quitté le CHRS de son plein gré et 1 famille dont le père a été orienté en CHRS pour home seul, la mère et l'enfant ont trouvé une solution de relogement familial.

1.2. LE BUDGET

Le CHRS Les tisserands présente, en 2012, un budget de fonctionnement de 659 485 €.

1.3. LES RESSOURCES HUMAINES

Nombre de salariés	5 salariés à temps plein et un chef de service sur le CHRS. En janvier 2012, embauche d'un éducateur spécialisé suite au départ d'une salariée vers un autre service de l'association. 2 salariés à temps plein sur les actions logement.
Qualifications	Pour le CHRS, 3 éducateurs spécialisés, une éducatrice de jeunes enfants et un éducateur technique. Pour les actions logement, 1 conseillère en économie sociale et familiale pour l'atelier recherche logement et une éducatrice spécialisée pour la prévention des expulsions et des impayés de loyer.
Accueil de stagiaires	1 stagiaire en 2 ^{ème} année moniteur éducateur a été accueillie durant l'année 2012 sur le CHRS et 1 stagiaire conseillère en économie sociale et familiale sur l'atelier recherche logement.
Formations 2012	Delphine Decherf : « repérage et orientation des publics en souffrance psychique » et « risque et conduite suicidaire », Alan Didier : secouriste du travail, Samir Ben Turki : conduite d'entretien professionnel.

1.4. LA DEMARCHE D'ÉVALUATION INTERNE

Effectuée en 2011, l'évaluation interne a permis de revoir le fonctionnement global du CHRS. La réécriture du projet est en phase finale. Les outils de la loi 2002-2 ont pu être réajustés. Malgré des rencontres régulières avec les personnes hébergées, nous n'avons pu faire qu'un état de carence pour la mise en œuvre du Conseil de Vie Sociale.

2. UN COMPARATIF AVEC LES REFERENCES INITIALES

C'est au cours de l'année 2011 que l'évaluation interne a eu lieu. L'équipe a été partie prenante pour sa mise en place en répondant à un questionnaire adapté relatif au référentiel CHRS +.

La date limite pour l'évaluation externe est le 1^{er} décembre 2020.

Les axes de progrès mis en avant par l'évaluation interne sont :

- la réécriture du projet de service avec l'ensemble des salariés du CHRS. Cette démarche a été entamée pour un rendu du projet de service au 1^{er} semestre 2013,
- la mise en place d'outils d'évaluation sur l'accompagnement proposé aux familles est appliquée avec le projet personnalisé d'accompagnement, propre à chaque famille du CHRS ainsi que les synthèses entre les partenaires, l'équipe éducative et les familles.
- concernant la participation des usagers, la mise en place d'un Conseil de Vie Sociale n'a pas été possible car aucun hébergé n'a candidaté pour se faire élire. Aussi, un constat de carence a été établi. Néanmoins, la participation des usagers se manifeste par des réunions réalisées en fonction des événements (goûter de Noël, sorties familiales...) ou de manière trimestrielle.

3. UN COMPARATIF AVEC L'ANNEE PRECEDENTE

L'année 2012 a permis de réajuster une bonne partie du fonctionnement du CHRS Les Tisserands. De ce fait, le projet de service, en chantier depuis 2011, a été totalement repensé pour répondre aux exigences du public accueilli et aux demandes législatives : règlement de fonctionnement, projet

personnalisé d'accompagnement, livret d'accueil, instance d'échange avec les usagers. La démarche de l'équipe éducative pour 2012 a été la réinscription dans les différentes instances existantes sur le territoire afin de mieux accompagner le public.

4. LES MESURES DE REEQUILIBRAGE A METTRE EN PLACE : « PERSPECTIVES 2013 »

L'année 2013 va voir la finalisation du projet de service.

Les différents outils de la loi 2002-2 (le livret d'accueil et le règlement de fonctionnement) vont être finalisés et validés. De plus, La participation des usagers reste une préoccupation puisque la spécificité d'un accueil en diffus rend l'adhésion plus complexe.

Le changement de bureau a permis le regroupement des actions logement du dispositif du douaisis sur le CHRS. Des orientations des familles du CHRS vers les ateliers « recherche logement » pourront se mettre en place afin d'apporter un complément à la recherche et à la notion d'habiter son logement, déjà initiés par l'équipe éducative du CHRS.

5. ZOOMS

5.1. ZOOM SUR LES ACTIONS RECHERCHE LOGEMENT ET PREVENTION

Les actions « atelier recherche logement et prévention des expulsions » sont un plus au fonctionnement du CHRS. Elles permettent un regard et une approche plus technique de la fonction « habiter son logement ».

Il s'agit de liens différents établis avec les partenaires puisque des actions sont également initiées avec Partenord dans le cadre de l'Action Economique et Sociale. Il s'agit là aussi de prévenir des difficultés par des interventions à domicile et de mener également des diagnostics DALO.

Ces activités créent du lien et sont à l'origine de l'activation d'une convention prévoyant la mise à disposition de 2 logements dans le parc Partenord.

Nous attendons, pour 2013, des moyens qui permettront de pérenniser et développer ces activités.

A.3. SISAA DE ROOST-WARENDIN

FICHE DE PRESENTATION DE LA STRUCTURE	
Adresse : 78, impasse d'Alençon 59286 ROOST-WARENDIN	Directeur du Dispositif du Douaisis : Jean-Marc LEBRUN, Chef de Service Educatif : Albert GUILLUY.
Projet d'établissement	<p>Le SISAA Sud du département :</p> <p>Le Service d'Insertion Sociale et d'Accompagnement à l'Autonomie offre un service d'accompagnement psychosocial global aux personnes en difficultés, bénéficiaires du RSA. Le SISAA Sud du département intervient sur les directions territoriales de Douai, Valenciennes et Cambrai.</p> <p>Ainsi, par une approche relationnelle et/ou psychologique, soucieux de leur « bien-être », les professionnels se donnent pour objectif de permettre aux personnes de restaurer leur capacité à avoir une emprise sur leur propre devenir en favorisant l'expression d'une envie, l'émergence d'un désir, le désir de se soigner, de prendre soin de soi.</p> <p>Les principaux objectifs du SISAA sont de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - rendre la personne actrice de son projet, - aborder la notion de bien-être et d'estime de soi, - réduire la souffrance psychique, - accéder à la prévention et aux soins, - favoriser la restauration de liens sociaux. <p>Missions ANRU : MSA de Denain et MSA de Sin le Noble</p> <p>Accompagnement de personnes locataires du bailleur social « Partenord » dans le cadre des projets de rénovation urbaine à Denain et Sin-le-Noble.</p> <p>Accompagner socialement les ménages dans leur relogement, leur déménagement en favorisant le maintien des repères.</p> <p>Favoriser l'inscription des personnes dans un parcours d'insertion professionnelle.</p> <p>Référents RSA :</p> <ul style="list-style-type: none"> - formaliser le diagnostic des bénéficiaires du RSA, le cas échéant, rédiger le Contrat d'Engagement Réciproque (CER), - orienter les personnes signataires d'un CER dans le cadre des actions d'insertion préconisées dans le PDI (Plan Départemental d'Insertion) et autres services de droits communs.
Habilitations et publics	<p>Le SISAA Sud du département :</p> <ul style="list-style-type: none"> - habilitation : conventionnement annuel avec le Conseil Général du Nord dans le cadre de l'appel à propositions du

	<p>PDI,</p> <ul style="list-style-type: none"> - public : 220 allocataires du RSA. <p>Missions ANRU :</p> <ul style="list-style-type: none"> - habilitation : convention avec le bailleur social Partenord dans le cadre d'un appel d'offre, - public : locataires de Partenord en voie de relogement dans le cadre d'un projet de rénovation urbaine (démarrage de l'action au dernier trimestre 2011 pour la mission de Denain et en décembre 2012 pour la mission de Sin le Noble). <p>Référents RSA :</p> <ul style="list-style-type: none"> - habilitation : convention annuelle avec le Conseil Général du Nord – Pôle de Lutte contre les Exclusions de Douai, - public : 240 personnes bénéficiaires du RSA.
Obligations officielles	<p>Le SISAA Sud du département :</p> <ul style="list-style-type: none"> - bilans d'activités et financiers annuels, - organisation d'un comité de pilotage et de deux comités de suivis. <p>Missions ANRU :</p> <ul style="list-style-type: none"> - bilan qualitatif individuel bimensuel, - bilan semestriel intermédiaire statistique, - bilan en fin de mesure. <p>Référents RSA :</p> <ul style="list-style-type: none"> - réunions des référents RSA organisées par le PLES de Douai, - comité de suivi des opérateurs accueillant des allocataires du RSA, - participation au Forum de l'insertion « expression des allocataires », - réunion annuelle avec les employeurs des référents RSA.

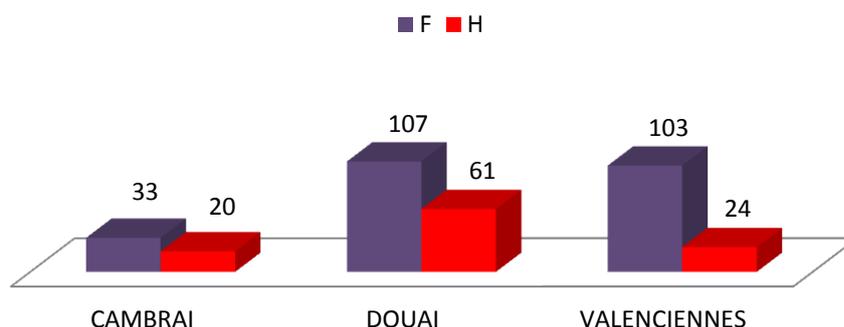
1. L'ACTIVITE REALISEE

1.1. LE « VOLUME D'ACTIVITE »

Le SISAA Sud du département

Le nombre total de personnes orientées vers le SISAA Sud du Département, sur l'ensemble des 3 Directions Territoriales concernées (Douai, Valenciennes, Cambrai), est de **348** personnes.

Répartition Homme/Femme par territoire

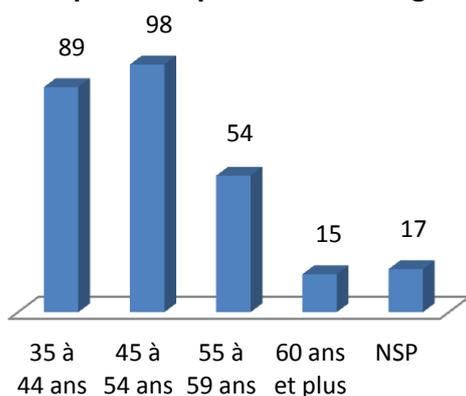


- Les personnes accompagnées :

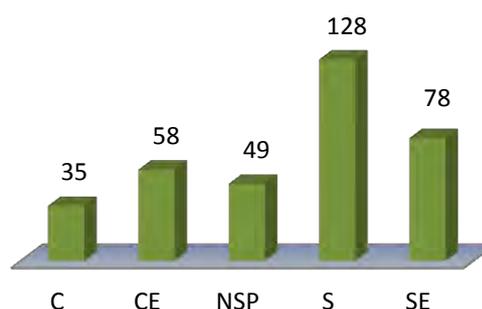
Dans le cadre de l'accompagnement psycho-social, lié à des problématiques de santé, de logement, d'accès aux droits et/ou pour un soutien psychologique, les familles ou proches de l'allocataire (enfants, parents, frères et sœurs) sont toujours considérés dans le parcours et l'histoire de la personne. Ils sont parfois pris en charge mais jamais comptabilisés.

Les personnes orientées en 2012 étaient majoritairement des femmes, célibataires, souffrant d'isolement. Il s'agit aussi de familles monoparentales. Les personnes accompagnées ont souvent un faible niveau d'étude n'excédant pas le CAP et une mauvaise estime d'elles-mêmes. Pour un grand nombre, elles ont abandonné toute démarche et ont peu de projets. Elles ne s'inscrivent pas dans les actions collectives proposées et sont très éloignées de l'emploi. Elles ne pensent plus avoir leur place dans la « Société ». Elles ont un sentiment d'inutilité sociale et sont souvent en marge de la vie familiale, de manière choisie ou subie. Elles sont désarmées face à toutes les difficultés qu'elles doivent gérer.

Répartition par tranches d'âge



Répartition par situations familiales



Beaucoup de personnes accompagnées révèlent une souffrance psychique. Elles quittent rarement leur logement et dépassent peu le secteur de leur quartier. Les difficultés de mobilité (psychologiques) sont renforcées par le manque de transports dans certains secteurs géographiques dits « ruraux ». Les personnes ont souvent abandonné l'idée de prendre en charge leur santé.

Les personnes ont souvent eu un parcours jalonné de carences affectives, de ruptures familiales et professionnelles. Elles semblent « essouffées », démotivées pour faire face aux démarches administratives, qui sont de plus en plus complexes. Ces démarches administratives font l'objet d'une réflexion d'équipe, tant au sujet de leur complexité grandissante, que dans la suppression

d'interlocuteurs dans les administrations de droits communs : « une forme de déshumanisation du service public » (ex : moins de permanences de la CAF dans les communes ou démarches à faire par téléphone ou internet).

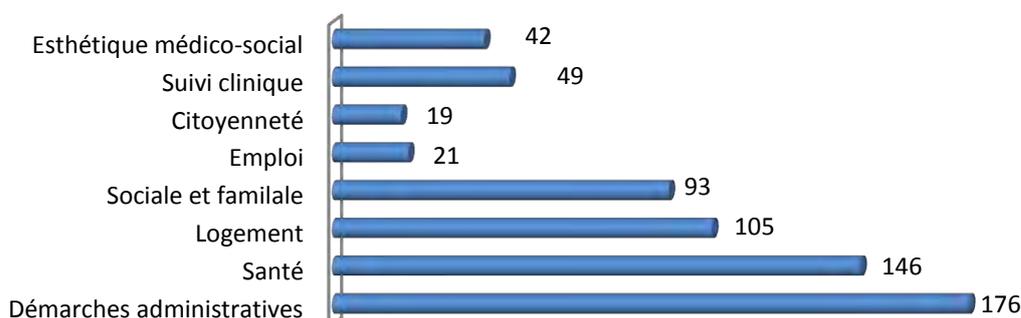
- **Les durées moyennes d'accompagnement** (voir aussi focus SISAA Douai) sont pour :

- **55%**, de moins de 6 mois,
- **17%**, de 6 à 12 mois,
- **26%**, de 13 à 24 mois,
- **2%**, de plus de 24 mois.

- **Les thématiques d'accompagnement proposées**

L'équipe du SISAA Sud du Département intervient dans l'aide aux démarches administratives, l'accompagnement santé, l'aide au logement, l'accompagnement social et/ou familial, l'emploi, le suivi clinique, l'accompagnement proposé par l'esthéticienne médico-sociale. Plusieurs thématiques peuvent concerner une même personne accompagnée. Les démarches administratives sont repérées comme une « porte d'entrée » pour l'accompagnement. Elles permettent la mise en relation, l'établissement du lien. Ce n'est que plus tard, lorsque la relation de confiance est posée, que d'autres thématiques plus « personnelles » sont abordées.

Thématiques d'accompagnement mises en oeuvre



- **Les principales difficultés rencontrées**

Concernant la personne :

- des moments de mal-être et des passages de démotivation de la personne,
- des problèmes de santé émergents,
- des conditions de vie difficiles, dont de mauvaises conditions de logement et la difficulté d'accès à un logement décent ou adapté,
- la gestion de l'attente ; certaines démarches prennent du temps (par exemple : un dossier AAH, une demande de logement...).

Concernant les partenariats :

- difficulté ou absence de solution de relais en fin d'accompagnement sur certains territoires isolés,
- multiplicité des intervenants au regard de l'étendue du territoire d'intervention et temps nécessaire à une connaissance fine de tous les partenaires potentiels,

- identification de partenariats spécifiques (complexité des démarches administratives et baisse du nombre d'interlocuteurs spécifiques dans certaines administrations).

Concernant les organisations du travail :

- importance du temps de déplacement dû à la multiplicité des lieux d'interventions et aux distances,
- certains accompagnements demanderaient un temps plus important de présence auprès des personnes,
- absence d'un local repéré pour le SISAA de Valenciennes.

Il est important de noter que le SISAA de Cambrai est abrité, depuis janvier 2012, dans un local d'ARPE, une association partenaire. Ce local est identifié par les partenaires et notamment par le Conseil Général. Ce local est un point central qui permet à l'équipe de se poser, d'être repérée géographiquement, d'être à proximité des administrations et autres services sans lesquels l'accompagnement ne pourrait se faire au sens du projet de service avancé.

Depuis décembre 2012, le SISAA de Valenciennes a élu domicile dans les locaux de DIVA à Marly, établissement de la Sauvegarde du Nord. Ce local est partagé avec des intervenants de l'AREAS (Gens du voyage). Les avantages de ce local et de son emplacement rejoignent ceux évoqués pour le SISAA de Cambrai.

Missions ANRU :

Les orientations des locataires se font par Partenord, dans le cadre d'une MSA (Mission Sociale d'Accompagnement). La MSA se compose de deux volets : un accompagnement social au relogement et/ou un accompagnement socioprofessionnel.

2 missions ANRU sont en « co-traitance » avec l'association ARPE, porteuse du projet :

- à Denain, sur le quartier du Faubourg Duchâteau, ARPE a en charge le volet social et La Sauvegarde du Nord le volet socioprofessionnel.

Cette mission concerne les locataires de 329 logements, quartier du faubourg Duchâteau à Denain. La mission, quoique ayant débuté en juillet 2011, a connu un démarrage difficile. Cette mission nouvelle a nécessité un temps de connaissance réciproque entre l'agence Partenord du site, les interlocuteurs spécifiques Partenord et nous-mêmes prestataires de service (ARPE et Sauvegarde du Nord). Les premiers accompagnements ont été effectifs en décembre 2011. En fin d'année 2012, nous avons pu élaborer ensemble un outil Excel de recueil de données répondant aux attentes du « financeur », de la MSA sociale ou socioprofessionnelle, aux exigences de l'évaluation de l'ANRU, de la MSA et au cahier des charges auquel nous avons répondu. L'accompagnement en fin d'année a concerné 64 personnes pour le volet socioprofessionnel.

- à Sin le Noble, sur les quartiers de la Salamandre.

Cette mission concerne les locataires de 226 logements. Elle a nécessité des rencontres de coordination entre ARPE/Sauvegarde du Nord et l'agence local de Partenord à Douai. Une rencontre a eu lieu en juin et une en juillet avec les intervenants de terrain et les responsables de projet, pour affiner un diagnostic établi par Partenord d'une part, et le Pact du Douaisis d'autre part (chargé d'une mission dans le cadre des relogements). D'autres échanges entre les interlocuteurs cités précédemment ont eu lieu pour préparer la communication d'informations afin de prévenir les locataires de la MSA. Ce diagnostic a été suivi d'un repérage des personnes susceptibles d'être

accompagnées dans le cadre de cette mission, tant sur le plan social que socioprofessionnel. Un local a été mis à disposition sur site à partir de mi-décembre. Les « bons de commande Partenord » devraient commencer dès janvier 2012. Se pose la question du volume d'accompagnement, sachant que les accompagnements sont financés à l'unité (famille).

- mission expérimentale post-ANRU, qui a démarré en juillet 2011 et « officiellement » en novembre 2011.

Elle concernait le quartier du faubourg de Cambrai à Valenciennes. Il s'agissait de faire un état de la situation après relogement et après MSA. Cette mission a concerné 82 familles. Un échange avec les partenaires du secteur (CCAS et UTPAS) a finalisé l'orientation de 64 familles vers notre service. Un bilan de fin d'action a été réalisé en mai. Cette évaluation a permis de mieux connaître notre partenaire-financeur et d'élaborer avec lui les premiers outils de recueil de données. Ce travail a eu un impact direct sur la MSA (Mission Social d'Accompagnement) de Denain. Les éléments recueillis doivent permettre à Partenord d'apporter les modifications aux appels d'offre qui concernent les MSA.

Référents RSA :

Le référent RSA procède à l'élaboration d'un diagnostic de la situation d'une personne dans sa globalité. Le public est orienté par le PLES. Après validation de ce diagnostic par le PLES, la personne est orientée vers un suivi social (référents RSA) ou professionnel (Pôle Emploi).

S'il s'agit d'une orientation sociale, le référent établit alors un Contrat d'Engagement Réciproque avec la personne allocataire. Il s'agit de définir un parcours d'insertion cohérent et d'orienter vers des partenaires d'insertion.

- Les personnes accueillies

Au cours de l'année 2012, 110 personnes ont été orientées par le PLES (Pôle Local d'Economie Solidaire) vers notre service, contre 58 en 2011. Cette augmentation significative des orientations s'explique en partie par une politique menée par le PLES d'aller à la rencontre des personnes allocataires du RSA n'ayant pas de CER ou même n'ayant pas un diagnostic, via les actions d'Intervention Sociale Globale, financées sur le territoire.

Au total, 179 personnes ont signé un CER (Contrat d'Engagement Réciproque) et sont en suivi social par notre service. Ce passage de 154 personnes ayant signé un CER en 2011 à 179 en 2012 s'explique en partie par le nombre plus important d'orientations et par la mise en place des équipes pluridisciplinaires rappelant plus fermement les droits et devoirs liés au RSA.

Les personnes sont rencontrées individuellement dans des locaux repérés (CCAS, Mairie, Maison des associations) au sein de leurs communes respectives. Ces communes correspondent à une sectorisation du territoire établie par le PLES de Douai. Le rythme des rencontres est variable en fonction du projet d'insertion. Les rendez-vous sont espacés de 15 jours à 3 mois maximum.

Des contacts réguliers sont pris afin de faire un point, tant avec les personnes qu'avec les partenaires (téléphoniques, courriers ou emails). Ils permettent des interactions et une meilleure prise en compte de leurs besoins.

Les référents participent aux différents comités de suivis et des bilans réguliers sont faits avec les animateurs insertion du PLES.

1.2. LE BUDGET

SISAA:

Le SISAA présente, en 2012, un budget de fonctionnement de 298 802€.

Référent RSA:

L'action référent RSA présente un budget de fonctionnement de 84 162€ pour l'année 2012.

Missions ANRU :

Les actions ANRU Denain et Sin le Noble présentent, en 2012, un budget de fonctionnement de 39 809 €.

1.3. LES RESSOURCES HUMAINES

Nombre de salariés	<u>SISAA Sud du département</u> : 8 salariés pour 6,05 ETP, <u>Missions ANRU</u> : 2 salariés pour 2 ETP, <u>Référents RSA</u> : 2 salariés pour 2 ETP. 1 chef de service, depuis octobre 2010, qui a également la responsabilité de la Pension de famille de Roost-Warendin.
Qualifications	Psychologue clinicienne, éducateurs spécialisés, assistante sociale, conseiller en économie sociale et familiale, esthéticienne médico-sociale, comportementaliste (diplôme universitaire Franco-québécois), chargée d'insertion professionnelle (maîtrise d'ingénierie pédagogique et de la formation), chef de service éducatif.
Accueil de stagiaires	Aucun stagiaire n'a été accueilli en 2012
Formations 2012	Participation aux rencontres et synergies de la FNARS. Formation SST. Diverses formations URIOPSS, ANPA.

1.4. LA DEMARCHE D'ÉVALUATION INTERNE

Il n'y a pas de démarche d'évaluation interne au SISAA, ni sur les autres actions (hors champ). Cependant, nous devons fournir des bilans annuels d'activité aux financeurs et effectuer, dans ce cadre, une évaluation annuelle de l'activité des salariés avec analyse des pratiques et mises en perspectives. Les comités de suivis et de pilotage tiennent lieu de temps d'évaluation des actions.

2. UN COMPARATIF AVEC LES REFERENCES INITIALES

SISAA :

Dans la cadre de l'accompagnement psycho-social, le projet fait état d'une prise en charge prévisionnelle pour les 3 Directions Territoriales (Douai, Cambrai et Valenciennes) de 210 allocataires, en file active. Le service a accompagné 348 personnes. 71 personnes ont été orientées par le PLES de Douai, principalement, et le PLES de Cambrai. Ces orientations concernent des accompagnements courts, ce qui ne permet pas de répondre aux exigences de la file active. Ce fait concerne surtout le territoire de Douai. Nous avons fait remarquer au PLES le manque d'orientations des référents RSA sur ce territoire lors du comité de pilotage en septembre. On pourrait penser que le besoin sur ce territoire a été surévalué au regard de la demande des référents RSA et du nombre d'allocataires.

Missions ANRU :

L'accompagnement se fait à la demande du bailleur. Il n'y a pas un nombre préétabli de locataires à accompagner. Les orientations sont délivrées sur « bons de commande » officialisant le début d'accompagnement et le financement de la mesure. La difficulté est de répondre au mieux à la demande, sachant que nous ne maîtrisons pas la fréquence des orientations.

Référents RSA :

L'action est en lien direct avec le Conseil Général, et plus précisément le PLES de Douai qui est à la fois le prescripteur et le financeur. 179 allocataires du RSA sont en CER et accompagnés par les référents RSA pour un nombre attendu de 240. Il faut ajouter à ce chiffre le nombre de personnes diagnostiquées en « insertion professionnelle » et orientées vers Pôle Emploi. Ces personnes ne sont pas comptabilisées dans nos effectifs et ont en général été vues 1 fois par le référent RSA dans le cadre du diagnostic.

3. UN COMPARATIF AVEC L'ANNEE PRECEDENTE

Le SISAA Sud du département :

Les SISAA de Cambrai et de Valenciennes disposent, depuis cette année, de locaux sur leurs territoires respectifs, dans les locaux de ARPE à Cambrai pour le SISAA de Cambrai et dans les locaux de Diva (Sauvegarde du Nord) à Marly pour le SISAA de Valenciennes.

Le SISAA de Cambrai évolue positivement en ce sens où l'effectif a augmenté en 2012 par rapport à 2011, de 39 à 53 accompagnements. Le financement avait également augmenté dans les mêmes proportions, entre 2010 et 2011. La demande d'intervention de la psychologue clinicienne est également plus importante (de 8, nous passons à 11 accompagnements).

Le SISAA de Valenciennes a fonctionné avec une mise en attente des prescriptions tout au long de l'année 2012. Ce fait avait déjà été repéré pour le deuxième semestre 2011 et avait fait l'objet d'une demande de subvention supplémentaire ou d'une réduction du secteur d'intervention lors de la demande de financement pour l'année 2012. Cette demande rejetée pour le financement 2012 a été réitérée pour 2013.

Le SISAA de Douai souffre d'un manque d'orientations pour réaliser les objectifs. Les chiffres de 2012 sont quasi-identiques à ceux de 2011 et font état d'une inadéquation entre la demande initiale du PLES pour l'intervention de 3 ETP, soit 105 accompagnements, et la réalité des besoins qui se quantifient depuis 2 ans autour de 70 accompagnements. Malgré nos efforts, les prescriptions ne progressent que très peu.

Référents RSA :

Le volume d'activité est en augmentation, plus en adéquation avec le financement (58 orientations du PLES en 2011 et 110 en 2012). Un volume de 179 CER auquel nous devons ajouter les diagnostics qui ont permis des orientations en PPAE.

Mission ANRU :

Démarrage d'une nouvelle mission sociale d'accompagnement en décembre 2012, à Sin le Noble, pour laquelle nous avons répondu avec ARPE à l'appel d'offre en 2011.

La mission Post ANRU de Valenciennes s'est terminée en mai 2012 et a fait l'objet d'une évaluation par le cabinet ASDHO. Cette évaluation concernait d'autres sites, sur le plan national, et était

commandée par l'Etat. Notre contribution a été remarquée sur certains aspects de l'accompagnement social que nous avons repérés pour les publics en difficulté. Cette expérimentation doit servir à construire les projets ANRU à venir.

Poursuite de la mission sociale d'accompagnement à Denain. Cette mission va donner lieu en 2013 à une intervention dans un colloque de Partenord concernant l'insertion socio-professionnelle. Nous interviendrons dans cette journée pour exprimer, auprès des responsables d'agence Partenord du département, notre expérience de terrain. Ce travail renforce les liens avec notre financeur et doit expliquer la plus-value d'une telle opération.

4. LES MESURES DE REEQUILIBRAGE A METTRE EN PLACE : « PERSPECTIVES 2013 »

Le SISAA Sud du département :

- un financement de 0,5 ETP complémentaire est demandé sur le territoire de Valenciennes, pour faire face au volume de prescriptions,
- la question des véhicules de service se pose au regard des dépenses engendrées par les frais de déplacements. Les véhicules de service sont d'autant plus importants dans ce type d'accompagnement (SISAA et aussi MSA) puisqu'il nécessite des déplacements au domicile des personnes accompagnées ou des accompagnements physiques dans certaines démarches (cf. projet SISAA).

Missions ANRU

Un travail auprès de Partenord (financeur) est à étudier pour mettre en adéquation la demande de Partenord, en moyen humain au démarrage d'une MSA, avec la réalité du travail fourni et celui qui est payé. C'est toute l'interrogation sur le travail préparatoire non rémunéré qui est à prendre en compte. Faut-il penser à l'intégrer dans nos réponses aux appels d'offre ?

Référents RSA

Il est indispensable de faire valoir le réajustement du montant de la subvention allouée. Aussi, l'affichage d'une partie fonctionnement dans la convention nous permettrait des recherches de financement autres.

5. ZOOMS

SISAA Sud : orientations PLES

Le PLES de Douai a de nouveau confié une mission spécifique au SISAA Sud du département. Cette mission a été intégrée dans le projet initial et a concerné 69 personnes. Il s'agissait d'entrer en contact avec les personnes allocataires du RSA, ne répondant pas ou plus au référent pour établir le diagnostic et/ou le Contrat d'Engagement Réciproque. La mission avait pour objectif d'informer sur les droits et devoirs, de recueillir les informations expliquant l'absence, de vérifier la situation administrative au regard du RSA et d'inciter la personne à reprendre contact avec son référent RSA, afin d'établir un diagnostic ou un renouvellement du CER.

La mise en œuvre spécifique de cette mission : il s'agissait plus de rencontres (1, 2 ou 3 si nécessaire) que d'accompagnements. La mission est courte dans le temps puisqu'elle excède rarement 2 mois. Dans certains cas cela s'est concrétisé par un accompagnement SISAA dans le cadre du CER.

De manière plus marginale, le PLES de Cambrai a fait la même demande. Elle n'a concerné que 3 orientations.

5.3. ZOOM SUR LES MSA

Le travail mis en œuvre dans le cadre des MSA, tant sur les modalités de partenariat que sur les modes d'accompagnement, les évaluations et la valorisation de l'accompagnement socio-professionnel ont amené à une participation à la journée de l'insertion socio professionnelle, mise en œuvre par PARTENORD, qui se déroulera le 12 mars 2013.

A.4. PENSION DE FAMILLE DE ROOST-WARENDIN (ANCIENNEMENT « MAISON RELAIS »)

FICHE DE PRESENTATION DE LA STRUCTURE	
Adresse : 78, impasse d'Alençon 59286 ROOST-WARENDIN	Directeur du Dispositif du Douaisis : Jean-Marc LEBRUN, Chef de Service Educatif : Albert GUILLUY.
Projet d'établissement	<p>La pension de famille est née de la volonté municipale de répondre à une des problématiques récurrentes d'une part de la population. Un nombre important de personnes de plus de 40 ans, isolées, vivent en cohabitation de façon précaire.</p> <p>La ville a alors sollicité La Sauvegarde du Nord, déjà implantée sur la commune, pour porter le projet en lien avec le bailleur social SIA.</p> <p>L'objectif est de répondre aux besoins des personnes qui, sans nécessiter un accompagnement social lourd, ne peuvent, du fait de leur isolement social et affectif, trouver à échéance prévisible, un équilibre de vie dans un logement individuel autonome.</p> <p>Une mixité des publics est nécessaire pour un équilibre de la structure au regard des difficultés sociales, psychologiques...</p> <p>La pension de famille est composée de 17 logements individuels : 15 studios et 2 types II, ainsi qu'un « ilot » central comprenant une salle de vie, une cuisine, un bureau, un local à vélos et deux celliers.</p>
Habilitations et publics	<p>Habilitation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - agrément « gestion locative », - convention APL logement-foyer, - agrément « pension de famille ». <p>Public :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 15 hommes et femmes, 2 couples, âgés de plus de 40 ans, isolés, vivant des minima sociaux (RSA-AAH-ASS...). Ils proviennent essentiellement de l'arrondissement du douaisis et ont connu la rue ou des passages en hébergement d'urgence ou en CHRS (en référence à la circulaire relative à la mise en œuvre du programme 2005 « maisons relais – pensions de familles, de l'action 2 du programme « Politiques en faveur de l'inclusion sociale »). <p>Les personnes doivent répondre aux critères d'éligibilité, définis par le PDALPD (Plan Départemental d'Accès au Logement des Publics Défavorisés).</p>
Obligations officielles	Ouverture 365 jours par an.

1. L'ACTIVITE REALISEE

1.1. LE « VOLUME D'ACTIVITE »

La pension de famille de Roost-Warendin a accueilli 19 locataires (4 femmes et 15 hommes) de plus de 40 ans. Les 15 studios sont occupés depuis l'ouverture de la pension de famille, à savoir le 1^{er} juillet 2010. Le premier logement « couple » a été attribué le 1^{er} janvier 2011. Le second a été attribué en octobre 2011. Cette date d'attribution tardive du second T2 est liée principalement au délai qui a permis la remise en état de celui-ci (logement ayant été incendié pendant les travaux).

En 2012, la proportion homme/femme est inchangée depuis l'ouverture, bien que 4 départs et 3 arrivées sont à prendre en compte pour l'année 2012 (une 4^{ème} personne entrera au 1^{er} mars 2013). Les décès de 2 résidents (2 hommes) ont marqué les esprits, tant ceux des personnes résidentes que ceux des hôtes. Chacun de ces logements est resté inoccupé pendant 2 mois. Ce délai doit prendre en compte le temps d'établir les formalités liées au décès (plus ou moins long selon la situation familiale), le déménagement des biens, le nettoyage du logement, les travaux si nécessaire, la commission d'attribution, l'attribution et le délai de réflexion du nouvel arrivant avant signature du contrat d'occupation. 2 autres locataires (1 homme et 1 femme) ont quitté la pension de famille en milieu d'année, au bénéfice d'un autre projet de vie (une dette de loyer est à déplorer pour chacune de ces 2 personnes). Les logements ont été réattribués sans délai, grâce à une liste d'attente gérée en bon partenariat entre le SIAOD, la pension de famille du Pact et La Sauvegarde du Nord.

- Les personnes accueillies :

7 personnes ont entre 40 et 49 ans, 12 entre 50 et 59 ans, 2 ont plus de 60 ans.

50% des résidents nécessitent un accompagnement médical (souffrance psychique, addiction, maladies chroniques...).

- Les ateliers collectifs :

- *atelier « cuisine »* : mis en place depuis 2011, une fois par mois, suivi d'un repas partagé. Il permet l'apprentissage de techniques simples et reproductibles. L'équilibre alimentaire tient une place importante : fruits et légumes de saison... Il permet à chacun de s'inscrire dans une tâche collective, de favoriser les échanges de savoirs. Les savoir-faire et les savoir-être sont valorisés. C'est aussi l'occasion d'aborder les règles d'hygiène. Il est l'occasion d'apprécier un moment convivial autour du repas pris à la suite de l'atelier.
- *atelier « potager »* : se déroule de mars à octobre. Soutenus par les encadrants techniques et les salariés en insertion de la Ferme des Vanneaux, les résidents ont pu créer un potager, au sein du jardin collectif de la pension de famille. Cet atelier a également été prétexte à de nombreux échanges avec la Ferme des Vanneaux (visite sur site, germination des graines en serre...). Les légumes récoltés ont été utilisés pour l'élaboration des repas collectifs. Un « mini marché » des produits de la Ferme des Vanneaux a été organisé régulièrement pour les résidents, au sein de la maison relais/pension de famille, pendant la période d'avril à septembre.
- *atelier « créatif »* : durant une ½ journée par semaine, de manière à permettre aux personnes d'investir leur logement et « l'îlot collectif », les résidents ont pu utiliser différentes techniques et divers supports pour créer des objets décoratifs (du dessin, de la peinture, de la photo, du collage pour réaliser des pèles-mêles, des tableaux, du scrapbooking...).

Depuis septembre, le prestataire ARCHI CARTON (société offrant à des personnes physiques une animation passant par la création d'objets ou de mobilier en carton de récupération), intervient dans les locaux tous les mardis et ce, jusque fin février 2013. Le but est que les résidents participant à l'atelier puissent réaliser des « meubles ou objets en carton » en fonction de leurs aspirations, avec l'aide de l'intervenante qui apporte matériel et technicité. Cette intervention fait l'objet d'une convention passée entre ARCHI CARTON, le « Syndicat intercommunal de la région d'Arleux » (SIRA) et la pension de famille de Roost-Warendin de la Sauvegarde du Nord.

- Sorties collectives : à la demande des résidents, ou suite à des propositions des hôtes de la pension de famille (cinéma – ballade – bowling – zoo – mer).
- Sorties culturelles : 2012 a été marquée par la création d'une commission « culture » au sein du pôle Inclusion sociale. Une salariée du dispositif du douaisis participe à cette commission et est force de proposition sur le territoire du douaisis. Son intervention, dans le cadre de l'atelier ARCHI CARTON, a permis un montage financier avec le SIRA afin de faire bénéficier la pension de famille d'une gratuité de la prestation. Plus largement, les résidents ont pu participer à plusieurs sorties culturelles (la mine de Lewarde, le musée de la Chartreuse à Douai...).
- Organisation de temps conviviaux : à l'occasion des temps forts de l'année (Noël, Pâques, Epiphanie, Chandeleur, anniversaires...). Ces moments donnent du sens au « vivre ensemble ». C'est en faisant vivre les traditions et les rituels de manière chaleureuse que certains retrouvent le goût du contact avec l'autre.
- Les hôtes de pension de famille : les deux hôtes accompagnent au quotidien les résidents. Au-delà de l'organisation des temps collectifs, ils ont un rôle central permettant aux résidents de s'approprier et d'entretenir leur logement. Ils accompagnent physiquement les personnes pour les soutenir dans leurs démarches de soins, administratives et d'organisation de la vie quotidienne... Ils ont aussi un rôle de coordination entre les différents intervenants, que ce soit le curateur, l'infirmière, le service d'aide à la vie sociale et/ou autonome, le médecin traitant, le CMP, la famille... Tous ces éléments concourent et contribuent à l'élaboration du projet individuel de la personne, dont l'hôte doit être un des garants.
- Les partenariats développés : les partenariats développés visent à apporter les réponses pertinentes aux besoins des personnes, dans le cadre de l'accompagnement individuel avec les référents sociaux (Conseil Général, PACT du Douaisis...), les référents RSA, le CMP de Roost-Warendin, les services tutélaires, le SAVS, les professionnels de santé, la CAF de Douai, les services de la Mairie de Roost-Warendin... Dans le cadre des actions collectives, le partenariat s'est développé avec la personne ressource du dispositif du douaisis « culture », le SIRA (syndicat intercommunal de la région d'Arleux), pour développer l'accès à la culture, le Forum de l'insertion (groupe d'expression et de participation des personnes bénéficiaires du RSA).

1.2. LE BUDGET

La Maison Relais présente, en 2012, un budget de fonctionnement de 214 035 €.

1.3. LES RESSOURCES HUMAINES

Nombre de salariés	1,40 ETP hôtes. Depuis octobre 2010, un temps de chef de service (le chef de service « accompagnement social » du Dispositif du Douaisis).
---------------------------	---

Qualifications	Educateur spécialisé et conseillère en économie sociale et familiale.
Accueil de stagiaires	Nous attendons des candidatures pour l'année 2013.
Formations 2012	UNAFO pour 1 hôte.

1.4. LA DEMARCHE D'ÉVALUATION INTERNE

La démarche d'évaluation se décline de différentes façons.

Le recueil de données : le cabinet « Ville et Habitat » est chargé, depuis septembre 2012, par les services de l'Etat, de mener une évaluation régionale. Suite à cette décision de l'Etat, le groupe de travail « hôtes de pension de famille » de la FNARS a travaillé un outil pour recueillir des données qui pourront alimenter les bilans annuels. Il sera mis en place pendant le 1^{er} trimestre 2013.

Le comité de suivi, chargé de l'attribution et du bon déroulement des actions d'accompagnement, s'apparente, depuis cette année, à une « commission d'orientation » regroupant le SIAOD, le responsable de la pension de famille du PACT à Douai, le responsable de la pension de famille de la Sauvegarde Du Nord, la responsable du CCAS de Douai, un représentant du CMP de Douai et des partenaires du territoire souhaitant évoquer des candidatures potentielles à l'attribution d'un logement en pension de famille. L'adjointe au logement de la mairie de Roost-Warendin serait susceptible de rejoindre cette instance. La participation à cette commission a été proposée à la DDCS.

Ces rencontres mensuelles permettent de faire un état des lieux des candidatures, d'établir une liste d'attente commune pour les pensions de familles, de préparer l'admission ou, le cas échéant, de réfléchir à une réorientation vers d'autres structures. Ce travail de collaboration a permis, au-delà d'une connaissance mutuelle des structures et de leur fonctionnement, de finaliser un « document unique de candidature ».

Le comité de pilotage est chargé du bilan des attributions et est garant du projet (la vie sociale des résidents et leur participation aux activités collectives, l'intégration des résidents dans leur quartier à travers la perception de la résidence par son environnement, la prise en charge par les résidents de leur projet d'habiter en terme d'autonomie, l'adéquation entre le fonctionnement et les services offerts par la résidence aux besoins des personnes accueillies).

Les hôtes de la pension de famille participent à un groupe de réflexion commun aux maisons relais du pôle Inclusion sociale et au groupe « Hôtes » animé par la FNARS. Ces 2 instances permettent des échanges et des questionnements sur les pratiques professionnelles.

2. UN COMPARATIF AVEC LES REFERENCES INITIALES

Les départs n'ont pas modifié l'équilibre homme/ femme, par contre, une attention particulière a été portée aux situations sociales et psychiques des personnes. Un nécessaire équilibrage était à observer.

A noter également un développement dans la mise en œuvre et la participation des résidents dans les actions culturelles et collectives.

3. UN COMPARATIF AVEC L'ANNEE PRECEDENTE

En 2011, nous signalions que l'année était riche en échanges, ce qui avait permis une évolution des relations, tant entre les locataires qu'avec l'équipe d'hôtes. De doléances, nous sommes passés à l'expression de souhaits, de désirs. D'individualisme, nous sommes passés à des choix communs, une entraide, une bienveillance de l'un par rapport à l'autre.

2012 a permis un renforcement et une qualité de relation entre les résidents eux-mêmes et entre les résidents et les hôtes de pension de famille. 2012 a été aussi le théâtre de plusieurs interpellations de la CAF. Le calcul de l'APL a été revu à plusieurs reprises et il a fallu une intervention du directeur du dispositif du douaisis pour rappeler le mode de calcul et le type d'APL accordé dans ce type de dispositif. Tous ces aléas ont largement perturbé le fonctionnement.

Les ateliers « cuisine », « créatif », « sorties » et « potager » ont vu le jour en 2011 et ont aussi largement contribué à une évolution positive des relations interpersonnelles. L'arrivée des deux couples, profil souhaitable préalablement réfléchi et établi par l'équipe au regard des problématiques rencontrées, a permis un rééquilibrage et une dynamisation du groupe. Un « noyau dur » de résidents sur lequel l'équipe peut s'appuyer existe aujourd'hui et contribue à pérenniser un fonctionnement que les plus anciens expliquent aux nouveaux venus. Une connaissance mutuelle entre résidents et l'équipe d'hôtes a permis d'affirmer les contours du travail et les limites de chacun.

Le partenariat convenu en 2010 a donné place à un réel travail partenarial en 2011 autour des situations individuelles. En 2012, ce travail se poursuit. Au-delà de la prescription, les échanges avec les référents sociaux des personnes, les acteurs impliqués dans leur accompagnement et les personnes elles-mêmes permettent aujourd'hui d'envisager réellement des projets de vie.

Une « commission d'orientation » a vu le jour en cours d'année. Elle permet de gérer, en lien avec le SIAOD, une liste d'attente commune pour les 2 pensions de familles du territoire du douaisis.

4. LES MESURES DE REEQUILIBRAGE A METTRE EN PLACE : « PERSPECTIVES 2013 »

La pension de famille comptabilise sa 2^{ème} année pleine de fonctionnement et le travail mis en place par l'équipe d'hôtes doit se poursuivre et être conforté. Un travail de recueil de données, avec l'aide de la FNARS pour l'évaluation/bilan, doit se mettre en place dans le premier trimestre 2013.

La participation aux ateliers est plus importante aujourd'hui. L'accompagnement en pension de famille nécessite de prendre en compte deux dimensions : celle du groupe et celle de l'individu. Nous poursuivons sans cesse un travail d'équipe, de réflexion qui nous permet de prendre en compte ces 2 dimensions et de les mettre au service des résidents. D'autres perspectives :

- les missions de l'hôte, nouveau métier, sont encore à affiner,
- développer de nouveaux partenariats pour répondre davantage aux besoins des personnes, dans l'accompagnement individuel (santé, autonomie...) et dans les temps collectifs,
- mettre en place un Conseil de concertation au sens du décret n° 2007-1660 du 23 novembre 2007,
- poursuivre l'inscription des résidents dans la vie de la « Cité » : activités extérieures organisées par les associations locales, les centres sociaux... La personne ressource « Culture » sera davantage sollicitée, dans ce sens,
- poursuivre les démarches éco-citoyennes (mise en place de composteurs, promotion du vélo, promotion du tri sélectif...).

B. DISPOSITIF HEBERGEMENT

Directeur du Dispositif : Alain MOREL

B.1. CHRS « RESIDENCE SARA » A LILLE

FICHE DE PRESENTATION DE LA STRUCTURE	
Adresse : 80, rue de Condé 59000 LILLE	Directeur de l'établissement : Alain MOREL, Chef de service : Sébastien BOSSARD.
Projet d'établissement	Service d'accueil, d'hébergement, d'accompagnement de familles en difficulté. Il s'agit de faire accéder et/ou d'aider les personnes à recouvrer une autonomie personnelle et sociale via, prioritairement, leur relogement pérenne.
Habilitations et publics	Direction Départementale de la Cohésion Sociale-DDCS. Mise à disposition de 34 appartements meublés, du studio au type V, répartis en deux catégories : <ul style="list-style-type: none">- Regroupé, 18 appartements sur la résidence SARA,- Diffus, 16 appartements sur la Communauté Urbaine de Lille. 22 locations avec des bailleurs publics, 9 locations avec des bailleurs privés et 3 logements en convention de mise à disposition avec une municipalité.
Obligations officielles	Il faut au minimum un taux d'occupation, sur l'année, de 98%. Les orientations pour l'accueil du public au sein du CHRS passent exclusivement par le Service Intégré de l'Accueil et l'Orientation – SIAO.

1. L'ACTIVITE REALISEE

1.1. LE « VOLUME D'ACTIVITE »

41 764 journées ont été effectuées, soit un taux d'occupation de 97,49 %.

149 personnes ont été hébergées en 2012, pour 40 familles : 28 hommes, 36 femmes, 85 enfants (dont 73 enfants mineurs, 9 jeunes majeurs âgés de 18 à 25 ans et 3 jeunes entre 26 et 29 ans accompagnant les parents).

4 naissances ont été déclarées dans l'année 2012.

Typologie familiale :

- 50% de la population accueillie est composée de couples, dont 25% avec + de 3 enfants,
- 35% de la population accueillie sont des femmes seules, dont 12.5% seules avec 1 enfant de plus de 3 ans,

- 10% sont des hommes seuls avec enfants (maximum 2 enfants) et 5% des couples sans enfants.

48,97% de la population accueillie sont mineurs. Plus de 34% de cette population a moins de 10 ans. Pour la tranche d'âge 18-25 ans, 60% de la population accueillie a moins de 25 ans.

Les 26-35 ans sont les plus représentés (+16%). Les plus de 60 ans ne sont pas représentés.

18 nationalités sont représentées au sein du CHRS : plus de 53% de la population est européenne, plus de 32% est originaire du continent africain et plus de 10% est originaire de Russie et de ses pays limitrophes.

Les Français sont majoritairement représentés (22% de la population, à égalité avec les Algériens). Les Géorgiens représentent +11% de la population. Le Kosovo est représenté à plus de 8% et la Roumanie à plus de 7%, à égalité avec l'Arménie (en nombre de couples mais pas d'enfants).

Nous avons accompagné au relogement 22,5% des familles accueillies, ce qui correspond à 35 personnes, soit 9 familles (17 adultes et 18 enfants).

1.2. LE BUDGET

Le budget de fonctionnement est de 1 600 000 €.

1.3. LES RESSOURCES HUMAINES

Nombre de salariés	L'équipe opérationnelle est composée de 12 salariés (11,5 ETP).
Qualifications	1 chef de service (CAFERUIS) - 1ETP, 8 éducateurs spécialisés (DEES), 7 ETP et 0.5 ETP en externat, 1 conseiller en insertion professionnelle, 1 ETP en externat, 1 conseiller en économie sociale et familiale (DE), 1 ETP en internat, 1 agent d'entretien bâtiment (ouvrier qualifié - électricien), 1 ETP en externat.
Accueil de stagiaires	4 stagiaires en formation d'éducateurs spécialisés (1 de l'IRTS et 3 de l'EESTS).
Formations 2012	1 salarié, endettement et surendettement (PI formation volet pôle), 1 salarié en master 1, sciences de l'éducation spécialisée TES & éco ou DFF (PI formation volet pôle), 1 salarié en licence professionnelle des métiers de la cohésion sociale (multi-financements), 1 salarié, CAFERUIS (plan de formation : volet associatif qualification de l'encadrement intermédiaire), 2 salariés, recyclage SST – Sauveteur Secouriste du Travail (PI de formation volet pôle), 2 salariés, recyclage SSI – Sécurité Incendie (budget ets).

1.4. LA DEMARCHE D'ÉVALUATION INTERNE

Une première démarche d'évaluation interne a été menée durant les années 2008/2009 et a été finalisée en octobre 2009.

La conception de ce document s'est appuyée sur une démarche participative qui a mobilisé toutes les personnes salariées ainsi que les stagiaires de la résidence SARA. Nous nous sommes appuyés sur « CHRS+ » qui est un référentiel d'évaluation interne des centres d'hébergement et de réinsertion sociale élaboré par plusieurs associations de la région Aquitaine. Ce référentiel se compose de 11 références thématiques comme l'hébergement et les conditions de séjour, l'insertion professionnelle ou le projet d'établissement.

Ce référentiel a été retravaillé en 2011 dans les mêmes conditions de participation et a permis de réévaluer et d'affiner la mise en œuvre de notre pratique et de son organisation. Les deux évaluations internes ont été regroupées pour ne plus faire qu'un document qui met bien en évidence l'évolution des pratiques au sein de la résidence SARA.

Nous sommes en attente de la mise en œuvre de l'évaluation externe qui devra être effectuée, au plus tard en 2015.

2. UN COMPARATIF AVEC LES REFERENCES INITIALES

Cette année, notre taux d'occupation a été de 97,49%. Ce taux, légèrement inférieur au taux préconisé (98 %), s'explique par la conjonction de plusieurs éléments :

- notre taux d'occupation s'explique par le turn-over important des familles au sein de notre CHRS. En effet, ¼ des familles du CHRS ont été relogées en 2012. Nous profitons en général des relogements des familles pour faire des travaux, repeindre et nettoyer les appartements qui seront de nouveau mis à disposition. Les délais de réhabilitation des appartements sont courts, mais mis bout à bout, c'est plusieurs semaines qui sont perdues par an.
- En 2012, nous avons subi plusieurs sinistres et notamment beaucoup de dégâts des eaux. Pendant les travaux, nous avons, à plusieurs reprises, relogé les familles dans des appartements qui étaient en attente d'être attribués à des familles orientées par le SIAO.
- Notre offre de logements à proposer au SIAO comprend encore trop de petits appartements alors que la tendance des orientations s'oriente vers de plus grandes compositions familiales.
- Le SIAO a dû gérer le renouvellement de son personnel et pendant quelque temps, avec difficultés, les diagnostics et orientations du public. cela a généré une moindre fluidité des orientations.

3. COMPARATIF AVEC L'ANNEE PRECEDENTE

En comparaison avec l'an dernier, notre taux d'occupation augmente de 1%, ce qui s'explique par l'immobilisation, l'an dernier pendant plusieurs mois, de deux appartements en travaux pour mise aux normes PMR (Personnes à Mobilité Réduite). La durée moyenne de l'accueil est de 28,83 mois. Elle est en baisse constante depuis 3 ans. Ce qui confirme un turn-over des familles plus rapide. Ce chiffre, qui reste cependant élevé, s'explique par la présence au sein du CHRS :

- de familles qui ont été en attente de régularisation pendant très longtemps (7/8 ans pour certaines) et qui sont maintenant dans une démarche active d'insertion,
- de quelques familles en situation de grande précarité (cumul de plusieurs difficultés importantes : difficultés psychologiques, maladies, handicap, etc.) qui rend problématique leur insertion.

Le turn-over se fait essentiellement sur les familles les plus récentes au sein du CHRS.

4. LES MESURES DE REEQUILIBRAGE A METTRE EN PLACE : « PERSPECTIVES 2013 »

Pour l'année à venir, nous nous devons de mobiliser nos offres et capacités d'hébergements pour des produits de type IV et V. En effet, les familles de plus de 5 membres sont majoritairement représentées sur les listes d'attente du SIAO. Au regard du turn-over important, il est indispensable d'adapter, d'organiser, de formaliser notre gestion des sorties des lieux d'hébergements afin de pouvoir proposer, le plus vite possible, un nouvel accueil.

5. ZOOMS

5.1. ZOOM SUR LA CAMPAGNE HIVERNALE

Il a été décidé en 2012 de répondre à l'appel d'offre de la DDCS qui a sollicité, courant septembre, les associations afin de mettre en place des dispositifs de prise en charge des personnes pendant la période hivernale. Nous avons déposé un projet d'accueil de familles qui n'a pas été retenu par la DDCS qui avait suffisamment de propositions d'accueil de ce type. La DDCS nous a alors demandé d'accueillir des couples puisqu'aucune association ne proposait ce type d'accueil. C'est ainsi que nous accueillons depuis la mi-décembre 5 couples en appartement à Roubaix (accueil 24h/24) et 7 couples à Lambersart en accueil de nuit, accueil de 17h à 9h, sauf les week-ends et les périodes de grand froid, où l'accueil est continu.

B.2. CHU « SAINT-ANTOINE » A LILLE ET CHU DE MONS EN BAROEUL

FICHE DE PRESENTATION DE LA STRUCTURE	
<p>Adresse CHU St Antoine: 329, boulevard Victor Hugo 59000 LILLE</p> <p>Adresse CHU de Mons-en-Barœul: 23, avenue de la Sablière 59370 MONS EN BAROEUL</p>	<p>Directeur du dispositif hébergement : Alain MOREL, Chef de service éducatif : Ludovic DUBUS.</p>
Projet d'établissement	<p>Accueil de familles sans domicile fixe orientées par le SIAO (Service Intégré d'Accueil et d'Orientation).</p> <p>Public accueilli en continu, jour et nuit, sans limitation dans la durée du séjour.</p> <p>Le CHU Saint-Antoine L'accueil d'urgence de Saint-Antoine a ouvert ses portes en 2003, dans les locaux d'un ancien hôpital mis à disposition, pour 6 mois, par l'association Féron-Vrau. Cette mise à disposition s'est renouvelée jusqu'en avril 2012. Un projet de délocalisation est à l'étude sur la métropole Lilloise. Il devrait aboutir en mars 2015.</p> <p>Le CHU a pour vocation d'accueillir, de manière immédiate et inconditionnelle, toute personne faisant appel au 115. Il a pour mission la mise à l'abri des familles, le diagnostic et l'orientation vers d'autres structures plus adaptées.</p> <p>Le CHU de Mons en Baroeul Créé en 2009, le site de la Sablière a également un statut d'hébergement d'urgence.</p> <p>Les personnes hébergées ont, pour la plupart, un titre de séjour. Elles ont un contrat de travail ou sont proches de l'emploi.</p> <p>L'accompagnement se fait à la fois sur le quotidien et l'administratif, même si les familles sont relativement autonomes. L'accent est mis sur l'insertion par l'emploi et le logement. Les personnes sont accompagnées par une conseillère en insertion socio-professionnelle (salariée de la Sauvegarde du Nord) et les institutions comme Pôle Emploi.</p> <p>La santé et la scolarité ainsi que l'intégration dans le quartier, sont aussi des axes de travail prioritaires.</p>
Habilitations et publics	<p>DDCS : Direction Départementale de la Cohésion Sociale.</p> <p>Hébergement d'urgence de familles, 90 personnes (CHU St Antoine)</p>

	30 personnes (Mons-en-Barœul), soit 120 personnes accueillies au total.
Obligations officielles	Les orientations pour l'accueil du public au sein du CHU passent exclusivement par le Service Intégré de l'Accueil et l'Orientation – SIAO.

1. L'ACTIVITE REALISEE

1.1. LE « VOLUME D'ACTIVITE »

STATUT, ORIGINE GEOGRAPHIQUE ET NATIONALITE DES PERSONNES ACCUEILLIES

En 2012, nous avons accueilli 27 familles sur les 2 sites, soit plus de 131 personnes dont 81 enfants (60% des effectifs). Le taux d'occupation global était de 101 %.

Le Centre d'Hébergement d'Urgence St Antoine

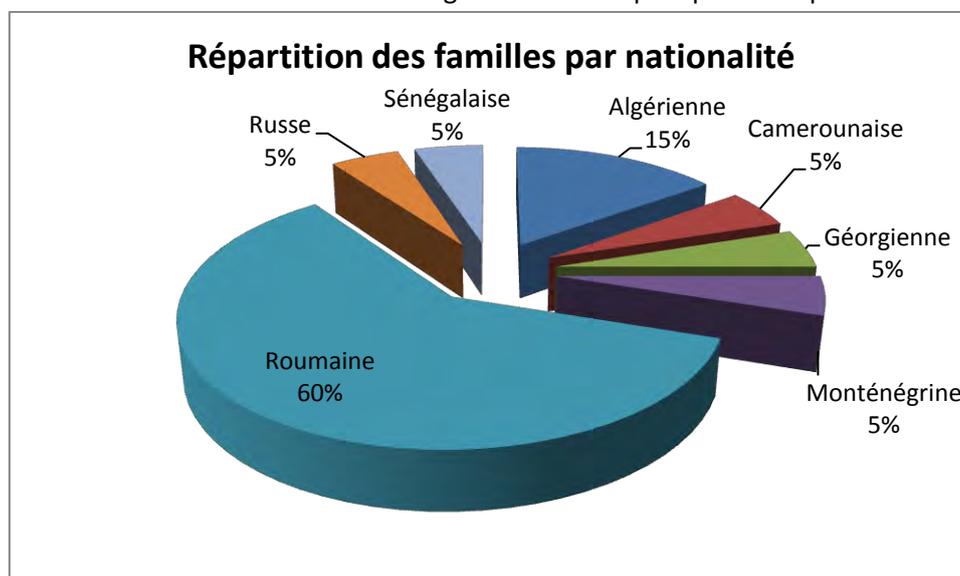
En 2012, le CHU a accueilli 96 personnes, dont 36 adultes et 60 enfants ; cela représente 20 familles. C'est un peu moins qu'en 2010 (104 personnes accueillies).

Sur ces 20 familles, 12 sont de nationalité roumaine, les autres proviennent d'Afrique du nord ou centrale et d'Europe de l'Est .

Cette proportion s'explique par le fait que la majorité des familles qui sollicitent le SIAO pour un hébergement sont de nationalité roumaine, soit plus de 2500 personnes sur la métropole lilloise. Ces citoyens européens font l'objet, jusqu'en décembre 2013, de mesures transitoires : ils ne peuvent accéder ni à l'emploi, ni à la formation, sauf s'ils remplissent certaines conditions. Privés de ressources, ils ne peuvent donc intégrer un centre d'hébergement et de réinsertion sociale ou un logement. Ils occupent de fait des places dans les structures d'urgence depuis plusieurs années.

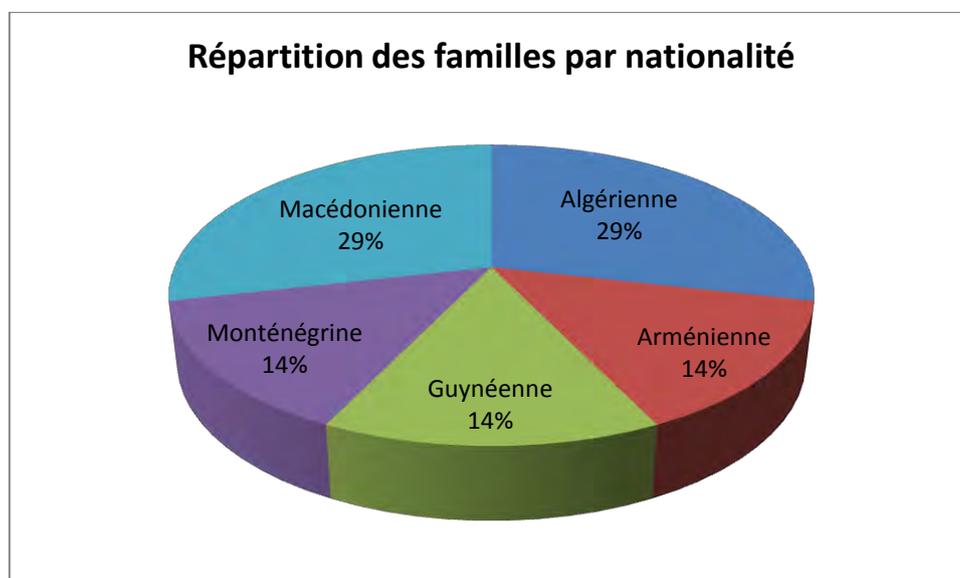
Les autres nationalités représentées à Saint-Antoine sont des familles qui sont en attente de régularisation.

En 2012, comme en 2011, nous n'avons pas accueilli de familles françaises. Celles-ci sont généralement orientées vers un CHRS ou un logement dans le parc public ou privé.



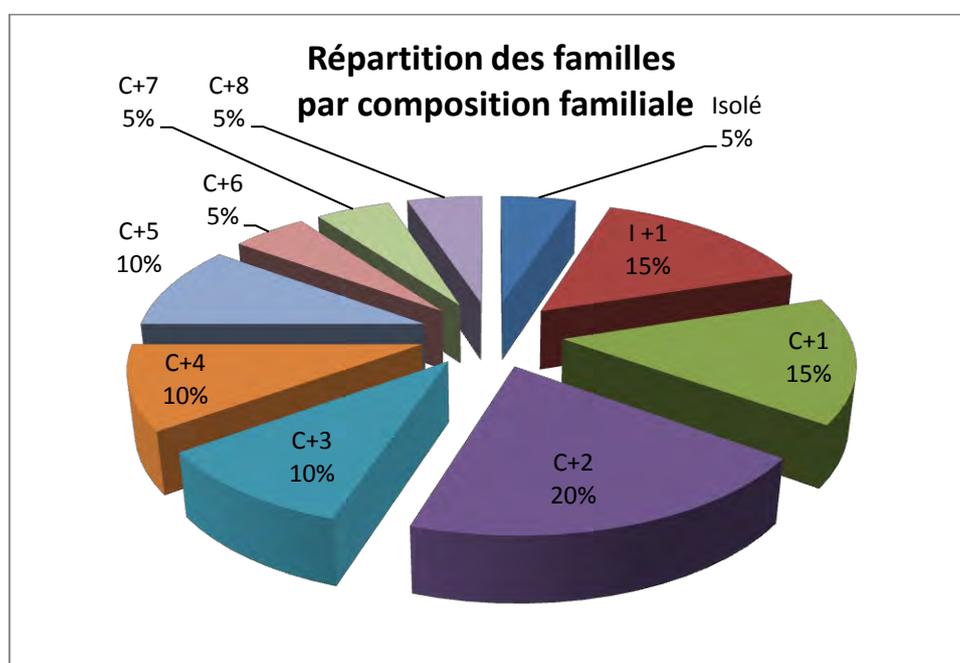
Le Centre d'Hébergement d'Urgence de Mons-en-Baroeul

En 2012, nous avons accueilli sur le site de la Sablière 35 personnes, dont 21 enfants. Ces 7 familles proviennent d'Afrique du nord ou centrale et d'Europe de l'Est. Ces familles bénéficient, pour la plupart, d'un statut leur permettant d'accéder à un travail ou des prestations sociales



LES DIFFERENTES COMPOSITIONS FAMILIALES ACCUEILLIES

Au Centre d'Hébergement d'Urgence St Antoine



C+1 : couple avec un enfant ; C+2 : couple avec 2 enfants,...

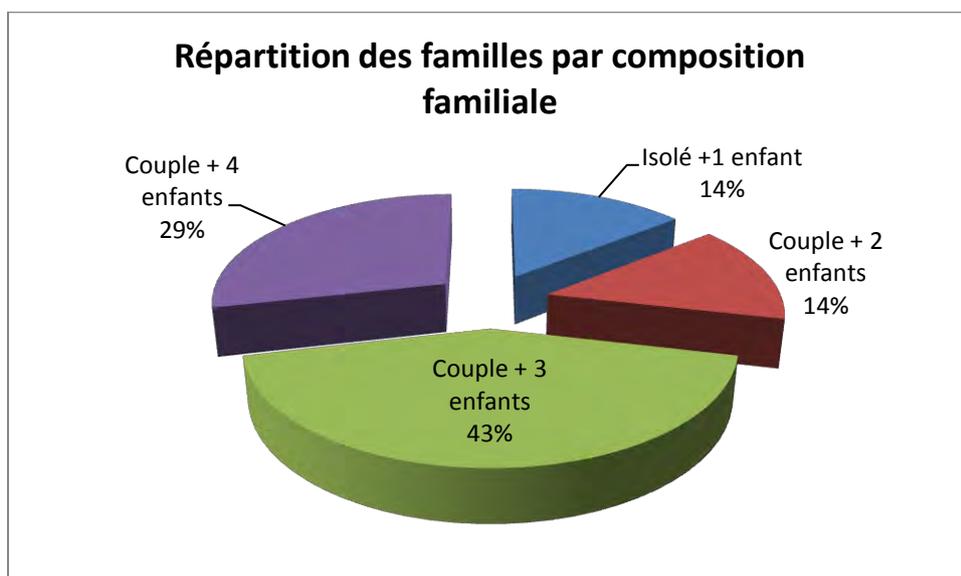
15% des familles sont monoparentales. Plus de 45 % des familles sont constituées d'au moins un couple et 3 enfants.

Durant l'année 2012, nous avons eu à recenser 2 naissances. Nous faisons le constat que les familles s'agrandissent, les enfants deviennent des adolescents. Certains parents ont une seule chambre qu'ils partagent avec leur fils adolescent. D'autres ne disposent que de 4 à 5 mètres carrés par personne. Toutes les familles ont, de fait, des demandes de confort.

Cela nous a obligé à être attentifs quant à la répartition des pièces, au confort des familles et aux travaux à effectuer, à faire en sorte qu'adultes, enfants et adolescent(e)s puissent vivre le plus décemment possible en disposant d'une « relative » intimité.

Malgré ces conditions de vie insatisfaisantes, les familles continuent à cohabiter dans le respect du « bien-vivre ensemble ».

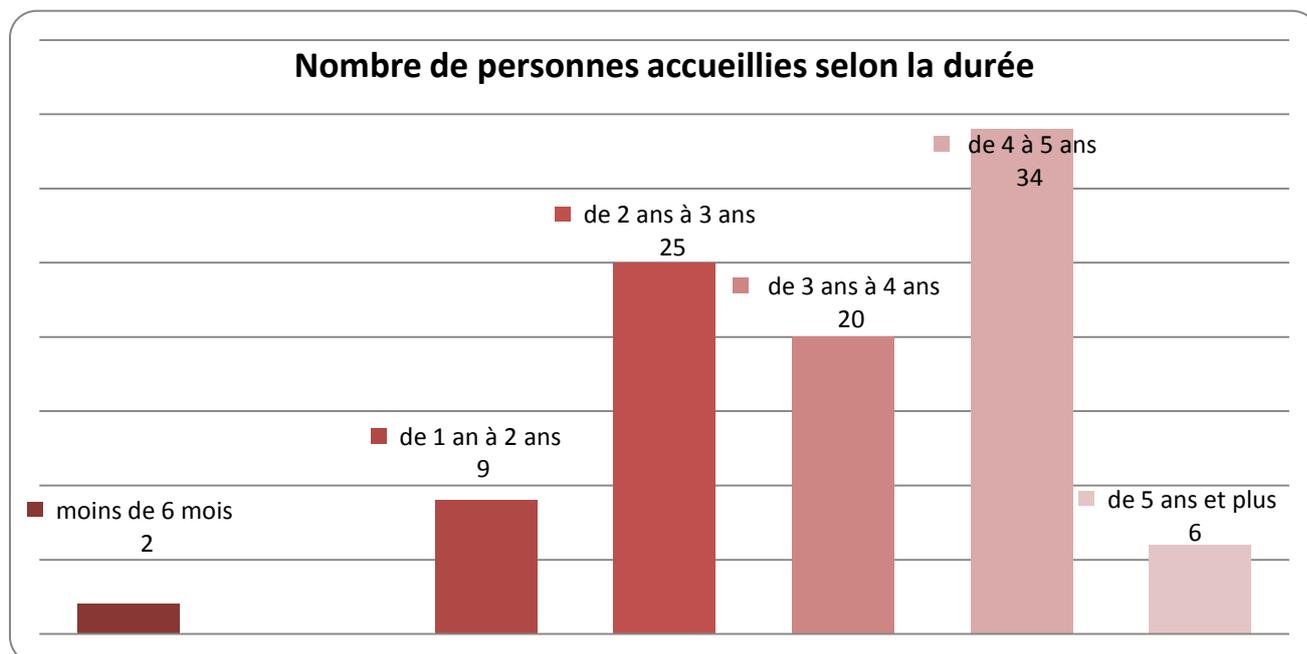
Au Centre d'Hébergement d'Urgence de Mons-en-Baroeul



Plus de 70 % des familles ont plus de 3 enfants. Elles ne disposent que de 2 voire 3 pièces maximum. A Mons aussi les familles s'agrandissent (une naissance en 2012). Il nous faut être vigilants quant à l'attribution des chambres et sanitaires. L'équipe travaille au quotidien avec les familles sur les notions de respect du voisinage et du rythme de vie de chacun.

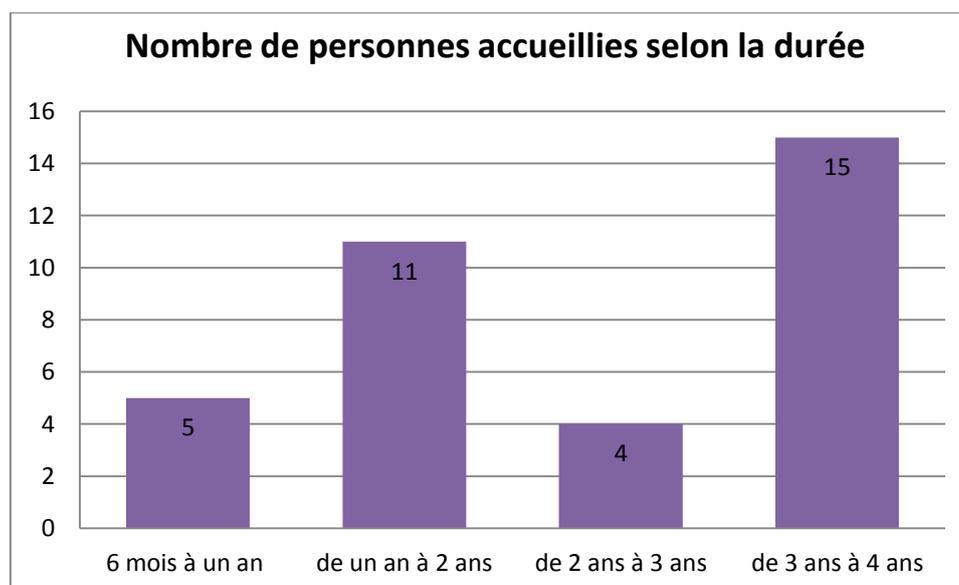
LA DUREE DE SEJOUR DES FAMILLES ACCUEILLIES

Au Centre d'Hébergement d'Urgence St Antoine



Plus de 85 personnes sont hébergées depuis plus de 2 ans. La durée des séjours tend à s'allonger du fait d'une forte proportion de familles non régularisées ou relevant des mesures transitoires. Elles ne peuvent accéder au travail, encore moins à un logement ou à un dispositif de réinsertion sociale. En 2012, aucune famille n'a quitté Saint-Antoine. Suite au départ de trois adultes, une nouvelle famille (mono-parentale) a été accueillie.

Au Centre d'Hébergement d'Urgence de Mons-en-Baroeul



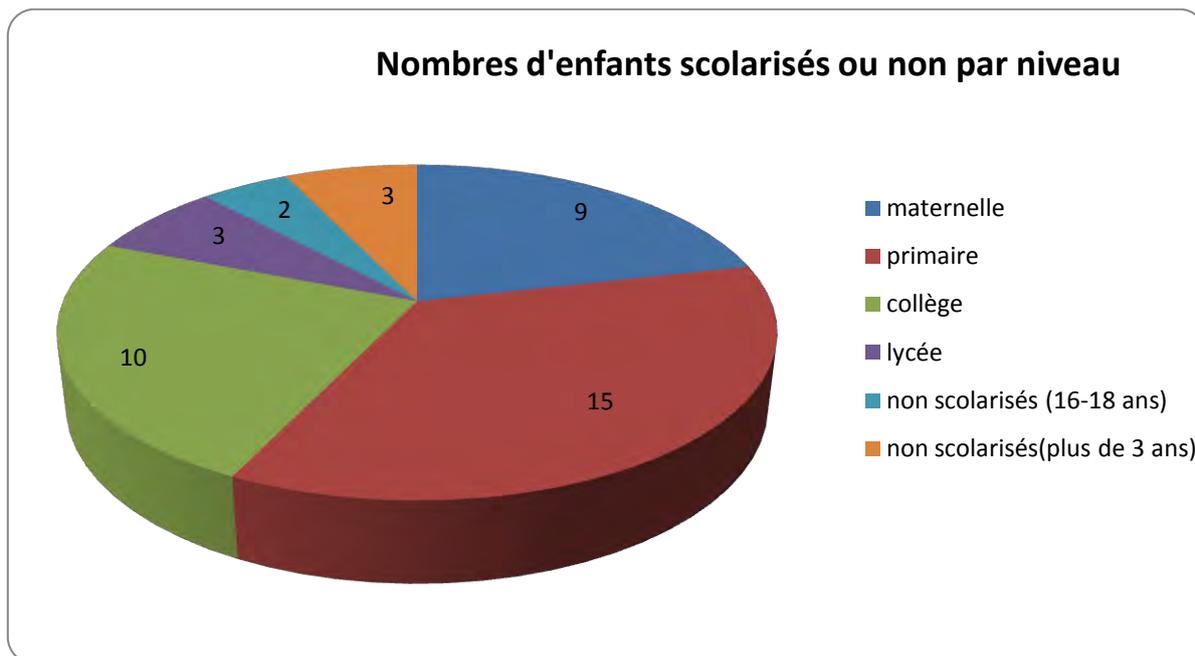
Sur Mons, 19 personnes ont été accueillies depuis plus de 2 ans. On constate, comme à Saint-Antoine, une durée de séjour de plus en plus longue. Cela s'explique par différents points : les

difficultés rencontrées par les familles (santé, ressources insuffisantes), la situation du marché de l'emploi et le peu de propositions en matière de relogement .

En 2012, une seule famille s'est vue relogée à Lille en habitat social. Une autre a refusé une proposition de logement social, l'appartement étant inadapté. Parmi les adultes, 2 personnes ont un CDI ; deux autres effectuent des missions intérimaires ; une famille est bénéficiaire du RSA.

LA SCOLARITE DES ENFANTS ACCUEILLIS

Au Centre d'Hébergement d'Urgence St Antoine



En 2012, sur 50 enfants âgés de 0 à 18 ans, 8 avaient moins de 3 ans. Pour les 42 autres enfants, 88 % étaient scolarisés.

Le travail autour de l'école est complexe : les enfants, quels que soient leurs niveaux scolaires, sont victimes de discrimination au sein du système scolaire où ils côtoient d'autres communautés. Leurs parents n'ont pas tous suivi une scolarité régulière en France ou en Roumanie. Ils sont eux-mêmes en difficulté dans leurs interactions avec l'école.

Pour certains de ces enfants, leur manque d'assiduité les freine dans leur progression et leurs apprentissages. Ils sont en retard sur le plan de la lecture, de l'écriture, ce qui peut les amener vers une certaine forme d'exclusion.

Le constat est qu'ils sont, le plus souvent, orientés vers des classes spécialisées (type CLIS, CLIN, SEGPA...). D'autres enfants sont pris en charge dans le cadre de la MDPH. Ce statut peut être difficile à accepter et à assumer tant pour les enfants que pour les parents.

D'autres enfants vivent des expériences positives et font l'objet d'encouragements. Nous observons, depuis la rentrée scolaire, une amélioration quant à l'assiduité des enfants, notamment au niveau du primaire.

Plusieurs jeunes parents manifestent une certaine « résistance » à scolariser leurs enfants dès l'âge de 3 ans. Cela s'explique par une volonté de les garder au sein du cercle familial, de les protéger du groupe...

L'équipe éducative a, tout au long de l'année, multiplié les contacts avec chaque école primaire, tout en associant les parents. Un référent par école a été nommé au sein de l'équipe éducative et sera amené à participer aux rencontres organisées dans le cadre du Dispositif de Réussite Educative.

L'équipe a maintenu des rendez-vous chaque trimestre, rassemblant parents et enfants : la semaine de la scolarité. L'objectif est d'impliquer davantage les parents, de mettre en lumière les capacités, les connaissances des enfants, de recueillir les avis des enfants, de mieux saisir les difficultés d'intégration scolaire auxquelles ils font face, de tisser des liens avec les enseignants, les parents et de restaurer un dialogue.

D'autres soutiens sont apportés aux enfants, avec l'aide d'associations et de bénévoles, comme l'aide aux devoirs, Lis avec Moi, la Boîte à mots.

Pour les jeunes de plus de 16 ans, nous constatons un début de décrochage scolaire. Ils se retrouvent dans des classes ne correspondant pas à leur âge, ce qui les renvoie à leurs propres difficultés. Ils sont sujets à moqueries, brimades et se retrouvent isolés. Là aussi, nous accompagnons la famille lors des rencontres avec les différents intervenants du collège.

Nous accueillons, depuis septembre 2011, une anthropologue et une équipe d'étudiants qui s'intéressent à la scolarité des enfants migrants, aux relations entre l'école, les parents et les travailleurs sociaux. Cette étude sur 2 ans a pour but de comprendre ce que signifie aller à l'école, être en classe, apprendre, côtoyer d'autres enfants et une autre culture.

Au Centre d'Hébergement d'Urgence de Mons-en-Baroeul

Les familles étant relativement autonomes, l'équipe est peu sollicitée par l'école ou la famille. On constate moins d'absentéisme scolaire. 5 enfants sont scolarisés en maternelle, 4 en primaire, 2 au collège.

1.2. LE BUDGET

Le centre d'hébergement d'urgence (St Antoine et Mons) est financé par la DDCS sous forme de subventions. Le budget est en diminution constante depuis les deux dernières années (-15.000 € en 2011 et - 15.000 € en 2012). A cette diminution des subventions viennent s'ajouter plusieurs éléments qui ne font que peser sur le dispositif :

- l'augmentation du coût de la vie et notamment celui des fluides (chauffage, gaz et électricité),
- les avances alimentaires (3 € par jour et par personne) que l'on doit distribuer à quasiment toutes les familles depuis l'arrêt des aides mensuelles du conseil général (plus de 100.000 € par an),
- les travaux à St-Antoine afin de tenter d'humaniser un peu un habitat très dégradé et peu adapté,
- l'effet GVT.

1.3. LES RESSOURCES HUMAINES

Nombre de salariés	17 personnes, soit 16 ETP. Embauche d'un salarié en remplacement d'un arrêt maladie.
Qualifications	Sept éducateurs (trices) spécialisé(e)s, une assistante de service sociale, une animatrice socio-culturelle, quatre surveillants de nuit, un agent d'entretien, une psychologue, un chef de service, un directeur.
Accueil de stagiaires	Un éducateur spécialisé et un assistant social en formation ont été accueillis en 2012 ; une volontaire en service civique a travaillé avec nous jusqu'en septembre 2012.
Formations 2012	Elles ont concerné plusieurs sujets, notamment autour de la sécurité du travail, de la prévention des risques psycho-sociaux, du thème de l'interculturalité, des droits des personnes migrantes. 10 salariés ont pu ainsi accéder à ces formations, d'autres ont participé à des colloques, des séminaires autour de la médiation scolaire, sanitaire et culturelle.

1.4. LA DEMARCHE D'ÉVALUATION INTERNE

Ce travail d'évaluation, achevé en 2010, avait associé les familles (par la mise en place d'un questionnaire de satisfaction). Il préconisait la mise en place d'une supervision, un travail autour du projet individualisé et d'autres axes de progression (informations sur les recours en cas de sanction, mise en place d'un conseil de vie sociale, accès aux soins, réécriture du projet de service...).

La réflexion autour du projet individuel reste à poursuivre et à affiner. Il s'agit de s'enrichir, de prendre le temps de se parler, de s'écouter, de porter des regards croisés sur les familles et sur notre prise en charge, de dégager des pistes en matière d'accompagnement et des objectifs communs.

L'équipe a réaffirmé son besoin de supervision, d'un regard extérieur. Ce temps d'échange est plus que nécessaire : venir questionner le sens de notre travail, l'évolution de nos pratiques du fait de la saturation du dispositif d'hébergement d'urgence...

Comment gérer les situations de violence intra-familiale, les tensions entre l'institution et l'équipe ou les relations entre les membres de l'équipe éducative ?

L'équipe a aussi exprimé son souhait de travailler sur les écrits professionnels, la tenue des dossiers, la question de la référence, le projet de service. Le dernier date de 2007. Ce vaste chantier débutera courant 2013.

2. UN COMPARATIF AVEC LES REFERENCES INITIALES

Depuis 2007, nous sommes amenés à accueillir des familles pratiquement dépourvues de tout droit sur le territoire français, ce qui rend leur réorientation difficile, voire impossible. Ceci explique les durées de séjour particulièrement longues, la nécessaire adaptation des missions de l'équipe éducative et le développement de notre réseau partenarial.

Nous sommes passés d'un hébergement de trois semaines à un hébergement de longue durée (plus de 6 ans pour une famille). Cela a un impact sur notre vision des familles, sur nos interactions et nos propositions en matière d'accompagnement.

3. UN COMPARATIF AVEC L'ANNEE PRECEDENTE

Comme l'année précédente, le taux d'occupation pour les deux structures avoisine les 100%. En 2009, il avoisinait 115 %.

Une seule famille est sortie en 2012 sur Mons en Baroeul (5 en 2011, 9 en 2010).

4. LES MESURES DE REEQUILIBRAGE A METTRE EN PLACE : « PERSPECTIVES 2013 »

En 2013, nous poursuivrons notre travail d'accompagnement auprès des familles à la fois sur le quotidien, mais aussi par rapport à l'éducation des enfants, à leur scolarisation, à l'accès à la santé, aux loisirs, à la culture...

Comprendre les représentations qu'ont les familles vis-à-vis des soignants et, inversement, quelle perception ont les personnes de la douleur, des soins à recevoir et de la continuité des soins. Comment expliquer les démarches de soins et comment traduire le langage médical ? Comment favoriser l'accès aux soins, l'ouverture de droits et leur maintien ?

Un salarié se forme actuellement à un diplôme universitaire sur la santé et la précarité ; une éducatrice stagiaire a mis en place une action autour de la santé bucco-dentaire, ce qui a pu faciliter, par la suite, la mise en place de soins à la faculté de chirurgie dentaire de Lille ou auprès de dentistes. Cette sensibilisation quant aux soins et au maintien des droits est un de nos axes de travail prioritaires pour 2013.

Une étudiante en sociologie nous rejoindra en 2013. Sa recherche portera sur les pratiques de santé des migrants résident en centre d'hébergement d'urgence, notamment sur la question de l'accès aux soins des résidents, la problématique de la traduction dans la relation soignant/soigné, le rôle joué par les professionnels de la structure dans les pratiques de santé des résidents, l'idée d'une rupture de parcours de soins.

Concernant l'école, ce travail de réseau et ces échanges sont à formaliser de façon à mieux définir la place des parents, des enseignants et des travailleurs sociaux au sein du système éducatif, à saisir les attentes, voire les fantasmes de chacun...

En effet, face au décrochage scolaire et à la résistance de certains parents à scolariser leurs enfants, il n'est pas toujours évident, pour un enseignant ou un travailleur social, de se positionner et de se situer. Doit-on engager une médiation, des mesures coercitives ? Auprès de qui ?

En 2011, nous faisons ce même constat : peu de parents maîtrisaient la langue française. Plusieurs familles avaient émis le souhait d'apprendre la langue de façon plus précise. Fin 2012, nous avons questionné les familles sur les attentes quant aux cours de français. Suite à une première expérience en 2011 (de cours de FLE), il nous a paru nécessaire de travailler, pour ce projet à venir, sur la base du volontariat et de la co-construction.

Nous avons ainsi recensé les besoins en matière de cours de français, pu distinguer des niveaux différents, saisir les motivations et les priorités. Ce travail a pu être réalisé grâce à l'implication d'un

éducateur en formation de l'équipe éducative. Il donnera lieu, en 2013, à la mise en place de cours de français avec la collaboration d'un mouvement d'éducation populaire.

Pour la participation et l'expression des usagers, nous avons continué à provoquer des rencontres avec les adultes tout au long de l'année. Ces temps sont plus que nécessaires pour recueillir la parole de chacun, pour échanger sur la vie à Saint-Antoine ou à l'extérieur, pour améliorer le quotidien. Depuis plusieurs années, les enfants participent à l'élaboration d'un journal. L'animatrice a aussi mis en place, avec les enfants, des réunions, où ils viennent nous questionner, discuter de la vie à Saint-Antoine. Nous réfléchissons à étendre ces temps d'échanges aux adolescents.

Quant aux adolescents, il nous faut repenser notre façon d'accompagner ce public, souvent en difficulté sur le plan scolaire, à la recherche de limites. Certains de ces jeunes sont en échec scolaire, ils ont arrêté l'école à 16 ans sans aucune perspective, d'autres ont de bons résultats et ont réfléchi à leur projet professionnel.

L'équipe est très vigilante quant à leur devenir, elle est force de propositions : mettre en place des activités à l'extérieur, favoriser l'inscription des jeunes dans un club sportif ou autre, les rencontrer régulièrement, travailler avec eux et leurs parents sur la définition d'un projet professionnel, en lien avec la réalité du marché du travail, réfléchir ensemble à un projet de vacances sportives.

Pour tout cela, il nous faudra compter sur les familles mais aussi sur nos partenaires, aller chercher de l'information, rendre compte auprès des financeurs, lors des commissions (Siao, Fnars, Culture...), mobiliser, rassembler, mettre en place de nouvelles actions participatives, créer de nouveaux partenariats, notamment sur le plan culturel : les Zutoboîtes en sont un parfait exemple (cf. Zoom sur les Zutoboîtes).

Le CHU se veut ouvert sur l'extérieur et l'intérieur, grâce à de nombreuses sorties organisées dans l'année ou par le biais de résidences artistiques.

Les sorties sont des moments importants d'échanges et de revalorisation des personnes accueillies. 2012 fut une année riche en événements, notamment par le biais de projets tels que les zutoboîtes, mais aussi grâce au carnaval de Moulins (sur le thème de la solidarité), à la Fête de la soupe, au festival « Maxi-mômes » à la Maison Folie de Wazemmes, au Bienvenue à Moulins, aux Hip-Hop games, à une journée d'initiation au golf avec les salariés de Cinesis, à un match de foot au LOSC, à une sortie à la mer durant l'été...

Nous essayons, par le biais des crédits loisirs, de rendre ces démarches d'accès à la culture plus faciles pour les familles et moins onéreuses. A Saint-Antoine, ce dispositif est utilisé lors des sorties en groupes et à la Sablière en sortie individuelle et collective.

Le CHU Saint-Antoine ouvre ses portes régulièrement à des artistes souhaitant accéder à une salle pour des répétitions ou des étapes de création de spectacles. Ce genre de résidence est souvent accompagné d'une forme de restitution devant les familles ou d'une proposition d'atelier d'initiation à la pratique artistique de l'artiste. Nous avons vu cette année des marionnettistes, des conteurs, des mimes, des acrobates...

Deux fois dans l'année, le CHU Saint-Antoine ouvre ses portes en janvier et en juin pour des temps festifs accompagnés de concerts. Cette année, nous avons reçu des artistes tels que June Bug, la fanfare « la frontale », le groupe Old Chaps. Lors de ces soirées, nous invitons tous nos partenaires et les bénévoles. Les familles ont la possibilité de convier leurs amis.

5. ZOOMS

5.1. ZOOM SUR LES ZUTOBOITES

Tout au long de l'année, ce projet artistique et culturel de création de spectacles a rassemblé les enfants de Saint-Antoine âgés de 6 à 16 ans et des artistes de la compagnie Osmonde.

Les Zutoboîtes ont vu le jour suite à des rencontres entre enfants et artistes, à l'aube des élections présidentielles. L'idée était de créer un spectacle intimiste en partant de leurs réalités quotidiennes et de leurs aspirations sur le thème de la politique « Si tu étais président qu'est-ce que tu ferais ? ».

Le projet s'est construit autour de différentes disciplines : les arts de la marionnette, la danse, le jeu théâtral et les arts plastiques. Chaque artiste de la compagnie a ainsi amené l'enfant, à travers des temps d'initiation et de pratiques artistiques, à la découverte de son savoir-faire et de son univers. Durant toute la durée du projet, les enfants furent associés à différentes étapes de création d'un spectacle de la compagnie Osmonde « Oulala », spectacle pour enfants inspirés de la BD Mafalda.

Tout au long du projet et lors des différentes représentations, les enfants ont pu :

- créer des petites formes mariant subtilement la poésie et la politique, l'humour et la profondeur, l'intime et l'universel,
- surprendre le public, grâce à la création de boîtes qui mettaient le spectateur en confrontation directe avec l'imaginaire des enfants,
- s'exprimer de façon ludique et naturelle sur ce qu'est pour eux la politique.

Cela a notamment permis de créer du lien social, d'instaurer un dialogue et une meilleure écoute entre les enfants vivant dans l'accueil d'urgence et surtout d'échanger avec leurs parents, les habitants du quartier, d'autres enfants notamment lors du centre culturel organisé par la ville de Lille à la Maison Folie de Moulins.

Ce projet citoyen a permis de lutter contre les discriminations, les préjugés, la peur de l'autre et de favoriser l'accès pour tous à la culture.

16 enfants de Saint Antoine ont participé à la création des 2 boîtes ainsi qu'aux spectacles. 20 autres enfants participant au centre culturel, organisé par la ville de Lille à la Maison Folie de Moulins, les ont rejoints lors de la création de la 2^{ème} boîte pendant les vacances d'avril.

2 boîtes de spectacle furent créées, les représentations duraient de 5 à 10 minutes.

La première boîte, sur le thème de l'urbanisation, s'est jouée à la Maison Folie de Wazemmes lors d'un festival « Maxi-Mômes » et « Bienvenue à Moulins ». La deuxième boîte sur le thème des rêves, fut jouée lors du centre culturel à la Maison Folie de Moulins ainsi qu'au « Bienvenue à Moulins ». Les représentations ont rencontré un vif succès.

5.2. ZOOM SUR LE SEMINAIRE FRANCO-ROUMAIN SUR LA MEDIATION SANITAIRE ET SOCIALE

Avec d'autres partenaires associatifs et institutionnels, 2 membres de l'équipe éducative ont participé à un séminaire franco-roumain qui a eu lieu en Roumanie, en novembre 2012, sur l'accompagnement des familles roms autour de la santé et l'école.

Durant 5 jours, des échanges et des visites de terrains ont eu lieu à Baïa Mare et Coroieni, réunissant médecins, médiateurs scolaires et sanitaires, travailleurs sociaux, élus, représentants politiques, étudiants, soit environ 50 participants français et roumains.

Nous avons pu ainsi établir des liens entre professionnels français et roumains, échanger sur les familles que nous connaissions mais surtout sur les pratiques de médiation. Nous avons pu saisir l'importance de créer du lien, de faciliter l'instauration d'une relation de confiance entre les communautés, les soignants et les enseignants.

Chaque professionnel a pu parler de son expérience, de sa connaissance des pratiques, coutumes et valeurs de la communauté avec laquelle il travaille et des difficultés rencontrées.

Ces rencontres et visites sur le terrain ont mis en lumière les conditions de vie désastreuses des familles dans certains bidonvilles, les difficultés pour se soigner et aller à l'école, souvent le ventre vide mais surtout des projets innovants comme un centre communautaire, un dispensaire, le travail de qualité des médiateurs sanitaires et scolaires.

Suite à ce séminaire et en lien avec le projet Roma, certains membres de l'équipe participent à une enquête au niveau régional auprès des Roms migrants, sur une thématique incontournable « l'insertion professionnelle ». L'objectif de cette étude est d'avoir une meilleure connaissance des parcours des personnes, de leurs besoins en formation, et de préparer l'accès de ces publics aux dispositifs d'insertion professionnelle et à la formation.

B.3. LAEP MAISON ARC-EN-CIEL DE LILLE

FICHE DE PRESENTATION DE LA STRUCTURE	
Adresse : 16, Boulevard de Metz 59000 LILLE	Directeur de l'établissement : Alain MOREL Coordinatrice : Claire LETOMBE
Projet d'établissement	<p>La Maison Arc-en-Ciel est un Lieu d'Accueil Enfants Parents. Il ne s'agit ni d'un lieu de garde, ni d'un lieu de soin mais bien d'un espace ouvert, d'un espace d'échange, de parole et de lien gratuit, anonyme. C'est un lieu sans mandat, de libre adhésion, qui est organisé autour de lois spécifiques, connues de tous ceux qui le fréquentent et qui doivent les respecter.</p> <p>C'est un lieu accueillant où père, mère ou toute personne ayant un lien responsable avec l'enfant peut venir librement, sans rendez-vous. L'enfant (âgé de 0 à 6 ans) y est nommé, accueilli comme un sujet en devenir et peut y rencontrer d'autres enfants et d'autres adultes. L'accueil est ainsi le principe fondateur, dans une période de construction psychique essentielle pour l'enfant et est également un temps de remaniement psychique pour les parents et tous les adultes qui forment son entourage.</p> <p>La Maison Arc-en-Ciel est solidement ancrée depuis 2 décennies dans le quartier, sur le chemin de la médiathèque et du centre de la petite enfance. Sa position sur un pignon d'immeuble aide à la repérer.</p> <p>Les objectifs / Mots clés : prévention, socialisation, psychanalyse « <i>Faire communiquer parents et enfants, bien avant qu'il n'y ait un symptôme fixé</i> » (Dolto, 1987).</p> <p>De façon générale, les équipes qui travaillent dans cette perspective de prévention primaire en appui sur la psychanalyse formulent quelques objectifs communs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - donner à l'enfant, dès sa naissance, le statut de sujet que l'on écoute et à qui on parle, plutôt que de ne voir en lui qu'un objet de soins, d'évaluation, voire de contrôle social, - préparer l'enfant au passage entre la vie au sein de sa famille à la vie sociale de groupe qui sera la sienne lorsqu'il ira à la garderie ou à l'école, - permettre aux parents de sortir de leur isolement et de la relation en tête à tête avec leur enfant et de trouver des interlocuteurs préoccupés par les mêmes questions qu'eux dans des conditions propices à contenir leurs angoisses. <p>Ces objectifs définissent une pratique préventive. Celle des lieux d'accueil, comme toute pratique préventive au sens large, ne vise donc ni des problèmes spécifiques ni des groupes identifiés. La place</p>

	<p>est laissée aux objectifs, nécessairement multiples et peu souvent formulés de façon claire que poursuivent les parents et les enfants qui la fréquentent et qui sont reçus sans aucune discrimination.</p> <p>La parole qui circule et l'écoute singulière sont les autres piliers qui vont accompagner ces mouvements dans la durée. Il s'agit pour les accueillants d'aider à penser les enfants comme des êtres ayant une pensée propre, de s'adresser à eux, d'écouter leurs parents ou accompagnants avec convivialité et respect de ce qu'ils sont et à partir de là où ils en sont.</p> <p>Le pari de la Maison Arc-en-Ciel c'est qu'à travers les rencontres, avec les accueillants ou les autres parents, émergera le désir d'autre chose.</p> <p>C'est un lieu de parole et d'écoute, un lieu de détente et de contenance, un lieu pour jouer, pour s'individuer, se séparer, se socialiser en douceur, investir le langage, apprendre les premières règles du groupe et créer des liens en toute sécurité.</p> <p>Cet espace protégé permet aux enfants et aux adultes de se détendre peu à peu et d'expérimenter la prise de distance, dans le jeu et le langage.</p> <p>Le Lieu d'Accueil Enfants-Parents rend possible des rencontres, des liens, entre enfants, entre mamans, entre enfants et parents et accueillants.</p> <p>Favoriser le lien au sein de la famille, rêver son enfant, pouvoir se comparer, demander des conseils, créer des liens entre les familles, entre les enfants, apprendre de ses pairs... autant de ressources pour lutter contre l'installation de comportements bruyants voire violents.</p> <p>En valorisant les compétences et l'épanouissement des personnes accueillies, en diminuant l'isolement familial, l'absence de solidarité et le risque de maltraitance, le lieu d'accueil crée un lien entre personnes d'horizons et de cultures différentes. Il favorise l'égalité des chances, l'équité en matière d'éducation et la prévention des situations propices à la maltraitance ou la carence de soins.</p>
Habilitations et publics	Enfants âgés de 0 à 6 ans, accompagnés d'un adulte responsable.
Obligations officielles	Anonymat. Tous les après-midis de 14h00 à 16h30. Fermeture en Août.

1. L'ACTIVITE REALISEE

1.1. LE « VOLUME D'ACTIVITE »

La Maison Arc-en-Ciel de Lille était ouverte pour 207 séances en 2012 : lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi y compris pendant les vacances scolaires, de 14 heures à 17 heures.

La Maison Arc-en-Ciel a accueilli 1322 enfants et 993 parents et accompagnants, soit 6,38 enfants et 11,20 parents et enfants en moyenne par séance.

1.2. LE BUDGET

Le budget est de 84 000 € (Conseil Général, CAF de Lille et ville de Lille). Début 2012 (février) nous avons été reçus par la mairie de Lille qui nous a annoncé qu'elle ne nous financerait pas en 2012 (32.000 €). Après négociations, le financement a été rétabli pour l'année 2012 avec aucune certitude de financement pour 2013.

1.3. LES RESSOURCES HUMAINES

Nombre de salariés	10 personnes (10 accueillant(e)s dont la coordinatrice) se partagent 1,31 ETP, 2 bénévoles et une stagiaire interviennent régulièrement sur la structure.
Qualifications	Psychologue, éducatrice spécialisée orthophoniste, étudiante en master formatrice.
Accueil de stagiaires	Accueil d'une étudiante 3 ^e année d'école d'éducateurs et d'une étudiante niveau Master de psychologie clinique.
Formations 2012	Pas de formation.

1.4. LA DEMARCHE D'ÉVALUATION INTERNE.

La fréquentation est stable par rapport à 2011. Des mamans isolées du quartier pour la majorité, parfois venant d'une autre commune : mamans déracinées, carencées, très isolées sur le plan social, des familles issues de l'immigration, de très jeunes enfants d'autres cultures immergés dans la nôtre, des mamans ayant parfois un niveau d'études qui leur permettrait d'espérer une insertion professionnelle qui retrouvent le désir.

L'âge moyen des enfants est plus bas, la tranche d'âge 0 à 2 ans est la plus représentée ce qui représente un facteur de prévention précoce très favorable. La fréquentation régulière des bébés se confirme ainsi que notre action en période périnatale.

Si les relations parent-enfant s'améliorent, cela est vérifié au moins par cinq faits :

- le nombre significatif de familles qui reviennent,
- la publicité, faite par les parents eux-mêmes, qui amène de nouvelles familles,
- ce que les parents eux-mêmes nous expriment fréquemment lors d'un changement perçu.

Enfin, notre propre estimation des changements survenus : allègement des symptômes, meilleure communication parent-enfant, reprise de développement, réinsertion progressive dans la vie sociale, socialisation de l'enfant facilitée, levée des résistances pour consultations avec services thérapeutiques extérieurs.

2. UN COMPARATIF AVEC L'ANNÉE PRÉCÉDENTE

Fréquentation stable, variation de l'âge moyen des enfants. Davantage de fratries. « Fidélisation » des parents avec investissement du lieu dans la durée.

3. LES MESURES DE REEQUILIBRAGE A METTRE EN PLACE : « PERSPECTIVES 2013 »

Ces éléments seront davantage analysés en 2013 par le biais d'une démarche d'évaluation rigoureuse à l'intention des personnes accueillies, comme des partenaires.

L'accueil reste le principe fondateur du dispositif. Cette forme de travail est partagée avec les structures de petite enfance et d'animation du quartier qui sont en position de donner l'information aux familles. La position du LAEP sur un boulevard du faubourg de Béthune reste essentielle mais ce lieu ne peut fonctionner seul. La communication doit être étayée par des supports de communication (plaquettes), des interventions d'accueillants lors de réunions de quartier et de participations aux projets.

La coordinatrice est amenée à :

- représenter le LAEP et rencontrer régulièrement les partenaires de la ville et les collègues des structures de petite enfance (PMI, crèches...),
- participer aux réunions de concertation, aux commissions des acteurs petite enfance de la ville,
- animer les réunions théorico-cliniques régulières avec les accueillants, complémentaires des supervisions,
- rédiger le rapport d'activité.

4. ZOOMS

Confirmation de la pertinence de l'ouverture et du fonctionnement du LAEP Maison Arc-en-Ciel de Lomme (cf. rapport annexe MAC de Lomme)

B.4. LAEP MAISON ARC-EN-CIEL DE LOMME

FICHE DE PRESENTATION DE LA STRUCTURE	
<p>Adresse : Maison de la Petite Enfance Suzanne LACORE, 780, avenue de Dunkerque 59160 LOMME</p>	<p>Directeur de l'établissement : Alain MOREL Coordinatrice : Claire LETOMBE Médiatrice : Emeline CORDENIER</p>
<p>Projet d'établissement</p>	<p>La Maison Arc-en-Ciel est un Lieu d'Accueil Enfants Parents, inspiré du modèle de la « maison verte » de Françoise Dolto en 1979. C'est un lieu différent des lieux de garde puisqu'il accueille les enfants avec les adultes qui s'en occupent et s'en préoccupent. C'est un lieu :</p> <ul style="list-style-type: none"> - de détente et de ressource, - de parole et d'écoute, - propice à l'attachement, la séparation, - un lieu pour jouer, échanger, s'approprier, - un espace d'expression libre ouvert sur l'humanité... <p>L'accueil est le principe fondateur du lieu. Il est anonyme et indépendant de tout type de contrôle, social ou éducatif. Chacun a sa place, l'accueil est disponible et sécurisant, ouvert sur la dimension psychique de ce qui va se dérouler. L'ambition est de permettre à l'enfant d'être soi-même avec d'autres, de trouver ses façons de résoudre les conflits, d'expérimenter les règles de vie en groupe et d'avoir le plaisir d'être en relation avec les autres. L'importance est aussi de soutenir les parents dans l'exercice de leur fonction parentale en valorisant les compétences et l'épanouissement de chacun d'eux, en créant du lien social et de la solidarité.</p> <p>Prévention, socialisation, psychanalyse</p> <p>L'importance est vraiment accordée à la verbalisation du vécu avant que les symptômes ne s'installent. C'est en ce sens que la Maison Arc-en-Ciel peut se revendiquer lieu de prévention, autant des pathologies infantiles graves, que des situations de maltraitance, de carence ou de souffrance que croisent parfois certaines familles. Dans les mots posés, dans les échanges proposés, il y a l'idée prépondérante que l'enfant est sujet. Et ce positionnement, que nous proposons aux parents de partager, doit permettre à l'enfant de passer de la vie au sein de sa famille à la vie sociale de groupe (en crèche ou à l'école). En créant du lien, la Maison Arc-en-Ciel permet de lutter contre l'isolement et les angoisses, permet d'ouvrir le dialogue sur des préoccupations communes de bien-être et de devenir plus serein</p>

	pour les enfants et leurs parents. L'équipe des accueillants s'engage dans une pratique qui implique une supervision psychanalytique bi-mensuelle.
Habilitations et publics	La Maison Arc-en-Ciel de Lomme accueille les enfants de 0 à 6 ans et le(s) parent(s), le (ou les) adulte(s) qui l'accompagne(nt).
Obligations officielles	Tous les jeudis matin de 9h00 à 11h30. A l'exception de la semaine entre Noël et Nouvel An et du mois d'Août.

1. L'ACTIVITE REALISEE

1.1. LE « VOLUME D'ACTIVITE »

L'équipe de la Maison Arc-en-Ciel a assuré en tout 44 accueils tout au long de l'année 2012.

Avec l'ouverture du LAEP de Lomme, le poste de médiatrice a été créé.

A raison de 4 heures par semaine, la médiatrice est amenée à :

- représenter le LAEP et rencontrer les partenaires de la ville et les collègues du site,
- participer aux réunions de concertation, aux commissions des acteurs petite enfance de la ville,
- gérer le lieu, l'intendance, les jeux et les jouets, les livres et les revues empruntés à la médiathèque,
- rédiger le rapport d'activité,
- relayer, à la coordinatrice et à l'équipe, l'ensemble des informations relatives au LAEP de Lomme,
- gérer le planning des accueils, les horaires des accueillants, les tableaux de fréquentation des 2 LAEP.

1.2. LE BUDGET

Subventions CAF, Conseil Général, ville de Lomme, pour un montant de 16 600 €.

1.3. LES RESSOURCES HUMAINES

Nombre de salariés	0.27 ETP répartis sur 6 salariés.
Qualifications	Educateur Spécialisé, psychologue, orthophoniste, pédiatre, étudiant.
Accueil de stagiaires	oui
Formations 2012	Pas de formation spécifique.

1.4. LA DEMARCHE D'EVALUATION INTERNE

L'accueil du LAEP Maison Arc-en-Ciel de la ville de Lomme ayant débuté en septembre 2011, nous avons imaginé mettre en place assez rapidement une démarche d'évaluation sous la forme d'un questionnaire.

Nous proposerons ces questionnaires aux parents dès le 1^{er} semestre 2013.

Le recueil et l'analyse des résultats devront nous éclairer sur différents points tels que :

- le type de population accueillis : parents, professionnels (assistante maternelle, TISF),

- l'âge des enfants,
- la signalétique,
- la communication autour du lieu (comment les familles ont-elles découvert le lieu ?),
- les attentes des parents, des enfants, des partenaires,
- les représentations du lieu,
- les remarques et suggestions.

La rédaction du rapport d'activité a toutefois permis de mettre en évidence que la fréquentation était déjà importante :

- 7 enfants en moyenne par accueil,
- 5,8 adultes accompagnants en moyenne par accueil.

Par ailleurs, les accueillants sont particulièrement attentifs aux retours que font les mamans, les adultes présents et qui reviennent régulièrement.

L'équipe relève au cours des accueils des questionnements récurrents, des situations familiales les plus souvent rencontrées.

Cette appréciation sera formalisée, début 2013, par le biais d'une démarche d'évaluation pointue et rigoureuse à l'intention des personnes accueillies, comme des partenaires.

2. UN COMPARATIF AVEC L'ANNEE PRECEDENTE

La fréquentation est en nette augmentation.

L'inscription du LAEP sur le secteur se traduit aussi par l'invitation de la médiatrice, au nom de l'équipe, à siéger dans les instances et commissions petite enfance de la ville.

3. LES MESURES DE REEQUILIBRAGE A METTRE EN PLACE : « PERSPECTIVES 2013 »

La perspective de 2013 est surtout évaluative. L'objectif est de veiller à ce que la proposition d'accueil que représente le LAEP Maison Arc-en-Ciel réponde aux besoins des enfants et de leurs parents et aux attentes des partenaires.

L'accueil unique suffit-il ?

La localisation géographique est-elle opportune ?

Les effets sont-ils perceptibles ? Par qui ?

4. ZOOM SUR L'EVOLUTION DE LA MAISON ARC-EN-CIEL

L'ouverture de la Maison Arc-en-ciel, dans le centre de la petite enfance Suzanne Lacore à Lomme en septembre 2011, témoigne de notre capacité et de notre motivation à faire évoluer notre dispositif de prévention.

La démarche de diagnostic de territoire, menée par la médiatrice, vient mettre en exergue des éléments congruents aux observations de Madame Sandrine Denneulin, coordinatrice de la Maison de la Petite Enfance.

Ces éléments pourraient donner lieu à des pistes de travail avec d'autres quartiers de la ville, mais aussi avec d'autres professionnels (ludothèques).

La médiatrice participe, avec l'ensemble des responsables des structures de la Maison de la Petite Enfance, à un travail d'élaboration d'une charte éthique pour le lieu.

C. DISPOSITIF LILLE-METROPOLE

Directeur du Dispositif : Jean-Yves BOUREL

C.1. SISAA DE LILLE

FICHE DE PRESENTATION DE LA STRUCTURE	
Adresse : 199/201, rue Colbert, immeuble Lille, 3ème étage, 59000 LILLE	Directeur de l'établissement : Jean Yves BOUREL Chef de service : Lydie LEROY
Projet d'établissement	Rendre la personne auteur de son projet, valoriser ses compétences et l'aider à prendre sa place dans la vie de la cité. Accompagnement psycho-social des allocataires du RSA pour les directions territoriales de Lille et Tourcoing-Vallée de la Lys. Accompagnement renforcé vers le logement et l'emploi. Action éducative et sociale pour le maintien dans le logement. Favoriser la prise en compte de la santé dans le parcours d'insertion.
Habilitations et publics	<p>Convention avec le Conseil Général du Nord pour les actions :</p> <ul style="list-style-type: none"> - accompagnement psycho-social des allocataires du RSA, - action « retrouver le plaisir de vivre », - action « ce qu'en disent les femmes », - action « parler santé ». <p>Public : allocataires du RSA.</p> <p>Accompagnement socio-juridique des familles. Public : familles étrangères sans papiers, hors communauté européenne.</p> <p>Convention avec le PLIE MNO (Plan Local d'Insertion pour l'Emploi Métropole Nord-Ouest) pour le diagnostic, l'accompagnement social et personnel et l'orientation. Public : demandeurs d'emploi.</p> <p>Convention avec PARTENORD pour l'accompagnement socio-éducatif</p> <p>Convention avec la ligue contre le cancer pour l'action santé.</p>

1. L'ACTIVITE REALISEE

1.1. LE « VOLUME D'ACTIVITE »

Le nombre total de personnes accompagnées par le SISAA au travers de ces différentes actions est de 893 personnes.

1.1.1. ACCOMPAGNEMENT PSYCHO-SOCIAL (CONSEIL GENERAL)

Dans le cadre de l'accompagnement psycho-social, la famille de l'allocataire (conjoint, enfants, parents, frères et sœurs) peut aussi être prise en charge mais n'est pas comptabilisée.

Au 31 décembre 2012, Le SISAA a suivi 524 personnes (321 femmes et 203 hommes) dans le cadre d'un accompagnement psycho-social lié à des problématiques de santé, de logement, d'accès aux droits et d'un soutien psychologique.

Les personnes orientées étaient majoritairement célibataires souffrant d'isolement, des familles monoparentales avec adolescents ou jeunes adultes. Elles ont souvent une mauvaise estime d'elles-mêmes, ayant abandonné toute démarche et ayant peu de projets. Elles ne s'inscrivent pas dans les actions collectives proposées et sont très éloignées de l'emploi. Elles ne pensent plus à avoir leur place dans la société, ont un sentiment d'inutilité sociale et familiale ou sont désarmées face à toutes les difficultés à gérer.

Beaucoup d'entre-elles sont en grande souffrance psychique. Elles quittent rarement leur logement et dépassent peu le secteur de leur quartier. Elles ont souvent eu un parcours jalonné de carences affectives, de ruptures familiales et professionnelles.

Les durées moyennes d'accompagnement sont de :

- moins de 6 mois pour 159 personnes (majoritairement les nouvelles entrées),
- 6 à 12 mois pour 256 personnes,
- 13 à 24 mois pour 264 personnes,
- plus de 24 mois pour 214 personnes.

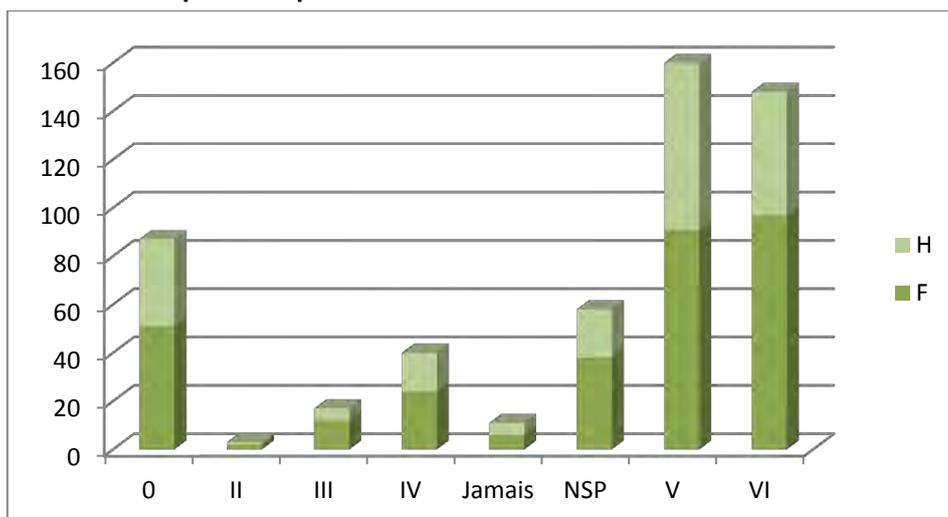
Les principaux objectifs sont :

- de rendre la personne actrice de son projet,
- d'aborder la notion de bien-être et d'estime de soi,
- de réduire la souffrance psychique,
- d'accéder à la prévention et aux soins,
- de favoriser la restauration de liens sociaux,
- de favoriser un parcours emploi.

Les principales difficultés rencontrées sont :

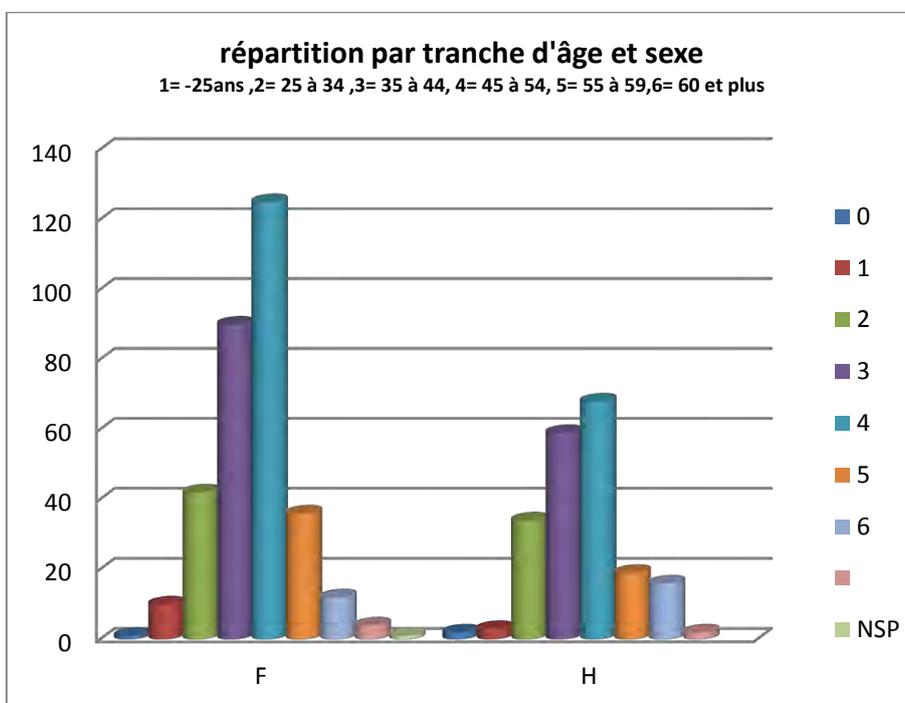
- la lenteur des démarches administratives,
- la demande de plus en plus de justificatifs,
- la difficulté d'accès aux soins des bénéficiaires de la CMU en médecine libérale,
- les mauvaises conditions de logement, la difficulté d'accès à un logement décent ou un logement adapté,
- la difficulté de trouver des relais pour les personnes qui obtiennent l'AAH ou/et les droits à la retraite,
- la difficulté de financer des aides à domicile.

Répartition par niveau de scolarité en fonction du sexe



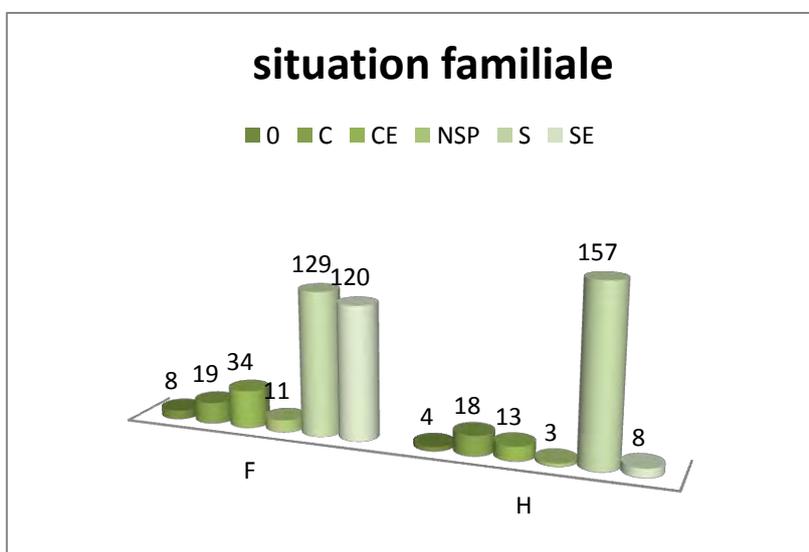
répartition par tranche d'âge et sexe

1= -25ans ,2= 25 à 34 ,3= 35 à 44 ,4= 45 à 54 ,5= 55 à 59,6= 60 et plus



situation familiale

0 C CE NSP S SE



1.1.2. ACCOMPAGNEMENT SOCIAL ET PERSONNEL – ORIENTATION (PLIE MNO)

Les objectifs 2012 prévoyaient l'accompagnement de 60 personnes, ce qui représente 440 heures totales dont 70 heures de suivi psychologique.

Action réalisée : 124 personnes accompagnées. 90 entrées et 34 poursuites d'accompagnements éducatifs pour 433 heures d'entretiens individuels, de rendez-vous tripartites et d'accompagnements physiques dans les démarches.

16 personnes bénéficient d'un suivi psychologique, soit 66 heures.

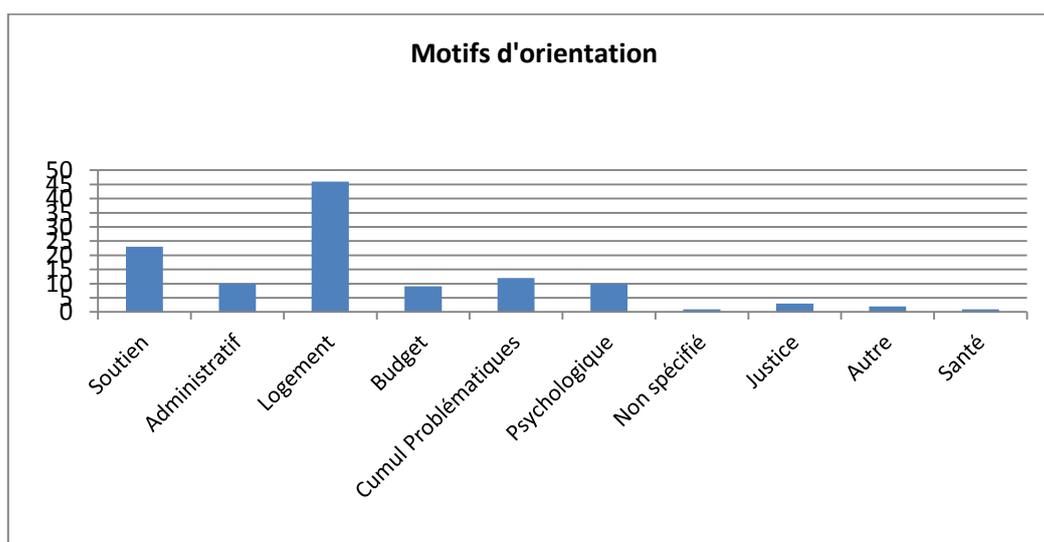
La réalisation globale est donc de 499 heures, soit un dépassement de 59 heures par rapport à l'objectif fixé. Le PLIE a proposé une augmentation du financement 2013 à hauteur de 25%, correspondant à notre activité réelle.

Le public jeune représente 67% de nos effectifs, soit 82 jeunes sur 124 personnes accompagnées.

L'antenne de Saint-André représente, à elle seule, 48% des accompagnements sur l'ensemble de l'action et 83% des orientations effectuées par l'ensemble des Missions Locales.

Les Prescripteurs et le nombre d'accompagnements

Prescripteurs	Nombres d'accompagnements
Mission Locale Saint André	60
Mission Locale Lambersart	19
PLIE	12
Pôle emploi	10
Atelier de préformation	7
CCAS	7
Mission Locale de La Madeleine	6
Mission Locale de Marcq	1
Maison de l'emploi de Lambersart	1

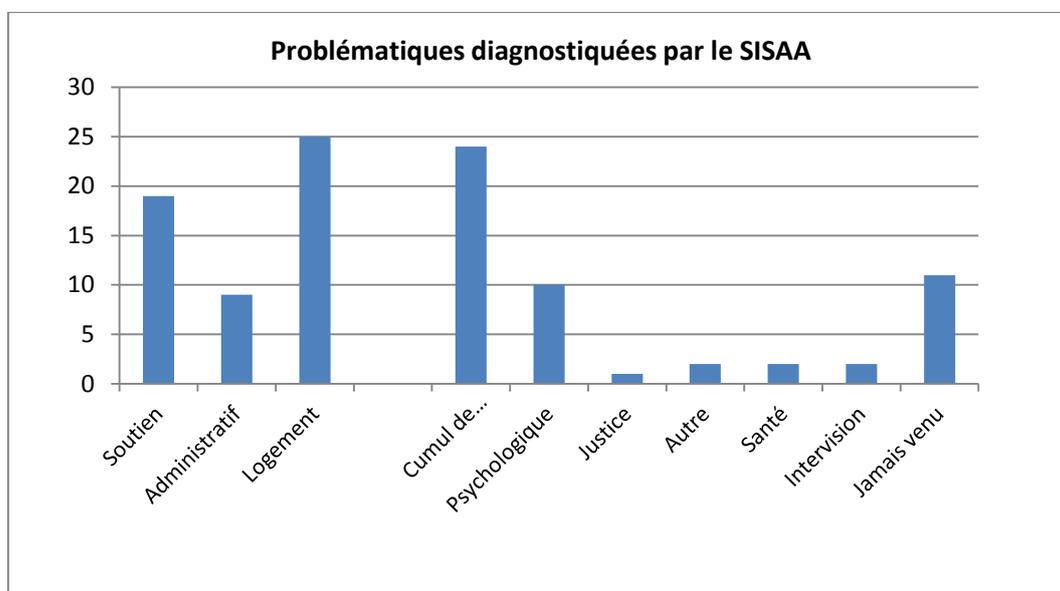


- 46 personnes sont orientées faute de logement ou d'hébergement,
- 23 personnes sont en demande de soutien,
- 10 personnes sont en demande de soutien psychologique,

- 10 personnes ont des difficultés administratives (cela inclut la résolution de problèmes de dettes de téléphonie ou de transport).

Les prescripteurs se sont appropriés l'indicateur « cumul de problématiques » permettant d'affiner le motif d'orientation. Cet indicateur avait été suggéré lors du bilan 2011.

En effet, les prescripteurs ont orienté 12 personnes rencontrant un cumul de problématiques.



En 2012, nous constatons une disparité et un écart net entre certains motifs d'orientations et la problématique diagnostiquée par le SISAA.

Lorsque 46 personnes sont orientées pour une problématique logement, nous ne diagnostiquons en réalité que 25 situations liées à l'hébergement, sans doute au profit d'un diagnostic qui s'oriente principalement vers le cumul de problématiques (12 personnes orientées contre 24 « cumul de problématiques » diagnostiqués par le SISAA). L'orientation logement apparaît alors comme une « porte d'entrée », partie émergée d'autres problématiques plus profondes.

Hormis l'augmentation du public adulte et des orientations de l'antenne de Saint-André, nous ne constatons pas de réel changement de profil des personnes accompagnées cette année.

Concernant les jeunes, les situations alarmantes redoublent en termes de rupture familiale, précarité ou inexistence des ressources.

Les problématiques du public adulte sont aussi complexes mais plus ancrées. Elles relèvent essentiellement d'un accompagnement psychosocial similaire à ce que nous proposons dans le cadre de notre action RSA, qui nécessite de s'inscrire dans la durée.

Nous nous questionnons toujours sur la notion « d'urgence » (par exemple : personnes sans ressources et sans hébergement au moment de l'orientation).

Les différentes rencontres ou les regards croisés entre les équipes des Missions Locales et du SISAA ont permis une véritable réflexion autour de cette notion d'urgence ainsi qu'une meilleure articulation de nos pratiques (échanges autour de l'optimisation des orientations et des rendez-vous tripartites)

Cette année, les orientations vers le psychologue, via les éducateurs du SISAA, sont en augmentation. Le binôme éducateur et psychologue reste pertinent. Après avoir travaillé l'aspect social de la demande, il n'est pas rare d'instaurer un travail d'approfondissement, qu'il soit éducatif ou de l'ordre du soutien psychologique.

Les sorties

69 personnes sont sorties de notre action en 2012.

Les sorties positives : s'agissant des sorties, elles sont majoritairement positives, soit avec une solution concrète (régularisation administrative, relogement, hébergement ...), soit avec une orientation ou un relais vers un partenaire :

- 22 sorties positives,
- 18 résolutions de situations,
- 11 personnes pour lesquelles le diagnostic a suffi à répondre à la demande,
- 7 personnes ont accédé à un emploi durable,
- 7 situations ont été réglées suite aux temps d'intervision,
- 4 relais et mises en lien vers des partenaires adaptés,
- 2 personnes ont bénéficié d'un retour et d'un accès en formation qualifiante,
- 1 personne a bénéficié d'un contrat aidé.

Les abandons : 15 personnes (sur 90 entrées) ont abandonné lors de la phase de diagnostic et/ou de l'accompagnement. 8 personnes ne se sont jamais présentées suite à l'orientation proposée. Comme l'an dernier, nous constatons que nombre de ces jeunes reviennent vers notre service quelques mois après la demande initiale (évolution de la situation du jeune, meilleure formalisation de l'orientation ou de la mise en lien).

1.1.3. ACCOMPAGNEMENT SOCIO-JURIDIQUE DES FAMILLES EN DIFFICULTE (CONSEIL GENERAL)

1) Contenu et objectifs de l'action :

L'action s'est mise en place à la demande du Conseil Général qui a fait le constat d'un nombre élevé de personnes, notamment des femmes enceintes ou avec enfants en bas âge sollicitant les services sociaux de Lille-Moulins, compte tenu de leur domiciliation à la Croix-Rouge.

Ces personnes ont besoin de réponses spécifiques et adaptées, puisque sans droits. Elles sont orientées par médecin solidarité Lille, les accueils de jours, la PMI mais aussi par leur réseau amical.

Ces familles ont besoin d'un accompagnement en matière de droits mais aussi d'intégration des enfants dans le milieu scolaire, de recours aux soins, de ressources.

Les objectifs de la mission sont :

- contribuer à l'intégration des publics concernés,
- établir un diagnostic sur la situation administrative, juridique et sociale de la personne,
- proposer un accompagnement spécifique en fonction des priorités de la situation de la personne,
- apporter une aide auprès des travailleurs sociaux dans la compréhension des cultures des familles (personne ressource auprès de l'ASE).

La Sauvegarde du Nord a mis à disposition sur cette mission d'accompagnement des familles une salariée du SISAA ayant une bonne connaissance des aspects juridiques, de la législation, des cultures de pays étrangers. La communication se fait essentiellement en anglais puisque seuls 46 enfants et 71 adultes maîtrisaient le français. Les personnes se font aussi accompagner d'amis qui servent d'interprètes.

En 2012, elle a rencontré et accompagné 111 adultes et 81 enfants de 17 nationalités différentes. 57 familles étaient déjà connues en 2011, 54 nouvelles familles ont été accompagnées en 2012.

2) Le public accompagné :

Public	2011	2012
Femmes	74	82, dont 37 femmes enceintes
Hommes	32	29, dont 2 mineurs
Enfants		81
TOTAL	106	192 (111 adultes et 81 enfants)

Le nombre de personnes a sensiblement augmenté (de 106 à 192) avec la même répartition hommes/femmes.

Les 2 hommes mineurs étaient des mineurs isolés et relèvent d'un partenariat avec les services de l'aide sociale à l'enfance qui ont interpellé la salariée pour une meilleure compréhension de la situation et un appui en termes de communication.

3) Les demandes du public :

- demandes ou renouvellement d'AMASE,
- demandes d'inscription à l'école,
- gratuité de la cantine,
- demandes d'hébergement,
- accompagnements physiques concernant les démarches de santé (CARSAT, consultations médicales, hospitalisations...),
- accompagnements physiques concernant les démarches administratives (CIMADE, SAFFIA, préfecture).

Nombre d'enfants à charge par famille	2011	2012
1	19 familles	17 familles
2	6 familles	9 familles
3	11 familles	7 familles
4	4 familles	5 familles
5	1 famille	1 famille
TOTAL	85	81

PAYS D'ORIGINE	2011	2012
ALGERIE	7	2
SENEGAL	4	4
CAMEROUN	18	7
CHINE	1	4
République du CONGO	15	9
FRANCE	1	
MAROC	8	
MONGOLIE	6	
GUINEE	24	18
MACEDOINE	2	2
NIGER	12	16
Rep. Dém. Congo	8	15
SOUDAN		2
ALBANIE		4
GEORGIE		6
ARMENIE		8
RUSSIE		6
RWANDA		5
BANGLADESH		2
AFGHANISTAN		1
TOTAL	106	111

On note 17 nationalités différentes avec une augmentation de l'arrivée de personnes des pays de l'est (Russie, Albanie, Géorgie, Arménie).

Situation Administrative	2011	2012
Asile politique	14	21
Carte de séjour	3	0
Mariage	4	0
Parents d'enfants français	21	31
Récépissé (durant l'étude du dossier)	17	16
Sans papiers (primo arrivants qui n'ont pas encore fait de démarche)	28	39
Schengen	15	(origine Maroc car mauvaise orientation) 2
Titre de séjour malade	2	0
Obligation à quitter le territoire français	2	0
Mineurs isolés étrangers		2
TOTAL	106	111

Les 3 situations principales sont des personnes sans papiers (39), des parents d'enfants français (37 femmes enceintes accompagnées en 2012) et les demandeurs d'asile politique.

Les « sans-papiers » sont, soit des primo arrivants, soit des personnes qui sont dans la clandestinité depuis plusieurs années et qui souhaitent régulariser leur situation. Elles seront accompagnées vers la CIMADE ou AIR ou AIFA pour étudier leur situation et choisir la demande qui correspond le mieux à leur situation (demande d'asile, parents d'enfants français...) et à la préfecture pour retirer le dossier. Les 2 ressortissants de Schengen étaient des personnes d'origine marocaine, passées par l'Espagne. Ils sont venus spontanément à la permanence mais la salariée les a orientés vers d'autres partenaires.

Les 2 mineurs isolés sont ceux accompagnés en partenariat avec l'aide sociale à l'enfance. Les demandes de parents d'enfants français sont faites exclusivement en 2012 par des familles venant d'Afrique.

Maîtrise du Français en 2011		
	Non	Oui
Enfants		60
Femmes	18	56
Hommes	3	29
TOTAL	21	145

Maîtrise du Français en 2012		
	Non	Oui
Enfants	10	46
Femmes	28	54
Hommes	12	17
TOTAL	50	117

Scolarité des enfants	2011	2012
Maternelle	16	19
Primaire	23	29
Collège	17	14
Lycée	4	3
TOTAL	60	65

La salariée accompagne toutes les familles pour la scolarisation des enfants. Elle contacte l'Education Nationale pour l'affectation dans une école du quartier de Lille Moulins, où sont domiciliées les personnes.

La scolarité est un facteur important de l'insertion mais la précarité des logements et les déménagements fréquents sont source d'absentéisme. Cependant, une famille qui habite actuellement à Roubaix continue à scolariser régulièrement ses enfants dans leur établissement d'origine afin d'éviter des ruptures et de préserver leur avenir scolaire.

Cependant, les écoles du quartier sont saturées et il est de plus en plus difficile de trouver une place. La scolarisation nécessite la restauration scolaire. La salariée est en relation avec le service cantine de la mairie de Lille pour obtenir la gratuité.

En ce qui concerne les collèges et lycées, elle se met en contact avec l'assistante sociale de l'établissement pour faire la demande de prise en charge des frais liés à la scolarité.

Hébergement	2011	2012
115 CMAO	63	70
Centre maternel	0	2
Compatriotes	11	7
CADA	14	4
Caravane	2	6
CHRS	2	0
Famille	10	16
Logement	46	4
Foyer enfance		2
TOTAL	148	111

Il n'y a pas de logement pérenne pour ces familles (70 sont sans domicile fixe, les autres font du nomadisme chez des compatriotes, dans la famille). Ce sont des hébergements précaires, souvent contre rémunération, dans des conditions indécentes.

6 familles sont en caravane sur un terrain sauvage. Ces situations sont préoccupantes pour les nourrissons. La salariée fait de fréquentes visites dans ces logements de fortune auprès des femmes enceintes et des jeunes mamans pour les accompagner aux visites médicales, les aider à établir les dossiers administratifs. Il arrive souvent que les personnes ne soient plus dans le logement, sans laisser d'adresse, et les démarches administratives sont bloquées.

Les 4 personnes en logements le sont par des marchands de sommeil, dans des conditions insalubres. La salariée les accompagne pour une demande d'hébergement en CHRS ou en CADA.

4) l'activité

La salariée est très bien intégrée dans l'équipe de l'UTPAS, elle est reconnue comme personne ressource et sollicitée lors de situations complexes (orientation des mineurs étrangers en foyer, orientation de femmes en centre maternel). Elle est l'interface entre les travailleurs référents et la personne étrangère.

Elle a réalisé 73 permanences en 2012.

Elle participe aussi à des synthèses avec des partenaires.

Organismes prescripteurs	
MSL	25
FARE	11
PMI	6
Autres (demandes spontanées, réseau amical et familial)	12
TOTAL	54

Les accompagnements individuels	
Préfecture (retrait des dossiers)	54
Démarches administratives et juridiques (écoles, CPAM, CAF, CIMADE, AIRAIDA, SAFIA)	48
Accompagnements aux soins (maternité, sage-femme, spécialistes)	21
Accompagnement santé (PMI, MSL, SPS)	15
Visites à domicile (problèmes de santé, suivi des dossiers administratifs, sorties d'hospitalisation ou maternité)	30
Commissariat (plaintes pour violences conjugales)	4
TOTAL	172

Lors de la première rencontre, la préoccupation de la salariée est de rassurer les personnes, de prendre du temps pour leur expliquer qu'il vaut mieux sortir de l'ombre, qu'il n'est pas possible de rester dans la clandestinité et de toujours avoir peur de la police.

Elle les informe sur la législation, sur les types de régularisation et les accompagne à la préfecture où elles ne seraient jamais allées sans son soutien.

Elle évoque aussi le travail clandestin auquel elles sont soumises et les informe de leurs droits.

Le traumatisme de l'exil et le parcours de vie sont aussi évoqués et sont l'objet d'une écoute attentive pour une orientation éventuelle vers un psychologue ou un psychiatre de Diogène.

Dans les histoires de vie des femmes, sont évoquées les excisions, les viols au pays.

L'essentiel de l'accompagnement est de soutenir les familles à ne plus avoir peur, de régulariser leur situation, de scolariser leurs enfants et de recommander de garder toute trace de leur démarche et tous les papiers et dossiers administratifs (scolarité des enfants, inscription des enfants au centre aéré pour la demande de parents d'enfants français...).

Notre salariée s'informe régulièrement sur la législation française concernant les étrangers.

Les démarches à la CPAM sont pour des demandes d'AME ou de CMU.

Les démarches à la CAF sont pour obtenir une attestation de non droit ou une demande de RSA quand les 2 parents sont français.

Les démarches auprès de la CIMADE sont pour réaliser les récits de vie dans le cadre de la demande d'asile politique et de conseils sur le choix de la demande de régularisation en fonction de la situation de la famille.

L'accompagnement au soin consiste à dédramatiser la rencontre avec le corps médical et à être l'interface entre le médecin et la personne. C'est aussi pour que la personne soit accueillie correctement et respectée.

Les visites à domicile se font aussi conjointement avec l'équipe du 115 pour les personnes malades, ne pouvant pas quitter le domicile.

Dans le cadre du partenariat, la salariée fait le lien et apporte son éclairage sur la spécificité de la situation de la personne (exemple : lien entre la PMI, Diogène, le FARE...).

5) Les partenaires

- 115,
- Ozanam, FARE, AIDA,

- SAFFIA, voix des nanas,
- CARSAT,
- MSL,
- centres maternels,
- synthèses avec le service ASE pour les accueils provisoires en foyers maternels ou placements de jeunes majeurs,
- les partenaires prioritaires sont les travailleurs sociaux de l'UTPAS. L'éducatrice du SISAA tient ses permanences dans les locaux de l'UTPAS.

6) Perspectives

Le bilan de l'année 2012 confirme la nécessité d'un accueil et d'un accompagnement spécifiques, individuels des familles sans-papiers. L'action permet à ces personnes de sortir de la clandestinité, d'effectuer une démarche de régularisation, qui sont les premiers pas vers l'insertion.

La scolarité des enfants est essentielle dans l'intégration.

Les personnes ne vont pas vers le soin et la prévention. Quand elles y vont seules, elles sont très mal accueillies et n'y retournent pas. L'accompagnement de la salariée rend possible le soin des adultes et des enfants.

En 2013, il serait souhaitable que la mission soit réalisée à temps plein pour répondre au mieux aux demandes qui augmentent régulièrement.

1.1.4. AES (PARTENORD)

Le bailleur est sollicité soit par le voisinage, soit par le personnel de proximité au sujet de locataires en difficultés.

12 familles ont été accompagnées, 6 hommes et 6 femmes, dans le cadre d'un maintien dans le logement. Les difficultés relevées ont été des problèmes avec le voisinage (bruits, insultes), des problèmes de comportement, de dettes concernant les loyers et les fluides, des problèmes de santé, des propositions de mutations.

Les chefs d'agence et les éducateurs se rencontrent une fois par trimestre pour faire le point sur les accompagnements et établir de nouvelles orientations. L'accompagnement nécessite de nombreuses démarches tant administratives que médicales (demandes de protection des majeurs, soins, notamment en psychiatrie).

1.1.5. LES ACTIONS SANTE COLLECTIVES : LIGUE CONTRE LE CANCER ET RETROUVER LE PLAISIR DE VIVRE (CG)

Les actions collectives sont à destination du public accompagné par le SISAA et celui de la maison relais de Lambersart.

Les objectifs de l'action sont :

- faire en sorte que la participation aux ateliers change le regard de la personne sur sa santé (prendre conscience que la santé est un levier d'insertion et qu'il faut prendre soin de soi),

- faire en sorte que les participants aux ateliers adoptent un comportement favorable à leur santé (accès aux bilans de santé, aux actions de dépistage, ne plus être dans le retard aux soins),
- faire en sorte que les personnes retrouvent du plaisir à manger, bouger, créer du lien social.

Constats et contenus de l'action

Depuis plusieurs années, lors des comités de pilotage de l'action accompagnement psycho-social et lors des bilans, nous avons fait avec nos partenaires institutionnels et associatifs le constat que le principal frein à l'insertion sociale et professionnelle est l'état de santé des personnes, en termes d'habitudes de vie, d'accès à la prévention et aux soins. Nous avons aussi constaté que les personnes accompagnées individuellement ne s'inscrivaient pas dans les dispositifs dédiés à la santé et à l'insertion (centres sociaux, maisons de quartiers, associations...). Nous les avons interrogé sur leurs freins à intégrer des animations collectives près de chez elles, elles nous ont répondu qu'elles se sentaient en difficulté face aux autres et qu'elles souhaitaient commencer par des activités au sein du SISAA avec les éducateurs qui les accompagnent. A leurs demandes, nous avons proposé des ateliers alimentation et activité physique sous forme de randonnées. Ces moments conviviaux nous permettent ainsi de sensibiliser ces personnes à prendre soin d'elles, de rompre l'isolement, de leur permettre d'échanger entre elles, d'être mieux réceptives aux messages de prévention, d'accepter de faire des dépistages ou d'accéder aux soins. L'atelier alimentation est animé par une éducatrice qui a suivi les formations de l'Institut Pasteur sur « alimentation et petit budget ». Il se déroule à la maison relais le mardi tous les quinze jours.

En 2012, les participants ont décidé de faire un journal de bord qui comprend les recettes mais aussi les impressions, les ressentis, les réflexions, les conseils : il relate en fait la vie de l'atelier et permet à chacun de s'exprimer et de laisser une trace.

Le menu est déterminé en fonction des légumes de saisons, des prix, des distributions d'aides alimentaires. Les courses sont l'occasion de comparer les prix du marché local, des grandes surfaces, de comparer aussi les produits frais, surgelés et en conserve. Il peut être aussi à thème (une participante originaire de La Réunion va préparer une spécialité, une stagiaire a organisé un repas canadien...). C'est l'occasion de faire un quizz l'après-midi sur la connaissance d'autres pays.

La préparation du repas a pour objectif de retrouver les gestes simples de la cuisine, de prendre plaisir à préparer un repas complet, d'avoir envie de le refaire, d'échanger sur les apports alimentaires, les habitudes alimentaires et l'hygiène de vie.

Lors du repas, l'objectif est de retrouver du plaisir à manger et de tisser des liens sociaux.

Les randonnées démarrent du SISAA. Elles ont lieu le vendredi matin, 2 fois par mois. Les participants effectuent des recherches sur internet, auprès des offices du tourisme, dans les journaux, sur les manifestations culturelles dans la ville et aux alentours, pour avoir un but de randonnée (expositions des musées, animation des maisons folies, fermes pédagogiques, jardins, cueillettes de fruits, récoltes de champignons, ballades...).

Un groupe est composé d'une quinzaine de personnes sous forme d'entrées et sorties permanentes, mais nous constatons que les personnes sont assidues sur au moins une année avant d'aller vers les centres sociaux ou les maisons de quartier. L'infirmière du service participe aux randonnées et peut donner des conseils tout en marchant (le dernier exemple est une dame de 50 ans qui a demandé

quels étaient les signes de la ménopause, qui a exprimé ses inquiétudes alors qu'elle n'avait pas évoqué ces questions avec l'éducatrice qui l'accompagne).

Les relations entre éducateurs et personnes accompagnées sont de nature différente lors des activités, surtout au niveau de l'écoute, et peuvent engendrer de nouvelles modalités d'accompagnement. Les personnes se motivent et s'entraident dans leurs changements de comportement (par exemple trois personnes ont décidé d'aller ensemble faire un bilan de santé, ce qu'elles n'auraient pas fait seule), d'autres se rencontrent entre les randonnées. En terme de santé globale, elles se sentent moins isolées, s'entraident et expriment moins leur sentiment d'inutilité sociale.

Ces ateliers alimentation et ces activités physiques sont appuyés par " les après-midis du SISAA", rendez-vous mensuels à la maison relais autour de thèmes de santé, animés par une éducatrice du SISAA et des partenaires selon les thèmes (SPS, vies à vies, médiateurs culturels...). L'esthéticienne médico-sociale de l'équipe anime des ateliers collectifs sur le bien-être, les gestes quotidiens de l'hygiène de vie.

Deux journées, rassemblant les participants de l'atelier alimentation et randonnée, ont été organisées cet été : une sortie mer et une sortie campagne. Les « encas » sont préparés ensemble avant le départ.

Le 6 juin 2012, les allocataires du RSA, accompagnés par le SISAA, ont été conviés à une réunion d'information au SISAA sur les ateliers alimentation et randonnées pour de nouvelles inscriptions et pour préparer les ateliers du 2ème semestre.

Chacune de ces activités est une porte d'entrée au dialogue santé.

Un comité de pilotage a été constitué pour cette action et s'est réuni une fois.

Suite à ce comité de pilotage, une infirmière et une assistante sociale du SPS ont participé à un atelier alimentation et à un après-midi « amicalement nôtre ».

Les groupes ont été constitués de 15 personnes pour 131 participations aux ateliers.

1.2. LE BUDGET

Pour l'année 2012, le budget de fonctionnement était de 804 618,20 €.

1.3. LES RESSOURCES HUMAINES

Nombre de salariés	17 salariés pour 14,65ETP.
Qualifications	Educateur spécialisé, conseillère en économie sociale et familiale, infirmière, esthéticienne médico-sociale, psychologue, médecin psychiatre, chef de service éducatif.
Accueil de stagiaires	Une stagiaire assistante sociale en 3 ^{ème} année.
Formations 2012	Sécurité incendie, rencontres et synergies locales (FNARS), habitat indigne, souffrance psycho-sociale, entretien motivationnel, intervention sociale et rapport au corps, faire face aux tensions (URIOPSS), analyse transactionnelle (CUEEP), la santé des migrants (FNARS), addictions chez les jeunes (Epicéa).

1.4. LA DEMARCHE D'EVALUATION INTERNE

Le SISAA doit fournir des bilans trimestriels d'activité au Conseil Général, annuels pour les autres financeurs. Des comités de pilotage sont organisés pour chaque action. C'est pourquoi l'équipe est en perpétuelle réflexion sur sa pratique, son éthique (interview, supervision, projet de service) et sur l'activité (nombre de personnes en accompagnement, motif d'accompagnement, durée d'accompagnement).

2. UN COMPARATIF AVEC LES REFERENCES INITIALES

L'activité principale du SISAA est l'accompagnement psycho-social d'allocataires du RSA, cependant le déficit de financement nous amène à répondre à des appels à projets tout au long de l'année (PLIE, AES à renouveler tous les ans).

3. UN COMPARATIF AVEC L'ANNÉE PRECEDENTE

Les effectifs attendus pour l'accompagnement psycho-social étaient de 70. Pour Roubaix, Tourcoing, nous en avons accompagné 110 et 390. Pour le territoire de la direction territoriale de Lille, nous en avons accompagné 409, sans compter les ayants droits.

Nous avons dépassé les objectifs.

Pour le PLIE, les objectifs 2012 prévoyaient l'accompagnement de 60 personnes, ce qui représente 440 heures totales, dont 70 heures de suivi psychologique. La réalisation globale est de 78 personnes pour 499 heures, soit un dépassement de 59 heures par rapport à l'objectif fixé.

4. LES MESURES DE REEQUILIBRAGE A METTRE EN PLACE : « PERSPECTIVES 2013 »

Pour 2013, la DT de Lille nous annonçait qu'elle avait augmenté le financement pour un accompagnement de 410 personnes, ce qui pour nous est une reconnaissance de la qualité de notre travail

Le PLIE a aussi augmenté son financement de 15 000€ à 20 000€, soit une hausse d'activité de 25%, ce qui prouve sa satisfaction et la confiance envers le SISAA.

Nous continuerons à répondre à des appels à projets en rapport avec notre activité et nos compétences et nous proposerons de prolonger l'action recherche auprès des femmes allocataires du RSA.

5. ZOOMS

5.1. ZOOM « CE QU'EN DISENT LES FEMMES »

En 2011, nous avons accompagné 346 allocataires sur le territoire de la DT de Lille. Parmi ces allocataires, le public féminin est de 206 femmes, dont 161 pour la tranche d'âge 35/55 ans. 97 d'entre-elles sont seules et sans enfants, 71 d'entre-elles seules avec enfants, 9 d'entre-elles en couple sans enfant et 20 d'entre-elles en couple avec enfants. 69 ont une qualification de niveau IV et 53 de niveau V. Les motifs d'orientation pour ces femmes sont des problèmes de santé, de solitude et de souffrance psycho-sociale. Elles sortent très peu de chez elles. Rares sont celles qui ont eu une activité salariée. Elles se sont occupées uniquement de leur famille, n'ont pas eu de projet personnel, elles se retrouvent seules ou chef de famille sans être préparées. Elles ne trouvent pas de sens à l'élaboration d'un contrat d'engagement réciproque et nous confient leur désarroi lors des entretiens d'accompagnement. Par exemple, une femme de 55 ans, qui habite dans un milieu rural, qui ne maîtrise pas la langue écrite et peu la langue parlée, et qui n'a aucun bagage, angoisse à l'idée

d'une orientation vers l'emploi. Les femmes ont peu l'occasion de s'exprimer, d'être entendues, sauf par les travailleurs sociaux qui les accompagnent. Elles n'ont pas ou plus d'enfants comme vecteur d'insertion sociale (ateliers parentalité, école des parents, investissement associatif et sportif..) et se sentent d'autant plus isolées et ignorées. D'autres n'arrivent pas à faire face à leurs adolescents ou jeunes adultes qui restent au foyer.

Le SISAA a proposé à la commission territoriale d'insertion de recueillir la parole de ces femmes, au travers de leur parcours de vie, sur leurs attentes, leurs besoins, leurs projets, leur sentiment d'abandon, leur regard négatif sur leur avenir, leur regard sur leur situation face au RSA, et de faire émerger des potentialités, des projets, des envies de sortir de chez elles, de s'intégrer à des activités de groupes etc.

Ces paroles de femmes seront portées en termes d'analyses et de témoignages pour alimenter la réflexion des instances qui régissent le dispositif du RSA, aux élus qui élaborent les axes et les priorités des politiques sociales et aux têtes de réseaux associatifs.

En tenant compte des difficultés des femmes à sortir de chez elles, à s'exprimer collectivement, le recueil de la parole s'est fait sous deux formes :

- 15 interviews réalisées par 2 psychologues et des éducatrices auprès de femmes accompagnées. L'éducatrice référente a présenté le projet lors d'une visite à domicile, une rencontre a été organisée au domicile.
- la proximité du chantier d'insertion a permis d'organiser une rencontre avec des femmes en démarche d'insertion professionnelle.

La maison relais participe à un atelier d'écriture animé par Marion Dupisre pour le journal interne.

Le 12 mars 2013, toutes les informations recueillies (interviews, groupes) seront transmises à l'atelier d'écriture qui en fera un document. Ce document sera remis à toutes les femmes qui ont participé à cette recherche-action et sera envoyé aux instances de réflexion et de décision départementales du RSA. Des présentations orales pourront être envisagées, selon les envies des participantes.

Cette recherche-action devra dégager des besoins et des attentes qui pourront faire l'objet d'appels à projets en 2013.

Cette action nous a permis de recueillir des paroles fortes en émotions, que les femmes n'avaient jamais exprimées sur la honte d'être au RSA, de le cacher à leur enfant et leur famille, sur ce sentiment d'inutilité (dépendre de l'aide publique). Elles sont femmes mais ne se sentent plus femmes, elles ne pensent qu'à subvenir aux besoins de leurs enfants au jour le jour en se privant de tout et en s'interdisant tout.

Le document surprendra même les plus endurcis des travailleurs sociaux et devrait changer le regard de la société sur ces femmes.

C.2. ATELIER ET CHANTIER D'INSERTION « ESPAS » A LAMBERSART

FICHE DE PRESENTATION DE LA STRUCTURE	
<p>Adresse : 3 bis route de Verlinghem, 59130 LAMBERSART</p>	<p>Directeur du dispositif Lille Métropole : Jean-Yves BOUREL Chef de service : Philippe CUISINIER</p>
<p>Projet d'établissement</p>	<p>Le chantier d'insertion EsPAS (Espace Professionnel d'Accompagnement Social) est un outil d'insertion par l'économie qui propose, à des personnes en difficulté d'insertion, une mise au travail dans le cadre d'un emploi à durée déterminée, en emploi aidé. C'est un dispositif qui associe, dans une même démarche, une mise en situation de travail, une action pédagogique et de formation et un accompagnement individualisé. Il a pour objectif l'insertion sociale et professionnelle de personnes très éloignées de l'emploi, à travers leur mise au travail sur des activités d'utilité sociale.</p> <p>En valorisant la personne et sa réalisation, il constitue une des premières étapes dans son parcours vers la qualification et l'emploi. Le chantier d'insertion fait partie des outils dont le faible seuil d'exigence permet d'accueillir des publics très éloignés du marché de l'emploi, cumulant des difficultés sociales et professionnelles et n'entrant pas forcément dans une catégorie administrative particulière. L'EsPAS ne pose aucune sélection à l'embauche autre que la validité de l'agrément donné par Pôle Emploi dans le cadre de l'IAE (Insertion par l'Activité Economique) et l'application de la règle des trois tiers (obligation d'avoir pour la répartition des publics accueillis : 1/3 d'allocataires du RSA avec signature d'un Contrat d'Engagement Réciproque, 1/3 d'allocataires du RSA avec Projet Personnalisé d'Accès à l'Emploi, 1/3 d'autres publics).</p> <p>Les Ateliers Chantiers d'Insertion (ACI) développent des activités d'utilité sociale et peuvent, dans ce cadre, commercialiser tout ou partie de leur production dans les limites fixées par la loi. Les ACI peuvent donc produire des biens et des services qui ne sont pas, ou qui sont insuffisamment réalisés par d'autres opérateurs locaux. Ils peuvent donc intervenir sur des secteurs traditionnellement occupés par l'entreprise classique.</p> <p>Le chantier d'insertion poursuit un double objectif :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la (re)qualification sociale : le chantier d'insertion se situe dans une logique sociale. L'organisation de l'activité tient compte des difficultés de la personne. L'accompagnement qui lui est proposé vise à la faire progresser et à la valoriser pour qu'elle (re)trouve toute sa place dans la société en faisant face à tous types de difficultés : logement, santé, liens familiaux et sociaux...

	<p>Le chantier d'insertion vise à redonner confiance à une personne connaissant des difficultés d'insertion sociale et professionnelle, en lui proposant un contrat de travail, une rémunération et la participation à une réalisation concrète et collective.</p> <ul style="list-style-type: none"> - la (re)qualification professionnelle : l'organisation de l'activité vise également à améliorer la capacité de la personne à occuper un poste de travail. En effet, ces personnes n'accèdent pas à un emploi dans une entreprise du secteur traditionnel et n'ont pas non plus les pré-requis pour occuper un poste permanent dans une Entreprise d'Insertion. L'ACI propose un accompagnement sur le volet social et professionnel et des actions de formation pour résoudre, avec une bénéficiaire, une partie des problèmes qui représentent un obstacle à son accès à l'emploi. L'activité professionnelle et la formation contribuent à détecter les aptitudes de la personne et à lui apporter des compétences. <p>Pour l'exécution de leur contrat de travail, l'EspAS a proposé en 2012 les activités liées à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'entretien de locaux (nettoyage des locaux et second-œuvre bâtiment), - la nature et l'environnement (espaces verts et déchets verts), - le jardin d'animation et de découverte. <p>Les salariés en insertion signent des contrats de travail de 6 mois (durée hebdomadaire 26 h) qui sont renouvelables tous les 6 mois, jusqu'à hauteur de 24 mois (60 mois pour les plus de 50 ans).</p>
Habilitations et publics	<p>L'EspAS, service de La Sauvegarde du Nord, est un Atelier Chantier d'Insertion labellisé. En effet :</p> <ul style="list-style-type: none"> - il est conventionné par l'Etat, par l'intermédiaire de la DIRECCTE et de la DDCS, - il reçoit, chaque année, un avis favorable pour 50 postes du Comité Départemental de l'Insertion par l'Activité Economique, - il est conventionné par le PLIE de la Métropole Nord-Ouest, - il a signé, pour la période 2012/2014, une nouvelle convention cadre de partenariat avec le CCAS de la ville de Lambersart, - les publics accueillis ont un agrément préalable délivré par Pôle Emploi.
Obligations officielles	<p>La DDCS nous impose un taux d'occupation de 98 % sur un total maximum de 12 000 journées, ce qui correspond à 11 760 journées.</p>

1. L'ACTIVITE REALISEE

1.1. LE « VOLUME D'ACTIVITE »

En 2012, les référents de Pôle Emploi et du PLIE Métropole Nord-Ouest nous ont adressé 45 candidatures. Parmi celles-ci :

- 20 candidats intègrent l'EsPAS après :
 - la vérification de l'agrément,
 - deux entretiens réalisés par la conseillère socioprofessionnelle et l'encadrant technique,
 - la signature d'un contrat de travail.
- 11 personnes sont sur une liste d'attente. Les entretiens ont été positifs et les personnes attendent que le blocage en termes de recrutement cesse pour permettre ainsi leur intégration à l'EsPAS,

23 personnes ont quitté l'EsPAS.

65 salariés en insertion ont travaillé en 2012 à l'EsPAS dont 80,5 % d'hommes et 18,5 % de femmes (répartition sensiblement équivalente à celle de 2011, avec respectivement 82,7 % et 17,3 %).

L'activité qui a accueilli le plus de personnes est celle des espaces verts (39,9 % du total), suivie du jardin d'animation et de l'entretien des locaux (23,1 % chacune). L'activité qui a accueilli le moins de personnes est celle du bâtiment (16,9 %). Les deux seules activités « féminines » sont celles de l'entretien et du jardin d'animation, qui accueillent chacune 6 femmes.

La moyenne d'âge des salariés en insertion est de 37 ans (38 ans en 2011). Les deux tiers des personnes appartiennent à la classe d'âge des 26-49 ans.

Même si les salariés en insertion n'ont plus l'obligation de résider sur le territoire de la Métropole Nord-Ouest au moment de la signature de leur contrat, la majorité habite encore dans des communes du territoire MNO (80,0 % contre 90,7 % en 2011).

Ainsi, en 2012, 52 salariés en insertion sur 65 sont domiciliés dans des communes couvertes par le PLIE MNO, plus particulièrement par ordre décroissant : Lambersart, La Madeleine et Marcq-en-Barœul.

Les prescripteurs, par ordre d'importance, sont les CCAS (39 sur 65, soit 60 %), suivis de Pôle Emploi (23,1 %) et de la Mission Locale (7,7 %). Sur les 65 personnes, toutes, sauf celles de l'AREAS et du Centre Social, sont envoyées par des prescripteurs du PLIE MNO.

Les salariés en insertion ont signé un CUI pour pouvoir travailler à l'EsPAS. Ils peuvent le renouveler trois fois (donc présence maximum de 24 mois), à la seule exception des personnes de plus de 50 ans qui peuvent signer des CUI pour un total de 60 mois. La durée moyenne de présence en mois des personnes, depuis leur entrée dans la structure, est de 14,9 mois.

A l'EsPAS, la grande majorité des personnes (93,8 %) ont signé un Contrat Unique d'Insertion (CUI-CAE). Les autres, des jeunes de moins de 26 ans, ont signé un CAE Passerelle.

Un peu moins d'une personne sur deux a un niveau V de formation (43,1 %) et seulement 4 salariés sur 65 ont un niveau compris entre le bac et le bac + 2.

Par rapport à 2011, on constate une hausse du pourcentage de personnes de niveau VI (de 30,7 % à 38,5 %), résultats compatibles avec l'augmentation du nombre de RSA avec CER, population peu ou pas qualifiée.

89,3 % des personnes avant leur entrée à l'EsPAS sont allocataires des minimas sociaux (85,3 % en 2011), et plus particulièrement du RSA (76,9 % en 2012 et 65,8 % en 2011).

1.2. LE BUDGET

Globalement, le budget de fonctionnement de l'EsPAS de Lambersart était en 2012 de 1 204 737,97 €.

1.3. LES RESSOURCES HUMAINES

Nombre de salariés permanents	9 salariés permanents.
Qualifications des salariés permanents	<p>Les qualifications représentées à l'EsPAS sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 5 encadrants techniques, - 1 éducateur spécialisé, - 1 secrétaire, - 1 conseillère d'insertion professionnelle, - 1 chef de service. <p>L'accompagnement des personnes en insertion est assuré, pour chaque activité, par un professionnel qualifié nommé « encadrant technique ». L'encadrement tient compte des contraintes de la production, favorise l'acquisition de savoir-faire et de savoir-être et assure ou oriente la personne vers un accompagnement social, adapté à ses difficultés.</p> <p>A l'EsPAS, chaque salarié bénéficie aussi du concours d'une conseillère socioprofessionnelle afin d'inscrire l'étape ACI dans son projet global d'insertion sociale et professionnelle, dans la continuité du parcours garanti par le référent du PLIE.</p> <p>Pendant toute la durée du contrat, l'accompagnement porte à la fois sur la résolution des difficultés d'insertion sociale (santé, logement, ressources...), sur la montée en professionnalisation par l'acquisition ou le développement de compétences techniques et sur la montée en qualification par la formation professionnalisante, voire qualifiante.</p> <p>Cet accompagnement est par ailleurs concerté et articulé avec le référent de parcours, de manière à assurer une cohérence des actions.</p> <p>L'administration de l'opération est assurée par une secrétaire.</p> <p>Un éducateur spécialisé, en charge d'une opération ANRU sur Roubaix, est aussi intégré à l'équipe de l'EsPAS.</p> <p>Enfin, l'équipe est animée par un chef de service.</p>

Nombre de salariés en insertion	L'EsPAS est agréé pour 50 postes qui ont accueilli 65 salariés en 2012.
Qualification des salariés en insertion	Agents de service
Accueil de stagiaires	l'EsPAS, en 2012, a accueilli une étudiante en Master II professionnel « Activités Economiques et Sociales, Direction et Responsabilités dans le champ social » et une étudiante en 2 ^{ème} année d'IUT « carrières sanitaire et sociale ».
Formations 2012 des salariés permanents	<p>Les salariés permanents se professionnalisent régulièrement. En effet, en 2011 et 2012, tous ont suivi la formation SSI (Sauvetage, Sécurité, Incendie). Il en sera de même en janvier 2013.</p> <p>Le chef de service a suivi des formations:</p> <ul style="list-style-type: none"> - « Produits psycho actifs et lieu de travail, des repères pour agir », dispensée par l'AMPAA, - « outils du management », dispensée par le SIADEP, - « risques psychosociaux », dispensée par le SIADEP, - « droit social », dispensée par le service RH de la Sauvegarde du Nord, - « entretien d'évaluation », dispensée par le SIADEP. <p>Un encadrant est référent des risques psychosociaux. A ce titre, il suit régulièrement des modules de formation liés à cette fonction tels que :</p> <ul style="list-style-type: none"> - « gestion des produits chimiques », dispensée par le SIADEP, - « les accords de méthode sur la pénibilité et l'égalité hommes femmes », dispensée par le SIADEP. <p>Un encadrant a commencé, fin du 2^{ème} trimestre 2012, une VAE pour devenir éducateur technique spécialisé. Il est en cours d'écriture du livret 2, après validation du 1^{er} livret.</p> <p>Un encadrant a suivi une formation « Habilitation électrique : entretien courant des installations électriques basse tension », dispensée par SOCOTEC.</p> <p>Deux encadrants ont suivi la formation Sauveteur Secouriste du Travail (SST), dispensée par le SIADEP.</p>

1.4. LA DEMARCHE D'ÉVALUATION INTERNE

La démarche d'évaluation interne est continue au vu des dépôts de demandes annuelles de financement nécessitant la rédaction de bilans intermédiaires et finaux. Pour autant, la structure n'entre pas dans le cadre de la loi 2002-2 en ce qui concerne l'évaluation interne.

2. UN COMPARATIF AVEC LES REFERENCES INITIALES

La DDCS impose un taux d'occupation de 98 % sur un total maximum de 12 000 journées, ce qui correspond à 11 760 journées.

En 2012, nous avons réalisé 11 653 journées, soit un taux de 97,1 %, en très forte augmentation par rapport à 2011 (91,3 %) et proche du taux demandé.

3. LES MESURES DE REEQUILIBRAGE A METTRE EN PLACE : « PERSPECTIVES 2013 »

Concernant l'EspAS, il s'agit de :

- réécrire le projet de service,
- continuer à développer le travail en partenariat avec la Ferme des Vanneaux sur les échanges de pratiques, la création d'outils communs, l'évaluation des salariés en insertion, l'échange de personnels, la réponse commune à des appels d'offre, la mise en place d'un plan de formation commun. Il s'agit de développer une synergie associative autour de la question de l'IAE.

En termes d'activité, les perspectives sont les suivantes :

- activités « entretien des locaux » et « second œuvre bâtiment » :
 - maintenir le haut niveau de CA,
 - s'inscrire sur des chantiers type « clause d'insertion »,
 - diversifier la clientèle, en particulier celle qui n'est pas de La Sauvegarde,
 - faire réaliser un bilan de compétences pour l'encadrante technique afin de faire évoluer sa carrière.
- activité « entretien d'espaces verts et collecte de déchets verts » :
 - optimiser la collecte des déchets,
 - promouvoir l'activité par des actions de communication,
 - mettre en place des outils d'évaluation,
 - développer des passerelles avec l'entreprise.
- activité « jardin d'animation et de découverte » :
 - élargir l'accueil à d'autres populations,
 - proposer des animations en direction du parc urbain du Pacot Vandracq,
 - animer un stand, pour la seconde année consécutive, au forum « Bien dans son corps, bien dans son assiette », organisé par la Mairie de Lambersart, par le biais de son café des parents,
 - dans le cadre des animations de quartier liées à l'ANRU (quartier du Pacot Vandracq), réalisation d'un « Vélo fleuri » avec l'aide des familles du Café des parents,
 - proposer des animations en direction des autres infrastructures vertes (parc urbain du Pacot Vandracq, jardin du programme « Octave »...). Les travaux de rénovation doivent se terminer fin d'année 2013. Ainsi, plusieurs espaces de type jardin doivent être « pris en charge » par l'équipe d'animation afin d'accueillir et de former des publics adultes.
- développer de nouvelles animations :

- ruche pédagogique (en cours d'achat),
 - améliorer l'apport pédagogique du potager déjà existant par la mise en place d'ateliers semis et la construction d'une serre adaptée pour l'accueil de groupes d'enfants. Population concernée par le projet : le public d'enfants habituellement accueilli au jardin, mais aussi des adultes.
- aménagement du site pour assurer ces objectifs : valorisation de la mare (un chantier jeunes doit débuter pendant les vacances d'été 2013). Une vingtaine d'adolescents sur une quinzaine de jours doivent travailler à la sécurisation de la mare et à l'aménagement d'un point de vue permettant de voir la faune.
 - l'accueil de deux jeunes en service civique : des jeunes âgés de 16 à 25 ans qui ont envie de consacrer une étape de leur vie à la solidarité et à la protection de l'environnement peuvent effectuer un service civique. Pendant ce service de 27 heures hebdomadaires, ils sont accompagnés individuellement et collectivement par des professionnels. Ils reçoivent une formation citoyenne et ils bénéficient d'un accompagnement pour identifier leur projet d'avenir ainsi que les compétences acquises pendant le service civique. Dans le cadre de ce dispositif, la mairie de Lambersart va mettre à disposition, pendant 8 mois, deux jeunes qui vont intégrer l'équipe d'animation du jardin.
 - construction d'un partenariat avec les Restos du cœur : les enfants et les salariés en insertion produisent et récoltent des légumes qui pourraient être distribués aux familles inscrites au Resto du cœur. Lors de la distribution, des conseils sur ce que l'on peut faire avec des fruits et légumes seront prodigués par les salariés en insertion.

4. ZOOMS

4.1. ZOOM SUR LA CONSTRUCTION DE TRAJECTOIRES SANTE

Constats :

- les personnes accompagnées par l'EsPAS disposent d'un budget restreint et subissent des contraintes socioéconomiques qui les poussent à faire des arbitrages néfastes à leur santé,
- fin novembre 2012, plus de la moitié des salariés bénéficient d'un accompagnement santé individuel ou collectif, interne ou externe,
- lors du Comité de pilotage du 13/01/12 et des trois comités de suivi (09/12/11, 23/03/12 et 21/09/12) de l'EsPAS, les partenaires (Etat, Conseil Général 59, PLIE, Pôle Emploi, CCAS...) ont indiqué que la majorité des publics orientés ont besoin d'un accompagnement santé,
- à l'EsPAS, nous disposons d'un lieu de restauration collective. Nous avons pu nous rendre compte que la majorité des gens qui mangent sur place n'ont pas une alimentation équilibrée,
- enfin, par des temps d'échanges formels (lors des réunions préparatoires aux « Rendez-vous de la Santé » ou informels, nous nous apercevons que peu de salariés pratiquent une activité sportive.

Nous avons vu la nécessité de construire, pour les salariés en insertion, des parcours « Santé, alimentation, bien-être et activité physique » avec l'aide de partenaires institutionnels (SPS, FNARS, ARS) et des partenaires habituels de l'accompagnement des publics (CCAS, SISAA...).

Pour ce faire, quatre actions ont été initiées :

1) Une action financée par l'ARS intitulée « Alimentation équilibrée et activité physique » (nouvelle demande déposée pour 2013)

Objectifs :

- comprendre les comportements alimentaires et l'intérêt des activités physiques,
- accéder à une bonne alimentation couplée à des pratiques sportives, afin de préserver et/ou d'améliorer sa santé et de promouvoir des modes alimentaires et sportifs favorables à la santé, afin de favoriser l'insertion socioprofessionnelle.

L'EsPAS accueille des personnes qui ont des difficultés sociales et professionnelles. Ces personnes défavorisées souffrent d'une alimentation déséquilibrée avec des conséquences graves pour leur santé. En effet, la manière de s'alimenter est fortement liée à des facteurs culturels, psychosociaux et économiques. Chez les personnes en situation de précarité, la faiblesse et l'irrégularité de leurs ressources induisent des mauvaises conditions de vie, s'apparentant souvent à de la survie. Les arbitrages de consommation font que l'on finance d'abord les dépenses liées au logement, aux fluides et aux aliments de base.

De plus, cela induit des choix alimentaires inadéquats et provoque l'abandon de toute pratique sportive. Tout ceci explique des comportements alimentaires et de vie défavorables à la santé.

Il ressort de ces constats qu'il faut non seulement se situer dans une démarche pédagogique via des séquences de formation, mais qu'il est nécessaire aussi d'être dans une démarche préventive. En effet, prévenir des risques issus d'une alimentation déséquilibrée n'est pas interdire ou incriminer certains aliments et/ou certains comportements mais bien amener à concilier les besoins en nutrition, la santé et le plaisir.

Enfin, en complémentarité d'une alimentation saine et équilibrée, une activité sportive permet une meilleure hygiène de vie et permet de compléter la réappropriation des besoins en nutrition et en bien-être.

Résultat : le comité de pilotage est en cours de constitution (avis positif donné début novembre 2012), démarrage prévu en janvier 2013.

2) Les « Rendez-vous de la santé », une action financée et organisée par les Services Prévention Santé de Lille et d'Haubourdin, de la FNARS et de l'Institut Pasteur

Objectifs :

- permettre aux personnes accueillies au sein des structures de bénéficier d'un bilan de santé via le SPS de leur secteur et d'un accompagnement au rendu des résultats,
- permettre de créer du lien entre les équipes éducatives et le SPS pour une meilleure connaissance de chacun et un meilleur travail en partenariat,
- permettre de créer du lien entre le SPS et les personnes pour qu'elles aient connaissance du dispositif santé et qu'elles puissent avoir la possibilité de le solliciter d'elles mêmes par la suite.

Cette action s'organise en plusieurs phases :

- **phase 1** : présentation du SPS et des « rendez-vous de la santé » aux équipes permanentes effectuée le 09/10/2012. L'équipe du SPS se déplace dans les structures pour présenter ses actions et les « Rendez-vous de la santé » et pour créer du lien entre les équipes. Les professionnels relaient ensuite l'information à l'interne et auprès des personnes en proposant un bilan de santé et une réunion d'information préalable.
- **phase 2** : présentation du SPS et des « Rendez-vous de la santé » aux personnes accompagnées (18/10/2012). L'équipe du SPS se déplace dans la structure où les salariés en insertion intéressés par les « Rendez-vous de la santé » sont conviés. Elle présente les actions du SPS rapidement et les « Rendez-vous de la santé ». Elle propose aux personnes qui le souhaitent de participer à un rendez-vous de la Santé et fixe un rendez-vous individuel avec chacune d'entre elles pour remplir les questionnaires de l'Institut Pasteur. La date des « Rendez-vous de la santé » au SPS est connue dès le début. Les horaires de convocation sont donnés lors du remplissage du questionnaire de l'Institut Pasteur.
- **phase 3** : « Le remplissage du questionnaire ». Le mardi 13/11/2012, trois infirmiers et une assistante sociale se rendent à l'EsPAS pour aider chaque salarié en insertion à remplir le questionnaire santé, dans le plus strict respect de la confidentialité. Les personnes reçoivent aussi une convocation et un mode d'emploi pour les bilans.
- **phase 4** : « Rendez-vous de la santé ». Le 22/11/2012, les salariés en insertion se rendent au SPS à la date annoncée lors de la réunion d'informations. Ils passent le bilan de santé, dans la convivialité, selon le protocole suivant : accueil par une secrétaire, examens médicaux par une infirmière, discussion avec une diététicienne, remplissage d'un questionnaire de satisfaction.
Une date de rendez-vous est prise à l'accueil pour la lecture et la restitution des résultats, environ 15 jours plus tard. La date du rendez-vous de lecture des résultats est transmise pour information à la personne responsable du suivi des salariés, à savoir chez nous la conseillère d'insertion professionnelle.
- **Phase 5** : Lecture des résultats et derniers examens. Les personnes se rendent au SPS à la date et à l'heure du rendez-vous fixé (dates retenues : 13/12/2012, 20/12/2012 et 10/01/2013). Elles rencontrent le médecin du SPS en consultation de prévention qui proposera un rendu des résultats, un accompagnement et une orientation si besoin...
- **Phase 6** : Evaluation de l'action. Toutes les personnes, institutions... impliquées dans le projet participent à l'évaluation de l'action qui sera transmise à la structure.

Résultats : un film de 15 minutes sur ce que sont les bilans de santé et sur ce qu'en pensent les salariés en insertion, bénéficiaires de ce dispositif, a été réalisé par trois étudiants en licence professionnelle de communication.

21 personnes ont suivi les réunions d'information, 14 personnes ont été inscrites pour le passage des examens de santé, 12 personnes se sont présentées (taux de présence remarquable car seulement 14 places nous étaient réservées pour ces « Rendez-vous de la Santé »), 2 personnes à Haubourdin et 8 personnes à Lille sont venues pour la remise des résultats.

Suite à donner : mise en place, avec l'aide du SPS d'Haubourdin, d'une permanence santé.

3) Une action santé / hygiène, avec comme supports des kits santé, réalisée et financée par la FNARS et le Conseil Régional Nord-Pas de Calais

Objectifs :

- permettre les premiers pas vers l'insertion par l'accès à l'hygiène et aux messages de prévention,
- apporter aux équipes éducatives un outil pour aborder les questions de santé avec les personnes en situation de précarité, accueillies ou accompagnées au sein des structures du Nord-Pas de Calais.

Les situations de précarité entraînent souvent un désintérêt des questions de santé. L'hygiène corporelle en constitue l'un des premiers leviers, d'où l'importance des mesures de prévention. Intimes par nature, les questions relatives à l'hygiène sont souvent difficiles à aborder pour les professionnels. Afin qu'ils puissent disposer d'outils adéquats, la commission santé de la FNARS a réfléchi à l'élaboration d'un support financé par le Conseil Régional du Nord-Pas de Calais pour faciliter les échanges avec les personnes et le développement d'actions spécifiques autour de cette thématique : le « kit santé ».

Différents par taille, contenu et par couleur selon le sexe, les kits sont composés d'un sac rempli de produits d'hygiène et de santé. Ils serviront de support lors des séances d'animation qui se tiendront dans le cadre de l'action financée par l'ARS « Alimentation équilibrée et activité physique ».

4) La participation au forum du 06 décembre intitulé « Bien dans son corps, bien dans son assiette »

Le café des parents du CCAS de la ville de Lambersart nous a demandé de participer au forum et à son organisation. Il s'agissait :

- de décorer la salle accueillant les participants avec comme thématiques, le chou et la pomme. Les salariés en insertion ont créé des personnages ou des animaux avec ces aliments. Ensuite, ils sont allés au GRPS (Groupement Régional Pour la Santé) de Lille récupérer des affiches et des jeux traitant des bienfaits des fruits et légumes,
- d'animer un stand sur l'EsPAS et le jardin d'animation. Les salariés ont créé et dispensé des animations autour de la jacinthe. Ils prodiguaient aussi des conseils et distribuaient des recettes pour cuisiner les choux et les pommes,
- d'aller sur les stands des autres participants pour recueillir de l'information sur comment être bien dans son corps et comment mieux manger. Cette information sera retransmise dans le cadre de l'action ARS et aux autres collègues à tout moment propice.

Résultats :

- inauguration de la manifestation par le Maire de Lambersart, M. Daubresse, en présence d'élus et de représentants de l'Etat (Chargé de mission CUCS),
- 250 visiteurs,
- participation d'une quinzaine de structures : Maison des adolescents de Lille, SPS de Lille, Sid'Action, Oxygène...

Suite à donner : Participation au forum 2013.

4.2. ZOOM SUR UN DISPOSITIF LOGEMENT PARTICULIER : LE PROJET IGLOO

Un projet IGLOO, Chemin de la renaissance à Loos, a été conclu entre le bailleur social VILOGIA et l'EsPAS.

Le projet comprend la construction de 5 logements qui s'inscrivent dans une démarche IGLOO. Les logements sont destinés à des familles en difficultés prioritaires du Plan Départemental d'Actions pour le Logement des Personnes Défavorisées (critères PLAI), motivées pour s'inscrire à la fois dans une démarche d'insertion professionnelle et pour participer activement à la réalisation de leur logement. L'objectif prioritaire est de développer un projet d'insertion intégrant l'accès à un logement pérenne adapté aux besoins et aux ressources des personnes. IGLOO est spécifique dans sa démarche de promotion sociale car il associe trois éléments :

- un accompagnement social lié au logement construit en amont. Après un diagnostic des difficultés rencontrées par les familles, l'objectif est de travailler à la résorption de celles-ci, en impliquant la famille et un réseau de compétences professionnelles d'intervenants spécialisés concernant le social et l'insertion par l'emploi,
- la mise en place d'une assistance technique pour les travaux de finition du logement réalisé par les familles en lien avec le tutorat technique,
- les outils nécessaires à la gestion du logement et plus largement leur installation dans le tissu social, en lien avec les référents de parcours après le relogement.

L'EsPAS a mis à disposition du projet pendant un mois, sous la responsabilité d'un encadrant technique bâtiment, deux salariés en insertion en autonomie afin qu'ils assistent les familles dans la réalisation des finitions de leur futur logement. Principales tâches effectuées :

- détermination des besoins des familles,
- programmation et réalisation des achats avec les familles (4 066 €),
- programmation des travaux et réalisations des tâches (total d'heures pour les salariés en insertion effectuées : 156 heures).

4.3. ZOOM SUR LA FILIARISATION DES SALARIES EN INSERTION

La filiarisation doit permettre d'atteindre trois objectifs :

- faciliter le passage des salariés des ACI (ateliers et chantiers d'insertion) vers les autres structures d'insertion, AI (associations intermédiaires), EI (Entreprise d'Insertion), ETTI (Entreprises de Travail Temporaire d'Insertion),
- impulser une dynamique aux suites de parcours,
- rapprocher les salariés en insertion des ACI vers le marché ordinaire du travail.

Pour atteindre ces objectifs, l'EsPAS a participé à la 1^{ère} édition des « Rencontres de l'IAE » et a développé un partenariat fort avec VITAMINE T.

Les « Rencontres de l'IAE »

Cette manifestation a été organisée par :

- les équipes IAE des Pôle Emploi de Lille, Roubaix et Tourcoing,
- les signataires de l'Accord Cadre IAE Régionale (Direccte, Chantiers Ecole, Uriae, Coorace, Fnars),
- le Conseil Général,
- les prescripteurs de l'IAE (Plie, Mission Locale).

Elle s'adressait aux salariés des Ateliers et Chantiers d'Insertion des territoires Lille et Versant Nord-Est, afin de permettre la rencontre avec les AI, EI et ETTI, et de faciliter le recrutement dans une logique de suite de parcours.

En amont de la manifestation :

- les AI (associations intermédiaires), EI (Entreprises d'Insertion), ETTI (Entreprises de Travail Temporaire d'Insertion) devaient identifier des postes libres ou à libérer dans les 6 mois à compter du 16 novembre 2012 et travailler sur les pré-requis,
- les ACI devaient repérer les salariés pouvant évoluer vers une suite de parcours, les préparer (CV, lettre de motivation, entretiens d'embauche...) et les positionner sur un ou plusieurs postes

Pendant la manifestation, les salariés des ACI ont rencontré une ou plusieurs structures d'insertion par l'activité économique afin de confronter l'offre et la demande de travail.

En aval de la manifestation : recrutement des salariés des ACI.

Résultats : 17 positionnements sur la préparation au forum, 16 participants, 3 contacts post forum.

Le partenariat avec Vitamine T

Afin d'optimiser la filiarisation des publics des ACI de la Ferme des Vanneaux et de l'EsPAS et de permettre à des jeunes accompagnés par le service DIVA de Valenciennes d'accéder à un emploi aidé, en fin d'année 2012, la Sauvegarde du Nord s'est rapprochée de VITAMINE T. Plusieurs rencontres ont eu lieu entre les professionnels pour échanger sur les pratiques et visiter les structures. Par exemple, nous avons visité « ENVIE 2^e », Entreprise d'Insertion qui élimine les déchets électriques et électroniques, issus de 4 types d'appareils (écrans à tube cathodique, gros électroménager froid, gros électroménager hors froid et les petits appareils).

Résultats : 4 rencontres et positionnement d'un salarié en insertion de l'EsPAS sur une offre d'une EI en espaces verts.

C.3. CHRS AGORA À ROUBAIX

FICHE DE PRESENTATION DE LA STRUCTURE	
Adresse : 92, rue du collège, 59100 ROUBAIX	Directeur du dispositif Lille Métropole : Jean-Yves BOUREL Chef de service éducatif : Matthieu BRANDT
Projet d'établissement	Le CHRS AGORA, habilité pour 40 places, accueille et accompagne toute population adulte en difficultés d'insertion sociale, présentant ou ayant présenté des troubles psychiques et bénéficiant de soins psychiatriques. Il accompagne prioritairement des personnes originaires de Lille, Roubaix, Tourcoing, Vallée de la Lys et environs, ce qui leur permet, tout en étant accompagnées, de rester en contact avec les intervenants médicaux et sociaux antérieurs.
Habilitations et publics	Le CHRS Agora a été créé le 09/02/1982, par arrêté préfectoral, pour accueillir 26 anciens malades mentaux. Le 02/10/1997, le CHRS a été autorisé à augmenter sa capacité d'accueil de 26 à 30 places. L'arrêté modificatif du 29/06/2007, dans le cadre du PARSA (Plan d'Action Renforcé pour les Sans-Abris), autorise La Sauvegarde du Nord à étendre sa capacité d'accueil de 10 places pour couples, avec ou sans enfant, femmes et hommes seuls, handicapés psychiques.
Obligations officielles	Le taux d'occupation doit être de 98%. Le CHRS est un internat ouvert 365 J/an.

1. L'ACTIVITE REALISEE

1.1 LE « VOLUME D'ACTIVITE »

Le taux d'occupation en 2012 est de 98,09% soit l'équivalent de 14 361 journées.

1.2. LE BUDGET

En 2012, le budget de fonctionnement était de 931 273,10€.

1.3. LES RESSOURCES HUMAINES

Nombre de salariés	14 salariés pour 13,33 ETP. En juillet 2012, l'agent de service intérieur, à mi-temps, a été confirmé au poste occupé en passant d'un CDD à un CDI. Un éducateur spécialisé, mis à disposition par un autre pôle de
---------------------------	---

	<p>l'association, a remplacé successivement deux éducatrices en arrêt maternité, de janvier à début décembre 2012.</p> <p>Une éducatrice spécialisée en mi-temps thérapeutique durant plusieurs années, fut à temps plein de début décembre 2011 à mars 2012, en attente d'un statut de salarié en invalidité. Depuis mars 2012, elle travaille à temps partiel, étant donné ce nouveau statut.</p> <p>Un surveillant de nuit a été en arrêt suite à un accident de travail, d'avril à septembre 2012. Trois remplaçants occasionnels ont chacun pallié son absence prolongée.</p> <p>Suite à un arrêt maternité, une éducatrice spécialisée a demandé un congé parental, elle travaille ainsi à temps partiel (80%) depuis mi-décembre 2012.</p>
Qualifications	Educateur spécialisé, éducateur technique spécialisé, moniteur-éducateur, surveillant de nuit, agent de service intérieur, chef de service éducatif.
Accueil de stagiaires	2 étudiants en formation d'éducateur spécialisé.
Formations 2012	<ul style="list-style-type: none"> - 1 salarié en formation interne « cadres » (droit social, entretiens d'évaluation et évolution professionnelle, nouveaux outils de la GPEC), - 3 salariés : SSI, - 1 salarié : troubles psychiques (IRTS) et animateur de réseau précarité santé mentale avec ARS, - 3 salariés : agresseurs sexuels (URSAVS), - 5 salariés : formation SST, - 1 salarié : Tabac et femmes en CHRS (OFT Paris), - 1 salarié: autorité et encadrement (CUEEP), et modules d'initiation à la fonction de chef de service (IRTS), - 1 salarié: Obligation d'Emploi des Travailleurs Handicapés (OETH).

1.4. LA DEMARCHE D'ÉVALUATION INTERNE

Démarrée fin 2009, celle-ci a été achevée fin décembre 2011. Dès janvier 2012, elle a permis à l'équipe de mieux saisir les items sur lesquels elle pouvait s'appuyer pour affiner sa pratique.

2. UN COMPARATIF AVEC LES REFERENCES INITIALES

Le taux d'occupation fixé est atteint.

3. UN COMPARATIF AVEC L'ANNEE PRECEDENTE

Le taux d'occupation en 2011 était de 95,46%.

En 2011, le CHRS n'avait pas atteint ses objectifs en termes de taux d'occupation. En effet, pendant deux mois, deux appartements étaient en travaux et avaient perturbé le mouvement de résidents à

l'interne du parc d'hébergements d'Agora. De plus, un semi-collectif, qui hébergeait 5 résidents, avait été vandalisé par des habitants du quartier, ce qui avait entraîné des blocages dans l'avancée de parcours des résidents et une impossibilité d'accueillir de nouveaux résidents pendant quasiment trois mois.

Cette année, trois appartements du parc d'hébergement d'Agora ont été en travaux pendant deux mois chacun ; une maison a été en travaux pendant quatre mois. Nous avons mis fin à la location d'un appartement en milieu d'année, suite au constat que des travaux importants n'étaient pas réalisés par le propriétaire, et six appartements, nouvellement loués chez un bailleur public, ont amené au cours de l'année un développement du parc d'hébergements.

Ces mouvements dans le parc de logements n'ont pas empêché que le taux d'occupation réponde à l'obligation officielle.

4. LES MESURES DE REEQUILIBRAGE A METTRE EN PLACE : « PERSPECTIVES 2013 »

La rédaction du nouveau projet de service

Le projet de service du CHRS date de fin 2006. Aussi, des axes de travail ont été questionnés au cours de l'année 2012.

Des réunions d'équipe, menées par une conseillère pédagogique du pôle inclusion sociale et l'équipe de direction du CHRS, ont été exclusivement centrées sur le contenu du projet de service. Les modes de fonctionnement, développés dans la structure, ont été analysés et remis en question au sein de l'équipe éducative.

Au cours du premier trimestre 2013, le fruit de cette réflexion nourrira la rédaction du nouveau projet de service du CHRS. Ce projet affiné amènera un renouvellement des références de travail pour l'équipe.

La signature de conventions partenariales

La DDCS, service déconcentré de l'Etat et seul financeur du CHRS, a souhaité, en milieu d'année 2012, que le lien avec le SIAO (Service Intégré d'Accueil et d'Orientation) soit formalisé. De ce fait, une convention partenariale, réaffirmant la procédure spécifique d'admission au CHRS Agora et la particularité du public accompagné, a été signée et valorisée auprès des partenaires du SIAO. Ce type de démarche nous invite à poursuivre l'affirmation de nos liens de travail quotidien avec une quinzaine de secteurs de psychiatrie générale de l'agglomération lilloise.

Ainsi, une convention avec les secteurs psychiatriques G22, G23 et G24 a été signée au cours de l'année 2012. En milieu d'année 2012, un projet de convention a émergé avec le secteur G20. Après un bref temps de réflexion, cette convention doit être signée début 2013. De ce fait, le CHRS est maintenant conventionné avec 5, et bientôt 6 secteurs psychiatriques.

En 2013, nous poursuivrons la formalisation de conventions avec les autres secteurs psychiatriques avec lesquels nous travaillons.

Améliorer l'offre d'hébergement

Le parc de logements, loués par le CHRS Agora dans le privé, n'est pas entretenu de façon satisfaisante. Les propriétaires privés, avec qui le CHRS est en lien, ne se montrent pas soucieux du

bien-être des locataires et tardent à effectuer certains travaux, ou n'évaluent pas comme il se doit le degré de décence d'un logement.

Une convention avec le bailleur social LMH a permis de louer 5 appartements disséminés dans deux parties différentes de la ville de Roubaix dont un équipé «PMR». Une convention avec le bailleur social « Notre Logis » a permis la mise en location d'un appartement BBC (Bâtiment Basse Consommation), très bien situé, à Tourcoing.

Ainsi, nous avons dénoncé le bail d'un logement humide et très mal isolé, dans lequel vivait une résidente. Par ailleurs, un propriétaire refusant de remettre aux normes électriques la maison qu'occupait une famille accompagnée nous a obligés à héberger temporairement celle-ci dans deux chambres d'hôtel, à proximité du CHRS. Nous avons décidé de rompre le bail du logement, et de travailler avec un bailleur social, Partenord Habitat, sur la réhabilitation d'une maison de leur parc de logement, en lien avec un service d'insertion par l'activité économique (EsPAS) du pôle inclusion sociale.

Ce chantier a duré quatre mois et, au final, a permis à une famille de vivre dans des conditions décentes, dans un logement remis à neuf, avec le projet d'une rétrocession de celui-ci, début 2013.

En 2013, nous prévoyons aussi que trois logements au moins soient rétrocédés aux résidents les occupant. Cette démarche se fait progressivement, en lien avec le bailleur, l'organisme de protection (s'il y en a un) et l'équipe de soins psychiatriques. Elle amène le résident à se sentir plus sécurisé dans la démarche de relogement. Il a déjà ses repères environnementaux, une connaissance de son voisinage et une idée des consommations énergétiques du logement.

Le fait que des logements soient rétrocédés aux résidents oblige, par contre, l'équipe à trouver de nouveaux hébergements et à veiller à l'ameublement de ceux-ci.

Afin de proposer des hébergements adaptés à la typologie du public accueilli, nous ferons en sorte de réduire le nombre de logements loués dans le privé, et de travailler en concertation avec les bailleurs publics.

5. ZOOM SUR LA SISM

Agora est un centre d'hébergement et d'accompagnement pour des personnes adultes souffrant de handicap psychique et bénéficiant de soins psychiatriques. Ainsi, dans le cadre de la 23ème édition de la Semaine d'Information sur la Santé Mentale (SISM), mise en place par le Centre Collaborateur Organisation Mondiale de la Santé (CCOMS) et l'Etablissement public de Santé Mentale, l'équipe éducative du CHRS Agora, en lien avec quelques résidents de la structure, a souhaité organiser deux manifestations culturelles à destination du grand public, à Roubaix.

L'objectif était de créer deux moments de sensibilisation, de rencontres et d'échanges :

- autour d'une exposition d'œuvres artistiques (de Stéphane Toupet, artiste indépendant) et du vernissage de celle-ci en accueillant, au sein du centre d'hébergement, le public le plus large.

Nous avons exposé, au rez-de-chaussée de l'établissement, des œuvres, pendant la durée de la semaine d'information sur la santé mentale, soit pendant 5 jours. Cette exposition a été l'occasion pour le grand public de découvrir le lieu et de rencontrer l'équipe professionnelle

et les habitants. A travers le discours d'accueil, lors de la soirée de vernissage, des membres de l'équipe ont sensibilisé les habitants à la santé mentale, et ont amené une réflexion sur la différence. Ceci a permis de favoriser l'intégration des habitants du CHRS au sein du quartier. L'artiste a fait découvrir son travail. Ensuite, un concert d'un groupe franco-argentin a permis de terminer la soirée sur une note douce et conviviale. Un cocktail dinatoire, préparé par les habitants dans l'après-midi, a fait l'unanimité parmi les convives.

- devant la maison des associations de Roubaix, autour de panneaux en bois de deux mètres de haut, disposés verticalement sur la voie publique. Nous avons invité les passants à prendre une pause avec nous et une pose devant les panneaux en bois, afin de faire tracer leur silhouette par un plasticien. Chacun a pu décorer, remplir, égayer sa silhouette lors d'un temps court, un après-midi. Le but de cette œuvre artistique éphémère était d'éviter les stigmatisations autour des malades mentaux, de développer de l'information sur la santé mentale, et de permettre des échanges en toute simplicité entre personnes souffrant de troubles psychiques avérés et personnes n'étant pas malades mentales. Les silhouettes des passants et des malades reconnus, à la fois différentes et identiques, ont permis à chacun d'apprécier le travail fourni au cours de l'après-midi et la symbolique qu'il amenait.

C.4. PENSION DE FAMILLE « LE CLOS ST PIERRE » DE LAMBERSART (ANCIENNEMENT « MAISON RELAIS »)

FICHE DE PRESENTATION DE LA STRUCTURE	
Adresse : 3, rue de Verlinghem 59130 LAMBERSART	Directeur dispositif Lille Métropole : Jean-Yves BOUREL Chef de service : Lydie LEROY
Projet d'établissement	L'objet de la Maison Relais est de répondre aux difficultés rencontrées par certaines personnes à trouver un équilibre minimum dans un logement autonome du fait de leur isolement social, affectif, psychologique, ou encore lié à des problèmes de santé. Ces personnes sont fragilisées ou vulnérables face à des problèmes de santé et des difficultés d'intégration sociale.
Habilitations et publics	La Maison Relais s'adresse à des personnes qui manifestent le désir de vivre en logement autonome, mais qui ressentent la nécessité d'un accompagnement de proximité : hommes, femmes, chômeurs, bénéficiaires du RMI, de l'Allocation Adulte Handicapé, femmes isolées et de plus de 40 ans (en référence à la circulaire relative à la mise en œuvre du programme 2005 « maisons relais – pensions de familles », de l'action 2 du programme « Politiques en faveur de l'inclusion sociale »). Les personnes doivent répondre aux critères d'éligibilité, définis par le plan départemental.
Obligations officielles	Ouvert 365 jours par an.

1. L'ACTIVITE REALISEE

1.1. LE « VOLUME D'ACTIVITE »

La Maison Relais de Lambersart se compose de 16 logements de type 1 bis, dont 4 sont équipés d'une chambre séparée, pour accueillir des personnes à mobilité réduite. Pour autant, nous avons pu constater que, dans certaines situations de handicap, nous devons revoir l'équipement du logement avec l'accord du bailleur.

Plusieurs logements ont été dégradés suite à des fuites au niveau de la toiture. Les réparations ont été effectuées et les peintures des plafonds sont en cours.

Les logements nécessitent un entretien d'usage courant (manivelles des volets roulants, plomberie, rail des baies vitrées...).

Nous sommes situés dans un environnement calme et nous ne rencontrons pas de problème avec le voisinage.

L'installation d'un arrêt de bus juste à proximité a permis de faciliter la mobilité des résidents. Pour autant, l'accès à des magasins de proximité reste compliqué pour notre public dont la mobilité est limitée du fait de handicaps.

Depuis l'ouverture de la Maison Relais, nous travaillons sur le maintien du cadre de vie en fleurissant les espaces extérieurs, avec l'appui des résidents qui ont chacun une jardinière en face de leur logement.

La salle collective permet aux résidents de se retrouver le matin autour d'un café et d'organiser des temps conviviaux autour d'animations diverses : repas, jeux, jeux créatifs, anniversaires, fête des voisins...

Notre participation à la fête des voisins depuis l'ouverture de la Maison Relais a été récompensée en 2012 par la mairie de Lambersart : premier prix (une tablette numérique) et diplôme de « Bien voisinier ». Les résidents en sont très fiers.

En 2013, afin d'améliorer la vie collective, il est envisagé l'installation d'un lave-vaisselle en cuisine, la rénovation de l'éclairage de la salle commune et l'aménagement des espaces verts.

Nous accueillons 16 résidents dont 10 hommes et 6 femmes.

Ces résidents ont tous connu des parcours de vie difficiles et l'entrée en maison relais leur permet de se poser après des années d'instabilité.

Pour autant, après cinq années de fonctionnement, nous pouvons dire que l'accès au logement ne peut régler l'ensemble des problématiques rencontrées.

Nous avons eu à déplorer le décès d'un résident le 26 décembre. L'état de santé de plusieurs résidents reste fragile et demande de nombreux soins. Nous sommes aussi confrontés à la gestion des problèmes d'addiction et avons sollicité le soutien d'un partenaire.

La cohabitation entre les résidents n'est pas toujours aisée, des tensions apparaissent régulièrement, mais une solidarité certaine existe lors de difficultés rencontrées par certains résidents.

Pour les 16 résidents accueillis, la nature des ressources est diversifiée :

- 1 personne bénéficie des indemnités journalières de la Sécurité Sociale, d'un complément d'un organisme de prévoyance, d'une Prestation Compensatoire de Handicap et d'un complément d'Allocation Adulte Handicapé,
- 1 personne bénéficie d'une pension de retraite et d'une pension de réversion,
- 1 personne bénéficie d'une pension d'invalidité et d'un complément de Prestation Compensatoire de Handicap,
- 4 personnes bénéficient du RSA socle,
- 3 personnes sont salariées,
- 1 personne bénéficie des allocations chômage,
- 1 personne bénéficie des allocations chômage et d'une pension d'invalidité,
- 4 personnes bénéficient de l'Allocation Adulte Handicapé.

La gestion des charges liées au logement

La redevance mensuelle s'élève, depuis août 2012, à 374,83 euros (charges collectives comprises). Pour autant, compte tenu du fait que l'APL est calculée d'après la nature des ressources et non le montant, cela engendre une différence de part à charges qui va de 13,31 euros pour les personnes allocataires du RSA et de l'AAH, à 210,56 euros par exemple pour une personne ayant une pension d'invalidité.

Un résident n'avait pas de droit à l'APL du fait des ressources liées à son activité salariée, il a trouvé un logement dans le parc social en décembre. Il n'y a aucun retard dans le versement de la redevance dont s'occupe mensuellement la chef de service lors d'une permanence à la Maison Relais.

Chaque résident gère sa consommation d'électricité et d'eau. Pour tenir compte de cette particularité, nous avons recalculé à la baisse les charges collectives mensuelles. Nous renouvelons régulièrement les consignes pour une meilleure gestion des énergies.

Les référents

- 4 personnes sont accompagnées par des référentes RSA du CCAS de Lambersart, dont 2 sont aussi accompagnées en complément par le SISAA dans le cadre du CER,
- 1 personne est accompagnée par une référente RSA de l'UTPAS de Lambersart,
- 6 personnes sont accompagnées par des services de tutelle, dont 1 est aussi accompagnée par le SISAA,
- 3 personnes sont accompagnées par des associations,
- 2 personnes n'ont pas de référents.

L'appropriation et l'entretien du logement

La plupart des résidents sont arrivés avec peu de meubles mais, au fur et à mesure, nous constatons qu'ils ont le souci de s'approprier leur logement en fonction de leurs moyens, souvent limités. Nous les soutenons par une aide à la décoration, par des conseils d'aménagement, par la confection de rideaux...

Nous sommes attentifs à l'entretien du logement. Pour autant, nous rencontrons actuellement une situation difficile, mais nous sommes satisfaits de constater qu'une autre est en train de se résoudre, grâce au travail des différents partenaires sur l'estime de soi du résident, mais aussi grâce au soutien de la famille.

Nous sommes confrontés à l'obligation de prendre en charge les animaux domestiques durant l'absence pour hospitalisation longue de résidents qui ne trouvent pas de solutions.

Le conseil des résidents

Le conseil des résidents s'est déroulé le 14 décembre 2012.

A l'ordre du jour : le calendrier 2013, le règlement intérieur, les économies d'énergie, la gestion des déchets ménagers, les animations et l'ambiance générale.

Il a été évoqué l'incivilité de résidents, qui ne respectent pas la tranquillité de tous.

La chef de service a dû déposer une main courante, suite aux menaces verbales et physiques d'un résident.

Les accompagnements santé

- accès aux droits,
- prise de rendez-vous médicaux,
- accompagnement physique chez les spécialistes, examens radiologiques, bilans de santé,
- suivi des rendez-vous,
- préparation à l'hospitalisation.

Ce travail nécessite un partenariat avec le SPS, le SISAA, Visavies, les médecins, les kinésithérapeutes, les infirmiers, les assistantes sociales hospitalières.

Les hôtes font des visites à domicile régulières, elles sont à l'écoute du résident sur l'observance des traitements médicaux, pour dédramatiser un rendez-vous médical et peuvent aussi orienter sur les partenaires adéquats. Les hôtes peuvent être amenées à conduire des résidents qui ont des difficultés à se déplacer pour qu'ils puissent faire leurs courses.

Les hôtes sont régulièrement interpellées par les résidents qui viennent faire part de leur inquiétude sur l'état de santé du voisin.

La question de l'orientation quand la santé est trop dégradée se pose : quelles structures ? Quels relais ? Quel partenariat ?

Une des résidentes est hospitalisée depuis plusieurs semaines. Son état de santé ne lui permet plus aucun geste d'autonomie (y compris pour s'alimenter).

Nous avons fait part à l'assistante sociale du CHR, ainsi qu'à la tutrice, des difficultés d'un retour au domicile en Maison Relais qui n'est pas une structure médicalisée. Cependant, dans l'attente d'une place en établissement spécialisé, il se pourrait que madame revienne, à condition qu'un nombre d'heures d'assistance soit attribué.

Le 26 décembre 2012, un résident est décédé des suites d'une crise cardiaque. Il était dans son logement, une voisine a signalé à l'hôte de Maison Relais qu'un de ses voisins ne se sentait pas bien. L'hôte s'est rendue à domicile, a appelé le médecin qui a demandé que monsieur prenne sa température, mais quand l'hôte y est retournée, monsieur avait fait un malaise. Elle a appelé les pompiers qui sont arrivés très vite, suivis du SAMU qui a tenté de le réanimer. Elle a aussi prévenu le directeur qui est arrivé immédiatement.

Dès le constat du décès, la famille a été prévenue et accueillie. Ils se sont occupés de leur défunt.

Les accompagnements administratifs

Les hôtes sont les premières interlocutrices disponibles pour apporter des explications sur les courriers qu'ils reçoivent, pour aider à la régularisation des factures et des loyers. Pour autant, nous sommes vigilants à orienter sur les référents.

Le travail réalisé autour de l'utilisation de l'informatique permet à un certain nombre de résidents de réaliser des démarches seuls telles que le pointage à Pôle Emploi, la déclaration trimestrielle du RSA...

Les animations

- Ateliers alimentation chaque semaine, en alternance avec l'atelier animé par une salariée du SISAA et une hôte de la Maison Relais autour de l'équilibre alimentaire, du budget, du plaisir de manger et de la convivialité,
- atelier socio esthétique animé par une professionnelle,
- jardinage,
- randonnées une fois par mois, animées par l'équipe du SISAA,
- les après-midis « Amicalement Nôtre » organisés une fois par mois par une éducatrice du SISAA et un hôte de Maison Relais : visionnage de films dans le collectif, jeux de société...,
- atelier journal animé par une professionnelle de la Sauvegarde du nord,
- les sorties organisées par la Maison Relais : cueillettes de fruits, sortie à la mer, expositions culturelles... En 2011-2012, nous avons accueilli une jeune fille en service civique, dont la mission principale portait sur l'accès à la culture,
- anniversaires des résidents,
- fête de Noël, fête des voisins pour lesquelles nous sommes soutenus financièrement par VILOGIA depuis notre ouverture,
- une hôte a contacté le centre social pour envisager des activités communes, ce projet est reporté dans l'attente de l'ouverture du nouveau centre social.

Cependant, nous constatons que ces activités sont investies toujours par les mêmes personnes et ne concernent qu'une minorité de résidents. La mobilisation sur l'extérieur reste difficile pour certains et nous demande beaucoup d'énergie, de créativité et un partenariat.

Le partenariat

- Référents des résidents,

- infirmière du SPS, professionnels de santé, CMP, Visavies,
- les services d'aide à domicile,
- le bailleur VILOGIA,
- la mairie, le CCAS de Lambersart,
- le Centre Social Lino Ventura,
- l'UTPAS de Lomme/Lambersart,
- le FSL,
- l'ESPAS pour l'entretien des espaces verts, pour l'entretien des logements, le déneigement, les petits dépannages. Nous entretenons un partenariat très étroit avec eux, du fait de la proximité et leur disponibilité qui nous est très utile,
- la CAF, la CARSAT Nord Picardie, les organismes de mutuelle,
- la médiatrice culturelle de l'ABEJ.

Les hôtes de la maison relais participent à des groupes de réflexion

- Groupe de réflexion LAMA,
- groupe de réflexion des hôtes de Maison Relais organisé par la FNARS,
- forum permanent de l'insertion de Lille,
- groupe « Précarité, Santé mentale »,
- commission culture de la Sauvegarde du Nord.

Les entrées et les sorties

Les demandes sont enregistrées sur une liste d'attente. Dès réception de celles-ci, nous envoyons un courrier d'enregistrement et proposons la visite de la Maison Relais.

En 2011/2012, un résident a eu accès à un logement dans le parc public. La commission de suivi s'est réunie pour l'attribution du logement en fonction de la liste d'attente. Une nouvelle liste d'attente a été constituée. Le logement a été attribué au 15 décembre car il n'y avait pas de travaux à effectuer. Le logement du résident qui est décédé en décembre a été attribué à la deuxième personne sur la liste d'attente. Le logement sera remis en état et attribué au 1 février 2013.

Deux personnes sont en attente d'attribution de logements avec le dépôt d'un recours DALO.

En termes de sorties, l'objectif 2013 est de travailler sur l'accès au logement de deux résidents ayant une activité salariée et une capacité à intégrer un logement de droit commun.

1.2. LE BUDGET

Le budget de fonctionnement pour l'année 2012 était de 191 094, 77€.

1.3. LES RESSOURCES HUMAINES

Nombre de salariés	2 ETP.
Qualifications	conseillère en économie sociale et familiale, socio-esthéticienne.
Accueil de stagiaires	conseillère en économie sociale et familiale.
Formations 2012	Sécurité incendie, intervention sociale et rapport au corps.

1.4. LA DEMARCHE D'ÉVALUATION INTERNE

La pension de famille n'entre pas dans l'obligation d'évaluations interne et externe telles que définies par la loi 2002-2. Pour autant, Les hôtes de la Maison Relais participent à un groupe de réflexion commun aux Maisons Relais du Pôle inclusion sociale.

Elles participent également au groupe de travail régional « hôtes de Maison Relais de la FNARS ».

Ces 2 instances permettent des échanges et des questionnements sur les pratiques professionnelles qui participent à une forme d'évaluation interne lors des réunions de service.

Lors de la synthèse annuelle avec chaque locataire et les travailleurs sociaux qui les suivent, nous interrogeons le locataire sur sa satisfaction envers les services de la Maison Relais ainsi que sur les améliorations souhaitées.

2. UN COMPARATIF AVEC LES REFERENCES INITIALES

Accueil de 16 locataires.

3. UN COMPARATIF AVEC L'ANNEE PRECEDENTE

2 sorties en 2012.

4. LES MESURES DE REEQUILIBRAGE A METTRE EN PLACE : « PERSPECTIVES 2013 »

2 sorties sont prévues en 2013.

Un travail entre les 3 Maisons Relais du Pôle Inclusion Sociale (Roost-Warendin, Roubaix et Lambersart) a été mené pour réécrire le contrat d'occupation et le règlement intérieur. Un avis technique a été sollicité auprès de l'UNAF0 et de la FNARS afin que ces documents soient en conformité avec les derniers textes législatifs. Ces documents seront mis en place et signés avec les résidents dès le mois de Janvier 2013. De la même façon, en 2013, nous réécrivons le contrat d'accompagnement.

Le léger excédent sera destiné à la rénovation de 5 logements et des locaux communs ainsi qu'au projet jardin, évoqué en comité de pilotage et en comité de suivi. Ces dépenses seront engagées en 2013.

5. ZOOM SUR L'ATELIER SOCIO-ESTHETIQUE

Une hôtesse de Maison Relais est de formation esthéticienne médico-sociale.

Elle anime un atelier socio-esthétique mensuel avec les résidents. Les femmes et les hommes y participent (soin des mains, du visage, conseils pour les soins quotidiens, orientations vers le soin si nécessaire).

C'est un moment de convivialité fort apprécié.

Les résidents de la Maison Relais de Roubaix ont été invités à une séance et ont demandé à revenir. Outre les soins, ils ont fait la connaissance des résidents de la maison de Lambersart et ont pu échanger durant cet après-midi de détente.

C.5. PENSION DE FAMILLE « LE PHOENIX » A ROUBAIX (ANCIENNEMENT « MAISON RELAIS »)

FICHE DE PRESENTATION DE LA STRUCTURE	
Adresse : 56, rue du Curoir 59100 ROUBAIX	Directeur dispositif Lille Métropole : Jean-Yves BOUREL Chef de service éducatif : Matthieu BRANDT
Projet d'établissement	La Maison Relais-pension de famille, habilitée pour 13 places, accueille et soutient des adultes âgés de 40 ans minimum, en difficultés d'insertion sociale et professionnelle, ayant eu un parcours de vie chaotique. Elle accompagne prioritairement des personnes originaires de Lille, Roubaix, Tourcoing, Vallée de la Lys et environs.
Habilitations et publics	Habilitation Maison relais/Pension de famille. Adultes âgés de 40 ans minimum, répondant aux critères du PDALPD (Plan Départemental d'Action pour le Logement des Personnes Défavorisées).
Obligations officielles	Ouvert 365 jours par an.

1. L'ACTIVITE REALISEE

1.1. LE « VOLUME D'ACTIVITE »

A la Maison Relais « le Phoenix » à Roubaix, vivent 13 résidents. En 2012, une résidente a quitté le logement qu'elle occupait fin juillet. Une nouvelle résidente est alors arrivée début septembre pour occuper le logement vacant. Sur les 4745 journées prévues, un total de 4715 journées a été réalisé. Le taux d'occupation a donc été de 99,40% en 2012.

1.2. LE BUDGET

Le budget de fonctionnement était pour l'année 2012 de 170 478,50 €.

1.3. LES RESSOURCES HUMAINES

Nombre de salariés	2 salariés : 1,5 ETP. Une hôtesse à temps plein, une éducatrice spécialisée de formation, est en long arrêt maladie depuis début janvier 2012. Début mai 2012, une salariée d'un autre dispositif du pôle a été ainsi mise à disposition à temps plein, jusqu'au retour de la salariée citée précédemment.
Qualifications	Educatrice spécialisée, moniteur éducateur, chef de service éducatif commun avec le CHRS Agora.
Accueil de stagiaires	Une personne en service civique a travaillé à la Maison Relais à mi-temps d'octobre 2011 à mai 2012.
Formations 2012	2 salariés : sécurité incendie,

	1 salarié : formation interne « cadres » (droit social, entretiens évaluation et évolution professionnelle, nouveaux outils de la GPEC)
--	---

1.4. LA DEMARCHE D'ÉVALUATION INTERNE

Ce type de structure n'entre pas dans l'obligation officielle d'évaluation interne. Cependant, nous sommes obligés de fournir des bilans et des évaluations aux financeurs. De plus, des comités de suivi et pilotage sont organisés deux fois par an avec nos partenaires et ceux-ci ont pour fonction de vérifier l'adéquation entre les besoins des résidents et l'offre de service de la structure.

2. UN COMPARATIF AVEC LES REFERENCES INITIALES

Le taux d'occupation a été atteint. Le départ d'une résidente pour un logement « banalisé » chez un bailleur social s'est fait rapidement. Un appartement a donc été inoccupé durant un mois, le temps qu'une personne candidate valide les conditions de son arrivée avec l'équipe et s'installe.

3. UN COMPARATIF AVEC L'ANNEE PRECEDENTE

Cette année, la pension de famille/Maison Relais « Le Phoenix » a été occupée durant la quasi-totalité de l'année. Aucun problème majeur n'a entraîné de diminution du nombre de résidents, à l'exception du mois d'août, durant lequel la structure ne logeait que 12 personnes au lieu de 13.

4. LES MESURES DE REEQUILIBRAGE A METTRE EN PLACE : « PERSPECTIVES 2013 »

Un travail entre les 3 Maisons Relais du Pôle Inclusion Sociale (Roost-Warendin, Roubaix et Lambersart) a été mené pour réécrire le contrat d'occupation et le règlement intérieur. Un avis technique a été sollicité auprès de l'UNAF0 et de la FNARS afin que ces documents soient en conformité avec les derniers textes législatifs. Ces documents seront mis en place et signés avec les résidents dès le mois de janvier 2013. De la même façon, en 2013, nous réécrivons le contrat d'accompagnement.

Le léger excédent de 2012 sera destiné à la rénovation de 3 logements et des locaux communs ainsi qu'au projet jardin évoqué en comité de pilotage, en comité de suivi et en conseil de concertation. Ces dépenses seront engagées en 2013.

Action sur la santé des résidents

L'ensemble des locataires présentent des troubles psychiques, avérés ou non, des difficultés à gérer une hygiène de vie quotidienne, à envisager un mieux-être, à sortir des dépendances toxicologiques concernant surtout l'alcool. A partir de ces constats, l'équipe de la Maison Relais a souhaité développer un projet axé sur la gestion de la santé des locataires.

Après avoir obtenu des kits santé par la FNARS, en fin d'année 2011, l'idée était de fournir un nécessaire de soins quotidiens aux résidents participant à un atelier santé régulier.

Etant donné les mouvements du personnel au cours du premier semestre 2012, il a été nécessaire de maintenir une dynamique pour l'ensemble de la Maison Relais. De ce fait, l'atelier santé n'a réellement démarré qu'en fin d'année 2012.

En 2013, l'objectif est de poursuivre un atelier santé, de remettre les kits santé aux 13 résidents, et de développer un soutien individuel vers des équipes de soins spécialisées pour chacun d'entre eux.

De la Maison Relais à la résidence accueil

Lors d'une rencontre avec la DDCS en 2011, il a été acté que la Maison Relais de Roubaix deviendrait une résidence accueil définitivement fin 2013.

En 2012, les conditions de cette transformation ont été précisées lors d'un comité de pilotage. L'appellation « résidence accueil » sous-entend une contractualisation de la structure avec un SAVS (Service d'Accompagnement à la Vie Sociale). En 2012, des rencontres avec le SAVS Ensemble Autrement, basé à Roubaix, ont permis de clarifier les modes d'intervention souhaités et la pertinence d'un rapprochement entre nos structures, pour le bien-être des résidents.

En 2013, une convention de partenariat va être négociée entre l'association et le SAVS Ensemble Autrement, afin de contractualiser les modes d'intervention des professionnels de part et d'autre.

Le SAVS se présentera à chaque résident de la Maison Relais et une réponse adaptée aux besoins de chacun sera apportée. En 2013, au cours du premier semestre, le projet social de la Résidence Accueil sera rédigé et présenté à la DDCS, ainsi qu'aux autres membres du comité de pilotage, prévu en juin.

5. ZOOMS

5.1. ZOOM SUR LA MISE EN PLACE D'UN CONSEIL DE CONCERTATION

Depuis l'ouverture de la maison relais, l'équipe de travailleurs sociaux intervenant dans les locaux a le souci d'organiser un « Conseil de Concertation ».

Les résidents souhaitent et réclament des réunions les rassemblant tous, afin d'évoquer la vie de la structure et de discuter de projets d'amélioration du cadre de vie. En 2012, l'équipe a régulièrement organisé des temps conviviaux pour apaiser certaines tensions et dynamiser le collectif de résidents.

Ceci a permis de développer plus sereinement la tenue de réunions « maison », espaces de paroles dédiés aux explications sur le fonctionnement global du service, de l'association, du site et à la mise en place de projets collectifs.

Deux réunions « maison » et trois réunions de préparation du conseil de concertation ont eu lieu au sein de la pension de famille. Ces temps sont animés par les hôtes de la Maison Relais et le chef de service.

Il y a eu 5 réunions en 2012. Celles-ci ont abouti, en fin d'année, à une implication réelle des résidents dans la mise en place d'un conseil de concertation, instance officielle réunissant les représentants des résidents, l'organisme gestionnaire et les partenaires ciblés.

Ce conseil permettra de formaliser une parole des résidents, de travailler sur un développement de la citoyenneté, et d'amener des personnes, souvent en manque de reconnaissance et à prendre des responsabilités au sein d'un petit collectif.

Les élections sont attendues par les résidents, certains d'entre eux se présentent déjà aux autres comme de futurs représentants du collectif de 13 personnes. L'organisation des élections devrait aboutir au début du second trimestre de l'année 2013.

III. PÔLE MEDICO-SOCIAL



SOMMAIRE DU PÔLE MEDICO-SOCIAL

III. PÔLE MEDICO-SOCIAL	116
PREAMBULE.....	117
A. DISPOSITIF DES ITEP	120
A.1. Dispositif ITEP « Didier Motte » à Tressin.....	120
A.2. Dispositif ITEP de Lambersart (Institut Fernand Deligny).....	128
A.3. Dispositif ITEP « DIRE » de Roubaix.....	137
A.4. Dispositif ITEP Flandre à Armentières	145
A.5. Dispositif ITEP Métropole à La Madeleine.....	155
A.6. Dispositif ITEP du Douaisis à Sin le Noble.....	166
B. DISPOSITIF PETITE ENFANCE	171
B.1. IME Lino Ventura à Lille.....	171
B.2. Espace Lebovici (SESSAD, CAMSP et Unité Mère-Enfant) à Lille.....	178
B.3. Placement Familial Spécialisé à Lille – Institut Fernand Deligny	187
C. DISPOSITIF CMPP	188
C.1. Espace Claude Chassagny à Lille.....	188
C.2. CMPP Alfred Binet à Lille	197

Le Pôle Médico-Social est constitué :

- d'un dispositif des ITEP composé des structures suivantes :
 - le dispositif ITEP « Didier Motte » de Tressin,
 - le dispositif ITEP de Lambersart,
 - le dispositif ITEP « DIRE » de Roubaix,
 - le dispositif ITEP Flandre,
 - le dispositif ITEP Métropole.
 - En attente du lancement de l'ITEP du douaisis, une antenne fonctionne actuellement sur le douaisis.
- d'un dispositif CMPP composé des structures suivantes :
 - le CMPP Alfred Binet,
 - l'espace Claude Chassagny.
- de deux établissements relevant de la petite enfance :
 - l'espace Serge Lebovici,
 - l'IME Lino Ventura.

1. CHIFFRES CLES

En 2012, 2316 personnes ont été accueillies ou accompagnées par les 336 salariés du pôle Médico-Social.

La réorganisation du dispositif des ITEP porte ses fruits. Les salariés du dispositif ont ainsi pu accompagner 286 jeunes cette année (dont 3 en PFS). Par ailleurs, l'Education Nationale a mis à disposition 18 enseignants en 2012. Les dimensions thérapeutique, éducative et pédagogique s'articulent chaque jour en prenant en compte la singularité de chaque jeune.

Le secteur de la petite enfance, représenté par l'Espace Lebovici et l'IME Lino Ventura, connaît également une fréquentation élevée : 52 enfants ont été accueillis à l'IME et 279 enfants à l'Espace Lebovici.

Le dispositif des CMPP, à travers le CMPP Binet et l'espace Chassagny, a quant à lui accompagné 1699 personnes en 2012.

2. NOTRE SECTEUR EN 2012

Les enjeux du secteur sont importants après deux années de mise en place de l'Agence Régionale de Santé, les suites de la RGPP, ainsi que la mise en place de la loi HPST. La part du médico-social dans l'ARS est certes lisible mais n'est pas la constituante première de cette agence et les craintes du secteur associatif restent entières. Aussi, la logique du Contrat Pluriannuel d'objectifs et de Moyens instaurée en 2010 par l'association et qui a permis de constituer notre pôle, nous garantit une pérennité pour cinq ans. Les objectifs inscrits dans le CPOM nous en bornent les contours. Le timing des objectifs pour cette année 2012 a été le suivant :

- organisation de l'arrêt de l'activité d'Houplin-Ancoisne tant dans les projets des jeunes accueillis que dans les trajectoires des professionnels. *Ce point a été anticipé et l'équipe éducative accueille des enfants du douaisis de moins de 12 ans,*
- livraison des locaux de Tournebride. *La livraison est reculée à 2014,*

- passage de 3000 à 5000 actes pour Lebovici. *Nous n'avons pas obtenu de réponse de l'ARS sur le dossier présenté,*
- passage de 1000 à 1100 actes pour le CMPP Binet. *Nous n'avons pas obtenu de réponse de l'ARS sur le dossier présenté.*

Schématiquement, les non-atteints des objectifs du CPOM se situent au niveau des bâtiments : *Tournebride de 2012 à 2014, Flandre et Douai.*

Les gains de temps se sont réalisés sur le démarrage de l'activité ITEP du douaisis.

3. LE PMS EN 2012 AU SEIN DE L'ASSOCIATION

Sur l'activité, nous constatons un taux d'occupation moyen en nette progression sur l'ensemble des services des ITEP. Nous sommes passés de 88 à 97 % sur la même période en 2011. 217 enfants ou jeunes étaient accueillis en moyenne chaque mois sur les ITEP avec néanmoins des points de fragilité sur le SESSAD de l'ITEP Flandre et le service semi-autonomie de Métropole.

L'année 2012 a permis de marquer de nouvelles perspectives pour l'IME Lino Ventura. La validation de la fermeture de l'internat en réalisant une augmentation de capacité du semi-internat de 39 à 46 places par l'ARS est le fait principal de cette année. La nouvelle équipe de direction aura la mission de mettre en musique cette partition pour l'année à venir.

La mise en place d'un schéma de dirigeance prenant en considération la posture singulière des médecins directeurs tout en garantissant les impératifs RH et financiers du PMS a été l'angle d'entrée premier de la nouvelle direction du PMS. S'en est suivi : la constitution d'une véritable entité de direction qui a « entre autres » pour fonction de :

- déterminer des stratégies de développement et une pensée prospective en lien avec le conseil d'orientation stratégique (commission de pôle) afin d'anticiper les prochains appels d'offres qui pourraient paraître mais aussi de se positionner au mieux dans notre champ en adaptant le CPOM,
- préparer le prochain CPOM dans une meilleure configuration des réponses à donner au public et dans l'enveloppe actuelle dédiée.

Le Pôle Médico-Social est bien ancré sur cette année 2012 pour consolider les bases et fondations de son architecture et avancer dans les projets à destination du public accueilli.

CONCLUSION

Globalement, nos objectifs ont été tenus et l'ARS nous l'a d'ailleurs signifié par écrit dans le cadre du dialogue de gestion. Il nous reste également à concevoir, en lien avec notre organisme de contrôle et de tarification, certains éléments clés :

- repenser la question de l'hébergement et de la formation professionnelle pour les plus de 16 ans,
- travailler la notion de territoire et de classe d'âges au plus près des réalités du parcours du jeune, site par site,
- renforcer les partenariats de terrain particulièrement avec l'Education Nationale et le secteur sanitaire.

D'ores et déjà, les équipes du Pôle médico-social s'impliquent dans un travail de prospectives. Pour ce faire, des commissions de travail ont été mises en place en interne et des salariés participent à des groupes de travail animés par différentes têtes de réseaux.

L'année 2013, dans la lignée de 2012, sera une année riche en projets et en partenariats, avec notamment le lancement de Polycap, le travail préparatoire à l'implantation du SESSAD de l'ITEP du douaisis, mais aussi la finalisation des évaluations internes de l'ensemble des établissements du pôle médico-social.

David DONNEZ,
Directeur du Pôle Médico-Social

A. DISPOSITIF DES ITEP

Directeur du Dispositif : David DONNEZ

A.1. DISPOSITIF ITEP « DIDIER MOTTE » A TRESSIN

FICHE DE PRESENTATION DE LA STRUCTURE	
Adresse : 12, rue du Maréchal Leclerc 59152 TRESSIN	Directeur de l'établissement : BOUTIGNON Pascal Chefs de service : Eve SCOFFHAM (Internats), Véronique SUMERA (SESSAD), Ludovic DEGRAEVE (ADJ).
Projet d'établissement	<p>Quel que soit leur régime d'accueil (en internat de semaine ou en semi-internat à domicile), l'accompagnement des enfants s'appuie sur 3 axes de travail : thérapeutique, éducatif et pédagogique.</p> <p>Ces axes sont formalisés, en lien et en accord avec la famille, dans le Projet Personnalisé d'Accompagnement (PPA) et dans le Projet Personnalisé de Scolarisation (PPS).</p> <p>Une équipe interdisciplinaire de thérapeutes, d'éducateurs et de pédagogues, accompagne les enfants accueillis et se coordonne autour de ce travail.</p>
Habilitations et publics	<p>L'ITEP Didier Motte accueille des enfants âgés de 6 à 12 ans « qui présentent des difficultés psychologiques dont l'expression, notamment l'intensité des troubles du comportement, perturbe gravement la socialisation et l'accès aux apprentissages. Ces enfants se trouvent, malgré des potentialités intellectuelles préservées, engagés dans un processus handicapant qui nécessite le recours à des actions conjuguées et à un accompagnement personnalisé » (Art. 1 du décret 5-11 du 06 janvier 2005).</p> <p>Ils sont orientés par la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH).</p> <p>Habilitation pour 22 places d'internats (garçons), 14 places semi-internat (garçons), 21 places SESSAD (mixte).</p>
Obligations officielles	Internat : 250 jours ; semi-internat : 210 jours ; SESSAD : 140 actes.

1. L'ACTIVITE REALISEE

1.1. LE « VOLUME D'ACTIVITE »

Réalisé, en effectif et en nombre de jours théoriques

2012	Maison 1	Maison 2	Semi internat	SESSAD
Objectif	11	11	14	21
Réalisé moyen	11,2	11,3	13,4	18,6
Ecart	0,2	0,3	-0,6	-2,4
Ouverture	250 jours	250 jours	210 jours	140 actes
Total activité théorique	2750 jours	2750 jours	2940 jours	2940 actes

En termes d'effectifs, les internats ont réalisé leur objectif. Au 31 décembre, 6 enfants étaient en procédure d'admission.

Pour les semi-internes, l'activité a été fortement impactée en juillet avec le départ massif de jeunes (6 sur 14). Malgré notre anticipation, le service a rencontré des difficultés pour revenir à l'effectif, compte tenu du peu de propositions de la MDPH.

Pour le SESSAD, 28 familles ou partenaires ont été reçus depuis l'ouverture en septembre 2011 : 7 situations pour lesquelles les dossiers ont été classés sans suite ou réorientés, dont 5 pour lesquelles nous n'avons plus de contact. 3 jeunes sont sur liste d'attente. La montée en charge du SESSAD a pris 6 mois de plus que prévu, l'effectif plein a été atteint au 30 juin 2012. Cela s'explique par le fait que sur les 28 situations étudiées, très peu de propositions directes de la MDPH nous sont parvenues. Cela indique que le SESSAD de l'ITEP, voire le nouvel agrément de l'ITEP, est encore peu identifié par la MDPH et les partenaires.

Activité réelle (taux d'occupation des internats : 85% ; taux d'occupation du semi-internat : 90%)

2012	Maison 1	Maison 2	Total Internats	Semi Internat	SESSAD
objectif	2338	2338	4676	2646	2646
réalisé	2566	2383	4949	2697	2640
écart	+ 228	+ 45	+ 273	+ 51	- 6
%	+ 9.75 %	+ 1.92 %	+ 5.84 %	+ 1.93 %	- 0.23 %

On constate qu'en nombre de journées, les internats (+5,84 %) et le semi-internat (+1,93%) ont dépassé les objectifs fixés. Malgré une montée en charge lente, le SESSAD a atteint ses objectifs à 6 actes près.

Sur les internats, on retrouve en excédent l'équivalent d'une place. Ce qui indique la possibilité d'accentuer les accueils modulés.

Sur le semi-internat, malgré les difficultés à revenir à l'effectif complet sur le dernier trimestre, l'excédent de 51 journées montre des souplesses possibles dans l'organisation.

Pour le SESSAD, une analyse semble peut-être un peu prématurée compte tenu d'un fonctionnement à effectif plein uniquement sur le deuxième semestre.

Tableau des entrées et sorties en 2012

Agés	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	Total
Nombre à l'entrée	3	1	4	11	1	5	2				27
Nombre à la sortie					1	3	5	4		2	15

Les 7 situations d'enfants âgés de 11 et 12 ans accueillis en 2012 (zones en gris clair) sont à la limite de l'agrément. Ces accueils sont essentiellement centrés sur le SESSAD. Par ailleurs, on constate que 70% des admissions concernent des enfants âgés de 6 à 9 ans (19/27) (zones en gris foncé). Il serait judicieux d'essayer de ramener ces admissions au plus proche des 6 ans, c'est-à-dire à l'entrée en primaire.

On observe 2 sorties à 15 ans et 4 sorties à 13 ans, ce qui indique que 40 % des sorties se font bien après la limite de l'agrément. L'explication réside dans un possible manque d'anticipation des services conjugué à un manque de solutions :

- en interne, par rapport aux dispositifs ITEP de la Sauvegarde du Nord,
- en externe, sur le département du Nord et par manque de places dans les établissements belges.

Tableau de la moyenne d'âge à l'entrée et à la sortie par service

	Age moyen à l'entrée		Age moyen à la sortie	
	2011	2012	2011	2012
Maison 1	(2 entrées) 9 ans	(2 entrées) 8.5 ans	(1 sortie) 15.5 ans	(3 sorties) 11 ans
Maison 2	(1 entrée) 7.5 ans	(5 entrées) 9 ans	(1 sortie) 11.5 ans	(4 sorties) 14 ans
Semi internat	(6 entrées) 10.5 ans	(7 entrées) 8.5 ans	(6 sorties) 12 ans	(8 sorties) 12 ans
SESSAD	(8 entrées) 8.5 ans	(13 entrées) 9.5 ans		

Pour les internats, l'âge moyen à la sortie confirme les difficultés d'orientation. Pour éviter les problèmes d'engorgements des services, nous avons réduit l'effet de filière entre les 2 internats en établissant des groupes verticaux d'âges et en répartissant les admissions de manière plus cohérente entre les 2 internats.

Pour les semi-internes, si les entrées semblent encore trop tardives en âge, les sorties sont mieux ciblées par rapport à l'agrément et sont souvent corrélées avec les inscriptions scolaires.

Pour le SESSAD, de manière plus marquée que pour les autres modalités d'accueil, la question de l'âge d'accueil reste posée. Un accueil tardif et une durée de prise en charge se situant aux alentours de 2,5 ans amènent des chevauchements avec les agréments des SESSAD adolescents.

Mesures Judiciaires par service

	Sans suivi	ASE	AEMO	TOTAL
Internat	8	13	8	29
Semi internat	9	5	7	21
SESSAD	16	1	4	21
TOTAL	33	19	19	71

Si le chiffre global des mesures judiciaires a tendance à baisser (de 66% à 53% en quelques années), on constate néanmoins que l'impact est toujours aussi fort sur les internats (3/4 des situations) et sur le semi-internat (2/3 des situations). Cependant, on note que 1/4 des situations du SESSAD ont une mesure judiciaire.

Scolarité par service

	Interne	Externe	Partagée	TOTAL
Internat	18	5	6	29
Semi internat	15	2	4	21
SESSAD	0	6	15	21
TOTAL	33	13	25	71

Les 2/3 des internes et des semi-internes (sur les 50 enfants passés à l'accueil de jour) sont scolarisés à l'ITEP. 15% d'entre eux sont complètement scolarisés à l'externe. Par définition, les enfants qui fréquentent le SESSAD ont une scolarité, mais nous notons que 70% de ces enfants ont une scolarité partagée. On peut également noter que plus de 50% des enfants ont une scolarité externe ou partagée.

Notifications MDPH

	Internats	Semi internat	SESSAD	TOTAL
Total des notifications en 2012	32	25	28	85
Procédure en cours au 31/12	6	4	3	13
Admissions effectives au 31/12	7	7	13	27
Classement sans suite au 31/12	19	14	12	45

Il y a presque autant de notifications MDPH (85 au total) que d'enfants présents à l'ITEP sur l'année 2012 (71), ce qui pourrait augurer une souplesse dans les entrées et sorties. Or, nous constatons que sur ces 85 notifications, 45 d'entre elles (soit 53%) ont été classées sans suite. En entrant dans les détails, nous constatons que 9% correspondent à des raisons d'éloignement, 9% pour contre-indication médicale, 33% pour des raisons d'âge et de sexe et 49% pour absence de contact et autre choix fait par les parents.

1.2. LE BUDGET

A compter du premier janvier 2010, un Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens a été conclu avec l'ARS pour les établissements et services relevant du secteur enfance handicapée.

Ce contrat définit les objectifs à atteindre à 5 ans et les moyens financiers alloués sous forme d'enveloppes reconductibles (dotation globalisée).

Pour 2012, les moyens octroyés sur le dispositif ITEP s'élève à 5 702 373 € pour l'ITEP de Tressin et à 351 915 € pour le SESSAD. Parmi les moyens affectés à l'ITEP de Tressin, une partie est dédiée à l'activité de l'ITEP du douaisis.

1.3. LES RESSOURCES HUMAINES

Nombre de salariés	56 salariés (46,60 ETP)
Qualifications	<ul style="list-style-type: none"> - 1 directeur, - 3 chefs de service, - 25 éducateurs spécialisés, - 4 surveillants de nuit, - 2 maîtresses de maison, - 10 personnels médical et paramédical, - 11 personnels services généraux et administratifs.
Accueil de stagiaires	3 éducateurs spécialisés, 1 orthophoniste, 2 infirmiers
Formations 2012	<p>4 salariés pour la formation « contes à visée thérapeutique ».</p> <p>4 salariés pour la formation "se situer et construire des actions éducatives face à un public présentant des conduites violentes ».</p> <p>25 salariés pour une journée de formation « Parentalité ».</p>

1.4. LA DEMARCHE D'ÉVALUATION INTERNE

La mise en place de la démarche d'évaluation interne au sein de l'ITEP de Tressin se réfère à l'obligation énoncée dans la loi du 2 janvier 2002.

Par ailleurs, l'ITEP de Tressin entrant dans le cadre d'un CPOM signé en avril 2010, il conviendra désormais pour nous de respecter l'article 2 du décret 2010-1319 du 3 novembre 2010 (communication des résultats de l'évaluation interne lors de la révision du contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens).

La démarche d'évaluation interne a été engagée au sein de l'ITEP de Tressin en 2009. Un rapport a alors été édité en 2010. Pour être en cohérence avec l'organisation mise en place en 2010, l'évaluation interne finale reprendra la thématique évaluée en 2010, à savoir le Projet Personnalisé d'Accompagnement, et sera élargie en valorisant l'audit « bientraitance » mené au sein de l'établissement de novembre 2012 à mars 2013.

2. UN COMPARATIF AVEC LES REFERENCES INITIALES

	Maison 1	Maison 2	Semi internat	SESSAD
Références initiales	11	11	14	21
Réalisé Janvier	11	11	14	12
Réalisé Février	11	12	15	14
Réalisé Mars	11	11	15	15
Réalisé Avril	11	11	15	17
Réalisé Mai	11	11	14	19
Réalisé Juin	12	11	15	20
Réalisé Juillet	11	11	14	21
Réalisé Août	11	10	9	21
Réalisé Septembre	12	12	11	21
Réalisé Octobre	11	12	13	21
Réalisé Novembre	11	12	13	21
Réalisé Décembre	11	11	13	21

Concernant les effectifs des enfants dans les internats et dans le SESSAD, les admissions et les sorties peuvent se faire au cours de l'année.

Par contre, concernant le semi-internat, l'impact de la fin de l'année scolaire et celui de son rythme (210 jours de fonctionnement) démontrent qu'il faut faire un travail d'anticipation beaucoup plus important pour permettre une rentrée de septembre à l'effectif complet.

Avec une durée moyenne de prise en charge de 2 ans, la prochaine période où il faudra porter attention à cette particularité sera le premier semestre 2014.

* 4 périodes clés ont été identifiées en gris.

3. UN COMPARATIF AVEC L'ANNEE PRECEDENTE

	Maison 1	Maison 2	Semi internat	SESSAD
Références initiales	11	11	14	21
Réalisé Janvier 2011	11	11	13	0
Réalisé Janvier 2012	11	11	14	12
Réalisé Juin 2011	11	11	13	0
Réalisé Juin 2012	12	11	15	20
Réalisé Septembre 2011	11	11	13	2
Réalisé Septembre 2012	12	12	11	21
Réalisé Décembre 2011	11	11	14	8
Réalisé Décembre 2012	11	11	13	21

Sur les 4 périodes clés repérées, nous observons :

- sur les internats, un léger sureffectif en juin et en septembre, ce qui correspond au croisement des entrées et des sorties ;
- sur le semi-internat, l'anticipation en janvier et en juin de la chute des effectifs d'août ainsi que leur stabilisation en septembre et décembre.

4. LES MESURES DE REEQUILIBRAGE A METTRE EN PLACE : « PERSPECTIVES 2013 »

Les mesures de rééquilibrages concernent :

- un travail auprès de la MDPH,
- une poursuite du travail avec les partenaires : l'Education Nationale, avec la mise en place d'un comité de pilotage ASH/ITEP Didier Motte de Tressin et l'ASE, avec une politique plus territorialisée,
- le travail d'harmonisation des SESSAD, sur les âges, les territoires et les actes est à poursuivre.

5. ZOOMS

Fin décembre 2012, en lien avec l'Inspection ASH, la convention de l'unité d'enseignement est en cours de finalisation dans la perspective de resserrer, en 2013, les liens avec l'Education Nationale. L'objectif est de recentrer les suivis de l'ambulatoire jusqu'à l'internat sur le territoire de l'ITEP. Il faudra donc, en 2013, travailler sur la détermination de ce territoire compte tenu de l'implantation des autres ITEP de la Sauvegarde du Nord.

A.2. DISPOSITIF ITEP DE LAMBERSART (INSTITUT FERNAND DELIGNY)

FICHE DE PRESENTATION DE LA STRUCTURE	
Adresse : 287, avenue de l'Hippodrome, BP 50051, 59130 LAMBERSART Cedex	Directrice de l'établissement : Dorothée DUFOUR Chefs de service : Julie DEHAGUE (internat), Stéphane MOUNEY (semi-internat), Hélène BOUILLARD (SESSAD).
Projet d'établissement	Projet d'établissement de l'IFD établi en janvier 2009
Habilitations et publics	Habilitation ITEP : accueil d'enfants présentant des difficultés psychologiques dont l'expression et l'intensité des troubles du comportement perturbent gravement la socialisation et l'accès aux apprentissages. CPOM en date du 1/01/2010.
Obligations officielles	Internat : 8 places, 6 à 12 ans, ouverture 250 jours par an ; semi-internat : 19 places, 6 à 12 ans, ouverture 180 jours par an ; SESSAD : 14 places, 5 à 14 ans, ouverture 44 semaines par an ; PFS : 3 places MDPH, 0 à 20 ans.

1. L'ACTIVITE REALISEE

1.1. LE « VOLUME D'ACTIVITE »

L'ITEP (avec les 3 places PFS) de Lambersart a accueilli 50 enfants en 2012 et réalisé 9212 journées d'accompagnement ou actes d'accompagnement pour un objectif global de 7472 journées, soit un excédent de 1740 journées ou actes.

- VOLUME D'ACTIVITES EN PLACES

2012	LAMBERSART			
SERVICES	INTERNAT	SEMI-INT	SESSAD	PFS
OBJECTIF	8	19	14	3
REALISE MOYEN	7.4	19.5	14.2	3
ECART	- 0.6	+ 0.5	+ 0.2	0

- VOLUME D'ACTIVITES EN JOURNEES / ACTES

2012	LAMBERSART			
SERVICES	INTERNAT	SEMI-INT	SESSAD	PFS
OBJECTIF	1700	3078	1764	930
REALISE	1808	3308	2998	1098
ECART	+ 108	+ 230	+ 1234	+ 168

A. L'internat

L'internat de l'ITEP de Lambersart a réalisé 1808 journées sur l'année 2012 pour 1 700 prévues, soit un excédent de 108 jours.

Toutefois, l'accueil de nouveaux enfants suite aux sorties reste difficile.

B. Le semi-internat

3308 journées ont été réalisées sur le semi-internat pour un objectif de 3 078 journées, soit un excédent de 230 jours.

C. Le SESSAD

2 998 actes ont été réalisés sur le SESSAD pour un objectif de 1764 actes, soit un excédent de 1234 actes.

D. Le PFS

Il s'agit de 3 places réservées à des enfants avec une orientation MDPH au sein du PFS Entr'actes de l'IFD.

Pour ces 3 places occupées, la réalisation d'activité est de 1 098 journées pour un objectif de 930, soit un excédent de 168 journées.

- ADMISSIONS REALISEES SUR L'ANNEE 2012

LAMBERSART				
SERVICES	INTERNAT	SEMI-INT	SESSAD	PFS
Admission suite au traitement notification MDPH	2	9	4	0
Admission « interne au dispositif des ITEP »	0	0	0	0
<i>Admissions suite à un changement de parcours de l'adolescent sur le même site</i>	0	2	0	0
Total des admissions *	2	9	4	0

* Le changement de parcours d'un adolescent sur le même site n'entre pas dans la comptabilisation des admissions. Il permet uniquement de rendre compte des flux sur le service concerné et sur le dispositif ITEP Lambersart.

- SORTIES REALISEES SUR L'ANNEE 2012

LAMBERSART				
SERVICES	INTERNAT	SEMI-INT	SESSAD	PFS
Sorties (fin de PEC, réorientation, etc...)	1	1	5	0
<i>Sorties suite à un changement de parcours de l'adolescent sur le même site</i>	0	0	1	0
Total des sorties *	1	1	5	0

* Le changement de parcours d'un adolescent sur le même site n'entre pas dans la comptabilisation des sorties. Il permet uniquement de rendre compte des flux sur le service concerné et sur le dispositif ITEP Lambersart.

- **NOMBRE D'USAGERS SCOLARISES AU 31/12/2012**

LAMBERSART				
SERVICES	INTERNAT	SEMI-INT	SESSAD	PFS
A L'INTERNE	3	17	0	0
A L'EXTERNE	3	0	4	3
EN SCOLARITE PARTAGEE	1	5	10	0

1.2. LE BUDGET

A compter du 1^{er} janvier 2010, un Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM) a été conclu avec l'ARS pour les établissements et services relevant du secteur médico-social. Ce contrat définit les objectifs à atteindre à 5 ans et les moyens financiers alloués sous forme d'enveloppes reconductibles (dotation globalisée).

La dotation allouée à l'ITEP Lambersart est de 1 675 703 € pour 2012 (y compris le PFS).

1.3. LES RESSOURCES HUMAINES

Nombre de salariés	23.142 ETP et 3 Assistantes familiales
Qualifications	2,55 ETP chefs de service éducatif, 12 ETP éducateurs, 0,692 ETP psychiatre, 1,2 ETP psychologue, 0,65 ETP orthophoniste, 0,75 ETP psychomotricien, 0,53 ETP infirmière, 0,1 ETP directeur, 0,1 ETP gestionnaire, 0,82 ETP personnel administratif, 1 ETP maîtresse de maison, 0,75 ETP agent de service entretien, 2 ETP surveillants de nuits.
Accueil de stagiaires	6 stagiaires éducatifs, 1 stagiaire assistant social, 2 stagiaires psychomotriciens, 2 stagiaires psychologues, 1 stagiaire CAFERUIS.
Formations 2012	En 2012, la formation est restée importante, notamment sur l'internat : - poursuite de la formation CAFERUIS pour le chef de service, - poursuite de la formation d'éducateur spécialisé pour le surveillant de nuit, - poursuite de la formation « Lis avec moi » pour le psychologue et une éducatrice, - deux éducatrices ont participé à la 1/2 journée réalisée au CREAI avec

	<p>l'AIRE sur la notion de dispositif en ITEP,</p> <ul style="list-style-type: none"> - une éducatrice a participé à la formation « contes à visée thérapeutique », organisée dans le cadre du plan de formation du pôle, - un chef de service et un éducateur ont participé à la formation animée par Serge Heuzé sur la notion de dispositif en ITEP organisé dans le cadre du plan de formation du pôle, - un éducateur et la maîtresse de maison ont participé à la formation « bientraitance » organisée dans le cadre du plan de formation du pôle, - un chef de service et un éducateur ont participé aux journées nationales de l'AIRE, - l'ensemble du service a participé à la journée « parentalité » organisée dans le cadre du plan de formation du pôle, - un surveillant de nuit a démarré la formation qualifiante « surveillant de nuit », - séminaire de 2 jours autour de la dimension d'accueil, animé par le psychologue et la psychiatre du service. <p>Cela représente 456 heures consacrées, cette année, sur le service à la formation (hors formation qualifiante d'éducateur spécialisé) pour 10 salariés sur 12 de l'équipe, toutes catégories confondues (éducateur spécialisé, maîtresse de maison, surveillant de nuit, psychologue et chef de service).</p> <p>Pour le semi-internat :</p> <ul style="list-style-type: none"> - participation de l'ensemble de l'équipe à deux jours de formation sur « ce qui fait dispositif à l'ITEP », - participation pour l'ensemble de l'équipe à la journée « dimension familiale en ITEP », - participation pour deux éducateurs et deux enseignants à la formation « lis avec moi », - participation (en cours) pour une éducatrice et le psychologue à la formation « contes à visée thérapeutique ». <p>Pour le SESSAD :</p> <ul style="list-style-type: none"> - formation sur « ce qui fait dispositif à l'ITEP » et « Lis avec Moi », - participation des salariés à la formation sur la prise en compte de la dimension familiale en ITEP.
--	---

1.4. LA DEMARCHE D'EVALUATION INTERNE

La question évaluative retenue pour l'année 2012 a été celle de l'ouverture de l'établissement « à et sur » l'environnement.

La méthodologie employée a été la même que celle mise en œuvre en 2011. Elle a été accompagnée par une stagiaire étudiante à l'ILIS en licence 3 (Institut Lillois d'Ingénierie et de management de la Santé).

L'ouverture a été entendue comme un double mouvement, « à et sur » l'environnement, c'est-à-dire avec l'idée :

- de faciliter la venue à l'intérieur de l'établissement : des familles, des bénévoles, des partenaires, des visiteurs... L'établissement est alors une ressource pour l'environnement,
- d'aller vers l'extérieur de l'établissement afin d'intégrer les personnes accueillies dans la ville ou le village et de sensibiliser cet environnement social à l'accueil des personnes. L'établissement s'appuie sur les ressources de l'environnement.

Le référentiel a été créé par le comité de pilotage à partir des textes de loi en vigueur et des recommandations de bonnes pratiques de l'ANESM.

Le recueil de données a été effectué à partir des dossiers des enfants présents dans le service le 1^{er} janvier 2011 et des dossiers des enfants admis au cours de l'année 2011.

Suite à la cotation des critères, les points forts et les points faibles ont été identifiés. Des axes d'amélioration ont été formulés, en priorité, pour les critères ayant été cotés insatisfaisants ou très insatisfaisants. Ensuite, les moyens à user pour mettre en place ces axes de progrès ont été envisagés.

L'échéance pour l'ensemble des axes de progrès, a été fixée à la fin de l'année scolaire 2012-2013.

Pour l'internat ITEP

Concernant le partenariat institutionnel :

- porter une réflexion sur l'articulation des missions entre le référent ASE et le service,
- porter une réflexion sur la manière d'améliorer les liens avec l'enseignant référent.

Concernant l'environnement de l'enfant : se renseigner sur les conditions d'accès aux chèques loisirs

Concernant les autres partenaires extérieurs :

- insister auprès des référents pour être invité systématiquement aux audiences,
- transmettre un écrit aux juges des enfants le plus tôt avant les audiences,
- transmettre à l'équipe les invitations des écoles de formation pour les sélections en jury.

Concernant la communication interne et externe :

- porter une réflexion sur la mise en place d'une journée « portes-ouvertes »,
- améliorer la communication interne et externe concernant les décisions prises pour les enfants accueillis.

Pour le semi-internat ITEP

Concernant les partenaires institutionnels : informer les écoles ordinaires de référence des enfants sur le fonctionnement d'un semi-internat ITEP.

Concernant l'environnement de l'enfant :

- être davantage invité aux rencontres à l'extérieur par les acteurs de l'hébergement,
- porter une réflexion sur la mise en place d'ateliers parents-enfants ainsi que sur l'efficacité et les bénéfices qu'apportent les rencontres conviviales,
- développer le partenariat avec les services de pédopsychiatrie et se faire connaître auprès des CMP, CMPP...,

- construire un partenariat avec des associations sportives pour faciliter l'accès aux rencontres sportives.

Concernant la communication externe et interne :

- être identifié au sein de l'Institut Fernand Deligny à l'aide de panneaux d'indications et d'orientations,
- être doté d'une adresse mail, autre que celle du chef de service, utilisable par l'ensemble des membres du service.

Pour le SESSAD

Concernant la communication externe et interne :

- renforcer la signalétique et installer, de façon pérenne, un panneau d'identification du service,
- porter une réflexion sur la mise en place d'une réunion à la fin de l'année 2012 entre l'équipe, les familles et les enfants, afin d'échanger sur la réorganisation de l'équipe et les modifications engendrées.

2. COMPARATIF AVEC L'ANNEE PRECEDENTE

2012, à la différence de 2011, a été une année excédentaire du point de vue de l'activité.

Sur l'internat, des difficultés continuent néanmoins à exister en termes de nombre d'enfants accueillis sur certaines périodes de l'année.

Les propositions de la MDPH ne correspondent pas forcément à la demande des familles (indications internat au niveau de la MDPH, demandes d'accueil de jour ou SESSAD pour les familles).

Enfin, nous avons observé, cette année, des orientations mal appropriées (enfants relevant d'IME), ce qui a nécessité une clarification avec la commission technique de la MDPH, sur les indications ITEP. Certaines difficultés de relations rencontrées en 2011 avec la MDPH pour le suivi des dossiers se sont améliorées en 2012.

20 demandes ont été reçues en 2012, 1 enfant a été admis, 1 place est disponible fin 2012.

Malgré l'envoi d'un courrier de l'établissement aux familles, peu se rendent au rendez-vous proposé sauf s'il existe déjà une intervention (ASE, AEMO, SESSAD, etc.).

4 notifications ne concernaient pas une orientation ITEP mais IME, et ont motivé un refus d'admission par la psychiatre.

Le semi-internat a privilégié le fait de faire du sureffectif, notamment pour pallier l'absence temporaire d'un enfant parti pour 8 mois sur un lieu de vie en mer.

Nous remarquons également que l'effectif s'est encore plus masculinisé (18 sur 22). Les situations en liste d'attente concernant essentiellement des garçons.

De cette liste d'attente, on constate l'accentuation de la tendance vers des situations où la protection de l'enfance est également présente.

Le SESSAD a pu observer un maintien de demandes fréquentes, avec un nombre accru en fin d'année scolaire.

Les problématiques relèvent, pour 1/3 des demandes, de difficultés proches de troubles envahissants du développement. Cette tendance est peut-être à mettre en corrélation avec le fait que la MDPH 59

ait notifié des orientations spécifiquement SESSAD sans préconisation de type d'institution, ce qui a complexifié les démarches des familles.

Nous avons essayé de répondre au mieux à ces nombreuses demandes et, selon le délai d'attente, avons accompagné les familles vers d'autres institutions.

Le PFS : les 3 places MDPH sont occupées par des enfants accueillis depuis plusieurs années, il n'y a pas eu de mouvement en 2012. Par ailleurs, ces enfants, ne retournant pas en famille, ont été pris en charge 365 jours chacun par le PFS, ce qui explique le léger surnuméraire (taux d'occupation fixé à 95%).

3. LES MESURES DE REEQUILIBRAGE A METTRE EN PLACE : « PERSPECTIVES 2013 »

Il est nécessaire de pouvoir se constituer une liste d'attente et pour cela de poursuivre les procédures d'admission tout au long de l'année.

Par ailleurs, il est apparu que les CMP et CMPP alentours orientaient parfois, vers l'ITEP, des enfants ne correspondant pas aux préconisations inscrites dans le décret et la circulaire relatifs aux ITEP. Un effort de communication sera mis en place : diffusion d'une plaquette d'information auprès des services susceptibles d'orienter les familles et rencontres avec les psychiatres des CMP et CMPP.

4. ZOOMS

4.1. ZOOM SUR LE SEMI-INTERNAT

En 2012, poursuite de l'organisation qui a débuté en 2011 afin de créer des espaces intérieurs au semi-internat : un par groupe d'enfants, avec la nécessité de lieux accueillants, contenant, conviviaux et pratiques.

Suite à ces nouveaux aménagements, une baisse de la fébrilité et des incidents chez les enfants a pu être constatée.

Dans le cadre d'activités collectives, deux camps ont eu lieu en 2012 :

- un premier ponctuant un projet en lien avec le partenariat mis en place entre la Sauvegarde du Nord et le 4L trophy,
- un deuxième terminant un cycle débuté en 2011 et ayant pour fil rouge la découverte du patrimoine de la région.

Nous poursuivons nos ouvertures sur l'extérieur :

- projet d'année autour de l'Afrique (expositions, musées, correspondance avec une école sénégalaise, etc...),
- projet autour de Lille 3000 (visites, découvertes, réinvestissement en ateliers, expositions),
- projet sur la prévention routière (démarches pour organiser l'intervention des CRS ou de la police nationale),
- participation à des journées sportives.

Partenariat avec les écoles du quartier... mais pas seulement. En effet, nous accentuons la possibilité d'organiser des projets d'inclusions scolaires. Pour ce faire, nous sommes amenés à élargir géographiquement nos recherches de partenariat. Nous travaillons avec deux nouvelles écoles (une à La Madeleine et une à Sequedin).

Toutefois, si cela permet une réelle avancée pour le projet individuel de certains enfants, nous sommes confrontés à un véritable problème logistique (les transports en particulier).

A l'interne, nous mettons en place des temps de réflexion autour de thèmes tels que la notion de référence, la notion d'évaluation ou de dimension familiale.

Des réunions sont animées autour de la clinique (relations enfants/enfants, adultes/enfants, adultes/adultes), 1 fois tous les quinze jours par le psychiatre et le psychologue pour chacun des groupes.

4.2. ZOOM SUR LE SESSAD

En septembre 2011, suite à la montée en charge de l'effectif des enfants accueillis, nous avons procédé à l'embauche d'un second ETP éducatif.

Cette modification de l'organigramme devait ainsi nous permettre la mise en place d'un binôme éducatif et de ce fait d'interroger la notion de référence éducative. Malheureusement, compte tenu de nombreux aléas (absences, non remplacement d'un des deux ETP pendant 3 mois), le binôme éducatif a pu réellement être instauré à partir du mois de juillet 2012, ce qui a aussi justifié l'accueil différé pour certaines nouvelles prises en charge.

Les projets individualisés des enfants du SESSAD se déclinent toujours sur des modes individuels ou groupaux.

Des nouveaux ateliers ont été mis en place en 2012 :

- atelier « voltige », animé par la psychomotricienne dans un centre équestre,
- ateliers « bricolage et cuisine », animés par le nouvel éducateur,
- atelier « sculpture », co-animé par la psychomotricienne et une stagiaire éducatrice.

Les ateliers ou groupes d'expression suivants ont été maintenus :

- groupe « médiathèque », co-animé par l'éducatrice et l'enseignante spécialisée,
- groupe thérapeutique « cent récits », co-animé par deux psychologues de l'ITEP, pouvant accueillir des enfants des 3 services du dispositif ITEP,
- groupe de parole pour les parents, co-animé par l'éducatrice et la chef de service.

4.3. ZOOM SUR L'ITEP

La création d'une synergie de dispositif au sein de l'ITEP reste l'axe de travail majeur. Cette dynamique avait été mise à l'œuvre durant l'année 2011, au niveau :

- des enfants accueillis (passage d'enfants d'un service à un autre, accompagnement expérimental d'enfants par des professionnels de services différents),
- des professionnels (réunions entre toute l'équipe du semi-internat et l'équipe de l'internat, co-animation de groupes thérapeutiques).

Cette dynamique s'est poursuivie et s'est renforcée en 2012, notamment sur les 2 jours de formation spécifique à l'ITEP sur la question : « qu'est ce qui fait dispositif à l'ITEP de l'IFD ? ».

Ces 2 jours ont été suivis d'un temps de travail commun à l'ensemble des équipes, en octobre, permettant à chaque service de se présenter et de partager sa réalité de travail, ses moyens. Un deuxième temps de travail collectif est programmé en février 2013 sur les freins, les attentes et les leviers pour « faire » dispositif.

Par ailleurs, l'équipe médico-psy de l'ITEP s'est fortement investie sur l'élaboration d'une journée de réflexion à destination de l'ensemble des salariés du dispositif des ITEP et sur la prise en compte de la dimension familiale en ITEP.

A.3. DISPOSITIF ITEP « DIRE » DE ROUBAIX

FICHE DE PRESENTATION DE LA STRUCTURE	
Adresse : Ecole Edgar Quinet-Paul-Bert, 46 rue Delespaul 59100 ROUBAIX	Directeur de l'établissement : Daniel LEGRAND Chefs de service : Brigitte MARTIN, Henri RUDEWICZ.
Projet d'établissement	<p>Le Dispositif ITEP « DIRE » de Roubaix est un établissement médico-social relevant de la loi du 30 juin 1975, rénovée par la loi n° 2002-2 du 2 janvier 2002.</p> <p>L'orientation du public accueilli répond exclusivement aux décisions d'orientation de la MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées). Le décret du 6 janvier 2005 relatif aux ITEP ainsi que la circulaire du 14 mai 2007 indiquent les contours de nos modes d'accompagnement. Ainsi, l'articulation impulsée est contenue dans les textes : « l'ITEP accueille des enfants, adolescents ou de jeunes adultes qui présentent des difficultés psychologiques dont l'expression, notamment l'intensité des troubles du comportement, perturbe gravement la socialisation et l'accès aux apprentissages ».</p> <p>L'établissement accueille 40 enfants, âgés de 6 à 12 ans. Ces enfants présentent des difficultés psychologiques et relationnelles, des difficultés d'apprentissages scolaires et parfois des troubles du comportement.</p> <p>Chaque service offre un accompagnement qui permet à chaque enfant de bénéficier d'un projet personnalisé élaboré avec lui, sa famille et l'équipe de professionnels. Ce projet personnalisé, évolutif et singulier, comporte trois dimensions. La dimension thérapeutique, éducative et pédagogique.</p> <p>Le travail avec les familles constitue un point important du travail entrepris auprès de l'enfant. Les trois axes que sont le thérapeutique, l'éducatif et le pédagogique convergent vers un mieux-être de chaque jeune et de sa famille. C'est pourquoi, chaque personne accueillie a une prise en charge particulière.</p> <p>L'accompagnement tente d'apporter un diagnostic et d'élaborer un projet individualisé afin de travailler à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - un mieux-être de l'enfant et de sa famille, - une réconciliation avec les apprentissages et l'école, - un accompagnement vers un retour en mode scolaire ordinaire ou des modalités de prise en charge spécialisée.

Habilitations et publics	Jusqu'en septembre 2010, le dispositif avait un agrément SESSAD pour l'accompagnement de 25 situations de 6 à 12 ans, filles et garçons. L'autorisation de transformation par l'ARS est en date du 23 décembre 2010, pour une capacité globale de 40 places pour l'ITEP « DIRE » de Roubaix, comprenant : 10 places en internat (garçons), 15 places en semi-internat (mixte), et 15 places en SESSAD (mixte).
Obligations officielles	L'ITEP accueille des enfants de 6 à 12 ans sur le territoire de Roubaix et est composé : d'un SESSAD pour 15 accompagnements (140 actes par an et un calendrier d'ouverture de 210 jours par an), d'un semi-internat pour 15 prises en charge (187 jours d'ouverture) et d'un internat pour l'accueil de 10 enfants (internat de semaine situé à HEM pour 250 jours d'ouverture).

1. L'ACTIVITE REALISEE

1.1. LE « VOLUME D'ACTIVITE »

- VOLUME D'ACTIVITE EN PLACES :

Le nombre d'enfants accompagnés en 2012 est de 48. L'effectif fin décembre s'élève à 39 situations sur les 40 que nous autorise notre agrément.

Au 31 décembre 2012, on compte :

- 9 enfants à l'internat (sur une capacité d'accueil de 10),
- 15 enfants au semi-internat (sur une capacité d'accueil de 15),
- 15 enfants au SESSAD (sur 15 également). Actuellement, trois demandes sont en attente d'une place disponible.

2012	INTERNAT	SEMI INTERNAT	SESSAD
EFFECTIF	10	15	15
REALISE Moyen	9,7	13,9	15
ECART	-0,3	-1,1	0

- VOLUME D'ACTIVITES EN JOURNEES / ACTES :

SERVICES	INTERNAT	SEMI INTERNAT	SESSAD
OBJECTIF	2125	2525	1890
REALISE	1993	2134	1679
ECART	-132	-391	-211

- ADMISSIONS REALISEES SUR L'ANNEE 2012

	INTERNAT	SEMI-INTERNAT	SESSAD
Admissions suite au traitement notification MDPH	3	9	3
Admissions internes au dispositif des ITEP du PMS	3	0	0
Admissions suite à un changement de parcours de l'enfant sur le même site*	1	1	3
Total des admissions	6	9	3

* Le changement de parcours d'un enfant sur le même site n'entre pas dans la comptabilisation des admissions. Il permet uniquement de rendre compte des flux sur le service concerné et sur le dispositif ITEP Dire de Roubaix.

- SORTIES REALISEES SUR L'ANNEE 2012

	INTERNAT	SEMI-INTERNAT	SESSAD
Sorties (prises en charge plus nécessaires, il n'y a pas d'adhésion de l'utilisateur et/ou de la famille...)	1	2	6
Sorties « internes au dispositif des ITEP du PMS »	1	0	0
Sorties suite à un changement de parcours de l'enfant sur le même site*	2	3	0
Total des sorties	2	2	6

*Le changement de parcours d'un enfant sur le même site n'entre pas dans la comptabilisation des sorties. Il permet uniquement de rendre compte des flux sur le service concerné et sur le dispositif ITEP Dire de Roubaix.

En 2012, 48 enfants ont été pris en charge sur l'ITEP de Roubaix, la moyenne d'âge sur le dispositif est de 10,93 ans.

- **Mesures judiciaires par service au 31/12/12**

	Sans suivi	ASE	AEMO	TOTAL
Internat	2	4	3	9
SESSAD	11	1	3	15
Semi-internat	7	4	4	15
TOTAL	20	9	10	39

- **Scolarité par service au 31/12/ 2012**

	Interne	Externe	Partagée	TOTAL
Internat	0	9	0	9
Semi-internat	14	0	1	15
SESSAD	0	6	9	15
TOTAL	14	15	10	39

- **Notifications MDPH**

	Internats	Semi-internat	SESSAD	TOTAL
Total des notifications en 2012	6	9	3	18
Procédure en cours au 31/12	1	0	2	3
Admissions effectives au 31/12	5	9	1	15
Classement sans suites au 31/12	0	0	0	0

- **Tableau des entrées et sorties en 2012**

Age	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	Total
Nombre à l'entrée		1		9	5											15
Nombre à la sortie			1		2		3	3	1							10

1.2. LES ELEMENTS FINANCIERS

L'ITEP de Roubaix est inscrit, depuis 2010 et ce, pour une durée de 5 ans, dans le Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM), signé entre la Sauvegarde du Nord et l'ARS.

La dotation allouée à l'ITEP de Roubaix s'élève à 1 307 747 €.

1.3. LES RESSOURCES HUMAINES

Nombre de salariés	28 salariés, 23,06 ETP
Qualifications	<ul style="list-style-type: none">- 1 directeur,- 1 secrétaire,- 2 chefs de service,- 1 agent d'entretien,- 1 maîtresse de maison,- 2 surveillants de nuit,- 14 éducateurs spécialisés,- 3 psychologues,- 2 médecins psychiatres,- 1 infirmier.
Accueil de stagiaires	<p>Un stagiaire éducateur spécialisé en stage long, de mai 2012 à avril 2013 en SESSAD.</p> <p>Un stagiaire éducateur spécialisé en stage au semi-internat sur une durée de six mois, de décembre 2011 à mai 2012.</p>
Formations 2012	<ul style="list-style-type: none">- 2 salariés en formation EVRP,- 5 salariés en formation sur l'ITEP pour ce qui est de la réglementation,- 1 salarié en formation pour ce qui est des transferts,- 2 salariés en formation « bientraitance ». <p>Dans le domaine de la prise en compte de la dimension familiale :</p> <ul style="list-style-type: none">- 4 salariés à la formation « se situer et construire des actions éducatives face à un public présentant des conduites violentes »,- 5 salariés au colloque « SESSAD/projets et territoires »,- 2 salariés en « contes à visée thérapeutique »,- une journée de formation « Parentalité », pour l'ensemble des salariés.

1.4. LA DEMARCHE D'ÉVALUATION INTERNE

La finalisation de l'évaluation interne s'est effectuée en avril 2012. La présentation de la démarche a eu lieu en mai 2012, dans l'établissement, ce qui a permis la mise en place des préconisations pour 2013. Un bilan définitif sera effectué et transmis à l'ARS, au moment du renouvellement du CPOM.

2. UN COMPARATIF AVEC LES REFERENCES INITIALES

En internat : après une montée en charge sur le mois de mars et une stabilité jusqu'en septembre, l'activité s'est trouvée impactée par l'orientation de deux jeunes qui ont continué leur parcours dans

le dispositif ; l'un au SESSAD et l'autre au semi-internat de notre établissement. Deux départs ont également été effectués vers les SESSAD de Tressin et Métropole.

Le semi-internat : sur le premier trimestre, l'effectif était de dix enfants sur quinze. Le déficit du mois de décembre 2011 s'est encore fait ressentir. Le travail d'admission n'a pu se tenir qu'en début d'année 2012.

En effet, ce n'est qu'à partir du mois d'avril qu'une reprise des entrées s'est effectuée, stabilisant ainsi notre effectif jusqu'au mois de septembre. Puis, de nouveau, un mouvement lié aux orientations scolaires a provoqué ainsi des sorties sur le mois de septembre. Ce n'est qu'en octobre et novembre que de nouvelles admissions ont eu lieu.

Pour le SESSAD : sur cette année, ce service a eu un effectif régulier. Seul constat : une diminution des accompagnements sur le mois d'août, liée aux orientations effectuées.

Depuis décembre 2010, notre changement d'habilitation nous permet d'accueillir avec le rattachement de l'internat de semaine 10 enfants (garçons) âgés de 6 à 12 ans, en semi-internat 15 enfants (mixte) âgés de 6 à 12 ans, avec une unité d'enseignement. Le SESSAD, quant à lui, accompagne 15 enfants (mixte) âgés de 6 à 12 ans.

L'établissement, par convention avec l'Education Nationale, bénéficie de deux postes de professeurs des écoles : Un poste spécialisé sur l'unité d'enseignement et un second poste sur le SESSAD.

3. UN COMPARATIF AVEC L'ANNEE PRECEDENTE

Pour l'accueil en internat de semaine

Les parcours sont favorisés de telles façons que les prises en charge se sont parfois effectuées en accueil modulé sur l'année scolaire, sachant que l'accueil modulé demande parfois plus de travail et de lien avec les parents ou la famille d'accueil et mobilise donc plus de moyens.

Les orientations sur l'année 2012 : deux jeunes de l'internat ont poursuivi leur scolarité proche du domicile, un relais s'est mis en place avec le SESSAD de l'ITEP. Un jeune a poursuivi son parcours sur un dispositif ados et un autre jeune scolarisé est accompagné par un dispositif SESSAD de notre pôle médico-social.

Pour l'internat, nous recevons toujours très peu de notifications d'enfants dans une localisation proche de notre implantation. Il y a cependant toujours beaucoup de demandes du Valenciennois, pour des enfants déjà scolarisés et, de façon systématique, les demandes émanent des référents de l'Aide Sociale à l'Enfance.

D'ailleurs, début décembre, la situation d'un enfant accompagné par l'Aide Sociale à l'Enfance (après une démarche d'admission effectuée), n'a pas pu se mettre en place. Alors que les démarches étaient terminées, les parents ont refusé de signer le contrat de séjour. Cette situation bénéficie d'un délai d'attente avant le renvoi vers un classement de la demande.

Pour le service de semi-internat

Le semi-internat accompagne des enfants essentiellement issus du territoire des écoles primaires de Roubaix, ce qui laisse la possibilité et la mise en place d'un travail d'inclusion scolaire avec les écoles de quartier.

Le service a également accompagné deux situations d'enfants en école « partagée ». Ce qui a demandé (sans moyens supplémentaires) un investissement de l'équipe.

La prise en charge séquentielle sur des temps d'ateliers éducatifs est une demande issue du SESSAD, afin de permettre à un enfant d'être accompagné. C'est aussi une démarche s'inscrivant dans un travail partenarial avec l'école, de façon à pouvoir maintenir la scolarité de l'enfant tout en entrant davantage dans une démarche de soin.

Une situation d'urgence sur le plan scolaire et social a été accompagnée en 2012, sans notification MDPH. Ce montage et cette prise en charge, afin de garantir la protection et le maintien du parcours scolaire de l'enfant, se sont élaborés avec l'accord de l'inspecteur de l'ARS.

Tout comme les années précédentes, les orientations et sorties se produisent, en règle générale, en fin d'année scolaire, sur le cycle des programmations avec l'Education Nationale, ou encore en fonction des places disponibles quand il s'agit d'orientations en milieu spécialisé.

Pour le service du SESSAD

Contrairement aux autres services, où des difficultés pour atteindre nos objectifs d'accueil se font ressentir, l'activité du SESSAD est au rendez-vous depuis 2012. Trois situations sont actuellement en attente de place.

Par ailleurs, de nombreuses demandes nous parviennent des écoles, des référents, mais bien souvent, ces situations sont en attente de notifications MDPH. Nous comptabilisons près de six demandes dans ce cas de figure.

4. LES MESURES DE REEQUILIBRAGE A METTRE EN PLACE : « PERSPECTIVES 2013 »

L'ITEP de Roubaix a initié, dans son fonctionnement, un comité de pilotage d'établissement. Cette instance nous permet de rester en lien direct avec nos partenaires (Education Nationale et ville de Roubaix) et d'orienter notre activité et notre développement au plus près des réalités et des demandes. C'est donc dans ce cadre que nous souhaitons mettre en place les mesures de rééquilibrage.

5. ZOOMS

5.1. ZOOM SUR LE SEMI-INTERNAT

Le service du semi-internat de l'ITEP de Roubaix a participé, en septembre 2012, avec l'association « ASSO CLIC » (en lien avec le service communication de La Sauvegarde du Nord) au dépôt d'un dossier pour un concours pouvant lui permettre de se doter d'ordinateurs pour son site informatique. C'est en fin d'année 2012, en ayant été reçu au concours, que le service a reçu 8 ordinateurs qui nous ont permis de consolider notre atelier informatique.

5.2. ZOOM SUR LE SESSAD

Deux ateliers sont mis en place à partir du SESSAD :

- l'atelier « table d'hôtes » qui a lieu une fois par mois les jeudis. Il rassemble les parents et les enfants accompagnés par l'ITEP ainsi que les professionnels de l'école,

- l'atelier identité (parentalité), atelier porté par le service, tout comme celui cité ci-avant. Cet atelier est accompagné par les éducateurs du service et la psychologue, pour l'accueil de parents d'enfants que nous accompagnons.

5.3. ZOOM SUR LE FUTUR DEMENAGEMENT

A la rentrée de septembre 2013, le SESSAD et le semi-internat déménageront dans les locaux de l'école Brossolette de Roubaix.

A.4. DISPOSITIF ITEP FLANDRE A ARMENTIERES

FICHE DE PRESENTATION DE LA STRUCTURE	
Adresse : 52, rue Jean Jaurès 59280 ARMENTIERES	Directeur de l'établissement : Jocelyn VAN DEN HENDE Chefs de service : Stéphane DELEHEDDE (internat et semi-internat), Sylvie GODAER (SESSAD).
Projet d'établissement	<p>Le dispositif ITEP Flandre accueille des adolescents âgés de 12 à 16 ans, présentant des troubles psychologiques qui entraînent un processus handicapant.</p> <p>Les services du dispositif offrent une prise en charge qui permet à chaque jeune de bénéficier d'un Projet Personnalisé d'Accompagnement (PPA) élaboré avec lui, sa famille et l'équipe de professionnels. Ce Projet Personnalisé d'Accompagnement évolutif et singulier comporte trois dimensions : thérapeutique, éducative et pédagogique.</p> <p>Le travail avec les familles constitue un point important du travail entrepris auprès de l'adolescent. Les trois axes - thérapeutique, éducatif et pédagogique - convergent vers un mieux-être de chaque jeune et de sa famille.</p>
Habilitations et publics	<p>Le dispositif ITEP Flandre accueille des adolescents âgés de 12 à 16 ans, jusqu'à 20 ans pour le SESSAD, affectés de troubles psychologiques avérés qui perturbent leur scolarisation, les relations familiales et la vie sociale. Ils sont orientés par La Maison Départementale des Personnes Handicapées du Nord (MDPH).</p> <ul style="list-style-type: none"> - Internat : 12 jeunes de 12 à 15 ans, de sexe masculin, - Semi-internat : 5 jeunes de 12 à 15 ans, de sexe masculin, - SESSAD : 21 adolescents et adolescentes, de 12 à 20 ans.
Obligations officielles	<ul style="list-style-type: none"> - Internat : 250 journées d'ouverture/an, - Semi-internat : 210 journées d'ouverture/an, - SESSAD : 140 actes/an/jeune.

1. L'ACTIVITE REALISEE

1.1. LE « VOLUME D'ACTIVITE »

- VOLUME D'ACTIVITES EN PLACES EN 2012

FLANDRE			
SERVICES	INTERNAT	SEMI INT	SESSAD
OBJECTIF	12	5	21
REALISE MOYEN	11.6	4.7	18.5
ECART	-0.4	-0.3	-2.5

- VOLUME D'ACTIVITES EN JOURNEES / ACTES EN 2012

FLANDRE			
SERVICES	INTERNAT	SEMI-INT	SESSAD
OBJECTIF	2550	945	2646
REALISE	2523	841	2866
ECART	-27	-104	+220

- ADMISSIONS REALISEES SUR L'ANNEE 2012

FLANDRE			
SERVICES	INTERNAT	SEMI-INT	SESSAD
Admissions suite au traitement notification MDPH	10	3	10
Admissions à l'interne du dispositif des ITEP du PMS	1	0	0
Admission suite a changement de parcours de l'enfant sur le même site*	0	2	0
Total des admissions	11	3	10
Délai moyen des admissions (en mois)	4.2	5.7	4.2

* Le changement de parcours d'un adolescent sur le même site n'entre pas dans la comptabilisation des admissions. Il permet uniquement de rendre compte des flux sur le service concerné et sur le dispositif ITEP Flandre.

- **SORTIES REALISEES SUR L'ANNEE 2012**

FLANDRE			
SERVICES	INTERNAT	SEMI INT	SESSAD
Sorties (fin de PEC, réorientation, etc...)	8	4	6
<i>Sorties suite à changement de parcours de l'adolescent sur le même site</i>	2	0	0
Total des sorties *	8	4	6

* Le changement de parcours d'un adolescent sur le même site n'entre pas dans la comptabilisation des sorties. Il permet uniquement de rendre compte des flux sur le service concerné et sur le dispositif ITEP Flandre.

Pour ce qui est de la durée moyenne de la prise en charge, elle concerne le parcours complet de l'adolescent dans le dispositif ITEP et ce n'est pas seulement la durée dans le service où il a terminé sa prise en charge.

En 2012, **55 usagers** ont été pris en charge sur le dispositif ITEP Flandre. La moyenne d'âge sur le dispositif ITEP est de 13,7 ans répartie ainsi :

- 13,8 ans sur l'internat,
- 12,5 ans sur le semi-internat,
- 14,8 ans sur le SESSAD.

Il est à noter qu'une seule adolescente a été accueillie sur le SESSAD qui est pourtant un service mixte. Cependant, les demandes commencent à nous parvenir.

- **NOMBRE D'USAGERS SCOLARISES AU 31/12/2012**

FLANDRE			
SERVICES	INTERNAT	SEMI INT	SESSAD
A L'INTERNE	9	3	1
A L'EXTERNE	0	0	4
EN SCOLARITE PARTAGEE	3	1	12

1 adolescent du SESSAD est également en contrat d'alternance.

- **ETUDE DES NOTIFICATIONS MDPH SUR L'ANNEE 2012**

TOTAL DES NOTIFICATIONS SAISIES SUR L'ANNEE 2012	86
DONT	
PROCEDURE EN COURS au 31/12/2012	34
ADMISSIONS AU 31/12/2012	23
CLASSEMENT SANS SUITE AU 31/12/2012	29

Les notifications MDPH classées sans suite se répartissent en plusieurs catégories :

- 65,5 % sont classées après le 1^{er} rendez-vous avec le directeur : pas de retour du feuillet-réponse, admission dans un autre établissement, réorientation...
- 20,7 % correspondent à des rendez-vous non honorés sans reprise de contact,
- 10,3 % sont des contre-indications thérapeutiques,
- 3,4 % correspondent à un refus du jeune et/ou de la famille de poursuivre l'admission.

- **MESURE JUDICIAIRE/ADMINISTRATIVE AU 31/12/2012**

FLANDRE				
	INTERNAT	SEMI INT	SESSAD	TOTAL
ASE	4		4	8
AEMO	4		3	7
SSD	1	2		3
IEAD			1	1
Autres (OPP, IOE...)	1	1	2	4
Sans suivi	2	2	11	15

1.2. LE BUDGET

A compter du 1^{er} janvier 2010, un Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM) a été conclu avec l'ARS pour les établissements et services relevant du secteur médico-social. Ce contrat définit les objectifs à atteindre à 5 ans et les moyens financiers alloués sous forme d'enveloppes reconductibles (dotation globalisée).

Néanmoins, la comptabilité au regard de l'habilitation ARS reste commune au dispositif ITEP Flandre et Métropole sur les internats, semi-internats et SESSAD. Pour l'année 2012, le budget s'élève à :

Répartition par service	2012
SESSAD (Flandre et Métropole)	750 186,00 €
Semi internats – Internats (Flandre et Métropole)	2 567 309,00 €

1.3. LES RESSOURCES HUMAINES

Nombre de salariés	La convention CPOM définit précisément, sur la base d'un « schéma cible », les moyens humains alloués pour chaque territoire en lien avec les objectifs fixés. Les ETP Flandre sont à la hauteur de 32,22 ETP.
Qualifications	<ul style="list-style-type: none">- 13,5 éducateurs spécialisés,- 2 surveillants de nuit,- 1 maîtresse de maison,- 8 personnels médical et para médical,- 5 personnels des services généraux et administratifs (dont 3 au centre de gestion),- 3 personnels cadres.
Accueil de stagiaires	Un stagiaire a effectué son stage éducateur spécialisé du 11/06/2012 au 21/12/2012.
Formations 2012	<p>La journée de formation (13 juin 2012) « l'ITEP au sens de la réglementation » a concerné 5 salariés.</p> <p>La prise en compte de la dimension familiale en ITEP (21 décembre) a concerné 19 salariés.</p> <p>La colloque de Bordeaux, journées nationales de formation pour les personnels de SESSAD, les 12, 13, 14 novembre 2012 a concerné 4 salariés.</p> <p>La formation « responsable de camp », le 14 juin 2012 a concerné 1 salarié.</p> <p>La formation « Se situer et construire des actions éducatives face à un public violent » les 19 octobre et 23 novembre a concerné 2 salariés.</p> <p>25 janvier : EvRP, mis à jour du DUER (demi-journée) : concerne 1 salarié.</p> <p>26 janvier : cadres, séminaire cadres (demi-journée) : concerne 2 salariés.</p> <p>08 février : EvRP, diagnostic pénibilité (journée) : concerne 1 salarié.</p> <p>30 mars : cadres, intégration de nouveaux cadres, module management (journée) : concerne 2 salariés.</p> <p>09 mai : cadres, nouveaux outil de la GPEC (journée) : concerne 2 salariés.</p> <p>16 octobre : EvRP, gestion des produits chimiques (journée) : concerne 1 salarié.</p> <p>06 décembre : gestion des produits chimiques (demi-journée) : concerne 1 salarié.</p>

1.4. LA DEMARCHE D'ÉVALUATION INTERNE

La mise en place de la démarche d'évaluation interne au sein de l'ITEP Flandre se réfère à l'obligation énoncée dans la loi du 2 janvier 2002. Par ailleurs, l'ITEP Flandre entrant dans le cadre d'un CPOM signé en avril 2010, il conviendra désormais pour l'ITEP Flandre de respecter l'article 2 du décret 2010-1319 du 3 novembre 2010 : (communication des résultats de l'évaluation interne lors de la révision du contrat).

La démarche d'évaluation interne a été engagée au sein de l'ITEP d'Armentières (ancienne configuration englobant Métropole) en 2007. Un rapport a alors été édité en 2008 puis des bilans

intermédiaires ont été réalisés en 2009, 2010 et 2011. Pour être en cohérence avec l'organisation mise en place en 2010 (séparation de l'ITEP Flandre et de l'ITEP Métropole), un rapport d'évaluation interne spécifique à l'ITEP Flandre va être rédigé dans la continuité de l'évaluation menée depuis 2008. Les 4 thématiques évaluées de 2008 à 2010 seront reprises pour l'évaluation finale :

- bienveillance,
- respect des droits et des usagers,
- mise en conformité de l'ITEP avec le décret 2005 et sa circulaire de 2007, en élargissant le cadre réglementaire à la loi 2002.02 et à celle de 2005 sur l'égalité des chances,
- la place singulière de l'adolescent dans le collectif.

2. UN COMPARATIF AVEC LES REFERENCES INITIALES

- VOLUME D'ACTIVITE EN PLACES

Internat de semaine :

Le léger déficit s'explique à la fois par le décalage entre la fin d'une prise en charge et le commencement d'une autre (de une à deux semaines), mais aussi par la participation aux semaines de camps qui concerne 10 des 12 adolescents accueillis.

Par ailleurs, 4 adolescents ont bénéficié d'un accueil modulé de 2 ou 3 nuits sur l'internat.

2 adolescents ont dû être mis à distance, avec un suivi ambulatoire à la suite d'incidents à caractère sexuel.

Un adolescent a mis fin brutalement à sa prise en charge sans concertation de la famille.

Enfin, un adolescent, pour qui l'admission a été prononcée en mai, n'a rejoint physiquement l'internat que fin juin afin de lui permettre de terminer son année scolaire dans l'établissement qu'il fréquentait alors, avec un suivi ambulatoire.

Semi-internat :

La mise en place de l'activité a démarré en septembre 2011. La montée en charge s'est donc faite au fur et à mesure de l'étude des notifications pour atteindre l'objectif de cinq prises en charge sur cinq possibles à la rentrée de janvier 2012.

L'année 2012 est donc la première année de référence pleine. Elle s'est déroulée avec un effectif inscrit complet. Cependant, certaines prises en charge ont dû être modulées pour répondre aux difficultés rencontrées pour certaines situations : 2 situations dont le domicile était très éloigné – Douai et Saint-Amand, et 1 situation qui n'a pas recueilli l'adhésion au projet et aux modalités de fonctionnement du service. Ce qui explique le léger déficit de 0,3.

SESSAD :

Le volume d'activité de l'année 2012 est cette année encore inférieur à l'objectif qui nous est fixé puisque nous constatons un écart de -2,5 (pour -4,2 en 2011). Cet écart tend donc à se combler mais reste en lien avec la montée en charge progressive sur Flandre. Tout comme l'année dernière, le nombre conséquent de sorties durant l'année (6) vient modérer les effets des efforts d'admissions. Nous pouvons espérer que l'année 2013 sera l'année de l'équilibre pour le SESSAD. Nous finissons d'ailleurs l'année 2012 à effectif plein.

Parallèlement, le travail partenarial mené tout au long de l'année dernière se poursuit et commence à être performant. Ce travail est cependant un travail de longue haleine qui doit se poursuivre dans

la durée pour être efficace et coller aux réalités du terrain. On peut continuer à regretter le temps élevé d'instruction et de constitution des demandes d'orientation.

- VOLUME D'ACTIVITE EN ACTES

SESSAD :

Du côté du chiffrage du volume d'activité nous sommes au-delà de l'objectif qui nous est demandé. Du fait de la complexité de certaines situations, cette suractivité s'est faite au détriment du travail sur le maillage partenarial et ne peut être pérennisée.

Certaines situations sont préoccupantes et mobilisent beaucoup l'équipe. Nous avons procédé à certaines admissions qui atteignent les limites des objectifs de travail en SESSAD.

L'effectif complet du service au 31/12/2012 devrait nous permettre d'être plus fidèles aux intentions du projet de service pour les futures admissions.

Ce qui est réalisé en plus et ne peut être maintenu.

- ADMISSIONS REALISEES SUR L'ANNEE 2012

SESSAD :

Le SESSAD Flandre a réalisé 10 admissions durant l'année 2012, soit trois de plus que l'année dernière. Le délai moyen d'admission au SESSAD pour 2012, se chiffre à 4,2 mois. Cette année, les délais d'admission ont été très variables, en fonction des situations et de la nature des situations familiales. La complexité de certaines situations nous pousse à établir des contacts préalables particuliers (partenaires sociaux, médico-sociaux...) qui prennent beaucoup de temps.

Cette année, nous avons également ajouté un rendez-vous psychologique à notre processus d'admission, afin d'affiner les bilans psychométriques.

- SORTIES REALISEES SUR L'ANNEE 2012

SESSAD :

Le SESSAD Flandre a entériné 6 sorties, soit 1/3 de notre effectif annuel. Parmi les six sortants :

- deux adolescents ont bénéficié d'une orientation vers d'autres services du dispositif des ITEP,
- un jeune a atteint l'âge maximum d'accueil,
- deux jeunes majeures ont souhaité mettre fin à leur prise en charge, en accord avec le service,
- un jeune a déménagé dans le sud de la France.

La durée moyenne de prise en charge cette année (28 mois) est inférieure à 2011. Elle s'explique notamment par le départ d'un jeune, quinze jours après son admission, suite au déménagement de la famille dans un autre département.

Nous ne pouvons que regretter cette année encore le faible taux de demandes pour des filles, bien que nous ayons réalisé deux admissions en fin d'année, et nous espérons poursuivre cette démarche dans l'avenir.

La moyenne d'âge au SESSAD se situe à 14,8 ans cette année. Nous constatons un vrai rajeunissement sur le service : la majorité des jeunes admis cette année ont juste douze ans. Ce rajeunissement nous incite à aménager nos modalités d'accueil.

- NOMBRE D'USAGERS SCOLARISES AU 31/12/12

SESSAD :

A la date du 31 décembre 2012, sur l'ensemble des jeunes présents à l'effectif, un jeune est sans scolarité extérieure mais il bénéficie de temps pédagogique à l'interne du SESSAD. Les autres sont scolarisés à l'externe (4) ou, pour la grande majorité, en scolarité partagée. Un jeune est également en contrat d'alternance.

Le partage du temps plein de l'enseignante spécialisée sur les deux SESSAD Flandre et Métropole ne permet cependant pas de pouvoir répondre aux besoins repérés sur le service.

Le jeune âge des derniers admis sur le service majore les besoins sur le plan pédagogique.

- ETUDE DES NOTIFICATIONS MDPH SUR L'ANNEE 2012

SESSAD :

Nous avons accueilli tous les jeunes qui ont été proposés au SESSAD. Certains présentaient des situations complexes dans la limite de notre habilitation.

- MESURE JUDICIAIRE/ADMINISTRATIVE au 31/12/2012

Sur les 38 adolescents accompagnés au 31 décembre 2012, on observe que pour 60 % d'entre eux une mesure judiciaire est mise en place. L'internat est le service le plus marqué par ce constat avec un taux de mesures judiciaires supérieur à 80 %.

3. UN COMPARATIF AVEC L'ANNEE PRECEDENTE

Internat de semaine :

En 2011, la nouvelle procédure de traitement des notifications par la MDPH (envoi direct aux familles) avait entraîné un retard dans l'étude des admissions, ne nous permettant pas d'anticiper suffisamment les départs et entraînant des périodes de plusieurs semaines où le taux d'occupation était faible, hormis pour le dernier trimestre.

Pour 2012, notre taux d'occupation s'est maintenu à l'effectif prévu quasiment toute l'année. La procédure mise en place pour l'étude des notifications ainsi que la création de la commission d'admission mensuelle ont été des éléments déterminants dans la gestion du flux des effectifs.

Ainsi, pour les 5 situations dont la fin de prise en charge était programmée (dont un passage sur le semi-internat), nous avons pu anticiper la programmation de nouveaux accueils en simultané.

Pour les situations de départ non anticipées, la mise en place et le suivi de la liste d'attente nous a permis de rester dans des délais courts quant au maintien du taux d'occupation.

Par ailleurs, l'organisation de la période estivale (une ouverture complète sur le mois de juillet et une fermeture en août), avec deux petits camps de 5 jours sur la période, diminue les effets du groupe réduit pour ces camps.

En 2011, l'activité estivale était répartie sur deux séjours de 12 jours avec des effectifs réduits aux 5 adolescents, étant encore sur l'effectif en fin d'année scolaire.

Semi-Internat :

L'année 2012 est la première année pleine de référence, le service n'ayant démarré son activité qu'en septembre 2011.

Le service bénéficie des mêmes outils que l'internat de semaine ce qui nous permet également de gérer correctement le flux des effectifs.

Une vigilance particulière à la proximité géographique des situations étudiées permettant une meilleure adéquation avec le fonctionnement en semi-internat nous a permis d'éviter les écueils du dernier trimestre 2011 et du premier semestre 2012.

Cette vigilance permet de mieux adapter nos réponses en favorisant le parcours du jeune au sein de l'établissement.

SESSAD :

Cette année encore, le SESSAD Flandre a montré une forme de stabilité générale. Nous avons poursuivi un gros travail de communication et de partenariat qui s'est avéré être profitable.

Sur le plan de l'équipe, nous constatons un bon équilibre cette année et un travail d'équipe opérant et actif.

Notre nouvelle organisation des temps de synthèses, permettant de réunir l'équipe presque au complet, donne une nouvelle dynamique d'équipe et des interactions plus riches.

Courant 2012, nous avons travaillé à l'élaboration de trames de documents écrits (trame de synthèses, de bilans, de réunions...) dans l'objectif d'une meilleure lisibilité de nos interventions.

POINT DE FRAGILITE : La fragilité majeure du service tient à l'étendue de notre secteur géographique d'intervention, que nous relevons depuis plusieurs années. Cela génère un nombre de déplacements kilométriques journaliers beaucoup trop élevé (jusqu'à 300 kilomètres par jour) pour les éducateurs spécialisés qui assurent les différentes conduites des jeunes et se doivent d'être réactifs en cas de besoin, tant auprès des parents que des différents partenaires.

4. MESURES DE REEQUILIBRAGE A METTRE EN PLACE : « PERSPECTIVES 2013 »

SESSAD :

Nous sommes convaincus, au regard des besoins constatés sur le terrain, que l'implantation dans les Flandres est adéquate. Cependant, l'installation excentrée du service sur la ville d'Armentières nécessite de nombreuses organisations et contraintes matérielles.

Ainsi, au regard de notre expérience et des réalités du terrain, nous développerons, dans le cours du premier semestre 2013 une étude approfondie de la situation et des différentes hypothèses d'évolution pour le SESSAD.

5. ZOOMS

5.1. ZOOM SUR LA CLASSE EXTERNEE DE L'ITEP FLANDRE

En partenariat avec l'Education Nationale, la classe externée de l'ITEP, intégrée au collège Desrousseaux, a ouvert le 15 octobre 2012. Au 31 décembre 2012, 7 jeunes y sont inscrits, 2 inclusions sont actives, 2 jeunes mangent à la cantine et 3 participent à des clubs au sein du collège.

La classe externée représente, pour certains jeunes, une étape intermédiaire entre la scolarisation dans l'unité d'enseignement de l'ITEP et la scolarisation au collège, en cycle général ou adapté. Ce

passage constitue une garantie supplémentaire dans le processus d'autonomisation afin de s'inscrire plus facilement dans un cadre scolaire ordinaire. Il participe à la dimension du soin que nous portons pour les jeunes qui nous sont confiés.

A.5. DISPOSITIF ITEP METROPOLE A LA MADELEINE

FICHE DE PRESENTATION DE LA STRUCTURE	
Adresse : 4, rue Delesalle, ZAC du Pré Catelan 59110 LA MADELEINE	Directrice de l'établissement : Christine BARRAS Chefs de service : Nathalie MICLON (semi-internat), Sylvie GODAER (SESSAD).
Projet d'établissement	L'ITEP Métropole accueille des adolescents et des jeunes adultes de 16 à 20 ans (à partir de 12 ans pour le SESSAD et le STEM) présentant des troubles psychologiques entraînant un processus handicapant. Dans les différents services, le jeune est considéré avant tout comme un futur adulte qui se mobilise sur son projet d'avenir en fonction de ses propres difficultés et possibilités. Les équipes pluridisciplinaires mettent en œuvre un projet personnalisé avec le jeune et ses parents, à partir de trois axes de travail : thérapeutique, éducatif et pédagogique et/ou professionnel. L'accompagnement vise à casser ce processus handicapant et à mener le jeune vers un mieux-être qui lui permet de s'insérer de nouveau dans les dispositifs de droit commun.
Habilitations et publics	Les services du dispositif ITEP Métropole accueillent des adolescents et des jeunes adultes de 16 à 20 ans, à partir de 12 ans pour le SESSAD, orientés par la Maison Départementale des Personnes Handicapées du Nord (MDPH). Semi-autonomie : 4 jeunes de 16 à 20 ans, de sexe masculin, autonomie : 4 jeunes adultes de 18 à 20 ans, de sexe masculin, semi-internat : 7 jeunes de 16 à 20 ans, de sexe masculin, SESSAD : 14 adolescents et adolescentes, de 12 à 20 ans, STEM : 4 jeunes de 12 à 20 ans.
Obligations officielles	Semi-autonomie : 310 journées d'ouverture/an, autonomie : 365 journées d'ouverture/an, semi-internat : 210 journées d'ouverture/an, SESSAD : 140 actes/an/jeune, STEM : 250 journées d'ouverture/an. Le taux d'occupation est de 85 % pour l'internat et de 90 % pour le SESSAD et le semi-internat.

1. L'ACTIVITE REALISEE

1.1. LE « VOLUME D'ACTIVITE »

- VOLUME D'ACTIVITES EN PLACES EN 2012

METROPOLE					
SERVICES	SEMI-AUTO	AUTO	SEMI-INT	SESSAD	STEM
OBJECTIF MOYEN	4	4	7	14	4
REALISE MOYEN	5.3	3	6.9	13.9	5.3
ECART MOYEN	+1.3	-1	-0.1	-0.1	+1.3

- VOLUME D'ACTIVITES EN JOURNEES / ACTES EN 2012

METROPOLE					
SERVICES	SEMI-AUTO	AUTO	SEMI-INT	SESSAD	STEM
OBJECTIF	1054	1244	1323	1764	850
REALISE	1191	937	1135	1815	818
ECART	+137	-307	-188	+51	-32

- ADMISSIONS REALISEES SUR L'ANNEE 2012

METROPOLE					
SERVICES	SEMI-AUTO	AUTO	SEMI-INT	SESSAD	STEM
Admissions suite au traitement notification MDPH	3	0	4	2	1
Admissions à l'interne du dispositif des ITEP du PMS	0	1	0	2	2
Admission suite a changement de parcours de l'enfant sur le même site*	0	1	0	0	0
Total des admissions*	3	1	4	4	3
Délai moyen des admissions (en mois)	5,3	X	5,8	7,7	X

* Le changement de parcours d'un adolescent sur le même site n'entre pas dans la comptabilisation des admissions. Il permet uniquement de rendre compte des flux sur le service concerné et sur le dispositif ITEP Métropole.

- **SORTIES REALISEES SUR L'ANNEE 2012**

METROPOLE					
SERVICES	SEMI-AUTO	AUTO	SEMI-INT	SESSAD	STEM
SORTIE (fin de PEC, réorientation, etc...)	0	2	4	7	2
<i>Sortie suite à un changement de parcours de l'adolescent sur le même site</i>	1	0	0	0	0
Total des sorties *	0	2	4	7	2

* Le changement de parcours d'un adolescent sur le même site n'entre pas dans la comptabilisation des sorties. Il permet uniquement de rendre compte des flux sur le service concerné et sur le dispositif ITEP Métropole.

Concernant la durée moyenne de la prise en charge, elle concerne le parcours complet de l'adolescent dans le dispositif ITEP et ce n'est pas seulement la durée dans le service où il a terminé sa prise en charge.

En 2012, 40 usagers ont été pris en charge sur le dispositif ITEP Métropole et 7 sur le STEM. La moyenne d'âge sur le dispositif ITEP est de 16,2 ans répartie ainsi :

- 17.7 ans sur l'internat (le service autonomie accueillant les 18-20 ans),
- 16.8 ans sur le semi-internat,
- 13.1 ans sur le SESSAD,
- 15.8 ans sur le STEM.

Il est à noter qu'aucune fille n'a été accueillie sur le SESSAD.

- **NOMBRE D'USAGERS SCOLARISES AU 31/12/2012**

METROPOLE					
SERVICES	SEMI-AUTO	AUTO	SEMI-INT	SESSAD	STEM
A L'INTERNE	3	0	5	0	2
A L'EXTERNE	1	0	0	4	1
EN SCOLARITE PARTAGEE	0	0	1	9	1

1 adolescent du service « semi-autonomie » est également en contrat d'alternance.

- **ETUDE DES NOTIFICATIONS MDPH SUR L'ANNEE 2012**

Total des notifications saisies sur l'année 2012	43
Dont :	
Procédures en cours ou sur liste d'attente au 31/12/12	17
Admissions au 31/12/2012	10
Classement sans suite au 31/12/2012	16

Les notifications MDPH classées sans suite se répartissent en plusieurs catégories :

- 56,3 % sont classés après le 1^{er} rendez-vous avec le directeur (pas de retour du feuillet-réponse, admission dans un autre établissement, réorientation...),
- 18,7 % sont des contre-indications thérapeutiques,
- 12,5 % correspondent à un refus du jeune et/ou de la famille de poursuivre l'admission,
- 12,5 % correspondent à des rendez-vous non honorés sans reprise de contact.

- **NOMBRE DE JEUNES SUIVIS PAR UN SERVICE EXTERIEUR AU 31 DECEMBRE 2012**

SUIVIS EN 2012	SEMI-AUTO	AUTO	SEMI-INT	SESSAD	STEM	TOTAL
ASE	0	0	2	0	2	4
AEMO	5	0	2	1	0	8
PJJ	1	0	1	0	1	3
APJM	0	1	0	0	0	1
Sans suivi	0	2	2	12	3	19

1.2. LE BUDGET

A compter du 1^{er} janvier 2010, un Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens a été conclu avec l'ARS pour les établissements et services relevant du secteur médico-social. Ce contrat définit les objectifs à atteindre à 5 ans et les moyens financiers alloués sous forme d'enveloppes reconductibles (dotation globalisée).

Néanmoins, la comptabilité au regard de l'habilitation ARS reste commune au dispositif ITEP Flandre et Métropole sur les internats, semi-internats et SESSAD.

Pour l'année 2012, le budget s'élève à :

Répartition par service	2012
SESSAD (Flandre et Métropole)	750 186,00 €
Semi-internats et internats (Flandre et Métropole)	2 567 309,00 €
STEM	294 288,00 €

1.3. LES RESSOURCES HUMAINES

La convention CPOM définit précisément, sur la base d'un « schéma cible », les moyens humains alloués pour chaque territoire en lien avec les objectifs fixés.

Nombre de salariés	L'ITEP métropole compte 23,04 ETP pour 24,06 ETP sur le schéma cible.
Qualifications	L'équipe : 1 directeur (1 ETP), 2 chefs de service (1,5 ETP), 17 éducateurs spécialisés (15 ETP), 1 éducateur sportif (0,5 ETP), 1 agent d'entretien (0,60 ETP), 2 agents administratifs (1 ETP), 2 psychiatres (0,44 ETP), 3 psychologues (1 ETP), 2 surveillants de nuit (2 ETP) : soit 31 personnes.
Accueil de stagiaires	1 stagiaire accueilli sur une durée de 4 semaines.
Formations 2012	- Fin de la formation « qu'est-ce qu'un dispositif ? » avec Serge Heuze pour 5 professionnels, - Formation collective sur la parentalité pour 18 professionnels, - Formation sur la bientraitance pour 1 professionnel, - Formation EVRP pour 1 professionnel.

1.4. LA DEMARCHE D'ÉVALUATION INTERNE

La démarche d'évaluation interne initiée en 2009 sur l'ITEP d'Armentières se poursuit.

Chaque année, les objectifs généraux définis dans le projet d'établissement de 2009 se déclinent en objectifs opérationnels. Ceux-ci font l'objet d'une évaluation en fin d'année, annexée au projet d'établissement.

L'entrée dans le CPOM n'a pas modifié fondamentalement cette démarche, seul le timing initial a été bousculé.

En effet, les objectifs restent d'actualité et prennent sens et importance dans la notion du parcours du jeune : ils impliquent le dispositif dans cette progression de pratiques relatives à la bientraitance, au respect des droits des usagers et de leur famille, à la mise en conformité.

Comme prévu dans la convention CPOM, l'évaluation interne menée depuis 2008, sera finalisée et transmise à l'ARS au moment du renouvellement du CPOM.

Elle aura pour base les évaluations intermédiaires des objectifs du projet d'établissement effectuées chaque année mais prendra également en compte l'évaluation des nouveaux modes d'organisation mis en place depuis 2010.

L'évaluation externe est prévue pour 2017.

2. UN COMPARATIF AVEC LES REFERENCES INITIALES

Il est important de revenir au préalable sur l'habilitation initiale de l'ITEP métropole et plus particulièrement sur les places d'internat. Dans la convention CPOM, l'habilitation est de :

- 7 jeunes sur le semi-internat,
- 14 jeunes sur le SESSAD,

- 7 jeunes sur la semi-autonomie (4 jeunes en 2010 et 2011 puis 7 jeunes en septembre 2012, en concomitance avec le déménagement dans des nouveaux locaux - 7 studios sur le même lieu dont un avec une présence éducative 24/24h),
- 5 jeunes sur l'autonomie (4 jeunes jusqu'en septembre 2013 puis 5 jeunes),
- 4 jeunes sur le STEM.

La réalité s'avère différente sur les services de la semi-autonomie et de l'autonomie pour lesquels la montée en charge progressive était prévue en 2012 et 2013. L'absence de solutions pour un déménagement de la semi-autonomie a contrarié les objectifs initiaux. Cette problématique propre à l'accompagnement des 16-20 ans est étudiée, en lien avec l'ARS, dans le cadre du dialogue de gestion. Dans l'impossibilité d'atteindre le nombre de jeunes à accueillir sur ces deux structures d'internat, la montée en charge progressive des jeunes n'a pas été comptabilisée en cours de CPOM, comme prévu initialement dans notre habilitation.

- **VOLUME D'ACTIVITES EN PLACES**

La semi-autonomie : l'augmentation de trois jeunes initialement prévue en septembre a tenté d'être mise en place sur ce service, avec trois accompagnements sur le mode ambulatoire. Ils ont ainsi permis d'assurer une certaine capacité d'accueil de ce service durant l'année. Néanmoins, cette solution ne peut être pérenne car elle nécessite des ajustements importants du service, organisé avant tout pour une prise en charge en internat et pose des problèmes en termes d'accueil au niveau des locaux.

L'autonomie : de nouveau, l'absence de jeunes en internat sur la semi-autonomie génère un déficit structurel sur ce service autonomie.

3 jeunes ont été accueillis dans ce service dont 2 jeunes issus d'un parcours SESSAD. L'autonomie étant avant tout une fin de parcours ITEP, l'admission d'un jeune venant de l'extérieur est difficilement réalisable.

Le STEM : pour pallier le déficit d'admissions sur le service autonomie et face aux demandes pour ce service, on note une suractivité de 1,3 sur l'année. Les jeunes admis au STEM sont, sauf pour l'un d'entre eux, des jeunes issus d'autres services du dispositif des ITEP, pour lesquels le collectif n'est plus possible.

Le semi internat et le SESSAD : le léger déficit de 0,1 correspond, pour ces deux services, à des difficultés de synchronisation entre les départs et les admissions des jeunes.

- **VOLUME D'ACTIVITES EN JOURNEES /ACTES**

La semi-autonomie : l'excès de journées est lié à la montée progressive des accompagnements en ambulatoire dès le début de l'année, prévus dans le rétro-planning du CPOM en septembre.

De plus, la montée en charge des jeunes sur le service n'a pas été comptabilisée sur le prévisionnel de l'activité 2012 en raison de l'absence de perspective de déménagement.

L'autonomie : le déficit de journées est à mettre en corrélation avec la carence structurelle d'admission en autonomie (3 jeunes au lieu de 4, le cinquième étant prévu pour 2013).

Le STEM : on note une insuffisance de 32 journées malgré un nombre de jeunes accueillis plus important. Celle-ci s'explique par le mode d'accompagnement mis en place pour les jeunes qui, actuellement, s'effectue sous une forme ambulatoire avec des suivis renforcés.

Le semi-internat : le déficit est lié à une inadéquation entre la fin de prise en charge d'un jeune et l'entrée d'un autre jeune dans le dispositif. L'hospitalisation d'un jeune et des maladies ont engendré également un certain nombre d'absences.

Par ailleurs, nous sommes tributaires de la typologie du public accueilli. En effet, l'assiduité est un objectif de travail thérapeutique et éducatif. Le maintien du lien éducatif est parfois difficile à réaliser. Cette assiduité est étroitement liée aux échéances dans le parcours des jeunes. De plus, l'approche et le passage à la majorité est aussi un facteur de déstabilisation pour certains jeunes, voire de rupture avec l'ITEP.

Le SESSAD : le léger dépassement du nombre d'actes correspond à des situations d'adolescents dont la complexité nécessite un accompagnement plus soutenu durant certaines périodes.

- **ADMISSIONS REALISEES SUR L'ANNEE 2012**

Cette année, on note un taux d'admission extérieur au dispositif des ITEP de 66,7 % (10 jeunes contre 5 jeunes à l'interne).

Sur la semi autonomie, les 3 admissions correspondent à la mise en place de l'accueil de jeunes sur un mode ambulatoire.

Sur le SESSAD, les demandes internes restent importantes. Néanmoins, le SESSAD est le seul de l'association à accueillir des jeunes âgés de plus de 12 ans sur la métropole. Les admissions réalisées en 2012 sont également moins importantes que l'année dernière, en raison du renouvellement de plus de la moitié de l'effectif du service en 2011.

Le semi-internat a, par contre, accueilli essentiellement des jeunes sous traitement direct de notifications MDPH. Ces admissions sont très souvent, en première demande, un régime d'internat qui se transforme vers un accueil de jour, suite au refus du jeune d'un accompagnement en internat. De par leurs projets de service, **le STEM et l'autonomie** accueillent en majorité des jeunes à l'interne du dispositif.

Les délais moyens des admissions restent encore trop élevés. Si certains sont à mettre en lien avec les hésitations de certains jeunes et de leurs parents, pour la plupart et, notamment sur le SESSAD (7,7 mois), ils sont la conséquence de l'attente d'une place vacante.

- **SORTIES REALISEES SUR L'ANNEE 2012**

Les sorties du site Métropole sont plus marquées :

Sur le SESSAD. Pour le service accueillant le plus de jeunes (42 % de l'effectif accueilli durant l'année), le départ de jeunes de plus de 16 ans en fin de parcours et ayant bénéficié d'un accompagnement de plus de 3 ans est significatif.

Notons également la sortie d'un jeune qui est parti vivre dans le Pas-de-Calais et un jeune qui, en accord avec sa famille, a souhaité mettre fin à la prise en charge, celle-ci ne correspondant pas à ses attentes.

Enfin, deux situations complexes nous ont amenés à effectuer des signalements. Suite à cette démarche, les parents ont mis fin à la prise en charge. Une orientation vers le secteur sanitaire a été préconisée pour ces deux jeunes.

En outre, le renouvellement de la population accueillie sur 2011 et 2012 a baissé de manière significative la moyenne d'âge de ce service : 16 ans en 2010, 14,93 ans en 2011 et 13,1 ans en 2012.

Sur le service autonomie, dont l'accompagnement ne peut excéder 2 ans (18-20 ans). 1 jeune était au terme de sa prise en charge, un second a été exclu du studio mis à disposition pour une mise en danger de lui-même, non-respect du règlement et de son contrat de séjour. Un suivi à partir du domicile des parents s'est mis en place durant quatre mois puis s'est arrêté d'un commun accord.

Sur le STEM. L'accompagnement des jeunes consiste essentiellement à redynamiser leur parcours pour les rediriger vers des services plus classiques. La durée moyenne de prise en charge est donc plus courte que sur les autres services du dispositif.

Sur le semi-internat. Le passage à la majorité questionne toujours chez les jeunes la poursuite de leur accompagnement ; peu d'entre eux restent jusqu'aux 20 ans.

Les durées moyennes des accompagnements ne sont pas significatives de la réalité dans la mesure où elles tiennent compte du parcours global du jeune dans le dispositif métropole. Par contre, elles ne prennent pas en compte le parcours du jeune dans un autre dispositif des ITEP, et c'est le cas pour la plupart des jeunes accueillis au STEM.

- **NOMBRE D'USAGERS SCOLARISES AU 31/12/2012**

Sur les services accueillant les plus de 16 ans, le taux de scolarisation extérieure est très peu élevé. En effet, les difficultés des jeunes accueillis sont marquées par des échecs, des rejets scolaires ancrés depuis de nombreuses années.

L'accent est donc mis sur une dynamique pré-professionnelle, tout en essayant de maintenir à l'interne une re-médiation scolaire nécessaire pour aborder une formation type CFA ou remise à niveau, à partir des dispositifs de droit commun.

Sur le SESSAD : à la date du 31 décembre 2012, sur l'ensemble des jeunes présents dans l'effectif, tous bénéficient d'une scolarité. Quatre d'entre-eux bénéficient uniquement d'une scolarité externe ; les neuf autres profitent d'une scolarité partagée au sein du SESSAD. Parmi ces derniers, cinq d'entre eux profitent d'une scolarité externe avec emploi du temps aménagé.

A l'exception des trois jeunes qui sont scolarisés en Belgique, mais pour lesquels nous sommes en lien avec les établissements scolaires, tous bénéficient de PPS.

Sur le STEM : les deux jeunes de moins de 16 ans accueillis sur le service bénéficient d'une scolarité extérieure ou partagée avec un PPS. Les plus de 16 ans bénéficient d'une re-médiation interne.

Sur le semi-internat : un jeune a intégré l'EREA de Lomme pour une formation CAP.

Sur la semi-autonomie : un jeune est en contrat d'apprentissage et un second est scolarisé à temps plein au collège communautaire de Villeneuve d'Ascq.

Les jeunes n'ayant aucune scolarité bénéficient pour la plupart de formations de remise à niveau ou de définition professionnelle dans les centres de formation de droit commun, même s'il est difficile pour certains d'aller au terme de la formation engagée. Nous mettons également en place des stages conventionnés avec les entreprises.

- **ETUDE DES NOTIFICATIONS MDPH SUR L'ANNEE 2012**

Les notifications classées sans suite sont identifiées en plusieurs catégories. Le nombre important de situations classées après le 1^{er} rendez-vous avec le directeur sont pour beaucoup des demandes portées par un travailleur social. Ces démarches sont souvent une recherche d'hébergement et

répondent ainsi plus à un besoin d'internat relevant du champ de la protection de l'enfance que du soin. Dans la plupart de ces situations, l'adhésion du jeune est généralement absente.

Enfin, face à l'impossibilité de répondre dans l'immédiat faute de place, certains parents s'adressent à d'autres structures plutôt que de poursuivre.

L'ITEP est parfois réinterpellé quelques mois plus tard par ces notifications classées sans suite.

Notons enfin que nous laissons en attente quelques mois les situations sans réponse après le premier rendez-vous. La famille est systématiquement réinterpellée avant le classement du dossier en lien avec la MDPH.

- **NOMBRE DE JEUNES SUIVIS PAR UN SERVICE EXTERIEUR AU 31 DECEMBRE 2012**

Près de 45% des jeunes accompagnés ont un suivi par un service extérieur. Ces suivis varient selon les années : en 2012, les suivis AEMO sont plus nombreux. La judiciarisation importante témoigne de la complexité des situations de ces grands adolescents et de la nécessité d'un travail en partenariat.

3. UN COMPARATIF AVEC L'ANNEE PRECEDENTE

- **VOLUME D'ACTIVITE EN PLACES**

Le volume d'activité est sensiblement le même que l'année 2011, néanmoins on note trois accompagnements supplémentaires sur la semi-autonomie. Ces trois places correspondent à l'accompagnement ambulatoire abordé dans le paragraphe du comparatif avec l'habilitation initiale (l'augmentation était prévue pour septembre 2012).

De plus, on retrouve toujours le déficit structurel sur l'autonomie, même si celui-ci est compensé par un accueil plus important sur le STEM.

- **VOLUME D'ACTIVITE EN JOURNEES /ACTES**

On note un gros écart du volume des journées sur le STEM.

En 2011, le STEM avait 246 journées supplémentaires contre un déficit de 32 journées en 2012. Les 246 journées correspondaient à la fin d'accompagnement de jeunes issus du SERVAL avec un suivi en lieu de vie encore conséquent.

L'écart plus important des journées sur le service « autonomie » correspond à la place vacante durant l'année.

On note également un écart sur le semi-internat : - 70 journées en 2011 contre - 188 journées en 2012 pour un nombre de jeunes identique. Absences, hospitalisations et maladies expliquent cet écart.

- **ADMISSIONS REALISEES SUR L'ANNEE 2012**

La tendance entre les admissions externes et internes au dispositif des ITEP s'est inversée. Elles sont :

- à l'externe, au nombre de 10 en 2012 contre 4 en 2011,
- à l'interne, au nombre de 5 en 2012 contre 11 en 2011.

Cette situation s'expliquait en 2011 par la mise en place de nouveaux services du dispositif des ITEP et la fermeture définitive du semi-internat et de l'internat de plus de 12 ans sur Tressin.

- **SORTIES REALISEES SUR L'ANNEE 2012**

Les sorties sont au même nombre (15) qu'en 2011. Néanmoins, on note une augmentation de la durée de prise en charge sur le semi-internat, créé depuis maintenant deux ans.

Le nombre de sorties des plus âgés sur le SESSAD diminue la moyenne d'âge sur ce service.

- **NOMBRE D'USAGERS SCOLARISES AU 31/12/2012**

Le nombre d'usagers bénéficiant d'un accompagnement scolaire a augmenté tant à l'interne qu'à l'externe (23 jeunes scolarisés en 2011 pour 27 en 2012). Un travail de remédiation scolaire est systématiquement mis en place et proposé aux plus de 16 ans, et montre son efficacité en 2012.

- **ETUDE DES NOTIFICATIONS MDPH SUR L'ANNEE 2012**

La faible diminution des notifications traitées en 2012 est consécutive :

- aux anciennes notifications en attente que nous avons relancées en 2011,
- à l'arrivée plus massive de notifications MDPH sur l'ITEP métropole en 2012. Celles-ci sont la preuve que le dispositif est maintenant mieux identifié par la MDPH et par les partenaires.

4. LES MESURES DE REEQUILIBRAGE A METTRE EN PLACE : « PERSPECTIVES 2013 »

La préoccupation sur le rééquilibrage des délais d'admission est toujours d'actualité. Malgré notre vigilance, ceux-ci se sont fortement rallongés, notamment sur le SESSAD. Même si cette augmentation est à mettre en lien avec la liste d'attente, il nous faut identifier et dissocier la durée de la pré-admission de la période d'attente d'une place. Le processus d'admission a été réajusté sur l'ensemble de l'ITEP et sera mis en place pour 2013. Il a pour objectif de fluidifier les admissions, notamment lors d'un changement de mode d'accompagnement durant cette période de pré-admission.

Face à la problématique structurelle des services d'hébergement, la semi-autonomie et l'autonomie, mais également, suite à la visite de l'ARS en septembre dernier, des mesures de correction sont à l'étude.

En effet, l'impossibilité de trouver des locaux pour la semi-autonomie, la difficulté de faire adhérer les jeunes à un projet d'hébergement, la nécessité de mettre en place un accompagnement individualisé pour cette tranche d'âge vont amener une nouvelle configuration de l'ITEP Métropole, permettant ainsi d'être plus en adéquation avec les besoins des jeunes mais également avec nos objectifs en termes d'activité.

Face à l'absentéisme régulier au sein du semi-internat et au décrochage de certains jeunes à la majorité, une nouvelle dynamique d'accompagnement est en cours. Il s'agit de répondre au décrochage des jeunes par une autre forme d'accompagnement, à partir du domicile. De plus, les orientations à la majorité des jeunes sont à anticiper davantage : celles-ci doivent être travaillées avant 18 ans pour que les pistes soient déjà engagées si le jeune souhaite arrêter l'ITEP à sa majorité.

5. ZOOMS

5.1. ZOOM SUR LE TRAVAIL DE LISIBILITE A L'INTERNE

L'année 2012 a permis de poursuivre le travail sur la mise en place des Projets Personnalisés d'Accompagnement auprès des équipes. En concomitance, le travail sur les écrits (comptes rendus des synthèses et des bilans familles) s'est développé, à partir de trames écrites pour certains services. Cette dynamique autour de la formulation des pratiques et de la lisibilité de l'accompagnement est à poursuivre en 2013.

5.2. ZOOM SUR LES SUITES DE LA VISITE ARS DE SEPTEMBRE ET DES MESURES CORRECTIVES EN COURS

Les mesures correctives à mettre en place, en lien avec la problématique structurelle des services d'hébergement, sont en réflexion avec l'ARS. Les solutions qui seront retenues doivent permettre :

- de consolider l'activité de l'ITEP Métropole,
- de favoriser davantage l'accompagnement individualisé de ces grands adolescents,
- de répondre de manière encore plus diversifiée à la singularité des situations,
- d'anticiper et de préparer les relais nécessaires à l'orientation des jeunes à la fin de leur parcours ITEP.

Les modifications s'effectueront dans le respect des parcours des jeunes présents actuellement. Dans chaque équipe, une réflexion s'engagera sur l'évolution indispensable des projets de service à partir du développement de l'accompagnement individualisé et réactif, nécessaire à ces grands adolescents et jeunes majeurs.

Le début de l'année 2013 sera marqué par le changement des deux chefs de service de l'ITEP Métropole. Cette nouvelle équipe aura pour priorité la mise en place des nouvelles mesures et l'accompagnement des équipes et des professionnels à ces changements.

5.3. ZOOM SUR LE TRAVAIL DE PARTENARIAT

Le développement de notre réseau partenarial et le travail de partenariat sont à poursuivre, notamment avec l'Education Nationale. L'immatriculation du SESSAD et la création d'une unité d'enseignement, en lien avec les lycées professionnels, permettront de mobiliser les apprentissages chez les jeunes de plus de 16 ans.

Comme le montre le tableau sur le nombre de jeunes suivis par des services extérieurs, l'importance de ces suivis nous amène à évoluer constamment dans notre travail de partenariat tant avec les services d'AEMO qu'avec ceux de l'ASE.

Dans ce sens, l'année 2012 a permis de développer les liens avec l'Aide Sociale à l'Enfance. Notre participation au « groupe accueil » mis en place par la Direction Territoriale de LILLE permet d'échanger avec les différents acteurs sociaux tant ASE, AEMO et PJJ. De même, des rencontres réunissant les chefs de service des UTPAS avec les établissements médico-sociaux, se traduisent par une meilleure connaissance des missions de chacun.

Ce développement de notre réseau a fortement contribué à l'identification de l'ITEP Métropole.

Enfin, des rencontres avec la Maison de l'Enfance de Lille ont débuté en fin d'année 2012. Elles ont pour objectif d'améliorer l'accompagnement des jeunes relevant des secteurs de la protection de l'enfance et du médico-social, en développant des formes de partenariat innovantes

A.6. DISPOSITIF ITEP DU DOUAISIS A SIN LE NOBLE

FICHE DE PRESENTATION DE LA STRUCTURE	
Adresse : 2, rue du Bac 59263 HOUPLIN ANCOISNE	Directeur de l'établissement : Daniel LEGRAND Chef de service : Emmanuel MEGAL
Projet d'établissement	<p>Le Dispositif ITEP du Douaisis (Institut Thérapeutique Educatif et Pédagogique) est un établissement médico-social qui a été créé à partir du redéploiement négocié dans le CPOM de 2010. Son ouverture est prévue en septembre 2014 sur le Douaisis dans la zone éco-quartier de Sin-le-Noble. La volonté associative de cette implantation sur ce territoire passe par une phase de démarrage d'activité en 2012, avec un internat situé à Houplin-Ancoisne et un semi-internat doté d'une unité d'enseignement localisée dans l'école Langevin à Sin-le-Noble. Cette mise en place est en conformité avec la loi du 30 juin 1975, renouée par la loi n° 2002-2 du 2 janvier 2002. L'orientation du public accueilli répond ici exclusivement aux décisions d'orientation de la MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées). Le décret du 6 janvier 2005 relatif aux ITEP ainsi que la circulaire du 14 mai 2007 indiquent les contours de nos modes d'accompagnement. Ainsi, l'articulation impulsée est contenue dans les textes :</p> <p>« L'ITEP accueille des enfants, adolescents ou de jeunes adultes qui présentent des difficultés psychologiques dont l'expression, notamment l'intensité des troubles du comportement, perturbe gravement la socialisation et l'accès aux apprentissages ».</p> <p>Ces enfants présentent des difficultés psychologiques et relationnelles, des difficultés d'apprentissage scolaire et parfois des troubles du comportement.</p> <p>Actuellement, deux services offrent un accompagnement permettant à chaque enfant de bénéficier d'un Projet Personnalisé élaboré avec lui, sa famille et l'équipe de professionnels. Ce Projet Personnalisé évolutif et singulier comporte les dimensions thérapeutique, éducative et pédagogique (scolaire).</p> <p>Le travail avec les familles constitue un point important du travail entrepris.</p> <p>L'accompagnement tente d'apporter un diagnostic et d'élaborer un projet individualisé afin de travailler à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - un mieux-être de l'enfant et de sa famille, - une réconciliation avec les apprentissages et l'école, - un accompagnement vers un retour en mode scolaire ordinaire ou des modalités de prise en charge spécialisées.
Habilitations et publics	L'autorisation de 38 places ne sera effective qu'à la livraison des locaux sur la zone du Raquet.

Obligations officielles	Nous avons en partie anticipé la création de l'ITEP du Douaisis par un redéploiement avec un internat pour l'accueil de 6 enfants à 250 jours et un semi-internat pour l'accueil de 4 enfants à 210 jours.
--------------------------------	--

1. L'ACTIVITE REALISEE

1.1. LE « VOLUME D'ACTIVITE »

VOLUME D'ACTIVITES EN PLACES

	INTERNAT	SEMI INTERNAT
OBJECTIF	6	4
REALISE Moyen	5,6	5,5
ECART Moyen	-0,4	+1,5

VOLUME D'ACTIVITES EN JOURNEES

	INTERNAT	SEMI INTERNAT
OBJECTIF	1275	756
REALISE	1223	827
ECART	- 52	+ 71

ADMISSIONS REALISEES SUR L'ANNEE 2012

	INTERNAT	SEMI-INTERNAT
Admission suite au traitement notification MDPH	1	4
Admission « interne dispositif des ITEP du PMS »	0	0
Admission suite à changement de parcours de l'enfant sur le même site *	0	1
Total des admissions	1	4
Délai moyen des admissions (en mois)	1	1

* Le changement de parcours d'un enfant sur le même site n'entre pas dans la comptabilisation des admissions. Il permet uniquement de rendre compte des flux sur le service concerné et sur le dispositif ITEP Dire de Roubaix.

SORTIES REALISEES SUR L'ANNEE 2012

	INTERNAT	SEMI-INTERNAT
Sorties (prise en charge plus nécessaire, pas d'adhésion de l'utilisateur et/ou de la famille...)	1	0
Sortie interne dispositif des ITEP du PMS	0	0
Sorties suite à changement de parcours de l'enfant sur le même site	1	0
Total des sorties	1	0

*Le changement de parcours d'un enfant sur le même site n'entre pas dans la comptabilisation des sorties. Il permet uniquement de rendre compte des flux sur le service concerné et sur le dispositif ITEP Dire de Roubaix.

Le dispositif du Douaisis s'est progressivement mis en place à partir de septembre 2011, ce qui a permis de prendre en compte nos nouvelles orientations en termes de changement dans les âges des jeunes à accompagner.

MOYENNE D'AGE

En 2012, 14 usagers ont été pris en charge sur l'ITEP du Douaisis. La moyenne d'âge sur le dispositif est de 10, 89 ans.

MESURES JUDICIAIRES PAR SERVICE AU 31/12/12

	Sans suivi	ASE	AEMO	TOTAL
Internat	4	1	0	5
Semi internat	3	5	0	8
TOTAL	7	6	0	13

SCOLARITE PAR SERVICE AU 31/12/ 2012

	Interne	Externe	Partagée	TOTAL
Internat	0	2	3	5
Semi internat	0	3	5	8
TOTAL	0	5	8	13

Treize enfants sont scolarisés : cinq en externe et six en temps partagés (écoles de référence et en unité d'enseignement).

NOTIFICATIONS MDPH

	Internats	Semi internat	TOTAL
Total des notifications en 2012	5	5	10
Procédure en cours au 31/12	0	1	1
Admissions effectives	1	4	5
Classement sans suites ou réorientation vers d'autres établissements (Tressin / Roubaix / autres...)	4	0	4

1.2. LE BUDGET

A compter du premier janvier 2010, un Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens a été conclu avec l'ARS pour les établissements et services du Pôle Médico-social de la Sauvegarde du Nord.

Ce contrat définit les objectifs à atteindre à 5 ans et les moyens financiers alloués sous forme d'enveloppes reconductibles (dotation globalisée).

Pour 2012, les moyens octroyés à l'ITEP du douaisis représentent une partie de la dotation allouée à l'ITEP de Tressin dont le montant s'élève à 5 702 373 €.

1.3. LES RESSOURCES HUMAINES

Nombre de salariés	17 salariés pour 13,35 ETP
Qualifications	1 directeur (0,20 ETP), 1 chef de service, 1 maîtresse de maison, 2 surveillants de nuit, 9 éducateurs spécialisés pour 8,50 ETP, 1 psychologue (0,35 ETP), 1 médecin psychiatre (0,10 ETP), 1 infirmier (0,20 ETP) pour l'internat.
Accueil de stagiaires	NON, notre implantation ne nous le permet pas actuellement.
Formations 2012	1 salarié en formation EvRP, 2 salariés à la formation « contes à visée thérapeutique », 1 salarié à la formation « se situer et construire des actions éducatives face à un public présentant des conduites violentes », Une journée de formation « Parentalité » pour l'ensemble des salariés.

1.4. LA DEMARCHE D'ÉVALUATION INTERNE

La mise en place de la démarche d'évaluation interne au sein de l'ITEP du douaisis se réfère à l'obligation énoncée dans la loi du 2 janvier 2002.

Par ailleurs, l'ITEP du douaisis, entrant dans le cadre d'un CPOM signé en avril 2010, il conviendra désormais pour nous de respecter l'article 2 du décret 2010-1319 du 3 novembre 2010 (communication des résultats de l'évaluation interne lors de la révision du Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens).

2. UN COMPARATIF AVEC LES REFERENCES INITIALES

Pour l'internat : on note un sous-effectif d'une place sur le premier trimestre, puis l'effectif est atteint en avril. On note ensuite un écart d'une place sur le mois de novembre qui fait suite au changement de parcours d'un enfant et son passage au semi-internat.

Pour le semi-internat : nous sommes au-dessus de l'objectif fixé, cela répond à une montée en charge à partir de septembre. Nous sommes passés de trois accompagnements en janvier à huit accompagnements en novembre.

3. UN COMPARATIF AVEC L'ANNEE PRECEDENTE

Depuis le démarrage de notre activité en 2011 et la prise en charge de 10 situations, nous avons effectué une montée en charge de notre effectif pour atteindre 13 accompagnements au 31 décembre 2012.

Le comité de pilotage mis en place dans notre établissement nous a permis d'obtenir une meilleure lisibilité sur le territoire auprès de nos partenaires que sont la ville de Sin-le-Noble et l'Education Nationale. C'est dans ce contexte que nous accompagnons, en plus de notre effectif initial, deux situations d'enfants âgés de plus de douze ans et orientés en collège. Ces relais sont instaurés par l'équipe pluridisciplinaire sous la forme d'accompagnement de type SESSAD.

4. LES MESURES DE REEQUILIBRAGE A METTRE EN PLACE : « PERSPECTIVES 2013 »

L'implantation définitive de l'établissement est prévue en septembre 2014. En revanche, il est envisagé un démarrage de l'activité du SESSAD à compter du mois de janvier 2014. Nous allons donc, dans une suite logique et progressive de notre activité, travailler en lien avec le comité de pilotage sur les admissions à venir, les territoires et les partenariats à développer.

Le SESSAD accompagnera des enfants et adolescents âgés de 6 à 16 ans sur le territoire du Douaisis.

5. ZOOMS

5.1. ZOOM SUR L'AUDIT BIEN-TRAITANCE

Nous avons mis en place depuis octobre 2012 un audit bien-être.

5.2. ZOOM SUR LE SEMI-INTERNAT

En attente de la création du SESSAD et pour éviter la rupture de la scolarisation, deux jeunes sont accompagnés par un éducateur du semi-internat sous la forme d'un accompagnement de type SESSAD.

5.3. ZOOM SUR LE DOCUMENT DE SECURITE

Grâce à la coopération et au suivi du référent EvRP, le document de sécurité et de travail a été présenté au CHSCT au cours du mois de décembre 2012.

B. DISPOSITIF PETITE ENFANCE

B.1. IME LINO VENTURA A LILLE

FICHE DE PRESENTATION DE LA STRUCTURE	
Adresse : 86, rue des Meuniers 59000 LILLE	Directeur de l'établissement : Joël DECAT Cadre de Direction: Soraya ZAMOURI
Projet d'établissement	<p>Au service de très jeunes enfants, l'équipe de l'Institut Médico-Educatif « Lino Ventura » met quotidiennement en œuvre ses compétences médicales, paramédicales, éducatives, pédagogiques et sociales, dans le cadre du projet d'établissement global dont le centre est l'enfant qui est accueilli avec son environnement et son histoire.</p> <p>Bien que la dimension soins-rééducations soit importante, l'objectif premier de l'établissement « Lino Ventura » est de reconnaître à l'enfant le droit de grandir :</p> <ul style="list-style-type: none"> - en lui apportant les moyens d'acquérir une autonomie adaptée à sa situation personnelle et à ses capacités, - en lui reconnaissant sa place dans sa filiation, dans son appartenance familiale. <p>A ce titre, le travail mené auprès de l'enfant ne peut être constructif pour son avenir que s'il est élaboré en collaboration étroite avec les familles et tout service intervenant pour, autour et avec la famille et l'enfant.</p> <p>Le projet d'établissement s'inscrit dans une démarche d'évaluation permanente.</p>
Habilitations et publics	<p>L'IME Lino Ventura est habilité à accueillir 39 enfants de 2 mois à 6 ans, dont 23 en internat de semaine fonctionnant 210 jours par an et 16 en accueil de jour.</p> <p>Ces jeunes sont en situation de handicap au titre de l'annexe XXIV relative à la déficience intellectuelle, des annexes XXIV bis et ter relatives au handicap moteur et au polyhandicap.</p>
Obligations officielles	Accueil de jour. Internat de semaine jusqu'au 31/05/2012.

1. L'ACTIVITE REALISEE

1.1. LE « VOLUME D'ACTIVITE »

- VOLUME D'ACTIVITE EN PLACES

En 2012, 52 enfants ont été accueillis, 48 en semi-internat et 4 en internat de semaine. La population accueillie se présente ainsi :

- sur 52 enfants (24 garçons et 28 filles) :
 - 2 ont moins de 2 ans,
 - 18 ont entre 3 et 4 ans,
 - 13 ont entre 5 et 6 ans,
 - 19 ont plus de 6 ans, avec une procédure d'orientation en cours.

- La grande dépendance qualifie majoritairement la population accueillie :
 - 13 d'entre eux sont en situation de handicap, annexe XXIV DI,
 - 6 d'entre eux sont en situation de handicap, annexe XXIV bis,
 - 13 d'entre eux sont en situation de handicap, annexe XXIV ter.

La grande dépendance s'explique tant par l'importance du handicap (annexe XXIV ter) que par les troubles massifs du comportement. L'absence d'autonomie est également en lien avec le jeune âge des enfants.

- VOLUME D'ACTIVITES EN JOURNEES

Pour 5475 journées prévues sur l'internat, 271 ont été réalisées en 2012. Parallèlement, pour 2866 journées prévues pour le semi-internat, 6470 journées ont été réalisées.

1.2. LE BUDGET

L'IME Lino Ventura est inscrit depuis 2010 et ce pour une durée de 5 ans dans le Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM), signé entre la Sauvegarde du Nord et l'ARS.

L'IME Lino Ventura est financé en dotation globale. Son budget pour 2012 est de 3 242 023 €.

1.3. LES RESSOURCES HUMAINES

Nombre de salariés	Au 1 ^{er} Janvier 2012 : 47.8 ETP.
Qualifications	Liste non exhaustive des qualifications : <ul style="list-style-type: none">- direction : 5 salariés,- administration : 3 salariés,- médical : 5 IDE, 1 pédiatre coordinateur, 1 pédopsychiatre,- éducatif : 15 AMP et ADP, 6 EJE et 2 ES,- 4 psychologues (dont analyse des pratiques),- 5 personnels des services généraux.
Accueil de stagiaires	IDE : 12 ; AMP et Auxiliaire de puériculture : 11 ; ME : 3 ; ES : 5 ; EJE : 4 ; psychomotricien : 1 ; kinésithérapeute : 8 ; orthophoniste : 1 ; IAE : 2. Au total : 47 stagiaires.

	<p>Inscrit dans un partenariat avec les centres de formation, l'IME Lino Ventura a signé des conventions avec les centres de formations suivants pour l'accueil de stagiaires, en tant que site qualifiant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - formation des travailleurs sociaux (ES, ME, EJE) : IRTS Loos, CRFPE Lille, EESTS Lille, - formation des métiers de la santé (IDE, ADP) : IFSI Lille, Tourcoing, Roubaix, Croix-Rouge et groupe St Philibert, - formation AMP : IRTS Loos, - IAE, formation master 2 : direction des établissements sociaux, - école de kinésithérapie de Lille, - école d'ergothérapie de Tournai. <p>Les objectifs des stages sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - une prise de contact effective avec les jeunes enfants accueillis à l'IME « Lino Ventura », - un exercice progressif et contrôlé des responsabilités professionnelles, - une rencontre avec une réalité sociale et médico-éducative. <p>Le nombre important de stagiaires peut s'expliquer par la diversité des métiers et compétences mobilisées au sein de l'établissement. Une charte d'accueil du stagiaire et un engagement soutenu auprès des centres de formations soulignent toute l'importance donnée à l'accompagnement des stagiaires.</p>
<p>Formations 2012</p>	<p>Nombre de salariés ayant bénéficié d'une formation : 47. Nombre de salariés ayant bénéficié de 2 formations ou plus : 30. Nombre de salariés ayant bénéficié d'une formation collective : 40. Nombre de salariés ayant bénéficié d'une formation organisée par le siège : 6. Nombre de salariés ayant participé à des colloques : 21. Nombre de formations collectives : 4. Nombre de salariés ayant bénéficié d'une formation qualifiante : 2. Total d'heures de formation : 1704 (dont DIF). DIF : 7 salariés volume horaire : 166.</p> <p>4 formations collectives ont été mises en place cette année :</p> <ul style="list-style-type: none"> - « écouter, dire et signer » pour l'ensemble du personnel, - « gestion du stress », 3^{ème} session : 12 participants, - « les troubles de la déglutition » : formation partagée avec l'ANAJI, - « douleur et polyhandicap » : formation partagée avec l'ANAJI.

1.4. LA DEMARCHE D'ÉVALUATION INTERNE

La mise en place de la démarche d'évaluation interne au sein de l'IME Lino Ventura se réfère à l'obligation énoncée dans la loi du 2 janvier 2002.

Par ailleurs, l'IME Lino Ventura entrant dans le cadre d'un CPOM, signé en avril 2010, il convient désormais de respecter l'article 2 du décret 2010-1319 du 3 novembre 2010 (communication des résultats de l'évaluation interne lors de la révision du contrat).

La démarche d'évaluation interne de l'IME Lino Ventura, débutée en 2010, a été élaborée autour de deux objectifs, à savoir :

- **La garantie et le respect des droits des usagers**
Il s'agissait de faire un constat sur la mise en place et l'application des outils de la loi de janvier 2002, garants du respect des droits des usagers.
- **La participation des familles lors de la prise en charge des enfants**
Il s'agissait, pour cet objectif, d'évaluer les opportunités qu'ont les familles de pouvoir être associées à la prise en charge des enfants. Il s'agit également d'évaluer les moyens de communication et de relation entre la famille et les professionnels.

Le référentiel, établi à partir des recommandations de l'ANESM, a permis de définir plusieurs axes d'améliorations regroupés en 3 domaines :

- les outils de la loi 2002.2,
- le projet individualisé,
- la participation et l'information des familles.

Au cours de l'année 2012, un bilan intermédiaire a été réalisé et a permis de valoriser différentes actions menées : tous les outils de la loi 2002.2 sont en cours d'actualisation ; un processus a été mis en place et engendre la réalisation systématique d'un projet individuel pour chaque enfant ; plusieurs actions ont été menées pour augmenter la participation des familles et améliorer l'information entre ces dernières et l'IME. Parmi elles :

- la création du Groupe d'amélioration du quotidien, composé de représentants du personnel volontaires et de représentants des parents. Il aborde les sujets divers de la prise en charge de l'enfant tels que la sécurité, les transports, l'alimentation, l'environnement sonore... Il fait des propositions à la direction,
- des rencontres avec les familles et des professionnels sont organisées dans les groupes au cours de l'année. L'objectif est de les informer sur l'actualité des groupes,
- des moments festifs (auberge espagnole ; fêtes de Noël) sont organisés durant l'année au sein de l'IME. Ils permettent aux enfants, parents et professionnels d'échanger de façons moins formelles que lors de réunions classiques,
- un questionnaire de consultation a été transmis aux parents, avec une partie consacrée à l'amélioration de la communication.

2. UN COMPARATIF AVEC LES REFERENCES INITIALES

Les écarts constatés entre le prévisionnel et le réalisé s'expliquent, d'une part par la confirmation de l'absence de demande d'admission en internat (23 places allouées pour 4 accueils réalisés) et, d'autre part, par la montée en charge des demandes en semi-internat. De plus, les 4 enfants accueillis en internat le sont pour un temps partiel, à savoir que 2 d'entre eux ne passent que 2 nuits dans l'établissement.

Face à ce constat et aux orientations engagées avec les familles et/ou les services sociaux, la fermeture de l'internat a eu lieu fin mai 2012, en accord avec l'ARS. 4 enfants ont été accueillis en semi-internat entre juin et décembre 2012.

Mouvements de la population accueillie sur l'année 2012 :

- entrées : 10,
- sorties : 13.

Les demandes d'admissions émanent pour la grande majorité des CAMSP de la métropole lilloise (Villeneuve-d'Ascq, Tourcoing, Roubaix et, plus rarement, Armentières).

Nous avons également été sollicités régulièrement par le CRF et le SSAD de Marc Sautelet (APF). Globalement, le profil des enfants concernés par les demandes d'admission est en réelle adéquation avec notre habilitation. Ceci est à mettre en rapport avec les contacts réguliers que nous entretenons avec les différents services qui ont en charge ces enfants avant une entrée en institution. On peut effectivement souligner une bonne lisibilité par nos partenaires de notre activité.

La triple habilitation de l'IME nous permet d'accueillir un public au profil très diversifié.

Par ailleurs, la MDPH nous accorde la possibilité d'accueillir des enfants dont la notification stipule IME ou IEM.

L'arrêt provisoire de l'internat de semaine en cours d'année nous a permis d'accélérer les admissions, notre liste d'attente en fin d'année correspondant pratiquement à notre capacité d'accueil prévue en janvier 2013, à savoir 46 enfants.

En ce qui concerne les orientations. Sur les 13 enfants :

- IEM de Zuydcoote : 1,
- IEM du bord de Lys : 1,
- IEM Jules Ferry : 1,
- IEM Amédée Fougerousse : 1,
- IME Lelandais : 3,
- IEM de Féchain : 1,
- IME Les Tournesols : 1,
- IME Denise Legrix : 1,
- IME La roseraie : 1,
- SESSAD de Lens : 1,
- HOPITAL St-Venant : 1.

Cette année encore, nous remarquons l'hétérogénéité des orientations à mettre en lien avec la triple habilitation de l'IME Lino Ventura.

Les démarches d'orientation permettent de tisser et maintenir les liens avec les différentes institutions partenaires. Elles occasionnent également pour les professionnels l'opportunité de visites d'établissements et de rencontres avec différentes équipes. En effet, les professionnels de l'IME Lino Ventura n'ont pas eu d'autres expériences, il s'agit pour la plupart d'entre eux de leur premier emploi. Ces rencontres induisent donc le questionnement, la comparaison et surtout permettent

d'envisager l'avenir des enfants accueillis. Autant d'atouts positifs pour conforter une pratique professionnelle.

3. UN COMPARATIF AVEC L'ANNEE PRECEDENTE

La baisse d'effectif sur l'internat a été un des enjeux majeurs dans le dialogue de gestion avec l'ARS. Ainsi, l'effectif du semi-internat a été augmenté de manière anticipée, car nous savions raisonnablement que les demandes d'internat allaient s'estomper de manière quasi-définitive, ce qui est une constante de notre secteur.

4. LES MESURES DE REEQUILIBRAGE A METTRE EN PLACE : « PERSPECTIVES 2013 »

En 2012, l'ARS accepte la modification provisoire de l'agrément en fermant l'internat et en acceptant dans le même budget (accordé dans le cadre du CPOM) un passage de 39 à 46 enfants en semi-internat.

L'année 2013 sera l'année de la mise en œuvre de cette réorganisation.

5. ZOOMS

5.1. TRAVAIL DE RESEAU QUI SE CONFORTE

Un réseau de soins, organisé autour du CHR et du GHICL (Groupe Hospitalier Institut Catholique Lillois).

Comme par le passé, les enfants sont suivis en consultation externe spécialisée selon le choix des familles, soit au CHRU de Lille, soit à l'hôpital St Vincent de Paul de Lille. Il s'agit principalement de suivis et bilans en ORL, gastrologie, neuro-pédiatrie et ophtalmologie. Un travail avec Handi-dent est initialisé. Il permet aux enfants d'accéder aux soins dentaires dans des conditions adaptées d'accueil et de prise en compte du handicap, soulageant ainsi les familles.

Un réseau de socialisation

L'autonomie s'apprend et se pratique en société. Elle concerne les relations que l'enfant va élaborer avec le monde extérieur. Appréhender la loi sociale (hors institution) assure et fortifie l'enfant vers une démarche de responsabilité.

Les liens entretenus avec le quartier, les voisins, les institutions partenaires telles que la ludothèque, le centre de loisirs, l'école... offrent à l'enfant la possibilité de se confronter à cette loi, aux normes et ainsi de lui donner le sentiment d'appartenance à une société.

Participer aux animations de quartier, faire les courses, inviter les voisins lors des fêtes... Les équipes éducatives tissent des liens sociaux et invitent les enfants à les partager.

Ainsi, plusieurs conventions ont été signées avec :

- la ludothèque et la bibliothèque de Wazemmes,
- le centre social Mosaïque (groupe de musique ARDOOKI),
- SPORTILUC Lille,
- la ferme pédagogique Les Dondaines.

5.2. CREATION D'UN GCSMS ANAJ/LA SAUVEGARDE DU NORD/CCAS DE ROUBAIX

L'objectif du groupement est d'améliorer les réponses aux attentes des populations accueillies par la complémentarité des savoir-faire des membres du groupement.

Le GCSMS POLYCAP s'appuie sur la volonté des deux associations (ANAJI, La Sauvegarde du Nord) et du CCAS de Roubaix de travailler en commun et de donner un cadre formalisé à cette coopération qui s'appuie sur trois mots clés : mutualisation – complémentarité – identité.

Le groupement aura pour mission d'asseoir une réflexion commune dans une approche concertée autour des réponses à apporter en termes de publics et d'organisation de territoires.

5.3. LE DEPART EN RETRAITE DU DIRECTEUR DE L'IME LINO VENTURA

Ce départ en retraite engendre une autre structuration de l'équipe de direction. Le détachement à 0.30 ETP du directeur de l'ANAJI s'est réalisé en juin 2012. Une cadre de direction a été nommée dans le même temps, suivie d'une cadre « paramédical ».

5.4. PASSAGE DE 39 A 46 ENFANTS EN SEMI-INTERNAT

Sur le second semestre 2012, l'ARS a accepté la modification provisoire de l'agrément en fermant l'internat et en acceptant, dans le même budget, un passage de 39 à 46 enfants en semi-internat.

Cet élément reflète l'engagement conjoint du Conseil d'administration et de la Direction générale de la Sauvegarde du Nord visant à modifier une habilitation qui était devenue totalement obsolète.

B.2. ESPACE LBOVICI (SESSAD, CAMSP ET UNITE MERE-ENFANT) A LILLE

FICHE DE PRESENTATION DE LA STRUCTURE	
<p>Adresses : Antenne de Lille : 199/201, rue Colbert, Immeuble Rochefort, 59000 LILLE Antenne de Croix : 165, rue Kleber 59170 CROIX</p>	<p>Directeur de l'établissement : Dr Rosa MASCARO' – Médecin Directeur</p>
<p>Projet d'établissement</p>	<p><u>CAMSP</u></p> <p>Le CAMSP A. Binet est un Centre d'Action Médico-Social Précoce polyvalent, à spécificité pédopsychiatrique, qui a pour mission le dépistage, l'évaluation diagnostique et le traitement des psychopathologies précoces, de déficits sensoriels et /ou moteurs. Il exerce des actions préventives spécialisées, des rééducations et des approches thérapeutiques diverses.</p> <p>Il est agréé pour la prise en charge d'enfants de 0 à 6 ans mais se trouve particulièrement spécialisé dans l'évaluation et le soin précoce aux très jeunes enfants de 0 à 3 ans.</p> <p>La prise en charge est globale : elle concerne l'enfant, ses parents, le lien parents-enfants et l'environnement socio-familial.</p> <p>Elle a pour objectif une meilleure autonomie physique et psychique de l'enfant ainsi que son adaptation sociale et éducative dans son milieu naturel.</p> <p>Les diverses actions thérapeutiques sont menées en accord et avec la participation des parents par une équipe pluridisciplinaire et sont coordonnées par le médecin responsable de la prise en charge.</p> <p>Les interventions ont lieu dans les locaux du CAMSP ou dans les lieux de vie de l'enfant (maternité, domicile, crèche, école...).</p> <p>Le CAMSP travaille en étroite liaison avec les divers professionnels de la petite enfance et de l'enfance : services hospitaliers, inter-secteurs de pédopsychiatrie, PMI, CMPP, crèches, garderies, écoles.</p> <p><u>SESSAD</u></p> <p>Le SESSAD Serge Lebovici, créé en mai 2007, est un service d'intervention à domicile à spécificité pédopsychiatrique qui propose une prise en charge spécialisée avec soins précoces aux jeunes enfants qui lui sont adressés par la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH). Il travaille en collaboration étroite avec le CAMSP Binet de l'Espace Lebovici. C'est un établissement médico-social dont l'équipe est pluridisciplinaire.</p> <p>Les enfants présentent une psychopathologie et/ou des handicaps (troubles psychiques, de l'attachement, du développement et/ou du comportement) nécessitant des interventions de diverses natures :</p>

psychothérapeutiques, psychologiques, rééducatives, psychopédagogiques, éducatives, sociales...

Il est agréé pour la prise en charge d'enfants de 0 à 8 ans mais se trouve tout particulièrement spécialisé dans le soin précoce et intensif aux très jeunes enfants de 0 à 4-5 ans. La prise en charge de l'enfant et de sa famille est globale.

L'action thérapeutique concerne l'enfant, ses parents, le lien parents-enfants et l'environnement socio-familial et a pour objectif une meilleure autonomie physique de l'enfant ainsi que son adaptation ou son intégration sociale et éducative dans son milieu naturel.

Les différentes actions thérapeutiques sont menées en accord avec les parents par une équipe pluridisciplinaire et sont coordonnées par le médecin responsable de la prise en charge.

Le SESSAD travaille en liaison étroite avec différents professionnels de la petite enfance et de l'enfance : CAMSP, inter-secteurs de pédopsychiatrie, services hospitaliers, PMI, CMPP, crèches, écoles...

UNITE MYRIAM DAVID

L'unité Myriam David est une proposition particulière et innovante à l'intention des bébés et de leurs parents.

Elle vise à mettre en place un soin intensif focalisé sur l'enfant « réel » dans la quotidienneté des soins, avec un accompagnement proche des parents dans le cadre d'une approche psychodynamique. Par cette intervention précoce et intensive, nous espérons prévenir, mobiliser les interactions structurées sur un mode pathologique et traiter les perturbations psychiques déjà installées afin de permettre à l'enfant de reprendre son développement ou réduire l'envahissement de la pathologie.

Les bébés accueillis bénéficient d'une prise en charge intensive à domicile et à l'unité. Ils sont adressés par les services de périnatalité, les maternités, les PMI, le CAMSP...

Les indications concernent des jeunes enfants qui présentent un retard du développement mettant en péril la construction psychique de l'enfant et son développement harmonieux :

- perturbations chez l'enfant : atteinte précoce et grave des capacités relationnelles, troubles du contact précoce, signes évocateurs d'une dépression chez le bébé, signes autistiques, dysharmonies de développement, troubles graves de l'attachement et de la construction psychique, symptomatologie somatique en apparence banale mais impliquant des hospitalisations à répétition, symptomatologie psychosomatique « classique », conduites alimentaires déviantes (anorexie primaire, mérycismes), certaines insomnies graves précoces, cassure de la courbe staturo-pondérale, troubles neurologiques et psychiques...

	<p>- troubles de la parentalité et perturbations des interactions, marqués par le mauvais ajustement des partenaires. Ils sont à la source d'une souffrance importante chez l'enfant comme chez les parents et de l'installation d'une psychopathologie invalidante pour l'enfant.</p> <p>Il est nécessaire d'intervenir très précocement, si possible dès les premières années de la vie de l'enfant. Il s'agit d'une période extrêmement réceptive à l'impact environnemental au cours de laquelle existe aussi un grand potentiel de changement, ce qui légitime les interventions préventives et thérapeutiques.</p>
Habilitations et publics	<p>CAMSP: enfants accueillis entre 0 et 6 ans – Annexe XXXII bis – habilitation : 3 000 actes.</p> <p>SESSAD : enfants accueillis entre 0 et 8 ans – Annexe XXIV – habilitation : 14 places.</p> <p>Unité Myriam DAVID : enfants accueillis entre 0 et 3 ans – habilitation : 6 places.</p>

1. L'ACTIVITE REALISEE

1.1. LE « VOLUME D'ACTIVITE »

CAMSP Alfred Binet

- Nombre d'actes

En 2012, 3 345 actes ont été réalisés pour 3 000 actes accordés (soit + 11.50 %). Sur Lille, 2 638 actes (soit 79 % de l'activité totale) ont été réalisés contre 707 actes à l'antenne de Croix (ce qui représente 21 % de l'activité totale du CAMSP).

- Typologie de la population accueillie

La population est répartie en 61,44 % de garçons et 38,56 % de filles.

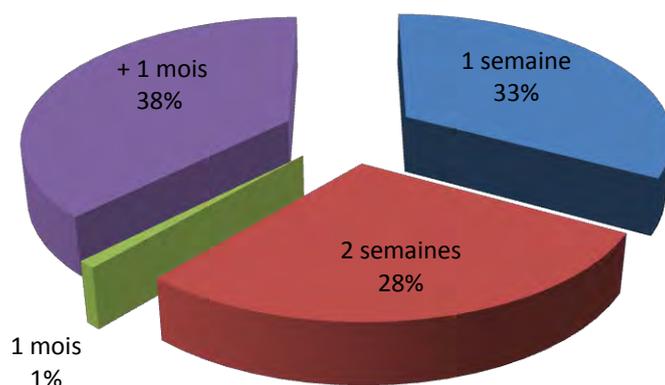
27,12 % des enfants accueillis ont entre 0 et 3 ans, 64,83 % ont entre 3 et 6 ans et 8,05 % ont entre 6 et 8 ans.

43,09 % des enfants reçus sur Lille habitent Lille, 55,85 % habitent à moins de 20 kms et 1,06 % habitent à plus de 20 kms. Sur l'antenne de Croix : 39,58 % des enfants habitent la commune de Croix et 60,42 % habitent à moins de 20 kms.

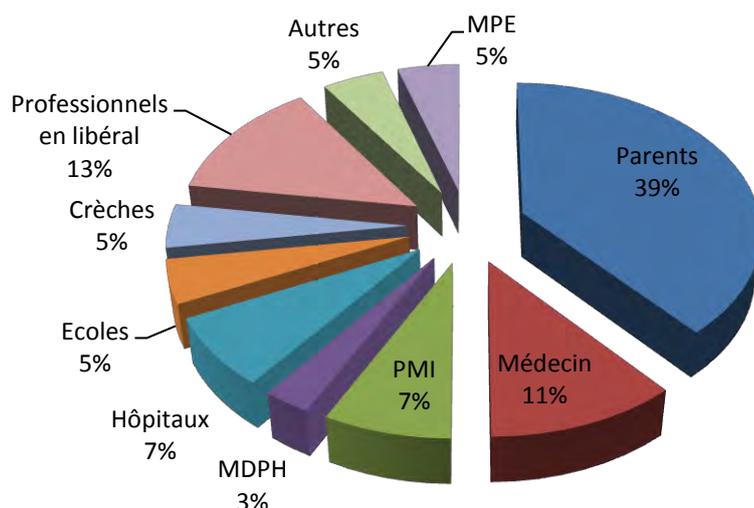
- Nombre d'enfants accompagnés

Sur les 2 lieux, 236 enfants ont bénéficié de soins. Il y a eu 106 entrées (78 à Lille et 28 à Croix) et 90 sorties (72 à Lille et 18 à Croix).

Le délai d'attente pour le premier rendez-vous, pour les 106 entrées, est le suivant :



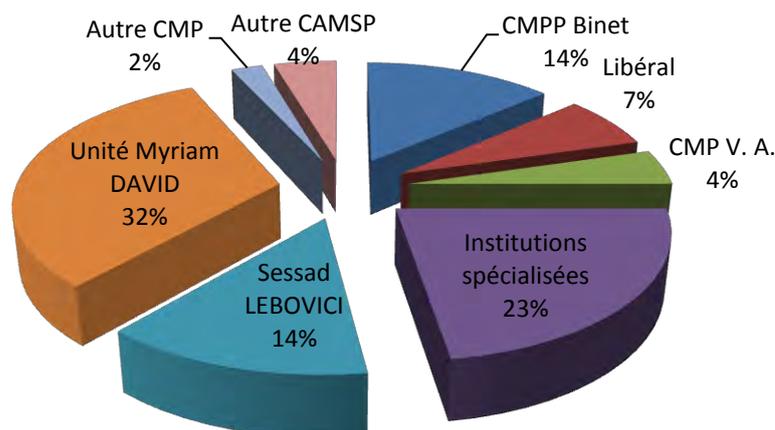
Les origines des demandes sont les suivantes :



- **Durée moyenne de prise en charge et sorties**

La durée moyenne d'une prise en charge est d'une année.

Concernant les sorties, 27,78 % sont des interruptions de suivi, 2,22 % sont des premières consultations sans suite, 21,11 % sont des fins de prise en charge et 48,89 % sont des réorientations vers d'autres services et partenaires, réparties comme suit :



L'espace LEBOVICI travaille avec d'autres structures extérieures à l'occasion de la prise en charge de certains enfants.

Ces structures extérieures sont diverses et nombreuses :

- la P.M.I. (Protection Maternelle et Infantile),
- les inters secteurs de pédopsychiatrie :
 - CMP d'Haubourdin, de Seclin et de Montebello,
 - le service de périnatalité du CHR,
 - l'hôpital de Jour - mosaïque,
 - l'hôpital Saint Vincent,
 - la pouponnière de Lille et de Roubaix,
 - le Fil d'Ariane,
 - les services AEMO (Action Educative en Milieu Ouvert),
 - l'unité d'évaluation des bébés à risque d'autisme du C.R.A. (Centre de Ressources d'Autisme),
 - les crèches,
 - les professionnels libéraux.

Ce partenariat a pour effet de permettre une prise en charge adaptée à la situation de chaque enfant et famille ainsi qu'une ouverture vers le travail en réseau avec des intervenants dont les compétences sont complémentaires aux nôtres.

SESSAD Serge LEBOVICI

- **Nombre d'enfants accompagnés et nombres d'actes**

16 enfants ont été accueillis pour l'année 2012 pour 14 places accordées. 1 846 actes ont été réalisés.

- **Typologie de la population accueillie**

La population est répartie en 75 % de garçons et 25 % de filles. 43,75 % des enfants accueillis ont entre 3 et 6 ans, 56,25 % ont entre 6 et 8 ans.

Concernant leur lieu d'habitation, 31,25 % des enfants habitent à Lille, 62,50 % habitent à moins de 10 kms et 6,25 % habitent à plus de 20 Kms.

- **Durée moyenne de prise en charge et sorties**

Sur l'année, il y a eu 7 entrées et 3 sorties. La durée moyenne de la prise en charge est de 2,5 ans. 100 % des sorties sont des réorientations vers d'autres services (autres SESSAD ou institutions spécialisées).

UNITE Bébé-Parents Myriam David

- **Nombre d'enfants accompagnés et nombres d'actes**

27 enfants ont été accueillis en 2012 pour 6 places accordées. 2 097 actes ont été réalisés.

- **Typologie de la population accueillie**

La population est répartie en 33,33 % de filles et 66,67 % de garçons. Tous les enfants accueillis ont moins de 3 ans. Concernant leur lieu d'habitation, 92,59 % des enfants habitent Lille ou ses environs et 7,41 % habitent à plus de 10 kms.

- **Durée moyenne de prise en charge et sorties**

Sur l'année, il y a eu 22 entrées et 12 sorties. La durée moyenne de prise en charge est de 10 mois. Concernant les sorties, 27,27 % sont des interruptions de suivi, 27,27 % sont des réorientations vers le CAMSP et 45,46 % sont des fins de prise en charge.

1.2. LE BUDGET

CAMSP Alfred Binet

Le montant de la dotation globale accordée au CAMSP pour l'année 2012 se monte à 530 319,35 €.

SESSAD Serge Lebovici et Unité Bébé-Parents Myriam David

Le montant de la dotation globale accordée pour l'année 2012 se monte à 539 187,50 €.

1.3. LES RESSOURCES HUMAINES

Nombre de salariés	L'Espace Lebovici comprend 22 salariés pour 14,02 ETP au 31/12/12. Au cours de l'année, il y a eu l'embauche d'une personne en CDI (embauche suite à un départ en retraite en 2011). Nous avons eu 3 personnes en CDD (remplacements maternité). Il y a eu également 3 sorties, 3 fins de CDD.
Qualifications	L'équipe se compose de : <ul style="list-style-type: none"> - 1 personnel de Direction (Médecin directeur), - 4 personnels administratifs (secrétaires, secrétaire-comptable, responsable administratif), - 2 personnels éducatifs (assistante sociale, éducatrice de jeunes enfants), - 15 personnels de soins (pédopsychiatres, psychologues, orthophonistes, psychomotriciens, auxiliaire de puéricultrice, infirmière psychiatrique).

Accueil de stagiaires	L'Espace Lebovici a accueilli 5 stagiaires : 2 stagiaires en master de psychologie, 2 stagiaires en psychomotricité, 1 stagiaire éducatrice de jeunes enfants.
Formations 2012	<p>En 2012, il y a eu 3 formations collectives organisées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - impact de l'environnement sur le développement du cerveau, intérêt de la prévention précoce, - formation au logiciel EIG, - formation Excel. <p>En 2012, il y a eu un DIF accordé.</p> <p>Il y a eu également 2 demi-journées de supervision dispensées aux différents services.</p>

1.4. LA DEMARCHE D'ÉVALUATION INTERNE

La démarche d'évaluation interne a été mise en œuvre dans l'ensemble de la structure.

Elle se fait par le biais d'un questionnaire de satisfaction remis aux familles ou aux personnes en charge des enfants accueillis dans les 3 structures de l'Espace Lebovici.

La phase de traitement est terminée. Le rapport d'évaluation interne a été fait en juin 2012. Celui-ci sera transmis aux autorités de contrôle et de tarification avant le renouvellement du CPOM.

2. UN COMPARATIF AVEC LES REFERENCES INITIALES

CAMSP Alfred Binet

Le CAMSP est habilité pour 3 000 actes. 3 345 actes ont été réalisés. Nous sommes dans l'attente d'un projet d'extension à 5 000 actes. Nous avons une liste d'enfants en attente de bilan initial. Nous n'avons plus de places en orthophonie et en psychomotricité.

SESSAD Serge Lebovici

Il est habilité pour 14 places. A fin 2012, 12 enfants étaient accueillis. Deux enfants sont sortis en fin d'année. Nous sommes dans l'attente de notifications MDPH.

UNITE Bébé-Parents Myriam David

Elle est habilitée pour 6 places. Fin 2012, 15 enfants étaient accueillis. Nous utilisons les moyens de l'unité pour accueillir les enfants du CAMSP.

3. UN COMPARATIF AVEC L'ANNEE PRECEDENTE

CAMSP Alfred Binet

Concernant l'antenne de Lille, l'activité était de 3 777 actes en 2011 contre 3 345 en 2012, soit – 11,44 %.

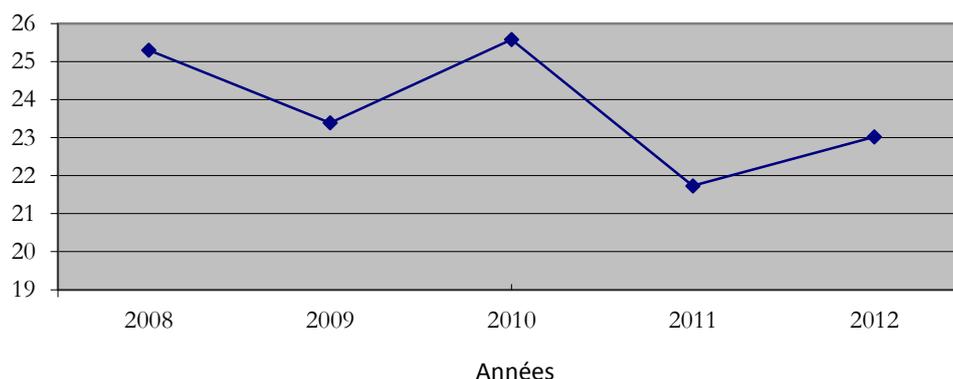
L'absentéisme se monte à 853 rendez-vous en 2012 contre 841 en 2011.

Concernant l'antenne de Croix, l'activité reste stable à 707 actes (697 actes en 2011).
L'absentéisme se monte à 145 rendez-vous en 2012 contre 183 en 2011.

L'absentéisme pour le CAMSP est de 23,02 % en 2012 contre 21,73 % en 2011.

Ce taux d'absentéisme élevé est à mettre en lien avec la jeunesse de la population accueillie au sein du CAMSP, les jeunes enfants étant plus facilement absents.

Evolution de l'absentéisme



SESSAD Serge Lebovici

Sur 2012, 16 enfants ont été accueillis dans le cadre du SESSAD pour 1 846 actes réalisés (soit une hausse de 20,42 %). Au 31 décembre 2012, il y avait 12 enfants en file active pour 14 places disponibles.

UNITE Bébé-Parents Myriam David

Concernant l'unité, 27 enfants (contre 11 en 2011) ont été accueillis sur l'année pour 2 097 actes réalisés. Au 31 décembre 2012, 15 enfants étaient accueillis dans le cadre de cette structure.

4. LES MESURES DE REEQUILIBRAGE A METTRE EN PLACE : « PERSPECTIVES 2013 »

CAMSP Alfred Binet

Actuellement, le CAMSP est agréé pour 3 000 actes. Une demande d'extension d'agrément a été faite pour pouvoir passer à 5 000 actes.

Cette extension devrait nous permettre de répondre à la demande et de mettre en place de nouveaux projets, avec nos partenaires, qui s'adaptent aux besoins du territoire. La demande est présente.

UNITE Bébé-Parents Myriam David

L'Unité Myriam David a été agréée pour une capacité de 6 enfants dans le cadre du SESSAD Lebovici.

En raison du jeune âge des enfants accueillis, l'A.R.S. nous a donné son accord pour que cette structure, malgré l'agrément SESSAD, fonctionne cliniquement comme un CAMSP.

Ceci nous a permis d'accueillir rapidement des enfants qui avaient besoin de soins intensifs et urgents sans passer par la MDPH et de pallier aussi le manque de moyens du CAMSP, qui était confronté à une liste d'attente importante.

Le CAMSP devrait prochainement être agréé pour 5 000 séances en 2013 (acté au CPOM). Il nous apparaît donc nécessaire de régulariser la situation de telle sorte que chaque structure fonctionne avec les moyens qui lui sont propres.

B.3. PLACEMENT FAMILIAL SPECIALISE A LILLE – INSTITUT FERNAND DELIGNY

Merci de se référer à la page 221 de ce rapport d'activité (Partie « A.1 Institut Fernand Deligny ») pour le rapport de ce service.

En effet, même si le Placement Familial Spécialisé (PFS) est partie intégrante du Pôle Médico-Social à hauteur de 3 places MDPH, il constitue l'un des services du pôle protection de l'Enfance à hauteur de 25 places ASE et Justice. Pour plus de cohérence, le PFS de l'Institut Fernand Deligny sera donc présenté dans sa globalité dans le pôle Protection de l'Enfance.

C. DISPOSITIF CMPP

Directeur du dispositif : Marc VINCENT

C.1. ESPACE CLAUDE CHASSAGNY A LILLE

FICHE DE PRESENTATION DE LA STRUCTURE	
Adresse : 301, rue Pierre Legrand 59000 LILLE	Médecin Directeur : Dr Marc VINCENT Directrice Administrative : Myriam PARENT
Projet d'établissement	L'Espace Claude Chassagny est un CMPP qui s'adresse à des adolescents âgés de 12 à 20 ans confrontés à l'échec scolaire. A côté de ses fonctions de dépistages, de diagnostics et de soins dédiés aux CMPP, l'Espace Claude Chassagny offre une prise en charge pluridisciplinaire spécifique aux adolescents avec la présence d'ateliers de médiations diversifiées (soin, créativité et apprentissage).
Habilitations et publics	L'Espace Claude Chassagny est un CMPP qui s'adresse aux adolescents et jeunes adultes de 12 à 20 ans qui sont en échec scolaire et/ou d'apprentissage.
Obligations officielles	L'Espace Claude Chassagny est agréé pour 1 600 forfaits traitements et 240 forfaits admissions (1 forfait correspond à 1 semaine de présence par jeune).

1. L'ACTIVITE REALISEE

1.1. LE « VOLUME D'ACTIVITE »

En 2012 nous avons réalisé 1 695 forfaits traitements et 268 forfaits admissions, soit un taux d'activité de 106,68 %.

L'accueil des jeunes à l'Espace Claude Chassagny est organisé sous le mode d'entrées et de sorties permanentes.

La population des jeunes qui fréquente l'Espace Claude Chassagny se compose donc à la fois de jeunes inscrits en contrat mais aussi des jeunes en situation progressive d'admission dans le dispositif.

Pour l'année civile 2012, le nombre d'adolescents accueillis en entrées et en sorties permanentes s'est élevé à 158 :

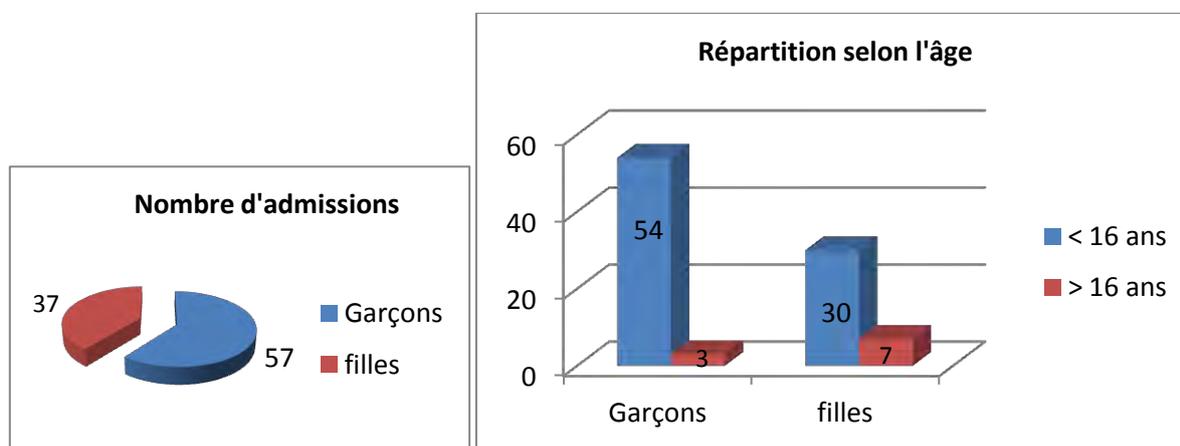
- soit 64 adolescents déjà inscrits au 01/01/2012 et 94 admissions en 2012,

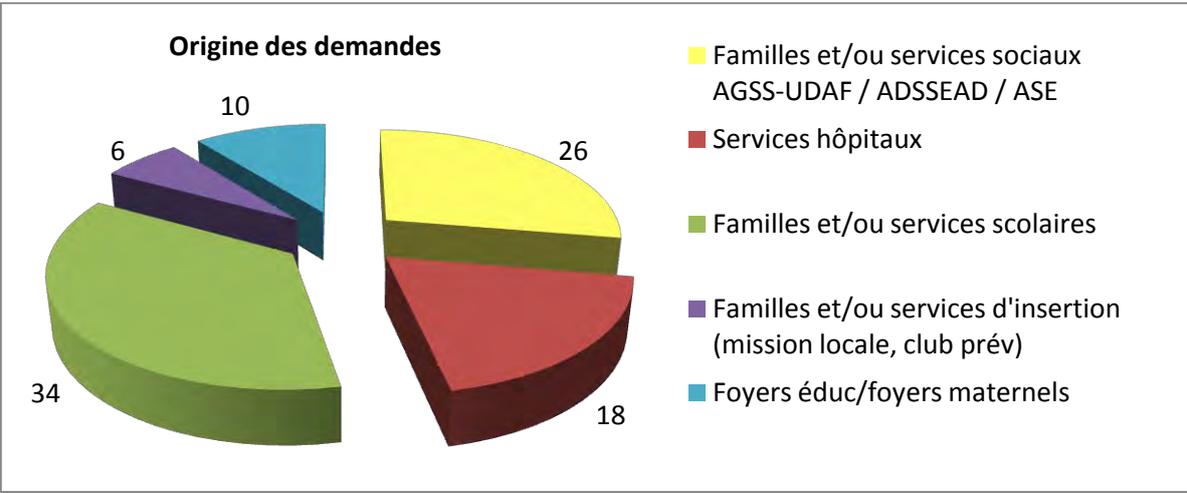
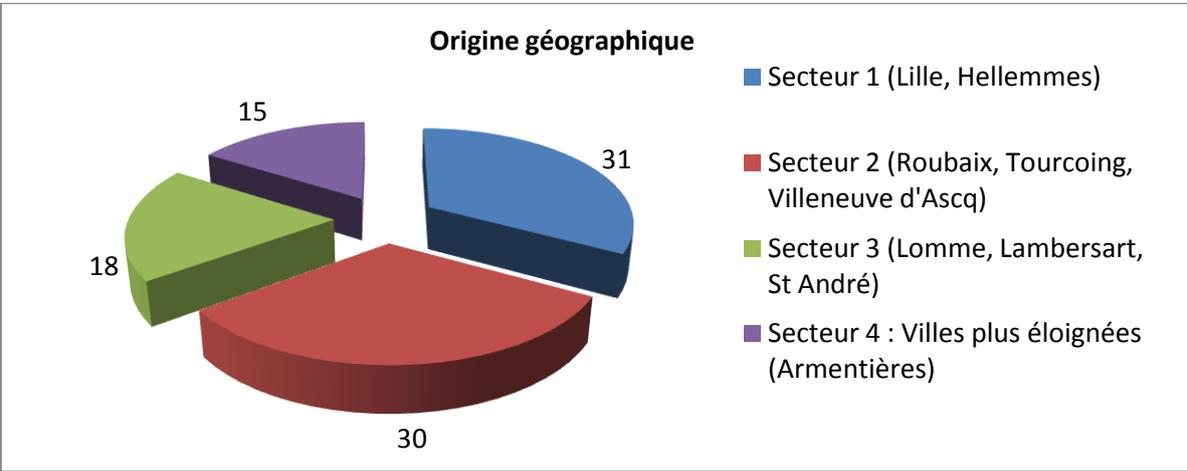
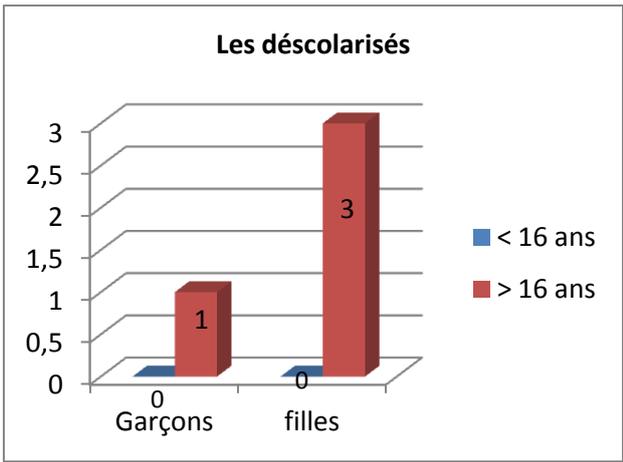
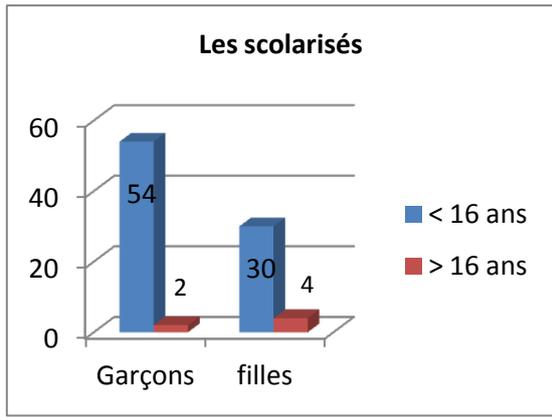
- sur toute l'année 2012, 57 adolescents ont été en contrat, 45 en découverte, 34 ont été réorientés ou n'ont pas donné suite après le deuxième rendez-vous et 22 en cours d'admission,
- au 31 décembre 2012, 63 adolescents étaient présents à Chassagny, en contrat ou en découverte.

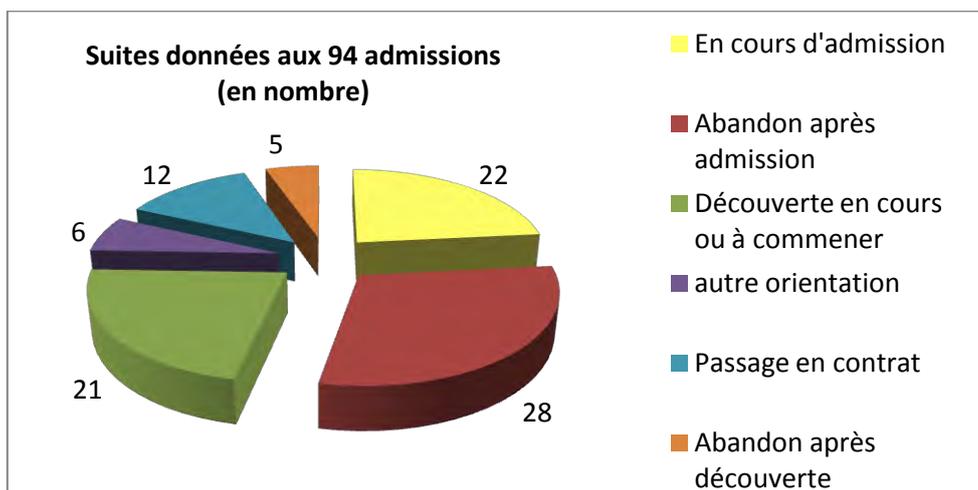
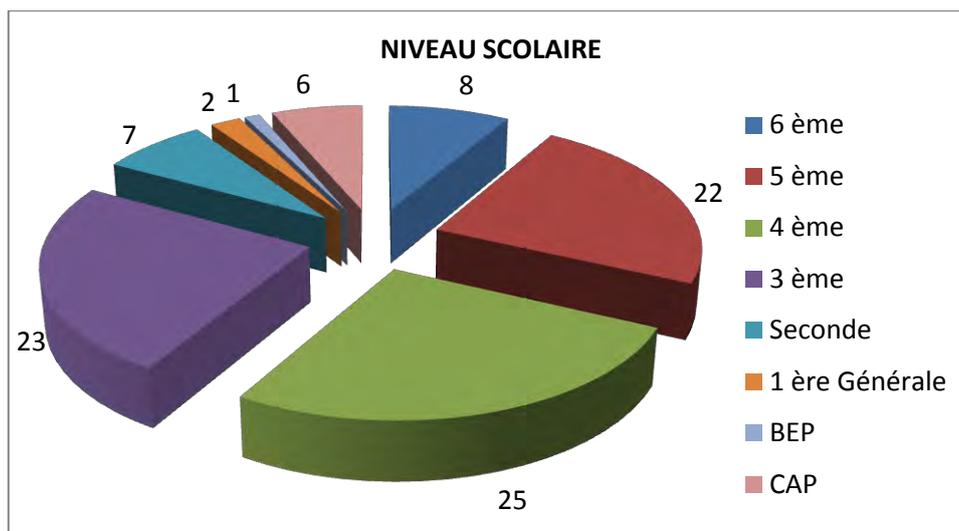
L'analyse ci-dessous concerne les admissions de 2012.

➤ **Sur les 94 admissions :**

	Nombre d'admissions	Répartition selon l'âge		Répartition selon la scolarité			
		< 16 ans	≥ 16 ans	scolarisés		déscolarisés	
				< 16 ans	≥ 16 ans	< 16 ans	≥ 16 ans
Garçons	57	54	3	54	2	0	1
Filles	37	30	7	30	4	0	3
Total	94	84	10	84	6	0	4







Réorientation à l'issue du contrat (soit la fin de prise en charge à l'Espace Claude Chassagny)

35 adolescents sur les 94 admissions sont sortis en 2012 dont 13 filles et 22 garçons.

Sur les 35 jeunes sortis :

- 13 jeunes ont repris et/ou poursuivent une scolarité ordinaire,
- 3 jeunes sont orientés en mission locale,
- 1 jeune est en contrat d'apprentissage,
- 2 jeunes sont suivis en CMP adultes ou en Clinique de jour avec scolarité intégrée,
- 1 jeune a été placé en foyer (éloignement),
- 1 jeune a changé de région pour rejoindre un de ses parents,
- 6 jeunes ont souhaité arrêter,
- 8 jeunes sont en filiarisation et sont réinscrits socialement, voire professionnellement, dans un projet ou dans un projet de soin adapté.

1.2. LE BUDGET

L'Espace Claude Chassagny est inscrit, depuis 2010 et ce pour une durée de 5 ans, dans le Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM) signé entre la Sauvegarde du Nord et l'ARS.

La réorganisation proposée dans ce cadre a été de créer un dispositif CMPP, constitué du CMPP Binet et du CMPP Chassagny.

L'espace Chassagny est financé en dotation globale pour son secteur réglementé et par des subventions pour son secteur associatif.

Compte-tenu du financement en dotation globale, nous ne facturons plus d'actes mensuellement et l'excédent d'activité n'engendre plus d'impact financier. Toutefois, nous remettons chaque trimestre un état des adolescents accueillis à la Caisse de Lille.

Pour le secteur réglementé :

Montant de la dotation globale : 682 497 €.

Pour le secteur associatif :

Le montant des subventions est de 122 500 €.

1.3. LES RESSOURCES HUMAINES

Nombre de salariés	20 salariés, soit 12,71 ETP + 3 personnes en vacances	
Qualifications	Médecin Directeur	0,13 ETP
	Secrétaire	1 ETP
	Comptable	0,50 ETP
	Conseiller pédagogique	0,75 ETP
	Educateurs/animateurs	5,83 ETP
	Assistant social	0,50 ETP
	Orthophoniste	0,60 ETP
	Psychomotriciennes	1 ETP
	Médecin psychiatre	0,40 ETP
	Psychologue	0,50 ETP
	Agent d'entretien	1 ETP
	Agent de service intérieur	0,5 ETP
		3 vacataires
Accueil de stagiaires	5 stagiaires en psychomotricité,	

	2 stagiaires en orthophonie, 1 stagiaire en psychologie, 1 stagiaire éducatrice.
Formations 2012	Les 17 salariés et les 3 vacataires ont participé à la formation collective « Psychodrame psychanalytique individuel ».

1.4. LA DEMARCHE D'ÉVALUATION INTERNE

La mise en place de la démarche d'évaluation interne au sein du CMPP Claude Chassagny se réfère à l'obligation énoncée dans la loi du 2 janvier 2002. Elle se conjugue en s'inspirant de la spécificité de notre approche dans le respect du droit des usagers et des exigences déontologiques qui prévalent dans la nature des prises en charges proposées. Cette démarche a été mise en place en 2008. Il s'agira de la soumettre à l'épreuve des évolutions récentes dans la restructuration de l'équipe.

L'ensemble du projet de l'Espace Claude Chassagny s'inscrit toujours dans la configuration d'une « évaluation dynamique » en mettant en œuvre des dispositifs souples de changement des procédures, des modes de communication et d'information, et en tenant compte de la singularité de chaque situation. Le processus instauré fonctionne malgré le rajeunissement du public comme un cercle vertueux. Cette notion de cercle vertueux amène à mettre en œuvre une culture de l'évaluation, qui au-delà d'une recherche de plus-value, doit permettre de fluidifier la démarche clinique et de favoriser l'avènement du Sujet, créant par conséquent des dispositions favorables à la prévention de la « mauvaise traitance ».

Le protocole d'évaluation choisi opère toujours dans 5 champs de compétence du projet d'établissement (PE) qui se constitue comme un cahier des charges : fondamentaux du projet, accompagnement de l'utilisateur, environnement et partenariat, droits des usagers, dossier personnalisé.

Le référentiel retenu pour la généralisation du travail réalisé à l'ECC est issu de celui qui est expérimenté depuis quelques années. Les 5 champs de compétences restent répartis en 22 domaines référencés par 111 critères (indicateurs).

Par ailleurs, le CMPP Claude Chassagny entrant dans le cadre d'un CPOM signé en avril 2010, il conviendra désormais pour nous de respecter l'article 2 du décret 2010-1319 du 3 novembre 2010 (communication des résultats de l'évaluation interne lors de la révision du contrat).

2. UN COMPARATIF AVEC LES REFERENCES INITIALES

L'Espace Claude CHASSAGNY est reconnu comme un lieu d'écoute, d'accueil, d'accompagnement et d'orientation, s'adressant à des adolescents et jeunes majeurs, souffrant de difficultés psychiques qui contrarient leur énergie et leur désir d'apprendre.

La dynamique impulsée depuis 2009 se précise et le travail d'expertise s'affine. L'objectif du projet est d'utiliser la clinique comme vecteur transversal pour établir des synergies entre les actions de remise à niveau scolaire, le travail en ateliers d'activités artistiques et les prises en charge médico-psychologiques.

Si jusqu'à présent l'accent a été mis dans le domaine de la réconciliation avec le corps, dans le développement de l'estime de soi et le travail sur la représentation de soi, sur des ateliers artistiques, théâtre, arts plastiques, illustrations, calligraphie, musique, création de textes..., ces ateliers sont articulés aux ateliers pédagogiques, d'une part, et, d'autre part, à l'orthophonie (rééducation logico-mathématique) et la psychomotricité.

La diversité des médiations constitue toujours un atout important et correspond à la nécessité de s'adapter aux besoins des adolescents, d'individualiser au maximum les prises en charge à travers une palette d'activités qui reste suffisamment large.

3. UN COMPARATIF AVEC L'ANNEE PRECEDENTE

L'activité 2012 du CMPP est réalisée.

Nous sommes dans la continuité de ce qui a été engagé depuis 2009 suite à la restructuration mise en place.

Evolution sur les deux dernières années

La tendance à l'abaissement de l'âge moyen des demandes se confirme. De plus, nous constatons aussi une difficulté à établir des contrats de plus de 10 heures/semaine.

		Nombre	Répartition selon l'âge		Répartition selon la scolarité			
					scolarisés		déscolarisés	
			< 16 ans	≥ 16 ans	< 16 ans	≥ 16 ans	< 16 ans	≥ 16 ans
2011	Garçons	72	64	8	64	4	2	2
	Filles	56	42	14	41	6	1	8
	Total	128	106	22	105	10	3	10
2012	Garçons	57	54	3	54	2	0	1
	Filles	37	30	7	30	4	0	3
	Total	94	84	10	84	6	0	4

Toutes les médiations ont été mobilisées au maximum de leur capacité. Leur diversité constitue toujours un atout important et correspond à la nécessité de s'adapter aux besoins des jeunes, d'individualiser au maximum les prises en charge à travers une palette suffisamment large d'activités.

En 2012, l'Espace Chassagny a davantage été sollicité pour sa dimension médico-psychologique. La coopération avec les services sociaux est toujours forte, il reste à améliorer la qualité du partenariat. Le travail avec les services d'insertion (missions locales, clubs de prévention...), sans être vraiment

significatif, peut montrer qu'une demande strictement éducative restreint les perspectives de prise en charge. L'évolution de l'effectif des foyers éducatifs /foyers maternels met en chantier la question de la coopération avec ces structures, à la fois en termes de diagnostic partagé et de modalités du partenariat.

4. LES MESURES DE REEQUILIBRAGE A METTRE EN PLACE : « PERSPECTIVES 2013 »

Impacts du processus des admissions

Total	Pas de suite après 1 ou 2 RDV	Autres orientations	Adhésion au projet proposé par Chassagny (admissions en cours, découvertes en cours, contrats...)
94	28	6	60
100 %	30%	6%	64%

En 2012, si on regarde de plus près les demandes d'admission, cela met en exergue toute une réflexion sur l'orientation des adolescents en souffrance à l'école. La réponse aux diverses manifestations de décrochage scolaire demande un travail de diagnostic approfondi.

Sur les sollicitations en cours en 2012, 70% des adolescents sont parvenus à exprimer une demande d'aide et à déposer une parole personnelle. Ce qui était une allégation au départ parce que portée par des intermédiaires (familles, travailleurs sociaux, services scolaires, services de soin), l'adolescent va se l'approprier pour s'investir et pour explorer le savoir qu'il a sur lui-même (besoin de soin médico-psychologique et demande d'étayage psychopédagogique, découvrir ses sources pour en faire des ressources à investir dans la réhabilitation du lien social et la rescolarisation). Et au bout du processus, ce sont 60 adolescents (64%) qui se sont engagés dans un travail d'accompagnement (en contrat ou en découverte).

En 2013, il va falloir mettre en chantier et affiner la question des indications. Un travail en amont avec nos divers partenaires sur le diagnostic partagé s'avère nécessaire. Si le constat que la dimension du soin caractérise l'apport de l'Espace Chassagny, la fonction de tiers que nous exerçons renforce l'intérêt d'un partenariat où les contours demandent à être mieux définis. Il y a nécessité de mener une campagne d'information sur le projet pour exposer au mieux nos cahiers des charges...

5. ZOOMS

5.1. CHASSAGNY S'EXPOSE

L'année a été marquée par la préparation et la réalisation d'une exposition artistique intitulée « Traces, Traits, Portraits » qui a pu se faire à la maison de la photographie de Lille.

Le but de cette exposition était de créer un événement artistique qui mettrait en œuvre la conjonction des capacités créatrices des adolescents et des professionnels. Événement qui offrirait la possibilité de montrer en partie ce qui se fait dans cet établissement, tant aux parents des adolescents qu'aux adolescents eux-mêmes, mais aussi à nos partenaires de travail comme à nos

financeurs. Il semble que le pari a été tenu au vu des retours qui nous ont été faits. Nos visiteurs ont pu découvrir en partie la complexité et la qualité du travail qui s'effectue journallement dans cet établissement. Les uns et les autres ont surtout été marqués par la diversité et la gravité créatrice qui a été partagée par les adolescents et les professionnels, quels que soient les types d'ateliers sur lesquels ils se sont appuyés.

On a l'habitude de constater que les établissements médico-sociaux sont souvent (à leur insu ?) dans le mimétisme des populations qu'ils accueillent, et cette remarque est habituellement faite dans un sens péjoratif. Cette exposition a confirmé que s'il y a bien mimétisme entre l'espace C. Chassagny et l'adolescence, c'est aussi bien au titre de sa richesse que de sa vitalité. Le minimum que les adolescents de l'Espace Chassagny semblent en avoir gardé c'est certainement la fierté qu'ils ont pu ressentir en voyant eux-mêmes la qualité de ce qui a été produit, et la qualité des commentaires des visiteurs qui leur ont confirmé la valeur de cette exposition. La reconnaissance par l'autre est un bien appréciable, surtout quand elle est fondée sur l'investissement d'un objet de travail alors qu'on a été souvent considéré comme « sans (grandes) qualités ».

Enfin, les adolescents ont pu aussi se rendre compte qu'ils étaient en capacité de réaliser un projet de construction avec les professionnels qui les accompagnent au quotidien, et qui sont devenus aussi, pour la circonstance, les partenaires de la mise en œuvre de leurs désirs de faire, de montrer et donc de s'exposer.

C.2. CMPP ALFRED BINET À LILLE

FICHE DE PRESENTATION DE LA STRUCTURE	
Adresse : 76, boulevard Vauban 59000 LILLE Consultations décentralisées à : FACHES-THUMESNIL (286 rue Kléber) CROIX (165 rue Kléber) MONS-EN-BAROEUL (14 Mail Albert Samain)	Médecin Directeur : Dr Marc VINCENT Directrice Administrative : Myriam PARENT Médecin responsable de l'antenne : Dr François DEWALEYNE, Médecin responsable de l'antenne : Dr Muriel GOMES, Médecin responsable de l'antenne : Dr Lionel CONVAIN.
Projet d'établissement	Le projet d'établissement se fonde sur un diagnostic des profils et besoins des usagers, et de leurs évolutions. Il répond aux exigences réglementaires. Le projet fait référence pour les équipes et les partenaires.
Habilitations et publics	Le Centre Alfred Binet est un Centre Médico-Psycho-Pédagogique de diagnostic et de cure ambulatoire répondant aux exigences fixées par l'annexe XXXII (décret du 18 février 1963). Il est agréé pour recevoir des enfants de 0 à 18 ans (extension à 20 ans dans certains cas).
Obligations officielles	L'activité annuelle dont nous avons à rendre compte pour le Centre Alfred Binet est de 10 000 actes. En 2012 nous avons réalisé 10 540 actes.

1. L'ACTIVITE REALISEE

1.1. LE « VOLUME D'ACTIVITE »

Concernant l'activité, le CMPP Alfred Binet est agréé pour réaliser 10 000 séances sans distinction de leur nature (dépistage ou traitement), et sans distinction des lieux de consultation.

Cependant, il nous paraît important et intéressant de communiquer un certain nombre de statistiques qui traduisent l'activité sur 2 types d'analyse :

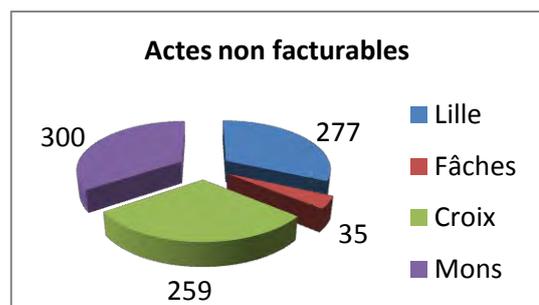
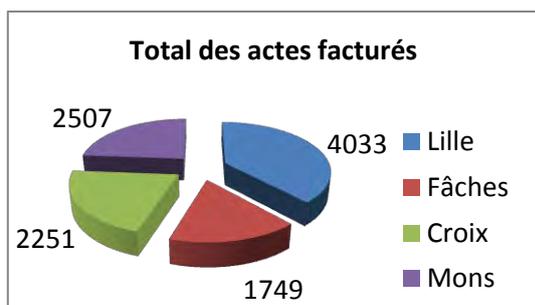
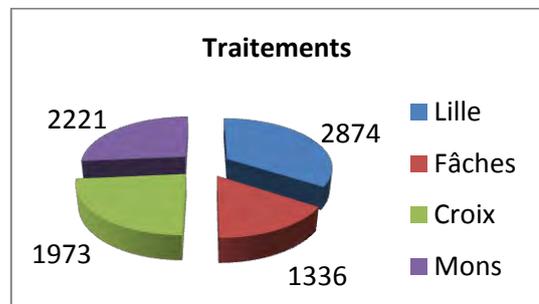
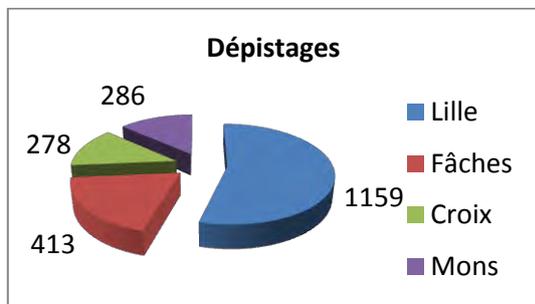
- une analyse au regard des actes cliniques dispensés avec une répartition par lieu de consultation et par type d'intervention,

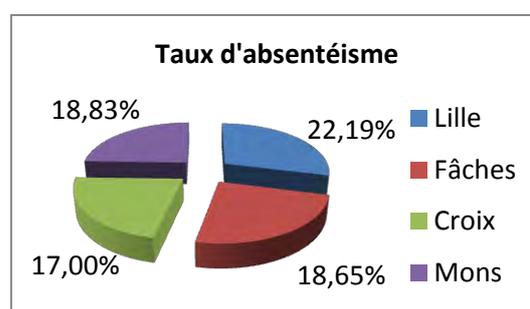
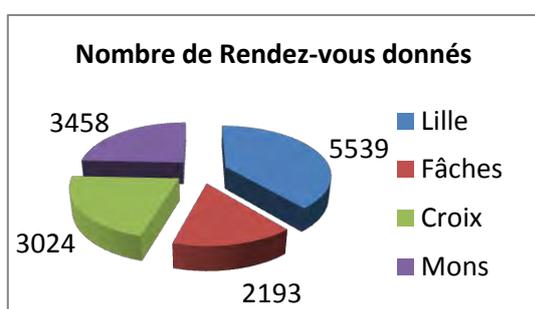
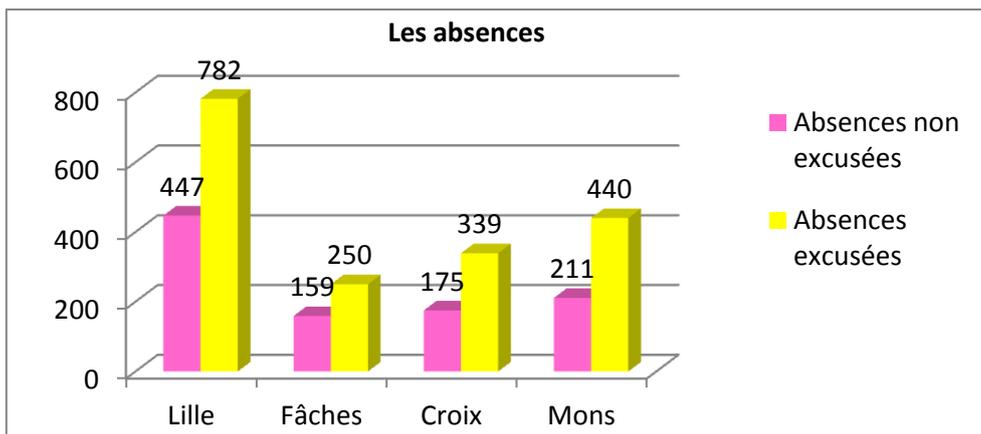
- une analyse au regard du public accueilli avec :
 - le nombre de patients suivis dans l'année,
 - le nombre de patients entrés et sortis dans l'année,
 - une répartition de l'effectif par sexe,
 - une répartition de l'effectif par tranche d'âge,
 - une répartition de l'effectif par type de suivi.

Répartition par lieu de consultation

	Lille	Fâches	Croix	Mons	Total
Dépistages	1159	413	278	286	2136
Traitements	2874	1336	1973	2221	8404
Total des actes facturés	4033	1749	2251	2507	10540
Actes non facturables*	277	35	259	300	871
Absences non excusées	447	159	175	211	992
Absences excusées	782	250	339	440	1811
Nombre de rendez-vous donnés	5539	2193	3024	3458	14214
Taux d'absentéisme	22,19%	18,65%	17%	18,83%	19,72%

(*vus par deux praticiens le même jour ou parents, assistantes maternelles et éducateurs vus seuls)





Répartition par type d'intervention

	Psychiatrie	Psychologie	Psychomotricité	Orthophonie	Psychodrame individuel	Total
Dépistages	486	1284	188	169	9	2136
Traitements	1150	3400	1829	1977	48	8404
Total des actes facturés	1636	4684	2007	2146	57	10540
Actes non facturables	136	287	283	164	1	871
Absences non excusées	183	419	119	256	15	992
Absences excusées	213	715	413	462	8	1811
Nombre de Rendez-vous donnés	2168	6105	2832	3028	81	14214
Taux d'absentéisme	18,27%	18,57%	18,79%	23,71%	28,40%	19,72%

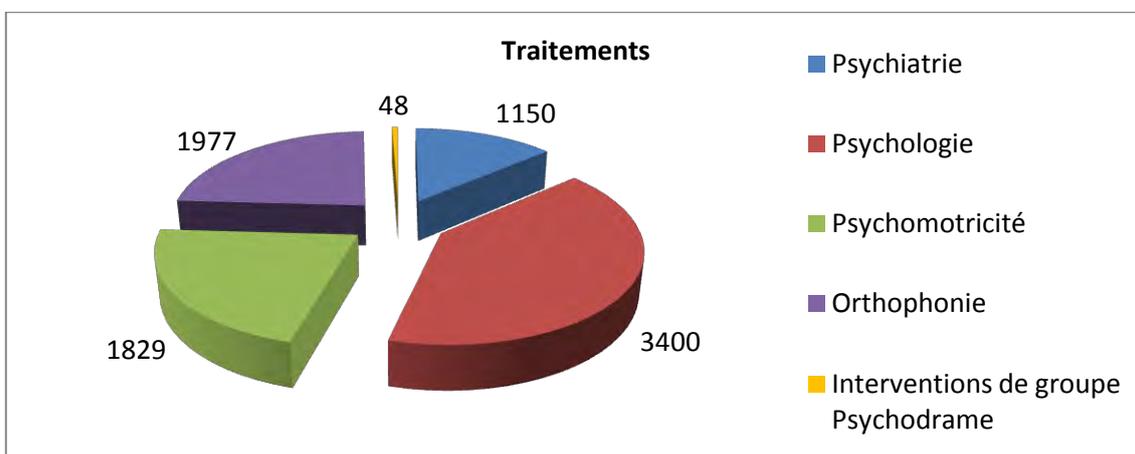
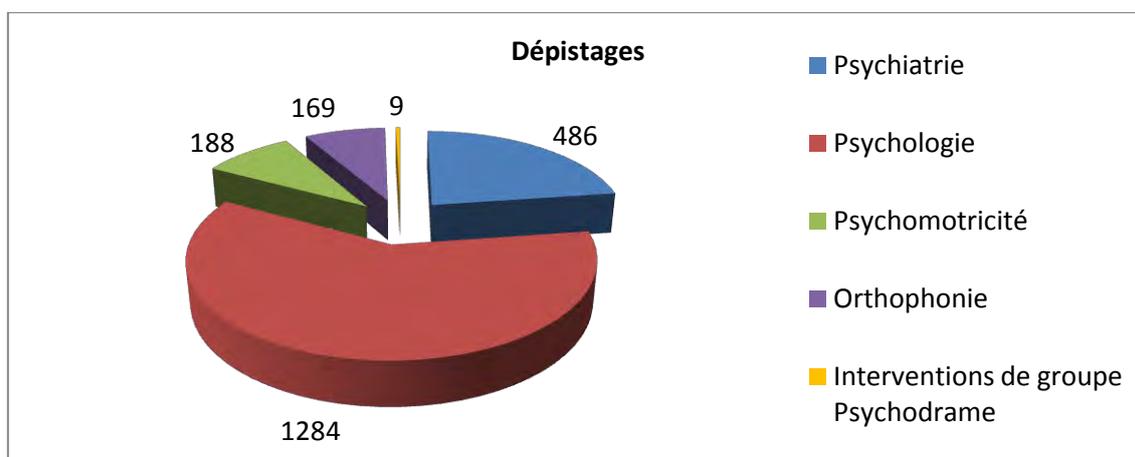
En faisant la lecture de ces statistiques, on portera plus particulièrement notre attention sur 3 points.

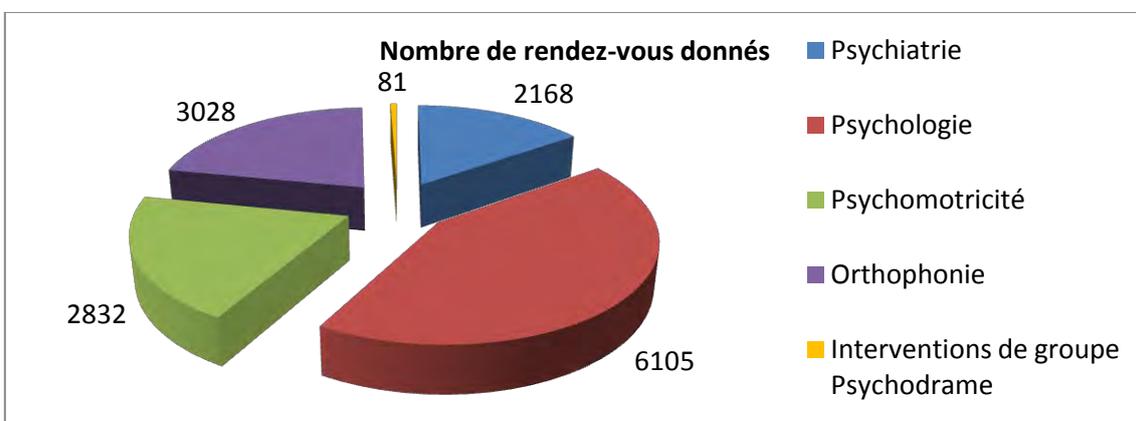
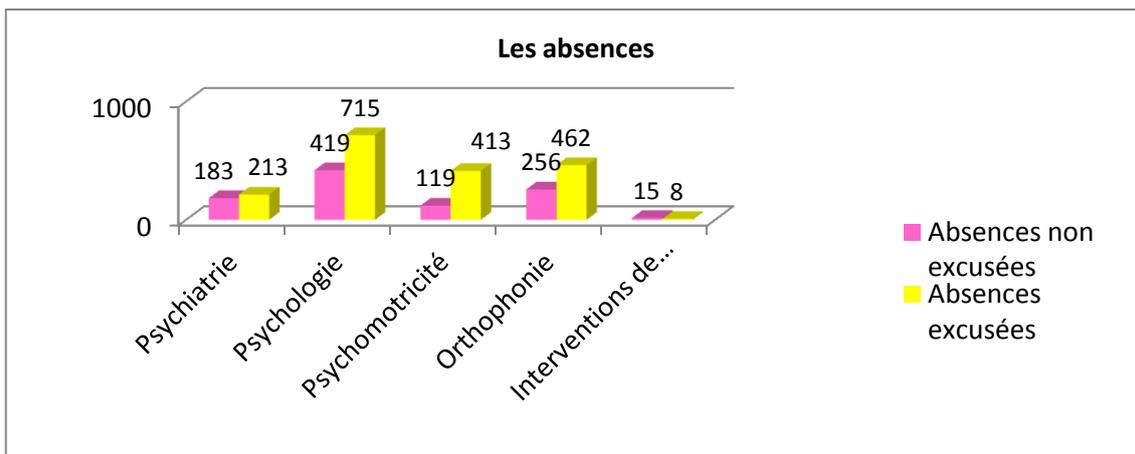
1^{er} point : des résultats positifs sur l'ensemble des lieux de consultation confirment la pertinence de nos différents lieux de consultations. Il faut tout de même souligner la particularité des lieux de consultations décentralisés.

Les consultations de Croix et Faches-Thumesnil partagent, avec d'autres projets, des locaux qui sont mis à leur disposition par les villes. Ce contexte empêche une certaine souplesse de fonctionnement, notamment dans la gestion du temps. En revanche, la consultation de Mons-en-Barœul bénéficie de ses propres locaux et la souplesse de fonctionnement de l'équipe en place permet d'adapter l'offre de rendez-vous aux aléas d'un public en difficulté.

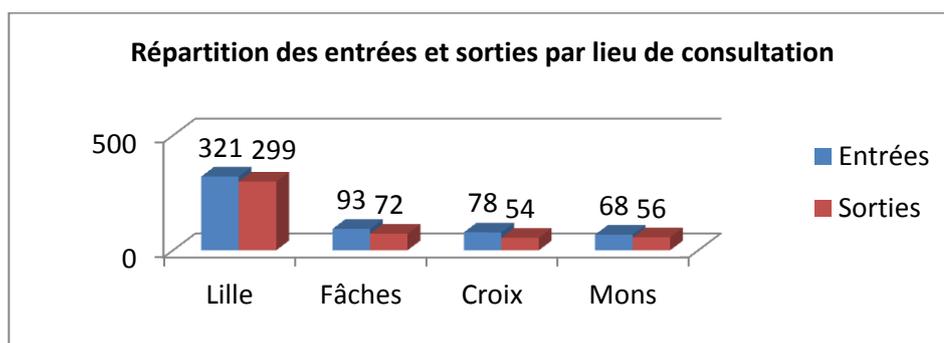
2^{ème} point : on remarquera un taux d'absentéisme toujours en baisse. Le travail mené et les procédures mises en place pour l'accueil des rendez-vous continuent de porter leurs fruits.

3^{ème} point : sur la répartition par type d'intervention, on notera une stabilité par rapport aux années précédentes avec toutefois une augmentation un peu plus importante en orthophonie. On notera également la confirmation du Psychodrame psychanalytique individuel qui constitue une réelle forme de prise en charge proposée par le Centre Binet. Cette prestation correspond à un réel besoin, c'est en effet une des réponses adaptées à la prise en charge des adolescents.





Répartition des entrées et sorties par lieu de consultation



Répartition de l'effectif par sexe

Garçons	940	61 %
Filles	601	39 %
Total	1541	100 %

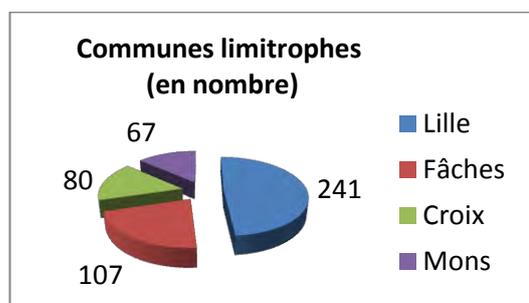
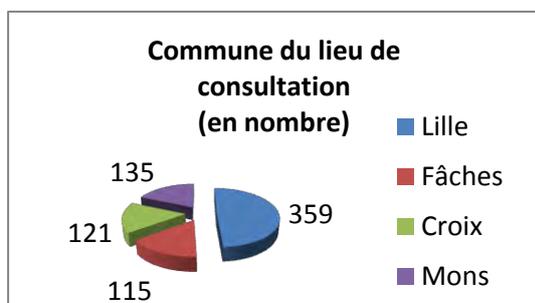
Répartition de l'effectif par tranche d'âge

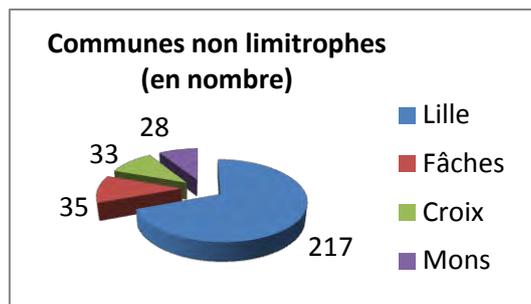
0 - 3 ans	9	0,58%
4 - 6 ans	192	12,47%
7 - 11 ans	771	50,03%
12 - 15 ans	395	25,63%
16 à 18 ans	141	9,15%
19 ans et +	31	2,01%
2 enfants**	2	0,13%
TOTAL	1541	100,00%

(**2 enfants pour lesquels nous n'avons aucun renseignement car ils ne sont venus qu'une fois et les renseignements n'ont pas été pris)

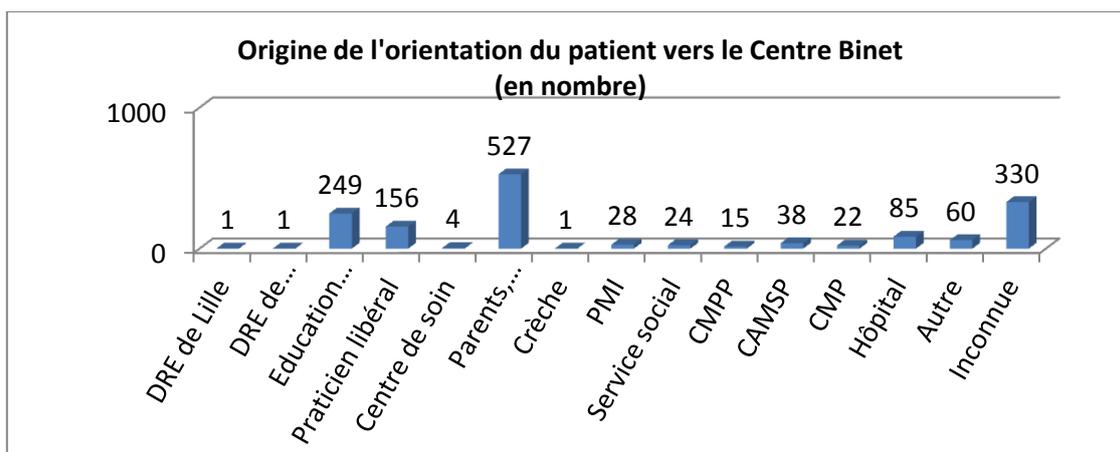
Origine géographique du public

	Lille	Fâches	Croix	Mons	Total
Commune du lieu de consultation	359	115	121	135	730
Soit	43,83%	44,57%	46,90%	58,70%	47,37%
Communes limitrophes	241	107	80	67	495
Soit	29,43%	41,47%	31,01%	29,13%	32,12%
Communes non limitrophes	217	35	33	28	313
Soit	26,50%	13,57%	12,79%	12,17%	20,31%
Autres	2	1	0	0	3
Soit	0,24%	0,39%	0	0	0,19%
Total	819	258	234	230	1541





Origine de l'orientation du patient vers le Centre Binet



Répartition de l'effectif par type de suivi

	Lille	Fâches	Croix	Mons	Total
Dépistages	345	100	80	59	584
Traitements	355	152	136	167	810
Ponctuels*	119	6	18	4	147
Total	819	258	234	230	1541
dont nombre de retours **	100	29	20	41	190

* Ponctuel : signifie pour les indicateurs DDCS « venu une seule fois ».

** Retours : représentent des patients déjà suivis au CMPP Binet, sortis des effectifs depuis plus d'un an et comptabilisés pour les indicateurs comme une nouvelle entrée.

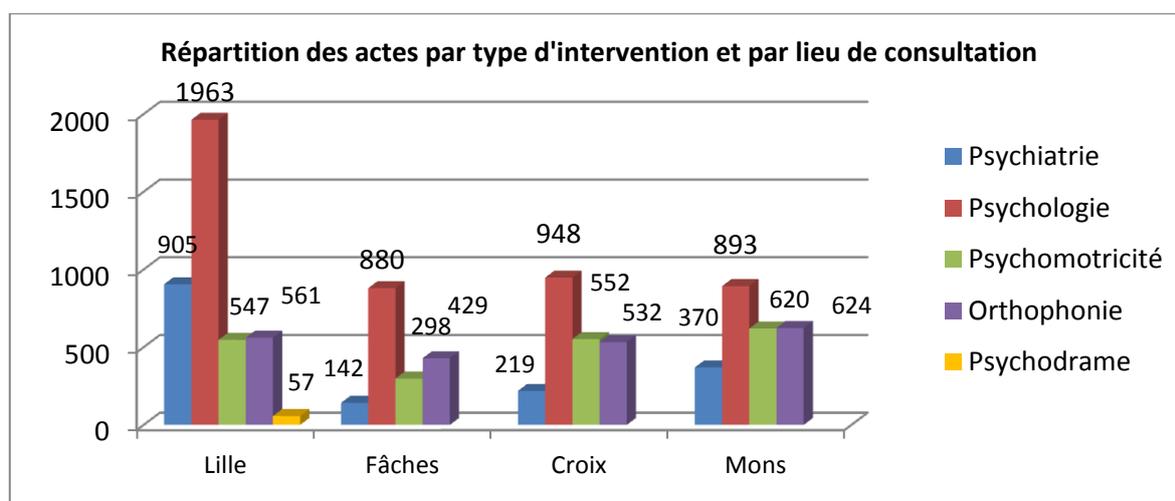
Des statistiques sont relevées tout au long de l'année pour nous permettre d'avoir une idée précise du public accueilli au Centre Binet. Ce qui nous permet de souligner certains éléments :

- confirmation d'une proportion plus importante de patients masculins (60,42%),
- 560 (dont 190 retours) nouvelles entrées en 2012 sur les 1 541 patients suivis,
- la répartition par tranche d'âge montre que nous accueillons plus de 35 % d'adolescents et cela conforte le choix fait par la direction de travailler des orientations cliniques adaptées à la prise en

charge de cette classe d'âge,

- sur l'origine géographique, nous constatons que la mission des lieux de consultation délocalisés (Croix, Mons, Fâches-Thumesnil) est bien en adéquation avec le projet d'origine, à savoir une délocalisation de la prestation clinique pour être dans une logique de proximité voulue par les villes,
- en ce qui concerne « l'origine de l'orientation du patient », même si elle n'est connue que pour 79% des patients accueillis, les proportions sont significatives : environ 34% sont orientés par « les parents, amis, voisins... », 16% par l'Education Nationale, 10 % par les praticiens libéraux.

Répartition des actes par type d'intervention et par lieu de consultation



1.2. LE BUDGET

Le Centre Alfred Binet est inscrit depuis 2010, et ce pour une durée de 5 ans, dans le Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM) signé entre la Sauvegarde du Nord et l'ARS.

La réorganisation proposée dans ce cadre a été de créer un dispositif CMPP constitué du CMPP Binet et du CMPP Chassagny.

Le Centre Alfred Binet est financé en dotation globale. Le montant de cette dotation pour 2012 est de 1 371 680 €.

Compte-tenu du financement en dotation globale, nous ne facturons plus d'actes mensuellement et l'excédent d'activité n'engendre plus d'impact financier. Toutefois, nous remettons chaque trimestre un état des patients suivis à la Caisse de Lille.

1.3. LES RESSOURCES HUMAINES

Nombre de salariés	32 soit 19,35 ETP	
Qualifications	Médecin directeur	0,20 ETP
	Directrice administrative	1 ETP

	Cadre de direction 1 ETP Secrétaires médicales 1,70 ETP Secrétaire comptable 0,50 ETP Comptable 1 ETP Assistant social 0,50 ETP Médecins psychiatres 1,92 ETP Psychologues 5,18 ETP Orthophonistes 2,68 ETP Psychomotriciennes 2 ETP Agent technique 1 ETP Agents de service intérieur 0,67 ETP
Accueil de stagiaires	3 stagiaires en orthophonie (1 semaine), 2 stagiaires en psychomotricité, 1 stagiaire assistante sociale, 4 stagiaires en psychologie, Soit 1 801 h.
Formations 2012	Formation collective « Le travail psychothérapeutique aujourd’hui avec les enfants et leurs parents ». 26 salariés ont participé à cette formation

1.4. LA DEMARCHE D’EVALUATION INTERNE

La mise en place de la démarche d’évaluation interne au sein du CMPP Alfred Binet se réfère à l’obligation énoncée dans la loi du 2 janvier 2002. Elle se conjugue en s’inspirant de la spécificité de ce type de service dans le respect du droit des usagers et des exigences déontologiques qui prévalent dans la nature des prises en charges proposées.

Par ailleurs, le CMPP Alfred Binet entrant dans le cadre d’un CPOM signé en avril 2010, il conviendra désormais pour nous de respecter l’article 2 du décret 2010-1319 du 3 novembre 2010 (communication des résultats de l’évaluation interne lors de la révision du contrat).

La démarche mise en place en partie en 2008 vise à améliorer les prises en charge et le fonctionnement. Un référentiel a été établi à partir des recommandations de l’ANESM (agence nationale d’évaluation sociale et médico-sociale). 20 critères ont été retenus pour l’approche qualitative, et de deux à cinq indicateurs par critère. A ce jour, nous n’avons travaillé que la cotation, nous devons maintenant travailler sur les commentaires et les axes d’amélioration.

2. UN COMPARATIF AVEC LES REFERENCES INITIALES

En janvier 2008, la sortie d’une période de restructuration (séparation CAMSP/CMPP) a permis au CMPP de retrouver l’entièreté de ses moyens en ce qui concerne l’équipe de praticiens, ce qui a permis de recentrer le travail sur l’activité clinique.

Des changements dans l’équipe clinique et de nouvelles procédures d’accueil ont permis d’offrir un plus large potentiel de rendez-vous et par conséquent d’engendrer un excédent de séances.

On notera que le CMPP Binet réalise largement son activité.

Pour ce qui concerne la gestion du temps d’intervention de l’équipe clinique, nous avons mis l’accent, depuis quelques années, sur un découpage plus pertinent du temps de travail, à savoir

moins de temps « très partiel » (minimum quart temps) quand cela est possible, et une répartition des « équivalents temps plein » sur 2 lieux de consultations au maximum, ce qui a eu pour effet d'accroître le temps de consultations.

Le lissage de l'activité sur l'année en référence au rythme scolaire permet également d'optimiser au maximum notre capacité d'accueil et, de fait, de gérer plus facilement les absences, qu'elles soient liées au personnel ou aux usagers.

Sur un aspect plus qualitatif, on constate que les formes de prise en charge proposées au Centre Binet sont toujours pertinentes et en adéquation avec les problématiques des patients. Les demandes sont toujours en augmentation.

Il faut préciser également que la gestion de la liste d'attente permet d'accueillir les premières demandes dans un délai d'un mois, ce qui est plutôt positif, les délais habituels en CMPP se situant davantage autour de 6 mois à 1 an. En effet, à la différence de nombreux autres CMPP, le premier rendez-vous proposé lors d'une demande de consultation n'est pas l'exclusive des médecins du centre.

La réunion hebdomadaire de synthèse clinique comprend un temps consacré à l'examen de demandes arrivées au secrétariat durant la semaine et permet de proposer un premier rendez-vous soit avec un médecin, soit avec un(e) psychologue du centre ; c'est dans un deuxième temps qu'un second praticien sera sollicité.

Cette pratique, encadrée et concertée, permet d'abrèger le temps d'attente du premier rendez-vous, et donc de n'avoir qu'une liste d'attente restreinte avec un délai de réponse assez court. Parti pris qui est encore majoré dès lors qu'il s'agit d'une population adolescente. Cette possibilité de proposer un rendez-vous rapide permet la mise en œuvre d'un premier effet thérapeutique, qui consiste à baisser le niveau d'anxiété de l'adolescent (et de sa famille), qui reste le motif le plus fréquent de la demande de consultation.

Au cours de ces dernières années, la mise en place des outils de la loi du 2 janvier 2002 (plaquettes, livret d'accueil, DIPC, procédure d'accès au dossier médical...) a contribué à rendre plus lisible la mission du CMPP Binet, et a également apporté une plus grande clarté des formes de prise en charge proposées au public.

L'enquête de satisfaction menée en 2008, 2009, 2011 et 2012 auprès des usagers de la consultation de Lille en témoigne (le taux de participation augmente sensiblement tous les ans) :

- en 2008 : 64 % de satisfaits,
- en 2009 : 79,50 %,
- en 2011 : 85,34 %,
- en 2012 : 89 %.

Les résultats de cette enquête sont très encourageants. Les patients sont très satisfaits (entre 60 % et 70%) pour toutes les questions de fonctionnement, de délais d'attente, d'accueil et de prise en charge. Cette enquête devrait être étendue aux lieux de consultation décentralisés en 2013, mais cela pose un problème de mise en pratique (pas de secrétariat sur place, locaux partagés avec d'autres partenaires sur les mêmes temps de présence...).

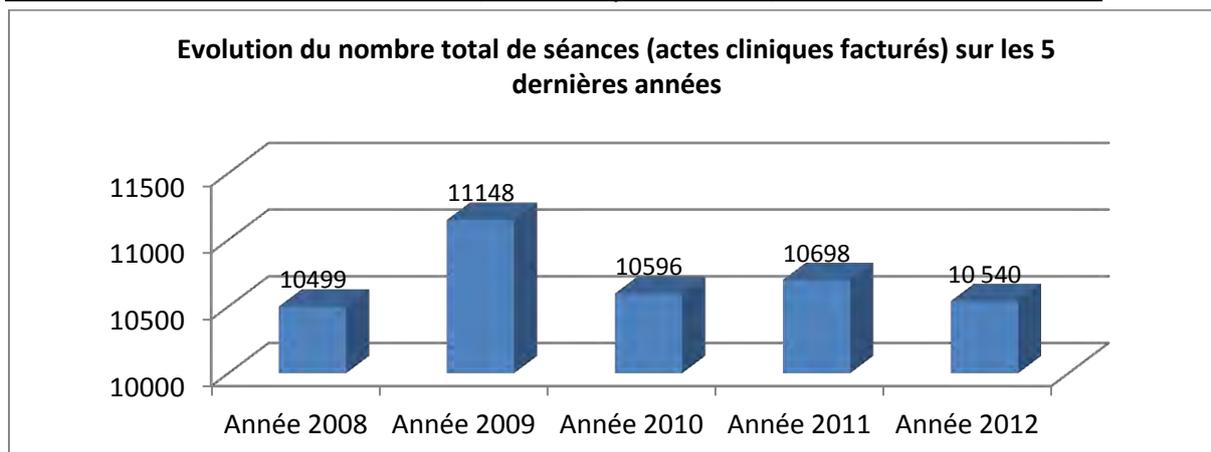
3. UN COMPARATIF AVEC L'ANNEE PRECEDENTE

L'activité 2012 du CMPP est réalisée.

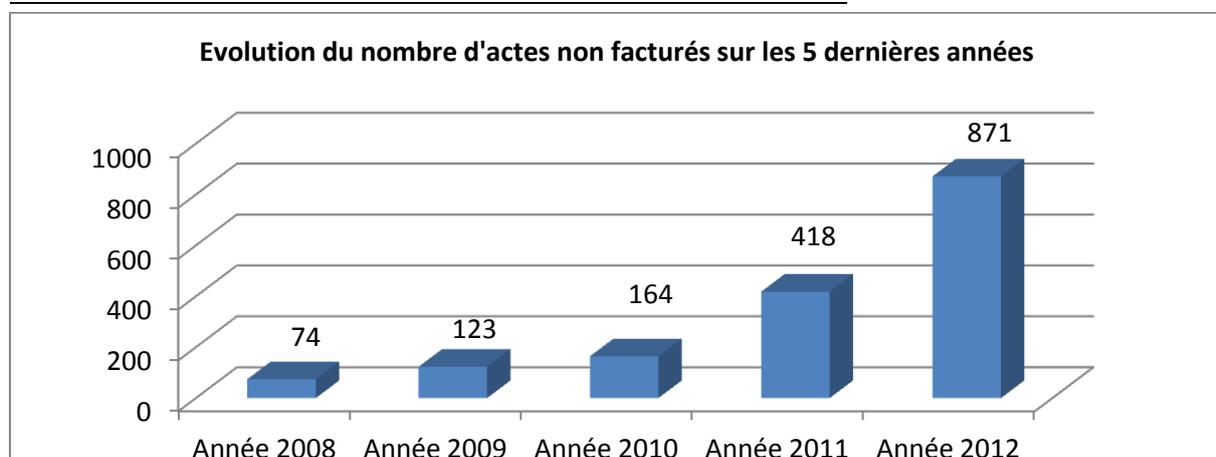
Nous présentons, depuis 2008, un excédent de séances. C'est la continuité de ce qui a été engagé avec le Dispositif de Réussite Educative (DRE) en 2008 et 2009. Le travail effectué ces deux années-là avec les villes de Lille et de Faches-Thumesnil a eu indiscutablement un effet positif pour l'activité du CMPP : il est mieux repéré par rapport à sa mission et reconnu comme partenaire local.

Depuis 2010, la participation active aux DRE de Lille et de Faches a été suspendu par les municipalités, faute de moyens.

Evolution du nombre total de séances (actes cliniques facturés) sur les 5 dernières années



Evolution du nombre d'actes non facturés sur les 5 dernières années



L'excédent de séances trouve son explication, comme nous avons pu l'expliquer précédemment, dans la réorganisation réalisée ces dernières années. Cela nous a permis de relancer l'activité clinique, avec un travail et une dynamique d'équipe renforcés par la mise en place d'une formation collective qui rassemble l'ensemble des équipes des différents lieux de consultation. Si le nombre de séances facturées en 2012 a légèrement diminué (-1,46%) par rapport à 2011, le nombre d'actes non facturés a doublé.

Après une période difficile et la reconstitution d'une équipe (50% de l'effectif a été renouvelé depuis 2008), nous avons fait le choix d'utiliser la formation comme vecteur de travail pour relancer une dynamique institutionnelle :

- dans un premier temps, autour de thèmes qui traitent du travail en CMPP et de son organisation. Nous avons également abordé dans ce cadre tout ce qui touche à la loi du 2 janvier 2002,
- dans un second temps, nous avons privilégié un contenu clinique. En 2012, nous avons orienté nos choix de formation sur « le travail psychothérapeutique aujourd'hui avec les enfants et leurs parents » sous l'égide du Docteur Jean-Claude Guillaume, travail que nous poursuivrons en 2013.

4. LES MESURES DE REEQUILIBRAGES A METTRE EN PLACE : « PERSPECTIVES 2013 »

Sur le plan quantitatif, on peut apprécier aujourd'hui les résultats présentés (cf. points précédents). Sur le plan qualitatif, nous avons précédemment mentionné l'enquête de satisfaction dont les résultats sont très positifs. Nous avons également fait état de la dynamique de travail qui s'est relancée au sein des équipes et qui apporte une cohérence globale dans l'activité clinique pour répondre à la mission confiée au CMPP.

Nous pouvons donc conclure que sur cette année 2012, comme sur l'année 2011, l'activité a trouvé un réel équilibre et que le travail clinique peut y prendre toute sa place.

Des projets sont en cours pour proposer des réponses multiples, toujours plus adaptées à un public dont les problématiques sont en perpétuelle évolution, comme en témoigne la mise en place du « psychodrame psychanalytique individuel ».

Sur le fond, ce projet est travaillé depuis plusieurs années. L'équipe est depuis quelque temps sensibilisée à cette approche clinique. Certains praticiens ont suivi un cursus de formation dans le cadre du plan dans le service de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent de l'hôpital de la Pitié-Salpêtrière.

5. ZOOMS

5.1. EXTENSION DE L'ACTIVITE

Dans le CPOM, il était indiqué pour 2012 une extension de 1 000 actes sur le CMPP Binet pour répondre plus rapidement à la prise en charge clinique des adolescents. Nous avons déposé un dossier d'extension en mai 2012 auprès de l'ARS.

Le CMPP Binet accueille beaucoup de préadolescents et d'adolescents. Les statistiques transmises pour « les indicateurs réalisés » ces cinq dernières années montrent que sur l'ensemble des patients accueillis, environ 75% sont dans la tranche d'âge comprise entre 7 et 15 ans.

L'équipe de praticiens s'interroge régulièrement sur le type de prise en charge clinique qu'il serait souhaitable et pertinente de mettre en place pour offrir les réponses les plus adaptées possibles à cette tranche d'âge, l'offre de soin clinique « classique » n'étant pas toujours adaptée à cette période de mutation psychologique.

Le « Psychodrame psychanalytique Individuel » semble être une des réponses adaptées à la prise en charge des adolescents. Jusqu'alors cette forme de prise en charge n'existait pas dans notre région, elle était pourtant développée ailleurs et faisait déjà preuve de résultats. Nous souhaitons vivement

apporter cette dimension clinique au CMPP, et ce projet a pu voir le jour depuis 2010. C'est cet axe de travail que nous aimerions développer davantage.

IV. PÔLE PROTECTION DE L'ENFANCE



SOMMAIRE DU PÔLE PROTECTION DE L'ENFANCE

IV. PÔLE PROTECTION DE L'ENFANCE.....	210
PREAMBULE.....	211
A. DISPOSITIF ENFANCE.....	212
A.1. Institut Fernand Deligny à Lambersart.....	212
A.1.1. Institut Fernand Deligny - Internats	215
A.1.2. Institut Fernand Deligny - Placement familial spécialisé (PFS) « Entr'actes ».....	223
A.1.3. Institut Fernand Deligny - Service d'accompagnement Educatif (SAE)	225
A.1.4. Institut Fernand Deligny - Centre d'Accueil de Jour (CAJ) - ASE.....	227
A.1.5. Institut Fernand Deligny - Service d'Accueil à la Famille et à l'Enfant (SAFE)	230
A.2. Lis avec moi à Lille	232
A.3. La Boîte à mots à Lille.....	237
B. DISPOSITIF ADOLESCENCE	243
B.1. Maison Des Adolescents à Lille.....	243
B.2. Services ARIA à Lille	248
B.3. Centre des apprentissages à Phalempin.....	253
B.4. DIVA (Dispositif du Valenciennois) à Marly	258

Maisons d'enfants à caractère social aux offres de service variés, Maison des adolescents, Dispositifs de prévention et d'accès à la culture, soit sept structures qui témoignent de la diversité d'intervention du Pôle Protection de l'Enfance.

En 2012, 335 salariés ont accueilli et accompagné plus de 9 000 enfants et adolescents.

Voilà comment en 2011, nous ramassions les fondements de notre action : « proposer la réponse la plus adaptée qui permet à chacun de se construire et de retrouver « sa boussole interne » pour prendre place dans une histoire collective et singulière qu'il n'a pas choisi, mais dont il est aussi en capacité d'infléchir le cours ».

L'année 2012 a été, plus que jamais, le moment de réaffirmer et de revendiquer cette philosophie de nos actions. Dans cette période socio-économique troublée où les repères sociétaux vacillent, la protection de l'enfance n'est qu'une préfiguration d'une conception de l'Homme. Celle que nous défendons est donc celle d'un homme en capacité d'infléchir le cours du déterminisme qui pèse sur lui, aussi prégnant soit-il.

C'est en ce sens que nous défendons cette idée que telle ou telle modalité d'accompagnement ne répond pas à une catégorie de population, mais n'est qu'une réponse ponctuelle et circonstanciée dans l'itinéraire de vie de chaque jeune accueilli dont il est, et doit rester le premier emprunteur. Si l'intention peut paraître évidente, elle ne cesse pourtant d'être contrariée par notre propension au rangement et à l'ordonnancement. Il ne saurait donc y avoir d'ambition sans humilité et celle-ci consiste en premier lieu à tenir compte de nos travers... si « naturellement humains ».

C'est à l'aune de cette conviction que le rapprochement avec notre association cousine, l'ADSSEAD, constitue une richesse et une opportunité de servir cette ambition.

Une richesse parce qu'elle permet, par la découverte effective, d'autres pratiques d'intervention, de repousser l'horizon de nos représentations réciproques, et de penser des dispositifs variés, souples et plastiques.

Une richesse parce qu'elle ouvre concrètement vers la mise en place de ces dispositifs plus proches des nécessités des jeunes accueillis parce que plus diversifiés et plus réactifs.

Une richesse puisqu'elle ambitionne de proposer, aux enfants et adolescents concernés, un accompagnement sur mesure plutôt qu'une prestation prête à porter.

Voilà donc l'esprit qui nous a animés cette année dans cette construction toujours renouvelée d'un Pôle Protection de l'Enfance désireux d'engager résolument et concrètement l'ensemble de ces moyens dans la définition d'une offre affranchie autant des frontières qu'il se donne que de celles qu'on lui donne.

Didier WOUTERS,
Directeur du Pôle Protection de l'Enfance

A. DISPOSITIF ENFANCE

Directrice du Dispositif : Dorothee DUFOR

A.1. INSTITUT FERNAND DELIGNY A LAMBERSART

FICHE DE PRESENTATION DE LA STRUCTURE	
Adresse : 287, avenue de l'hippodrome BP 50051 59831 LAMBERSART Cedex	Directrice de l'établissement: Dorothee DUFOR
Projet d'établissement	<p>L'IFD est un établissement habilité et conventionné par le Conseil Général, la PJJ, l'ARS et l'Education Nationale.</p> <p>Il offre des possibilités de prises en charge diversifiées pour des enfants et des adolescents de 5 à 21 ans, inscrits dans des situations familiales difficiles et souffrant de troubles du développement psychique et relationnel.</p> <p>Sa capacité d'accueil est de 166 places :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 122 dans le champ de la protection de l'enfance, - 44 dans le champ du médico-social, <p>ou encore :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 101 places en hébergement, - 65 en accueil de jour ou en ambulatoire. <p>Le projet pédagogique de l'IFD a été réécrit en 2009.</p>
Habilitations et publics	<p>L'établissement dispose d'une habilitation ASE-MDPH-Justice (civil) et d'une convention avec l'Education nationale.</p> <p>L'IFD est composé de 11 services d'accueils d'enfants intervenant pour 8 d'entre eux dans le champ de la protection de l'Enfance et pour 3 d'entre eux dans le champ du médico-social.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Quatre internats : d'une capacité d'accueil de 53 enfants : <ul style="list-style-type: none"> • le foyer MECS à Lambersart : 12 lits pour 6 à 12 ans, • le complexe Sévigné à Lambersart : 17 lits pour 6 à 20 ans, • le foyer de Roubaix : 10 enfants de 6 à 12 ans, • le foyer d'Hazebrouck : 14 jeunes de 6 à 20 ans. - Un PFS « entr'actes » : 28 places pour 0 à 20 ans dont 3 avec une habilitation en médico-social. - Un service de « chambres en villes », le SAE : 12 places de 17 à 20 ans. - Un Centre d'Accueil de Jour : 18 enfants de 6 à 12 ans. - Un service d'accompagnement à la parentalité, le SAFE : 14 enfants de 2 à 12 ans. <p>Par ailleurs l'IFD bénéficie de services transversaux à plusieurs services :</p> <ul style="list-style-type: none"> - une « école d'adaptation » composée d'une directrice et de 8 enseignants. Cette équipe intervient sur le Centre d'Accueil de Jour ASE, le Semi Internat ITEP et le SESSAD ITEP.

	<ul style="list-style-type: none"> - une équipe médico-psychologique, placée sous l'autorité du psychiatre de l'établissement. - une équipe administrative en charge de l'administration, de la gestion et de l'entretien des bâtiments.
--	--

Pour plus de lisibilité de l'activité de l'établissement celui-ci sera présenté :

- pour les activités relevant de la protection de l'enfance budget par budget déposés auprès des financeurs, chacun ayant une habilitation spécifique, des moyens et des objectifs spécifiques à réaliser :
 - Internats,
 - PFS,
 - SAE,
 - CAJ ASE,
 - SAFE.

L'activité des trois services de l'ITEP de l'IFD sera présentée dans le cadre du Dispositif ITEP de l'association, lui-même situé au sein du Pôle Médico-Social.

L'activité de l'école, du service médico-psy et de l'équipe administrative seront intégrés dans le zoom de l'IFD.

1. RESSOURCES HUMAINES DE L'IFD ET FONCTIONNEMENT

Les données concernant le personnel sont identifiées au niveau de l'IFD, Pôle Protection de l'Enfance.

Nombre de salariés	108,75 ETP
Qualifications	Cadres : 8,50 ETP Administration-gestion : 6,89 ETP Services généraux : 25,57 ETP Educatif : 61,80 ETP Médico-psy : 5,99 ETP
Accueil de stagiaires	26 stagiaires ont été accueillis : 17 ES, 1ME, 1 AS, 3 psychologues, 1 psychomotricienne, 1 BPJEPS, 1 art thérapeute, 1 licence 3 ILIS.
Formations 2012	Les salariés de la MECS de l'IFD ont bénéficié de 82 sessions de formation ou colloque.

2. ZOOMS SUR LE FONCTIONNEMENT DE L'IFD

2.1. ZOOM SUR LE SERVICE MEDICO-PSYCHOLOGIQUE DE L'IFD

Le nombre de professionnels du champ du médico psychologique travaillant tant sur la MECS que sur l'ITEP est une des richesses de l'Institut Fernand Deligny.

Cette équipe constitue un service placé sous l'autorité du docteur Fabienne ROGEAU, psychiatre. Cette organisation permet de donner une cohérence clinique à l'institution.

Le travail de cette équipe se situe autour de plusieurs axes : les prises en charge individuelles, groupales, le travail clinique avec les équipes, les temps institutionnels et le travail théorique de réflexion thématique, en relation avec les besoins repérés des enfants.

En 2012 a été terminée une réflexion qui a duré 18 mois sur le travail groupal à l'Institut Fernand Deligny.

Il s'agit, au travers des expériences menées depuis de nombreuses années, de tenter de théoriser ce travail, tant dans son cadre général (indications, cadre du travail, supports, difficultés rencontrées, analyse des effets) que dans l'articulation qui peut être faite avec diverses formations suivies par plusieurs professionnels, notamment lors du congrès du CIRPPA à Auxerre qui se déroule tous les deux ans, mais aussi celles avec les « Ateliers de l'Insu ». Par ailleurs, l'une des grandes caractéristiques de notre travail groupal est la transdisciplinarité, à savoir que ce qui fait la dimension thérapeutique d'un groupe n'est pas la profession de ceux qui l'animent, mais c'est l'objet, l'intention et l'analyse des interactions qui lui confèrent cette dimension. Ce travail a fait l'objet d'un écrit de synthèse.

2.2. ZOOM SUR L'EQUIPE PEDAGOGIQUE

L'école d'adaptation de l'IFD s'apprête à vivre de profonds changements sous la pression des nouvelles politiques de l'Education Nationale.

Un poste d'enseignant a été supprimé sur le CAJ ASE, peut-être sera-t-il suivi d'autres suppressions en 2013. 2012 est l'année :

- du démarrage de l'élaboration et de la négociation de la future Unité d'Enseignement Spécialisée (UES) qui vient remplacer la convention associative,
- de la réécriture et signature de la convention avec l'école Louise de Bettignies pour la classe intégrée,
- de la dernière rentrée scolaire de la directrice pédagogique Maryse BOSSARD dont le départ en retraite est annoncé pour juin 2013.

2.3. ZOOM L'ANNEE 2013 DE L'IFD

2012 a été une année de préparation aux changements qui s'annoncent dès 2013 :

- le service d'habitat disséminé,
- le CPOM,
- le rapprochement avec l'ADSSEAD,
- la partition de l'ITEP.

A.1.1. INSTITUT FERNAND DELIGNY - INTERNATS

FICHE DE PRESENTATION DE LA STRUCTURE	
Adresse : 287, avenue de l'hippodrome BP 50051 59831 LAMBERSART Cedex	Directrice de l'établissement : Dorothée DUFOUR. Les internats de l'IFD sont au nombre de 4. <ul style="list-style-type: none">- l'internat MECS situé 287, avenue de l'hippodrome à LAMBERSART, chef de service : Véronique SULFOURT.- le Complexe Sévigné situé 33, rue de la Carnoy à LAMBERSART, chef de service : Colette TAMHOUA.- le Foyer Pédagogique situé 250, rue de Lille à ROUBAIX, chef de service : Emmanuelle PINCK.- Le foyer des Flandres situé 35, route de Borre à HAZEBROUCK, chef de Service : Marc NORMAND.
Habilitations et publics	Les internats ont une habilitation ASE et PJJ article 375 pour un public de 5 à 21 ans. Toutefois les foyers ont chacun leur spécificité : <ul style="list-style-type: none">- internat MECS : 12 enfants de 6 à 12 ans en mixité- Complexe sévigné : 17 jeunes de 6 à 21 ans en mixité- Foyer de Roubaix : 10 enfants de 5 à 12 ans en mixité- Foyer des Flandres : 14 jeunes de 6 à 21 ans garçons
Obligations légales	Nombre de journées à réaliser : 18 816 Taux d'activité fixé à 97 %

1. L'ACTIVITE REALISEE

1.1. LE « VOLUME D'ACTIVITE »

19 746 journées ont été réalisées en 2012 soit un taux d'occupation de 105 %.

1.2. LE BUDGET

Le budget prévisionnel arrêté par le Conseil Général pour les internats en 2012 s'élève à 3 753 564,00 €.

1.3. LA DEMARCHE D'EVALUATION INTERNE

La question évaluative retenue pour l'année 2012 a été celle de l'ouverture de l'établissement à son environnement.

La méthodologie employée a été la même que celle mise en œuvre en 2011. Elle a été accompagnée par une stagiaire étudiante à l'ILIS en licence 3 (Institut Lillois d'Ingénierie et de management de la Santé).

L'ouverture a été entendue comme un double mouvement, « à et sur » l'environnement, c'est-à-dire avec l'idée :

- de faciliter la venue à l'intérieur de l'établissement : des familles, des bénévoles, des partenaires, des visiteurs... L'établissement est alors une ressource pour l'environnement,

- d'aller vers l'extérieur de l'établissement afin d'intégrer les personnes accueillies dans la ville ou le village, de sensibiliser cet environnement social à l'accueil des personnes. L'établissement s'appuie alors sur les ressources de l'environnement.

Le référentiel a été créé par le comité de pilotage à partir des textes de loi en vigueur de l'établissement ainsi qu'à partir des recommandations de bonnes pratiques de l'ANESM.

Il a été nécessaire d'élaborer deux référentiels distincts pour les services de l'IFD relevant de la protection de l'enfance et de la MDPH, qui diffèrent notamment au niveau des partenaires institutionnels et des autres partenaires extérieurs.

Le recueil de données a été effectué à partir des dossiers des enfants présents dans le service le 1^{er} janvier 2011 et de ceux admis au cours de l'année 2011.

Suite à la cotation des critères, les points forts et les points faibles ont été identifiés. Des axes d'amélioration ont été formulés, en priorité, pour les critères ayant été cotés insatisfaisants ou très insatisfaisants. Ensuite, les moyens à user pour mettre en place ces axes de progrès ont été envisagés.

L'échéance pour l'ensemble des axes de progrès a été fixée à la fin de l'année scolaire 2012-2013.

LA PRESENTATION DES RESULTATS DE L'EVALUATION INTERNE

- Pour le Complexe Sévigné

Par rapport aux partenaires institutionnels : participer à davantage de groupes thématiques de travail avec la Direction Territoriale du Conseil Général du Nord.

Concernant l'environnement de l'enfant :

- être vigilant sur la fréquence des entretiens familiaux avec les parents,
- accroître le nombre de sorties culturelles,
- développer le réseau avec les acteurs de l'insertion professionnelle.

- Pour le Foyer des Flandres :

Concernant l'environnement de l'enfant :

- systématiser, pour chaque enfant, la communication orale du bilan annuel aux parents avant l'audience,
- mettre en place des ateliers parents en dehors du lieu de vie des jeunes,
- rétablir les relations avec les CMP et les CMPP,
- se renseigner sur les conditions d'accès des chèques loisirs,
- développer le réseau avec des acteurs de l'insertion professionnelle.

Par rapport aux autres partenaires extérieurs : travailler avec des lieux de vie en dehors de l'établissement.

Concernant la communication interne et externe :

- actualiser le livret d'accueil et le rendre plus accessible aux familles,
- mettre en place une boîte à idées de façon pérenne au sein du service,
- mettre en place une adresse mail utilisable par l'équipe du service.

- **Pour le Foyer de Roubaix**

Par rapport aux partenaires institutionnels :

- ré-interpeler la direction pour pouvoir participer aux groupes thématiques de travail avec les services du Conseil Général,
- porter une réflexion sur la mise en place d'une rencontre annuelle avec la DT, l'ASE et le SSD afin de faire connaître le service, d'entretenir des relations pérennes et discuter des projets qu'entreprend le foyer de Roubaix.

Concernant l'environnement de l'enfant :

- formaliser la transmission du bilan de l'équipe aux parents avant les audiences (présence de l'éducateur référent et de la chef de service),
- porter une réflexion sur l'organisation d'accueils collectifs des familles au sein du service,
- encourager la venue d'artistes au sein du service dans un but de développer l'expression des enfants.

Par rapport à la communication externe et interne :

- porter une réflexion sur le thème d'une réunion interservices auquel le foyer de Roubaix pourrait participer.

- **Pour l'Internat MECS**

Par rapport aux partenaires institutionnels : être invité aux groupes thématiques de travail avec la DT, l'ASE, la PMI, le SSD ou le service de Prévention Santé.

Concernant l'environnement de l'enfant :

- mettre en place des actions de prévention santé en partenariat avec des services extérieurs (Planning familial, Institut Pasteur, CIRM, service de prévention santé du Conseil Général),
- organiser diverses sorties culturelles,
- porter une réflexion sur la participation de certains jeunes aux mouvements de jeunesse.

Concernant la communication interne et externe :

- mettre en place au sein du service un outil d'expression pour les enfants (boîte à idées, groupe de parole...),
- avoir un accès à internet au sein du service dans le but d'effectuer des recherches pour les devoirs des enfants.

2. UN COMPARATIF AVEC LES REFERENCES INITIALES

Internat MECS de Lambersart :

4219 journées ont été réalisées soit un taux d'occupation de 92%.

Il s'agit d'enfants aux carences multiples, majoritairement déjà placés, le lieu d'accueil souhaitant une réorientation compte tenu des symptômes présentés. Ils sont accueillis pour une longue durée, sans beaucoup de possibilités de découcher en famille.

16 enfants ont été pris en charge sur l'année soit 4 sorties et 6 entrées. Le taux de rotation est de 0,50.

L'âge des jeunes accueillis varie entre 6 et 13 ans. Un jeune sorti en 2012 était âgé de 15 ans, son maintien sur le foyer était corrélatif à des difficultés de réorientation.

Les séjours sont de longue durée. Sur les 4 enfants sortis en 2012 : 3 avaient une durée de séjour de 6 ans, un avait une durée de séjour de 4 ans.

Le placement judiciaire reste majoritaire : 12 accueils sur 14, 1 Accueil Provisoire (AP) et 1 Délégation d'Autorité Parentale (DAP).

Les enfants sont tous scolarisés à l'extérieur du foyer dans 7 écoles différentes ce qui, compte tenu de leur âge, implique une forte mobilisation des professionnels.

Les retours en famille, plus ou moins réguliers, sont peu nombreux (cela concerne 30 des enfants). 66% des enfants ne bénéficient d'aucun découcher en famille.

De ce fait, une politique de recherche de familles, de parrainage et de séjours à la ferme, a été mise en place.

le complexe Sévigné

6 346 journées ont été réalisées soit un taux d'occupation de 105%.

31 jeunes ont été accueillis au cours de l'année, 9 sont sortis, 11 sont entrés, soit un taux de rotation de 0,68.

L'âge des jeunes accueillis varie de 12 à 19 ans.

Du fait de la possibilité d'un accueil en semi-autonomie, la demande adolescente est forte : 10 jeunes accueillis cette année sur 11 ont 15 ans et plus. 70% des jeunes accueillis durant l'année ont 17 ans et plus.

Pour les jeunes accueillis en 2012, les mesures de protection judiciaire représentent 62,5 %, les accueils provisoires 4,1%, les APJM 25%, les mesures de tutelle 8,3%.

75% des jeunes sont scolarisés, 22,5% sont sans activité.

63% des jeunes ont des retours réguliers dans leurs familles, 15% n'ont aucun retour en famille.

La durée moyenne des séjours est longue : 2 ans et 6 mois, avec des disparités fortes. 3 sorties ont une durée de séjour inférieure ou égale à 3 mois, 2 sorties sont supérieures à 8 ans.

Cette situation s'explique par le fait que ce foyer a développé des modalités d'accompagnements, souples et modulées.

Ainsi, outre l'accueil collectif et l'accueil en semi-autonomie, certains jeunes aux liens familiaux distendus et ne trouvant plus leur place en collectif sont suivis en lieu de vie selon un protocole validé par la Direction Enfance Famille.

L'objectif est d'éviter les ruptures de prise en charge et de permettre au jeune d'effectuer un parcours où il pourra expérimenter différentes formes d'accueils selon sa demande ou ses besoins, tout en continuant à être suivi par l'équipe en laquelle il a investi et qui l'encourage dans son évolution.

5 jeunes ont été suivis en tout ou partie de l'année 2012 en lieu de vie.

Le foyer de Roubaix

3 696 journées ont été réalisées, soit un taux d'occupation de 101%.

11 jeunes ont été accueillis sur l'année, soit 1 sortie et un taux de rotation nul.

L'âge des jeunes accueillis s'échelonne entre 5 et 14 ans. 50% des enfants ont entre 5 et 9 ans.

Les placements judiciaires représentent 90% des accueils, les Accueils Provisoires 10%.

Le profil des enfants accueillis est similaire à celui du foyer MECS situé à Lambersart. Toutefois, ceux accueillis au foyer de Roubaix viennent majoritairement du territoire roubaisien.

Tous les enfants sont scolarisés à l'extérieur de l'établissement, dans sept écoles et collèges différents.

30% des enfants ont des retours réguliers en famille, 70% n'en ont aucun. Compte tenu de la lourdeur des situations familiales, le foyer s'est engagé ces dernières années dans un travail de visites médiatisées avec les parents.

Les durées de séjour sont longues : la durée de séjour du jeune ayant quitté le foyer en 2012 est de 6 ans et 11 mois.

Le foyer des Flandres

5477 journées ont été réalisées, soit un taux d'occupation de 107,18 %.

24 jeunes ont été accueillis sur l'année, soit 9 sorties et 8 entrées et un taux de rotation de 0,50.

Les jeunes accueillis ont entre 12 et 19 ans.

Le foyer accueille en collectif et en semi-autonomie ce qui explique le nombre important de jeunes adolescents : 29 % des jeunes ont 17 ans et plus.

Le foyer est utilisé comme un foyer de proximité. La grande majorité des jeunes accueillis arrivent du territoire des Flandres Maritimes.

Tous les jeunes sont en scolarité ordinaire à des stades bien sûr différents. La particularité du secteur est d'offrir un panel large quant aux formations. Le partenariat, déjà ancien, que nous avons tissé nous permet des intégrations avec parfois certains aménagements en termes de stages dans notre réseau d'artisans ou de collectivités locales.

Sur les sept accueillis en semi-autonomie, l'un a obtenu son CAP pâtisserie. Il avait obtenu l'an dernier son CAP boulangerie, son patron lui a demandé de faire une mention complémentaire qu'il suit depuis septembre. Un autre, après plusieurs essais en restauration, est en CDD à ce jour. Il a obtenu son permis de conduire. Un autre a obtenu un CIVIS par la ville de Lille et travaille auprès des sans-abris après avoir exercé un mi-temps chez Mac'Donald. Les autres sont en scolarité pour des CAP polyvalence et entretiens des locaux, CAP de maintenance des systèmes automatique et CAP d'entretien des machines.

La durée moyenne de séjour pour les jeunes sortis en 2012 était de 17 mois. Pour 2 d'entre eux elle était de 3 ans et demi.

Six jeunes ont quitté le collectif : deux pour une orientation en famille d'accueil, les autres pour des retours en famille. Deux jeunes majeurs ont quitté le dispositif pour un appartement personnel, l'un à Lille, l'autre à Hazebrouck.

3. UN COMPARATIF AVEC L'ANNEE PRECEDENTE

L'activité de l'année 2012 a été un peu plus importante que celle de l'année 2011.

Au niveau des foyers Sévigné et d'Hazebrouck, l'année 2012 est dans la droite lignée des années précédentes avec un fort taux d'activité avec une grosse demande d'accueil d'adolescents.

Toutefois, l'activité du complexe de Sévigné, bien qu'excédentaire, a été moins importante en 2012 qu'en 2011 (-276 journées). Cette situation s'explique par le suivi d'une jeune de 13 ans en situation de fugue voire d'errance, durant 3 mois, des retours plus réguliers en famille durant les vacances scolaires, 5 périodes d'hospitalisation de plus de 5 jours pour des jeunes accueillis.

4. LES MESURES DE REEQUILIBRAGE A METTRE EN PLACE : « PERSPECTIVES 2013 »

L'offre de places des 4 foyers de l'IFD paraît pertinente, ceux-ci étant ancrés sur les territoires où ils sont installés.

5. ZOOMS

5.1. ZOOM SUR L'INTERNAT MECS

L'accent a été mis en 2012 sur :

- Le travail mené avec les familles, notamment autour des visites médiatisées par le biais de supports :
 - participation à la santé,
 - participation à une journée parents-enfants au centre équestre,
 - moments de partage autour d'une activité « arts plastiques »,
 - association au suivi scolaire,
 - participation à un atelier « cuisine »...

Toutes ces activités sont bien repérées au niveau du service et font partie intégrante du projet pédagogique.

- La mise en place de supports à visée éducative, voire thérapeutique :
 - activité équitation avec participation des enfants au championnat de France Sport Adapté (en 2012, un enfant du service a décroché le titre de champion de France à La Courneuve),
 - Atelier « arts plastiques ».
- Le travail de réseau et de partenariat avec :
 - les services de l'Aide Sociale à l'Enfance, les magistrats,
 - les écoles,
 - les clubs sportifs de la ville,
 - les associations culturelles,
 - « la boîte à mots »,
 - les services de parrainage,
 - les familles d'accueil de l'ASE.

- La scolarisation

En effet, tous les enfants du service sont scolarisés à l'extérieur avec parfois la mise en place de projets spécifiques, comme des bourses allégées dans le cadre de PPS et des interventions des éducateurs du service dans les classes en soutien aux instituteurs.

Le projet pédagogique met en avant le maintien de la scolarité en milieu ordinaire dans la mesure du possible.

- Le travail de formation en lien avec le projet pédagogique :

- poursuite du travail de supervision avec la psychanalyste du service,
- un séminaire de rentrée animé par la psychiatre de l'IFD.

5.2. ZOOM SUR LE COMPLEXE SEVIGNE

L'offre d'accueil sur le complexe Sévigné se veut diversifiée.

Cette année encore, cette diversification s'est poursuivie : accueil collectif, semi-autonomie, accueil en lieu de vie, suivi au domicile. Cette diversification des modes d'accompagnement se fait toujours au gré de l'évolution des problématiques accueillies et avec l'accord préalable de l'ASE. Les projets périphériques à l'internat (lieu de vie, suivi ambulatoire, appartements extérieurs...) ne sont pas pérennes. Ils sont une réponse provisoire à un besoin identifié ; si ce besoin n'existe plus, les outils n'existeront plus également.

Le conseil général reconnaît l'intérêt de cette diversification sur un même lieu et permet la souplesse en maintenant le financement selon un nombre de journées plus ou moins important, sans imposer de quotas.

De ce fait, ce service est fortement sollicité par les partenaires. Au cours de l'année 2012, il a été reçu 48 demandes d'admissions auxquelles nous n'avons pas donné de suites favorables, faute de place.

L'équipe éducative rencontre toujours des difficultés dans l'accompagnement des jeunes dans leur scolarité. En effet, cela demande une grande disponibilité de la part des éducateurs qui ont également à assumer l'ensemble des tâches inhérentes à la vie quotidienne (repas, douches, devoirs, conduites clubs, activités extra scolaires, etc.).

Pour pallier cette difficulté, nous avons accueilli en 2012 un jeune dans le cadre de son service civique.

Durant l'année 2012 3 camps ont été organisés :

- un camp ski, dans les Vosges,
- un camp semi, en juillet en Gironde,
- un camp foyer, en juillet en Dordogne,
- un camp foyer, en août dans le Limousin.

Depuis novembre 2012 un projet de chantier de solidarité au Sénégal est en gestation.

2013 sera l'année de la réécriture du projet de service. En effet, celui-ci date de 5 ans. Par ailleurs, la perspective d'un rapprochement avec l'ADSSEAD fera naître de nouveaux projets.

5.3. ZOOM SUR LE FOYER DE ROUBAIX

L'année 2012 est venue renforcer l'idée que le placement, parfois long, de jeunes enfants en petite structure est bénéfique au développement de ces derniers.

Il n'y a pas eu d'admission cette année. S'est poursuivi le travail d'accompagnement et de soutien individuel et collectif des enfants et de leurs parents, engagé par l'équipe, depuis leur arrivée.

Les différentes réunions professionnelles permettent à l'équipe de se questionner régulièrement sur le sens de leurs pratiques et ainsi de réajuster quand nécessaire leurs actions. La mission première des professionnels reste celle de prendre soin (au et dans le quotidien) des enfants accueillis.

De la réflexion sur « la réorientation des enfants de 12 ans » évoquée dans le focus de 2011, nous sommes passés à la mise en œuvre du maintien de certains jeunes, au-delà de 12 ans, dans le foyer.

Les questions de la prise en charge et des modes d'interventions auprès de jeunes enfants, en amont du placement au foyer, sont toujours d'actualité. Elles pourraient se travailler davantage dans le cadre du partenariat avec les équipes de l'ADSSEAD.

Les salariés ont davantage exprimé leur désir de formation que les années précédentes, dans un but de professionnalisation ou d'acquisition de nouvelles compétences. Certains se sont engagés dans un cursus de formation courant 2012, d'autres le feront en 2013.

La question du déménagement sur un autre lieu a été clairement évoquée avec le Directeur général. Ce dernier était d'accord sur le principe. Les locaux actuels ne sont en effet pas adaptés et doivent être entretenus régulièrement. Des travaux de consolidation importants et onéreux vont également devoir se faire. Cette préoccupation doit être rappelée cette année afin de faire avancer le projet.

Le partenariat avec l'ADSSEAD implique une organisation différente, de nouveaux rapports hiérarchiques à tous les niveaux. De nouvelles pratiques vont aussi émerger de ce rapprochement. Ces différents mouvements insécurisent déjà un peu. Ce sentiment risque de s'accroître tant que des zones d'incertitudes sur le devenir des postes des salariés et de leurs missions existeront. En parallèle à ce sentiment, apparaît celui d'une possible mobilité à l'interne, plus intéressante parce que plus large en termes de diversité dans les modes d'accompagnement et de rythme de travail.

5.4. ZOOM SUR LE FOYER DES FLANDRES

L'année 2012 se caractérise par un fort taux d'activité avec un maintien de la montée des prises en charges en semi-autonomie à la demande de la Direction Territoriale (sept jeunes : quatre en studios, sur le site et trois en chambres en ville).

La semi-autonomie a poursuivi sa professionnalisation et une éducatrice a fait un séjour d'une semaine au SAE de Lille pour s'imprégner de l'expérience de ses collègues.

Le travail avec les familles se poursuit, les référents du foyer vont à leur rencontre ou organisent des rendez-vous sur place en lien avec le psychologue, qui lui-même se déplace pour aller à leur rencontre. Ce travail en partenariat nous permet d'élaborer des pistes d'action et parfois de mettre en œuvre des accueils modulés. Comme l'an dernier la moitié de l'effectif n'a point d'ailleurs, nous y travaillons en lien avec une association de parrainage et nous continuons notre travail d'investigation pour éventuellement retrouver, en lien avec le parcours du jeune, tel ou tel membre de la famille susceptible de recréer du lien.

En juillet et août, deux camps ont été réalisés sur une durée de quinze jours chacun, les enfants ont pu ainsi découvrir la Bretagne et les Vosges. Pendant ce temps, comme à l'accoutumé, nous avons avec les jeunes de la semi-autonomie et le personnel sur place procédé aux travaux de remise en forme et d'entretiens des locaux et des espaces verts. Nous avons ainsi pu aménager une salle télé chaleureuse et accueillante.

**A.1.2. INSTITUT FERNAND DELIGNY - PLACEMENT FAMILIAL SPECIALISE (PFS)
« ENTR'ACTES »**

FICHE DE PRESENTATION DE LA STRUCTURE	
Adresse : 82, rue de Cambrai 59000 LILLE	Directrice de l'établissement : Dorothée DUFOUR Chef de service : Christian DEHASPE
Projet d'établissement	Prévenir les situations de carences lourdes, les syndromes d'abandon hypothéquant l'avenir d'un enfant ou d'un jeune, en accueillant l'enfant au sein d'une famille d'accueil et en offrant aux parents naturels une écoute et un accompagnement tout au long de l'accueil.
Habilitations et publics	Habilitation ASE et Justice pour 25 places. Habilitation MDPH pour 3 places pour des enfants âgés de 0 à 20 ans. Habilitation en date du 12 avril 1994.
Obligations légales	Nombre de journées à réaliser 9125 journées Taux d'activité fixé à 100%

1. L'ACTIVITE REALISEE

1.1. LE « VOLUME D'ACTIVITE »

9558 Journées ont été réalisées en 2012, soit un taux d'occupation de 104 %.

1.2. LE BUDGET

Le budget prévisionnel 2012 arrêté par le Conseil Général s'élève à 1 278 827,00 €.

1.3. LA DEMARCHE D'EVALUATION INTERNE

La démarche d'évaluation interne et sa méthodologie menée conjointement pour tous les services de l'IFD a été exposée plus haut.

L'évaluation a été basée sur les 31 dossiers des jeunes présents au 1^{er} janvier 2011 et admis au cours de l'année 2011.

Voici la liste des actions d'améliorations du service mises en évidence par l'évaluation interne :

- concernant l'environnement de l'enfant :
 - au moment de l'admission, de façon systématique et pour chaque enfant, proposer aux familles des entretiens familiaux et des visites à domicile,
 - porter une réflexion sur la gestion des visites à domicile entre l'enfant et sa fratrie,
 - au moment de l'admission, travailler avec la famille la possibilité de rencontrer l'environnement affectif de l'enfant,
 - se renseigner sur les conditions d'accès aux chèques loisirs,
 - développer la recherche d'offres de missions locales et de Pôle Emploi pour les adolescents accueillis.

- concernant la communication interne et externe :
 - porter une réflexion sur la mise en place d'outils d'expression pour les jeunes (boîte à idées, groupes de parole),

- discuter avec d'autres services de l'Institut Fernand Deligny sur la possibilité de travailler ensemble sur des thèmes lors de réunions interservices.

2. UN COMPARATIF AVEC LES REFERENCES INITIALES

Le taux d'activité est conforme à la demande.

Le turn-over est très faible : 0,08.

De par leur spécificité, les enfants sont accueillis pour de nombreuses années. La durée moyenne de séjour des 5 enfants sortis du service en 2012 était de 6 ans et 7 mois.

Les 2 enfants accueillis en 2012 avaient 1 an et deux mois pour l'un et 16 ans et 4 mois pour l'autre (mais il s'agissait d'un accueil relai de courte durée).

Les situations sont lourdes, tant du point de vue du contexte familial que de la relation parents-enfants, ou de l'enfant lui-même.

13 enfants sur 28, soit près de la moitié, sont en scolarité adaptée ou fréquentent l'enseignement spécialisé (IME, ITEP).

Les placements sont exclusivement judiciaires (24 placements, dont 1 placement direct).

3. LES MESURES DE REEQUILIBRAGE A METTRE EN PLACE : « PERSPECTIVES 2013 »

Le PFS dispose de 25 places habilitées au titre de l'ASE et de 3 places au titre de la MDPH, d'où son apparition dans le CPOM du pôle médico-social au niveau du dispositif des ITEP.

4. ZOOM SUR LE PFS

L'année 2012, par sa multiplication de réunions, formations, évaluations n'a pas été une année propice à la créativité, faute de temps.

Nous nous sommes concentrés sur le maintien d'un accompagnement de qualité envers les jeunes suivis et particulièrement sur l'accompagnement des jeunes du service qui ont été orientés vers d'autres structures durant l'année. Les orientations ont mobilisé, parfois intensément, l'équipe.

Toutefois, nous avons développé plusieurs activités qui méritent d'être relevées :

- création d'activités collectives mère/enfant avec 3 mères et leur enfant. Ces trois mères présentent des similitudes et ont toutes les trois un enfant du même âge confié au service (5 ans). Tout au long de l'année (et le projet se poursuit en 2013), nous leur avons proposé des sorties communes à elles et leur enfant, accompagnées par une éducatrice du service. Ces activités ont permis de développer entre elles une solidarité dans la prise en charge de leur enfant, et de favoriser des échanges sur « de bonnes pratiques » éducatives. Ainsi ont eu lieu une sortie d'une journée à la mer, une sortie à la ferme des ânes...
- création d'un groupe pour 3 jeunes filles présentant des retards intellectuels, autour de l'estime de soi, du soin corporel, de l'hygiène... Ce groupe est animé par l'infirmière de l'IFD et une éducatrice du PFS,
- enfin, toujours pour ces trois jeunes filles, création d'un atelier « Arts Plastiques » au sein du PFS, animé par une plasticienne bénévole. Notons que cette même plasticienne anime également un atelier à destination des professionnels de l'équipe. Ces deux ateliers se concluront au mois de mai 2013 par une exposition et un vernissage. Un des objectifs secondaires de l'activité est de participer à l'embellissement des locaux.

A.1.3. INSTITUT FERNAND DELIGNY - SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT EDUCATIF (SAE)

FICHE DE PRESENTATION DE LA STRUCTURE	
Adresse : 29, rue d'Isly 59000 LILLE	Directrice de l'établissement : Dorothee DUFOUR Chef de service : Marc NORMAND
Projet d'établissement	Le Service d'Accompagnement Educatif accueille des jeunes de 17 à 21 ans en chambre en ville, en vue de travailler avec eux l'accès à l'autonomie. La démarche du service consiste à responsabiliser le jeune adulte, partant de ce qu'il est en capacité de formuler, de demander comme aide et/ou soutien en fonction de son projet.
Habilitations et publics	Habilitation préfectorale du 16 octobre 2009 au titre de l'article 375. 12 places en accueils disséminés pour jeunes de 17 à 21 ans.
Obligations légales	Nombre de journées à réaliser : 4392 journées. Taux d'activité fixé à 100%.

1. L'ACTIVITE REALISEE

1.1. LE « VOLUME D'ACTIVITE »

4890 journées ont été réalisées en 2012 soit un taux d'occupation de 111 %.

1.2. LE BUDGET

Le budget prévisionnel 2012 arrêté par le Conseil Général s'élève à 413 685,00 €.

1.3. LA DEMARCHE D'EVALUATION INTERNE

La démarche d'évaluation interne et sa méthodologie menée conjointement pour tous les services de l'IFD a été exposée plus haut.

Voici les actions d'amélioration du service mises en évidence par l'évaluation interne.

Concernant les partenaires institutionnels : participer à davantage de groupes thématiques de travail avec les différents services du Conseil Général du Nord.

2. UN COMPARATIF AVEC LES REFERENCES INITIALES

La durée de séjour est longue, notamment au vu de l'âge des jeunes accueillis. Pour les 5 jeunes sortis en 2012, celle-ci était en moyenne de 1 an et 9 mois, variant de 1 an et 3 mois à 2 ans et 9 mois. Du fait de ces 5 sorties en 2012, le taux de rotation est fort (0,58) mais ne représente pas la tendance habituelle.

5 jeunes ont été accueillis dans l'année, seul un était majeur à l'entrée dans le service.

3. UN COMPARATIF AVEC L'ANNEE PRECEDENTE

Le SAE reste un service très sollicité par les travailleurs sociaux. Les délais d'attente sont de plusieurs mois.

4. LES MESURES DE REEQUILIBRAGE A METTRE EN PLACE : « PERSPECTIVES 2013 »

L'année 2013 est l'année du regroupement du SAE avec le service chambres en ville du Centre des Apprentissages de Phalempin et le service Saïga d'ARIA au sein du nouveau service « d'habitat disséminé » du Pôle Protection de l'Enfance. Ce regroupement va être l'occasion de définir un projet nouveau.

5. ZOOM SUR LE SAE

Cette année, nous avons terminé la réécriture du projet de service. En effet, il nous est arrivé d'accompagner des jeunes là où ils avaient choisi de vivre, quittant momentanément le studio qui leur était dédié. Nous avons expérimenté et mis en place d'autres modes d'entretiens pour des jeunes ne supportant pas forcément l'entretien en face à face.

De fait, selon le parcours de chacun, le travail accompli par eux portera sur :

- l'estime de soi,
- l'estime de son corps,
- assumer son passé et le dépasser,
- savoir se projeter,
- reconnaître ses désirs,
- se réaliser,
- savoir se faire plaisir,
- être acteur de son devenir,
- savoir prendre des décisions pour soi, etc...

Les jeunes décident de leur sortie, bien souvent en ayant intégré un appartement personnel, en ayant un travail fixe ou en intérim ou en ayant réalisé un parcours de professionnalisation qui leur correspond. Cependant, nous avons été confrontés à des départs de futures jeunes mamans, que nous avons accompagnées pendant toute leur grossesse, faute parfois de place en maison maternelle ou elles-mêmes ne voulant pas intégrer ce genre de collectivité, n'acceptant pas le couple.

Par ailleurs, sur décision associative, nous avons commencé un travail de rapprochement avec les services Chambres en ville du Centre des Apprentissages de Phalempin et le service SAIGA d'ARIA, en vue de la création d'un service transversal au sein du pôle dénommé pour l'instant sous le vocable « habitat disséminé ». Les premières réunions ont permis de faire connaissance et de s'imprégner des objectifs de travail des uns et des autres. Il s'agit, tout en respectant la diversité des projets, de voir comment nous pourrions expérimenter et mettre en action d'autres réponses possibles pour les jeunes que nous accueillons et ainsi, de mettre en synergie nos compétences diverses et variées. Ce travail ne fait que commencer.

A.1.4. INSTITUT FERNAND DELIGNY - CENTRE D'ACCUEIL DE JOUR (CAJ) - ASE

FICHE DE PRESENTATION DE LA STRUCTURE	
Adresse : 287, avenue de l'hippodrome 59831 LAMBERSART CEDEX	Directrice de l'établissement : Dorothee DUFOUR Chef de service : Bénédicte BAILLON
Projet d'établissement	Le CAJ accueille des enfants qui commencent à manifester un certain mal-être dans le circuit scolaire ordinaire se traduisant par des difficultés comportementales. Une évaluation fine des difficultés et de leur origine permet d'accompagner au mieux l'enfant et sa famille vers une prise en charge adaptée.
Habilitations et publics	Habilitation préfectorale du 16 octobre 2009 (accueil au titre de l'article 375). 18 places pour enfants de 6 à 12 ans.
Obligations légales	Nombre de journées à réaliser 3 240 journées. Taux d'activité fixé à 100 %.

1. L'ACTIVITE REALISEE

1.1. LE « VOLUME D'ACTIVITE »

2795 journées ont été réalisées en 2012 soit un taux d'occupation de 86 %.

25 enfants ont été accueillis en 2012 sur le CAJ. 11 enfants sont sortis, 9 enfants sont entrés, soit un taux de rotation de 0,50.

Pour les 11 enfants sortis, la durée moyenne de séjour était de 2 ans et 10 mois.

1.2. LE BUDGET

Le budget prévisionnel 2012 arrêté par le Conseil Général s'élève à 608 562,00 €.

1.3. LA DEMARCHE D'EVALUATION INTERNE

La démarche d'évaluation interne et sa méthodologie menée conjointement pour tous les services de l'IFD a été exposée plus haut.

Voici la liste des actions d'améliorations mises en évidence par le groupe de travail, lors de la démarche d'évaluation interne :

- concernant l'environnement de l'enfant : se renseigner sur les conditions d'accès aux chèques loisirs,
- concernant la communication externe et interne : porter une réflexion sur la pertinence de l'utilisation d'une adresse mail commune aux membres de l'équipe du service.

2. UN COMPARATIF AVEC LES REFERENCES INITIALES

Comme en 2011, le CAJ a été en sous-effectif de moins 445 journées en 2012.

Cet état de fait est lié au nouveau découpage de l'activité de jour spécifiant, d'une part, l'accueil des enfants relevant d'ITEP et, de l'autre, ceux relevant de l'ASE.

Si, pour l'orientation ITEP, les voies sont repérées avec la notification MDPH, pour le nouveau centre de jour ASE, l'offre de service est nouvelle et méconnue pour de si jeunes enfants.

En 2012, un gros travail de communication sur les missions du CAJ ASE a été réalisé par courrier mais aussi par des contacts directs avec les travailleurs sociaux.

Comme en 2011, un certain nombre de demandes n'ont pu aboutir du fait :

- de situations tellement dégradées sur le plan global qu'elles ne relevaient pas du service,
- de demandes concernant des enfants étant trop âgés (10 ans et demi et plus),
- de demandes pour des enfants pour lesquels le « diagnostic » est déjà réalisé et pour lesquels l'accueil au CAJ ASE est demandé à défaut de place en ITEP.

En revanche, un certain nombre de demandes concerne des enfants aux problématiques « nouvelles » : des enfants issus de familles non ou moins précarisées, non connus par les services sociaux, des enfants montrant des troubles plus proches de la psychose et qui sont en décrochage scolaire. Il s'agit de situations qui nous ont amenés à travailler davantage avec les services de pédopsychiatrie.

3. LES MESURES DE REEQUILIBRAGE A METTRE EN PLACE : « PERSPECTIVES 2013 »

L'équipe a été déstabilisée à l'annonce de la suppression d'un poste d'enseignant.

Cette suppression l'a obligée à repenser un certain nombre de points du projet de service, dont l'élaboration prenait à peine fin.

Dès juin, l'organisation même du service a dû être réinterrogée pour septembre 2012.

Cette perte d'un poste a généré une grande insécurité des professionnels, ce qui a amené la proposition d'une nouvelle réflexion autour de la question du travail d'équipe avec une question : de quoi a-t-on besoin pour assurer la sécurité nécessaire à l'enfant et la sécurité nécessaire au professionnel ?

En novembre 2012, ce travail a été pensé avec Christelle Dupisre pour démarrer dès janvier 2013. Devant la poursuite de la sous-activité, une réinterrogation sur les besoins couverts et à couvrir par le service est à mener avec les services du Conseil Général, pour la rentrée scolaire 2013-14.

4. ZOOM SUR LE CAJ

Plusieurs axes sont à identifier :

- La poursuite du travail d'élaboration du projet de service à raison d'une réunion de 2h30 par mois, réunissant l'ensemble de l'équipe du CAJ ASE, jusque fin juin 2012. Ces réunions ont aussi permis à l'équipe de partager ses doutes, ses inquiétudes face à l'annonce de la suppression d'un poste d'enseignant sur le CAJASE pour la rentrée 2012/2013.
- La poursuite et la création de nouveaux groupes en co-animation :
 - « contes », animé par l'orthophoniste, la psychologue et une éducatrice,
 - « phonologie », animé par l'orthophoniste et une enseignante,
 - « musique », animé par un enseignant et l'orthophoniste,
 - « si j'étais... », groupe d'expression animé par l'infirmière et la psychomotricienne,
 - « sensations » corps et langage, animé par la psychomotricienne et l'orthophoniste,
 - « émotions », animé par une enseignante et une éducatrice,
 - « corps en jeu », animé par la psychomotricienne et une éducatrice.
- La poursuite de plusieurs groupes de parents :

- « groupe santé », animé par l'assistante sociale et l'infirmière du groupe réunissant quelques parents autour de différents thèmes de santé,
 - « groupe bien-être », animé par la psychologue et l'assistante sociale autour de différents supports d'activités manuelles (mosaïque, art floral...) et en partenariat avec la ville de Lambersart.
- Concernant la scolarisation :
- la scolarisation partagée, l'accueil de 4 enfants en les maintenant à temps partiel dans leur école d'origine. Ces projets d'intégration demandent un gros investissement de l'équipe mais restent très positifs,
 - la classe externée à l'école Louise de Bettignies de Lambersart, dont la convention est en cours de réflexion et de réécriture,
 - la possibilité d'intégrations individuelles des enfants du CAJASE dans les classes de Louise de Bettignies est moindre cette année,
 - il sera préférable autant que faire se peut de maintenir, dès son accueil, l'enfant dans le milieu ordinaire même à minima afin de favoriser, de faciliter le retour progressif, si nécessaire. Le travail de collaboration avec les écoles de quartier est dans l'ensemble riche et satisfaisant.

A.1.5. INSTITUT FERNAND DELIGNY - SERVICE D'ACCUEIL A LA FAMILLE ET A L'ENFANT (SAFE)

FICHE DE PRESENTATION DE LA STRUCTURE	
Adresse : 287 avenue de l'hippodrome BP 50051 59831 LAMBERSART Cedex	Directrice de l'établissement : Dorothée DUFOUR Chef de service : Fabienne ROGEAU
Projet d'établissement	Le SAFE est un dispositif de soutien éducatif à l'enfant et à sa famille. Son action s'appuie sur des accueils séquentiels de jour pour l'enfant et sur des rencontres fréquentes avec les parents. Pour enfants de 2 à 12 ans.
Habilitations et publics	Agrément provisoire de septembre 2009.
Obligations légales	Budget global pour l'accueil de 14 enfants. Taux d'occupation 92,00% sans référence à des journées.

1. L'ACTIVITE REALISEE

1.1. LE « VOLUME D'ACTIVITE »

20 enfants ont été accueillis au cours de l'année : 7 sont sortis du service, 17 sont entrés, soit un taux de rotation de 0,50 par place.

1.2. LE BUDGET

Le budget prévisionnel 2012 arrêté par le Conseil Général s'élève à 360 316,00 €.

1.3. LA DEMARCHE D'EVALUATION INTERNE

La démarche d'évaluation interne et sa méthodologie menée conjointement pour tous les services de l'IFD a été exposée plus haut.

Voici la liste des actions d'améliorations mises en évidence par le groupe de travail chargé de l'évaluation interne :

- concernant l'environnement de l'enfant :
 - se renseigner sur les conditions d'accès aux chèques-loisirs pour, éventuellement, en faire profiter aux familles,
 - envisager la venue d'artistes, collectivement avec un autre service de l'Institut Fernand Deligny.

2. UN COMPARATIF AVEC LES REFERENCES INITIALES

Le service reste positionné sur le projet d'origine qui correspond aux besoins émanant du secteur. Les 7 enfants admis en 2012 relèvent tous de la DT de Lille.

L'âge des enfants est varié : 2 ont entre 4 et 6 ans, 2 ont entre 6 et 8 ans, 2 ont entre 8 et 10 ans et 1 a plus de 11 ans.

Les motifs d'admission sont pour 75% des enfants des troubles du comportement.

La durée moyenne de prise en charge des 7 enfants sortis en 2012 est de 15 mois.

3. LES MESURES DE REEQUILIBRAGE A METTRE EN PLACE : « PERSPECTIVES 2013 »

L'échéance de l'agrément du SAFE sera l'occasion d'un bilan partagé avec la DT de Lille.

4. ZOOM SUR LE SAFE

2012 a vu la mise en place du groupe de parole des parents du SAFE.

Ce groupe a pour but de permettre aux parents, à partir d'une thématique de discussion autour de la vie quotidienne, d'échanger leurs points de vue sur leur manière d'appréhender ces difficultés abordées. A titre d'exemple, ont pu être abordés : la relation aux écrans, les repas en famille, comment a-t-on autorité, le respect en famille... En parallèle, les enfants sont accueillis pour des activités qui nous permettent d'étendre nos observations des fratries.

Le groupe est animé par le chef de service (psychiatre) et une éducatrice, et les enfants par l'autre éducatrice du service, parfois secondée par une stagiaire. Ce groupe, se réunissant pendant une heure, est soumis aux règles classiques des groupes de parole à savoir : la confidentialité, le respect de la parole de l'autre, et le fait, pendant la durée de la prise en charge, de ne pas nouer de relations personnelles entre les participants en dehors des temps de travail. Ce groupe se réunit un samedi matin par période scolaire (sur une durée de 6 semaines).

Les apports sont essentiels au travail du service, au sens où s'expriment dans ce cadre des éléments différents de ceux abordés en entretiens individuels, et cela permet d'enrichir les entretiens suivants. Mais surtout, cela crée une dynamique de groupe où ces parents, tout en vivant en grande difficulté, se découvrent moins isolés, et ayant la capacité de soutenir et d'encourager les autres, c'est-à-dire d'être à leur tour en situation d'aide.

A.2. LIS AVEC MOI A LILLE

FICHE DE PRESENTATION DE LA STRUCTURE	
Adresse : Immeuble Lille 199/201, rue Colbert 59000 LILLE	Directrice de la structure: Isabelle SAGNET Chargée de mission : Véronique BOUS
Projet d'établissement	<p>Initié en 1988 par une enquête menée par Juliette Campagne sur la place du livre dans les lieux d'accueil de la petite enfance, "Lis avec moi" mène des projets de lecture à voix haute avec de nombreuses structures du Nord-Pas de Calais, pour proposer des lectures aux enfants et à leurs familles, et rapprocher enfants et adultes de l'écrit.</p> <p>"Lis avec moi" est une action culturelle qui vise à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - éveiller les enfants aux livres et aux histoires par des lectures, à voix haute, d'albums, - transmettre le goût des livres aux enfants et adultes les plus éloignés de l'écrit, - accorder la priorité aux tout-petits et à leurs familles.
Habilitations et publics	<p>"Lis avec moi" va à la rencontre de publics très variés :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les petits âgés de 0 à 6 ans à qui nous lisons des histoires en petit groupe ou individuellement, en toute liberté, en respectant leur rythme et la fugacité de leur attention, - les enfants plus grands et les adolescents qui ont des difficultés face à l'écrit, - les parents, que nous invitons à venir écouter des histoires avec leurs enfants et à lire eux aussi s'ils le souhaitent, car il est essentiel qu'il y ait une cohérence entre les propositions faites à l'enfant et celles de son milieu familial, - les adultes éloignés du livre ou en difficulté avec la lecture (adultes en centres de formation, personnes âgées, personnes handicapées, détenus...), - les professionnels et les bénévoles désireux de s'investir et de se former.
Obligations officielles	<p>Il n'y a pas d'obligations liées à une habilitation, mais des conventions avec les partenaires et financeurs, dans le respect de la philosophie du projet.</p> <p>Nous constatons une reconnaissance de "Lis avec moi" auprès des financeurs et des partenaires institutionnels, au niveau régional et national : les financeurs, l'Agence Nationale de Lutte Contre l'Illettrisme (ANLCI), l'Education Nationale.</p>

1. L'ACTIVITE REALISEE

1.1. LE « VOLUME D'ACTIVITE »

"Lis avec moi" travaille en lien avec des communes et structures pour les aider à élaborer des actions d'éveil avec le livre, notamment dans des quartiers en difficulté et dans des zones rurales.

En 2012, "Lis avec moi" a travaillé avec 113 communes et communautés de communes, et 261 structures, sur l'ensemble du territoire du Nord-Pas de Calais. Les partenariats se construisent lors de réunions de mise en place et de suivi, et les lecteurs interviennent dans les lieux concernés, selon les besoins repérés. Les structures partenaires sont très diverses : bibliothèques (municipales et départementales), PMI, crèches, haltes-garderies, écoles maternelles et élémentaires, écoles spécialisées, collèges, lycées, accueils périscolaires, foyers d'accueil et d'hébergement, associations caritatives, hôpitaux, pelouses des immeubles, plages du Pas-de-Calais, maisons d'arrêt...

Des temps publics d'échanges et de formation ont été organisés dans 11 villes de la région, auxquels ont participé, en 2012, entre 20 et 100 personnes selon les lieux et les rencontres : 12 comités de lecture (présentation de nouveautés de la littérature de jeunesse), en partenariat avec des bibliothèques et des librairies indépendantes, 1 comité de lecture spécial pour les parents-lecteurs de la Communauté de Lens-Liévin, 1 groupe de travail sur le thème « Les colères dans les albums », 2 conférences sur les thèmes « Texte et musicalité dans les albums » et « L'image dans les albums ».

"Lis avec moi" est intervenue dans 30 réunions publiques (conférences, colloques, salons du livre ou de la petite enfance, forums...), et a diffusé des supports d'informations et de sensibilisations élaborés ces dernières années : films "L'échappée" et "Des parents, des enfants, des livres", publication "L'album, une littérature pour tous les publics", réalisée avec l'ANLCI, exposition de photos "Lis avec moi", auxquels s'ajoutent la publication d'articles, la participation à des émissions de radio et, en 2012, l'édition du premier numéro de la Newsletter des parents-lecteurs de la Communauté de Lens-Liévin.

"Lis avec moi" a effectué des interventions en dehors de la région Nord-Pas de Calais, en France et en Suisse : 9 journées et demi de formation, 2 interventions dans le cadre de colloques.

Par ailleurs, "Lis avec moi" est fondatrice et membre actif du réseau national "Quand les livres relient", agence nationale des pratiques culturelles autour de la littérature jeunesse : participation au Conseil d'Administration, co-organisation de journées de rencontres, intervention dans 5 journées, à Nancy, Paris, Argelès, Toulouse et Compiègne.

1.2. LE BUDGET

Budget de fonctionnement de 457.953 euros, en 2012.

"Lis avec Moi" bénéficie de soutiens politiques et financiers importants, qui maintiennent fidèlement leur engagement malgré les restrictions budgétaires actuelles : la DRAC, le Conseil Régional, les Conseils Généraux du Nord et du Pas-de-Calais.

Les prestations de services facturées (animations-formations sur le terrain, conférences, stages de formation) correspondent à plus du tiers du budget.

Des financements spécifiques (organismes publics ou mécénat) nous permettent de développer certains projets.

1.3. LES RESSOURCES HUMAINES

Nombre de salariés	13 salariés (soit 7 ETP), 38 bénévoles, et 4 intervenants qui animent des lectures et des formations sur la lecture à voix haute.
Qualifications	Lecteurs-formateurs.
Accueil de stagiaires	En 2012, "Lis avec moi" a accueilli pendant 3 mois un stagiaire de l'IUT Carrières Sociales de Tourcoing, en formation d'animateur socioculturel.
Formations 2012	<p>Les actions « lecture » touchent bien souvent des publics fragiles, enfants et adultes qui ont besoin d'une attention particulière et d'une régularité dans les interventions. Afin qu'elles s'inscrivent dans la durée, il est souhaitable que les lectures initiées par des lecteurs professionnels soient reprises par une grande diversité de relais, des adultes désireux de se former et d'utiliser la lecture à voix haute : professionnels, parents, bénévoles. Ils sont associés aux animations pour se former sur le terrain. Ils participent également à des stages : 56 journées de stage dans l'ensemble de la région (dont 3 journées pour le personnel de l'IFD de la Sauvegarde du Nord), et interventions au sein de 9 écoles de formation initiale.</p> <p>Par ailleurs, l'équipe de salariés a bénéficié de 3 formations collectives sur les thèmes : « Lecture à voix haute et interprétation », « Les observations dans les pratiques de lecture à voix haute » et « Le rapport texte-image dans les albums ». L'équipe a aussi participé, à Paris et à Nancy, à des journées de rencontres sur la littérature d'enfance organisées par le réseau national "Quand les livres relient".</p> <p>2 salariées ont bénéficié de stages dans le cadre des DIF.</p> <p>8 journées de formation et des accompagnements sur le terrain ont été organisés pour les lecteurs bénévoles de « Lis avec moi ».</p>

1.4. LA DEMARCHE D'ÉVALUATION INTERNE

N'étant pas un établissement habilité, nous ne sommes pas soumis à une obligation d'évaluation interne. Toutefois, depuis sa création, "Lis avec moi" mène chaque année une évaluation annuelle, afin de rendre compte de l'utilisation des moyens et d'améliorer les façons de faire, en croisant en permanence expérience et théorie. L'évaluation est basée sur les observations, les bilans des lecteurs et des partenaires, les réunions d'équipe et les entretiens annuels.

Nous constatons la grande diversité des lieux dans lesquels se développent les lectures, tout en milieu urbain qu'en secteur rural. En 2012, l'évaluation a porté particulièrement sur les lectures en milieu rural.

2. UN COMPARATIF AVEC LES REFERENCES INITIALES

Le travail en milieu rural se développe depuis les origines du projet, avec des caractéristiques toujours aussi marquées : isolement et éloignement géographiques, déficit de services culturels et sociaux. Malgré de réelles avancées dans certains secteurs, notamment grâce à la création de bibliothèques en réseau dans certaines communautés de communes, force est de constater que les

difficultés se sont accentuées ces dernières années, en raison du désengagement des Médiathèques départementales de prêt et des diminutions de personnel dans les structures sociales et culturelles. Cela pose de réels problèmes d'accès aux livres pour les familles et de pérennité de l'action et nous oblige, faute de relais, à intervenir de façon prolongée dans certains secteurs particulièrement en difficulté, notamment dans les consultations de PMI, seules structures de la petite enfance présentes dans tous les secteurs géographiques.

3. UN COMPARATIF AVEC L'ANNEE PRECEDENTE

L'activité de 2012 a été aussi dense qu'en 2011. En termes quantitatifs, les demandes ne tarissent pas. Elles sont à la hauteur des énormes besoins sociaux et culturels de la région.

4. LES MESURES DE REEQUILIBRAGE A METTRE EN PLACE : « PERSPECTIVES 2013 »

En 2013, il est prévu la poursuite et le développement de "Lis avec moi" dans l'ensemble du territoire régional, selon 4 axes :

- une priorité toujours affirmée pour les tout-petits et les parents,
- le développement du travail auprès d'adolescents "en délicatesse" avec la lecture,
- la poursuite du travail auprès de publics "spécifiques", comme les détenus,
- un renforcement des partenariats entre structures (notamment bibliothèques et structures petite enfance) sur un même territoire, avec une priorité pour les secteurs ruraux ou isolés qui souffrent du manque de bibliothèques et de moyens humains.

5. ZOOMS

5.1. ZOOM SUR L'ACCOMPAGNEMENT ET LA FORMATION DE BENEVOLES

L'équipe de lecteurs bénévoles s'est considérablement étoffée et professionnalisée au fil des années, avec des bénévoles fidèles et engagés, dans des lieux parfois difficiles (maisons d'arrêt, foyers, hôpitaux...). « Lis avec moi » a développé un dispositif de formation et d'accompagnement de ces bénévoles, condition indispensable pour une qualité des actions : réunions trimestrielles, journées de stage d'initiation et d'approfondissement, organisation de binômes dans certains lieux, accompagnement sur le terrain dans certains cas, notamment au démarrage des projets, pour former les bénévoles et mettre en route les actions, mais parfois aussi de façon régulière, comme dans certains foyers. Deux fonds de livres spécifiques ont été constitués pour les bénévoles de la Métropole Lilloise et de Boulogne-Calais. Une supervision sera proposée à partir de 2013.

Les formations ont pu être renforcées grâce au soutien du programme de développement de la vie associative du Conseil Régional, qui nous permet également d'organiser des stages pour des bénévoles qui ne sont pas lecteurs au sein de « Lis avec moi » et qui souhaitent se former : bénévoles d'autres associations, parents-lecteurs dans les écoles...

5.2. ZOOM SUR LES ADOLESCENTS, PASSEURS D'HISTOIRES

Nous sommes toujours émerveillés de constater combien la littérature dite "de jeunesse" peut rencontrer tous les publics, grâce à la force des thèmes, à la beauté de certains albums, à la poésie des textes, au raffinement des illustrations et à la complexité des rapports entre les textes et les images.

"Lis avec moi" a travaillé en 2012 avec 22 collèves et 2 lycées professionnels de la Région.

Dans un premier temps nous proposons des lectures à voix haute d'albums à des élèves qui n'aiment pas les livres et encore moins lire, au risque de provoquer une gêne ou des ricanements ("ce sont des livres pour les bébés!"), mais le fait de leur proposer de façon vivante des textes compréhensibles sans être simplistes favorise leur écoute, leur attention, d'autant qu'on les invite à interroger le texte, l'image, et tout ce qui fait sens dans l'album. Nous leur proposons aussi de lire à des enfants de maternelle. Cela suppose une préparation avec un travail sur la voix, le rythme et la musicalité du texte, pour qu'ils se libèrent d'un annoncement qui est souvent leur manière de lire, et qu'ils s'engagent davantage dans l'interprétation. Parfois, les élèves vont lire aussi à d'autres : à l'école primaire, en IME, auprès de personnes âgées...

Nous avons organisé en mars 2012 un colloque de 2 journées, à Arras et à Lille, en partenariat avec l'Education Nationale, sur le thème "Les collégiens, passeurs d'histoires", afin de rendre compte de la richesse de ces projets avec des adolescents, notamment des collégiens en difficulté scolaire. Les actes de ce colloque sont en cours de rédaction, leur publication étant prévue pour septembre 2013. A cette occasion, nous organiserons une rencontre-débat, avec la projection du film « L'Echappée ». La diffusion de ces actes se fera en partenariat avec l'Education nationale.

5.3. ZOOM SUR LA LECTURE AUX TOUT-PETITS ET A LEURS FAMILLES

Le travail avec les tout-petits et les parents est une ligne directrice de "Lis avec moi". Les PMI sont notamment un lieu privilégié pour rencontrer des parents très éloignés des livres avec l'aide des bébés, qui, par leur intérêt et leur sensibilité très précoce aux histoires et aux chansons, surprennent et suscitent l'admiration des adultes présents. Ecoute, capacité à choisir très tôt les livres, mémoire des histoires, les compétences des tout-petits sidèrent et émeuvent les adultes. L'objectif est d'introduire des livres là où ils ne sont pas ou peu présents. Il est des mots comme "parentalité" et "intergénération" qui nous paraissent difficiles à apprivoiser. Mais la richesse des pratiques avec le livre (entre autres bien sûr) donnent à ces mots une vie, une épaisseur, une densité qui nous aident à nous les approprier.

Il nous paraît important de toujours revenir sur les lectures aux petits, fondement de l'action de « Lis avec moi ». Aussi, ce travail avec les petits et les parents fait régulièrement l'objet de réflexions, d'échanges et d'articles, comme cette année dans la revue Spirale, aux éditions Erès. Par ailleurs, « Lis avec moi » va préparer en 2013 un colloque régional sur le thème « Des bébés, des parents et des livres », qui aura lieu en 2014.

A.3. LA BOITE A MOTS A LILLE

FICHE DE PRESENTATION DE LA STRUCTURE	
Adresse : 201, rue Colbert 3 ^{ème} étage, entrée Lille, 59000 LILLE.	Directrice de l'établissement : Isabelle SAGNET
Projet d'établissement	<ul style="list-style-type: none">- Mettre en place des ateliers d'écriture et de lecture avec des enfants dans différentes structures pour favoriser l'expression écrite et prévenir des violences.- Construire un partenariat efficace avec les professionnels des lieux éducatifs accueillant la Boîte à Mots.- Mobiliser la société civile en permettant une relation épistolaire entre des enfants et des adultes bénévoles.
Habilitations et publics	Les publics concernés par la Boîte à Mots sont les enfants et adolescents des écoles, collèges, lycées, maisons de quartier, centres sociaux, terrains des gens du voyage, maisons d'enfants à caractère social, foyer d'accueil d'urgence. Une convention d'intervention est signée avec l'Education Nationale. Une convention de partenariat est signée avec le Conseil Général du Nord, pour l'action de veille contre les maltraitances.
Obligations officielles	Pas d'obligations liées à une habilitation. Engagements conventionnels avec les partenaires et financeurs, dans le respect de la philosophie de la Boîte à mots.

1. L'ACTIVITE REALISEE

1.1. LE « VOLUME D'ACTIVITE »

En 2012, 717 enfants ont été concernés par la Boîte à mots dans le Nord-Pas-de-Calais, 1409 courriers ont été adressés aux 65 bénévoles qui leur ont adressé en retour 1409 réponses. Cela représente un volume de 3 241 heures de bénévolat.

23 lieux d'interventions :

- **à Tourcoing :**
 - 2 écoles primaires (Camus et Claudel),
 - le centre social des Phalempins.
- **à Lille :**
 - collèges (Wazemmes et Franklin),
 - terrains des gens du voyage : Lille Bargues et Lille Hellemmes,
 - 2 écoles primaires (Quinet Rollin et Duruy),
 - foyer d'accueil d'urgence (Foyer Saint-Antoine, association la Sauvegarde du Nord),
 - 1 maison de quartier (maison de quartier de Wazemmes),

- à **Wattrelos** :
 - centres sociaux (Laboureur, Avenir et Mousserie).
- à **Roubaix** :
 - 1 collège (Samain) jusqu'à juin 2012.
- à **Seclin** :
 - 1 terrain des gens du voyage,
 - 1 lycée (lycée professionnel des Hauts de Flandres).
- à **Mons en Baroeul**
 - 1 collège (collège Rabelais).
- à **Lambersart** :
 - 1 maison d'enfants à caractère social (Institut Fernand Deligny, association La Sauvegarde du Nord).
- à **Saint Nicolas lez Arras** :
 - 1 centre social (Chanteclair),
 - 1 école primaire (école Grenier).
- à **Lens** :
 - 1 collège (collège Jean Zay).
- à **Méricourt** :
 - 1 collège (collège Henry Wallon).

1.2. LE BUDGET

Pour l'année 2012, le budget de fonctionnement était de 130 207 euros.

1.3. LES RESSOURCES HUMAINES

Nombre de salariés	5 salariés, soit 3 ETP
Qualifications	Animatrices ayant pour fonctions « factrices, écrivains publics d'enfants ».
Accueil de stagiaires	1 stagiaire dans le cadre de préparation aux concours des professeurs des écoles.
Formations 2012	<ul style="list-style-type: none"> - 1 animatrice socio-éducative a participé au colloque « le rêve au cœur de la relation d'aide » organisé par l'association Parole d'enfants, - 1 animatrice socio-éducative a participé à la formation de rappel SST (Sauveteur Secouriste du Travail), - 1 animatrice socio-éducative a participé à la formation « Ecrire et publier pour être lu » organisée par « Roule ta plume », - l'ensemble de l'équipe a participé à une formation : « Lire des albums à Haute voix » organisée par Lis avec moi. <p>Une formation a été organisée par les professionnels de la Boîte à Mots pour les bénévoles, autour de la connaissance des gens du voyage et des Roms migrants. Les intervenants étaient Aurélien Dierckens (projet Roma) et Julien Chatelain (AREAS).</p>

1.4. LA DEMARCHE D'ÉVALUATION INTERNE

N'étant pas un établissement habilité, la Boîte à mots n'est pas soumise à une obligation d'évaluation interne. Toutefois, en fin d'année scolaire, tous les ans, les professionnels de la Boîte à Mots s'interrogent sur leur pratique et évaluent les effets de l'action avec les partenaires, les enfants, les adolescents et les bénévoles. En 2012, l'évaluation portait sur la notion de confidentialité à la Boîte à Mots.

En effet, si un enfant révèle une situation dans laquelle il est en danger (maltraitance, harcèlement, racket...), les factrices de la Boîte à Mots, comme tout adulte de la société civile, ont le devoir de veiller à ce qu'il soit protégé de ce danger. Or, nous vérifions que ce climat de confiance, d'attention et d'écoute qu'instaure la confidentialité autour de chaque enfant, permet à certains d'entre eux de se sentir autorisés à révéler des situations alertantes. Notre façon de faire est alors d'amener l'enfant à accepter que la factrice informe d'autres personnes de cette situation sans que l'enfant se sente trahi. Cette façon de faire, propre à la Boîte à Mots, a été clairement définie dans la convention que nous signons avec le Conseil Général du Nord.

Cette évaluation annuelle a pour but de tester la façon dont nous présentons la Boîte à Mots et la confidentialité aux enfants. Cela permet-il une bonne compréhension, une bonne appropriation de l'outil Boîte à mots par les enfants ? Cela leur permet-il d'en faire le meilleur usage pour eux ? Cela permet aussi de tester en grandeur nature, s'il est nécessaire, de présenter les cas de rupture de confidentialité et, si oui, comment le faire.

Nous avons aussi analysé le point de vue des Tom et Betty (les répondants) ainsi que des partenaires sur cette notion de confidentialité, son importance, son utilité et son usage à la Boîte à Mots.

Cette évaluation annuelle nous a permis de confirmer l'importance de la confidentialité au sein de la Boîte à Mots, tant pour les enfants que pour les familles, les répondants bénévoles et les équipes éducatives des lieux où nous intervenons.

Ce bilan nous permet de confirmer que nous sommes bien, aux yeux de tous, un outil de veille contre la maltraitance, et confirme le fait que les situations de maltraitance doivent être prises en compte le plus possible en concertation avec l'enfant et en partenariat étroit avec les équipes éducatives des lieux où nous intervenons. Et l'analyse de ce bilan corrobore ce qui nous unit dans la convention de partenariat entre la Boîte à Mots et le Conseil Général.

2. UN COMPARATIF AVEC L'ANNEE PRECEDENTE

Tous les ans, la question évaluative est différente. En 2011, elle portait sur : « comment la lecture des lettres de la Boîte à mots est-elle un outil complémentaire de l'apprentissage de la lecture ? »

Il nous apparaît donc difficile de faire un comparatif qualitatif. Toutefois, nous pouvons comparer les données quantitatives : il y a une différence significative de 86 enfants supplémentaires concernés par la Boîte à Mots, ce qui est dû principalement au fait que la Boîte à Mots se développe dans le Pas-de-Calais.

3. LES MESURES DE REEQUILIBRAGE A METTRE EN PLACE : « PERSPECTIVES 2013 »

Perspective pour l'année 2013 : poursuite et développement de la Boîte à mots auprès des enfants et des adolescents, avec un développement particulier auprès des enfants migrants et des gens du voyage, et la transmission de la Boîte à mots dans le Pas-de-Calais.

4. ZOOMS

4.1. POURSUIVRE NOTRE ACTION AUPRES DES ADOLESCENTS

Notre action a montré sa pertinence auprès des collégiens. L'outil, permettant une écriture en toute confidentialité des difficultés ressenties vis-à-vis de l'étape complexe du collège, permet aux adolescents, quel que soit le niveau scolaire, de s'exprimer et de rencontrer une attention bienveillante et particulière. De nombreux problèmes ont pu être dévoilés aux enseignants après qu'un climat de confiance en l'adulte a été développé par le biais de la correspondance (problèmes de violence vécus au collège, difficultés scolaires, orientation...). Ces difficultés ont pu être prises en charge par des équipes enseignantes soutenues par les factrices de la Boîte à Mots.

Face à ce constat d'une collaboration intéressante et fructueuse pour les adolescents, nous souhaitons poursuivre notre action auprès des trois collèges de la Métropole et des deux collèges du Bassin Minier.

4.2. INTERVENIR DANS DES DISPOSITIFS D'ACCROCHAGE SCOLAIRE

La Boîte à Mots est reconnue par les enseignants comme une application concrète de l'apprentissage de l'écriture et de la lecture. Face à des élèves en grande difficulté d'apprentissage, l'action de la Boîte à Mots peut leur apporter une appétence pour la lecture et l'écriture et, ainsi, favoriser la lutte contre le décrochage scolaire.

La Boîte à Mots permet en effet aux jeunes d'exprimer leurs difficultés, leur mal-être au collège. Ils y sont aidés par les facteurs qui favorisent leur expression et peuvent écrire pour eux, à la manière des écrivains publics. Lors de l'atelier de lecture, les facteurs apportent aussi leur aide, en lisant et en explicitant les écrits. Cet accompagnement du facteur est fortement soutenu par la lettre de réponse dont l'aspect et le contenu encouragent l'enfant à lire. Et ce plaisir que trouve l'enfant à recevoir une lettre et à la comprendre l'entraîne à faire participer ses proches à ce plaisir. Il partage sa lettre, la relit, et lui fait souvent vivre une seconde vie en dehors des ateliers. D'autant plus que ces enfants se sentent valorisés dans leurs lettres car les Tom et Betty (les répondants), vont rentrer en relation comme des personnes qui ont plaisir à les accompagner personnellement, car ils leurs reconnaissent de la valeur.

Il s'agit donc à la fois d'une expérience concrète d'écriture et de lecture, mais également d'une réappropriation de l'école, ce qui est l'objectif des expériences pédagogiques mises en place dans les collèges en direction des « décrocheurs précoces ». Nous souhaitons pouvoir intervenir dans ces dispositifs, quand ils sont mis en place dans les collèges, en complément de nos actions ordinaires dans ces collèges. Ceci pour continuer à atteindre notre objectif d'avoir une attention particulière pour les enfants les plus en difficulté mais sans les isoler des autres.

4.3. PERENNISER L'ACTION DE LA BOITE A MOTS AUPRES DES ENFANTS

Notre action se déroule principalement auprès d'enfants entre 8 et 10 ans, dans les écoles, les centres sociaux, les maisons de quartier (pendant le temps de classe, ou pendant le temps de l'accompagnement scolaire). Nous désirons continuer et ancrer cette action au sein des établissements de l'enseignement élémentaire de la Métropole Lilloise et du Pas-de-Calais, plus particulièrement auprès des enfants des cycles 2 et 3. En effet, dans ces cycles, l'apprentissage de la lecture passe davantage par l'apprentissage de la compréhension et de l'analyse de ce qui est lu. C'est aussi dans ces cycles que les enseignants travaillent la rédaction et l'expression. Notre action

est alors complémentaire, et vise à apporter une aide aux élèves les plus en difficulté sans les isoler des autres. Par ailleurs, la maturité des enfants leur permet plus facilement d'engager le dialogue épistolaire avec les répondants et de rechercher du sens dans cette communication.

Enfin, intervenir auprès d'enfants en primaire est et reste notre objectif principal dans le cadre de la prévention du mal-être des enfants, qui est notre mission principale.

4.4. MAINTENIR NOTRE ACTION AUPRES DES ENFANTS MIGRANTS ET DES GENS DU VOYAGE

Depuis maintenant plusieurs années, la Boîte à Mots intervient auprès d'enfants de CLIN (écoles) ou de CLA (collèges) ainsi qu'au foyer d'accueil de familles à l'ancien hôpital St Antoine à Lille.

Nous constatons que ce public est particulièrement fragile. Les enfants et les adolescents sont confrontés à de multiples découvertes : première scolarisation pour la plupart d'entre eux (et plus particulièrement pour les enfants roms), apprentissage du français, apprentissage de la culture. Ces découvertes entrent aussi parfois en conflit avec les codes, l'histoire ou la culture des familles migrantes. Face à ces conflits et aux difficultés auxquelles ils sont confrontés, il n'est pas rare qu'ils s'éloignent de l'école.

Notre expérience auprès de ce public nous amène à penser que l'outil Boîte à Mots est riche dans sa dimension de rencontre par l'écrit avec des adultes bienveillants, attentifs, et curieux de découvrir ce qui fait la particularité de ces enfants, tout en ne les isolant pas des autres. En effet, il ne s'agit pas ici d'une action spécifique, mais bien d'une action qui s'adresse à tous les enfants, migrants ou non, du collège ou de l'école, mais qui apporte une attention particulière à ceux qui sont les plus fragiles. Les bénévoles que nous sensibilisons à la connaissance de ce public spécifique sont les vecteurs par leurs écrits d'une reconnaissance de ces enfants. A travers leurs écrits, ils leur proposent de les accompagner et de se repérer entre les codes et les règles souvent différents des deux cultures : culture du pays d'accueil et culture du pays d'origine ou culture familiale.

Il nous a fallu tisser des liens de partenariats avec des équipes motivées pour accompagner ces publics (équipes éducatives du foyer St Antoine et du collège Franklin) et nous formons à notre tour un lien entre ces deux mondes : celui de l'Education Nationale et celui de l'Education Spécialisée. Notre rôle est de faciliter la compréhension et le travail en commun entre ces deux mondes.

4.5. RENFORCER NOTRE PARTENARIAT AVEC LES EQUIPES EDUCATIVES

Notre bilan sur la confidentialité nous a amené à de nouvelles pistes d'amélioration.

Nous avons été confortés dans l'importance de la confidentialité de la correspondance, par les propos des enfants mais également par ceux des répondants bénévoles. Nos partenaires éducatifs nous ont aussi déclaré que cela avait pour eux une grande importance.

Nous avons aussi été renforcés dans notre pratique vis-à-vis des moments où cette confidentialité doit être rompue.

Cette pratique a été décrite dans la convention 2007-2010 avec le Conseil Général :

- *Les lettres signalant une situation qui appelle une intervention spécifique sont appelées lettres-alertes. Pour ces situations, les facteurs se rapprochent en tout premier lieu de l'enfant pour l'aider à lever la confidentialité : « ce que tu dis est trop grave pour que Tom ou Betty puisse le garder pour lui. A qui d'autre pourrions-nous (le facteur et l'enfant) en parler ? »*

- *Selon les modalités retenues avec l'enfant (l'enfant et le facteur ensemble ou le facteur seul), les responsables du lieu d'accueil sont prévenus et prennent les mesures qui sont nécessaires (information préoccupante à l'UTPAS, saisine du procureur). Si les responsables ne souhaitent pas prendre les mesures, la Boîte à Mots interpellera directement l'UTPAS, voire le procureur.*

Si, pour nous, cette pratique est claire et appliquée ainsi par les factrices, nous pensons que vis-à-vis des partenaires, elle se doit d'être clairement affichée dans les moments de contractualisation, et redite à chaque changement (nouvelle année, nouvel enseignant...). Par ailleurs, en cas d'informations préoccupantes, il semble évident, pour la plupart des équipes éducatives, que cela relève de leur responsabilité. Toutefois, nous avons rencontré, au cours de notre bilan, des réticences de la part de certaines équipes. Notre travail consistera donc en une information plus précise des rôles de chacun (enseignants, animateurs, assistantes sociales des UTPAS) et en une connaissance réciproque des rôles et attributions de chacun.

B. DISPOSITIF ADOLESCENCE

Directeur du Dispositif : Didier Wouters

B.1. MAISON DES ADOLESCENTS A LILLE

FICHE DE PRESENTATION DE LA STRUCTURE	
Adresse : 1, rue Saint Génois 59000 LILLE	Directeur de la structure : Didier WOUTERS
Projet d'établissement	Accueillir, écouter, informer, prévenir, évaluer, orienter et accompagner à l'interne comme à l'externe (cahier des charges).
Habilitations et publics	<u>Habilitation</u> : lettre circulaire CAB/FC/D/12871 du 4 janvier 2005 relative à la création des Maisons des Adolescents. Le cahier des charges définit les missions et les objectifs pour bénéficier du label « Maison des adolescents ». <u>Les 3 publics</u> : les jeunes de 11 à 21 ans, les parents et les professionnels.
Obligations officielles	Apporter des réponses d'informations et d'accompagnement dans une prise en charge globale, pluri-professionnelle et pluri-institutionnelle (à la fois médicales, psychologiques, sociales, éducatives, voire judiciaires).

1. L'ACTIVITE REALISEE

1.1. LE « VOLUME D'ACTIVITE »

Du 1^{er} janvier 2012 au 31 décembre 2012 :

- 2188 accueils et accompagnements de jeunes, soit + 59,5% par rapport à l'année 2011 (premiers accueils et accompagnements),
- 629 accueils de parents (physiques et téléphoniques), soit + 53,4% par rapport à l'année 2011,
- 825 accueils de professionnels, soit + 48,1 % par rapport à l'année 2011.

1.2. LE BUDGET

Financements :

- Conseil Général : 85,04 % du budget global,
- ARS : 14,96 % du budget global.

1.3. LES RESSOURCES HUMAINES

Nombre de salariés	Total : 21,18 ETP. <u>Direction-encadrement</u> : <ul style="list-style-type: none">- directeur : 1.00 ETP,- coordinatrice réseau : 1.00 ETP,- chef de service administratif : 1.00 ETP.
---------------------------	---

	<p><u>Médical :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - psychiatre régulateur : 0.20 ETP. <p><u>Administration Gestion :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - secrétariat-comptabilité : 1.00 ETP. <p><u>Socio-éducatif :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - accueillants : 9.75 ETP, - remplacement du délégué syndical central : 0.33 ETP, - remplacement « vacances » : 0.25 ETP. <p><u>Autres postes :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - conseiller d'insertion : 1.00 ETP, - documentaliste : 1.00 ETP. <p><u>Services généraux :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - agent de service : 0.75 ETP, - agent de service d'entretien : 1.00 ETP, - agent d'entretien : 0.20 ETP, - remplacements agents de service : 0.20 ETP. <p><u>Postes « Santé » :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - médecin Pédiopsychiatre - responsable médical : 0.40 ETP, - coordinatrice santé - cadre de santé : 0.10 ETP, - infirmiers : 2.00 ETP.
Qualifications	Les personnels socio-éducatifs sont majoritairement des éducateurs spécialisés.
Accueil de stagiaires	Aucun
Formations 2012	<p><u>Formations Sauvegarde du Nord :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - formation EvRP (évaluation des risques professionnels) pour 1 éducateur, - formation diagnostic pénibilité pour 1 éducateur, - formation collective : les entretiens annuels d'évaluation, pour 1 coordinatrice réseau. <p><u>Formations collectives transversales PPE :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - La parentalité, 1 journée pour 7 accueillants et 1 documentaliste ; 5 jours pour 2 accueillants, - Les écrits professionnels pour 1 accueillant, - « Demain les MECS » pour le directeur de la Maison des Adolescents. <p><u>Formation interne :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - 2 éducateurs accueillants ont participé à chaque jeudi thématique, - insertion sociale et professionnelle : jeunes en difficultés, déscolarisés, sans qualification pour 2 accueillants, - la vie affective et sexuelle des adolescents pour 2 accueillants, - la prévention de la violence (brimades, harcèlements, cyber harcèlements, racket) pour 2 accueillants, - « laisse ton empreinte » : des outils co-construits avec les jeunes sur le décrochage scolaire, phénomènes de groupe et violences pour 2 accueillants,

- puberté, sexualité, contraception, difficultés relationnelles et psychologiques pour 2 accueillants.

Formations externes Maison des Adolescents :

- « Laisse ton empreinte » : présentation des outils pédagogiques autour du malaise ados pour 9 accueillants,
- conférence « grossesse adolescence inter culturalité » avec le CIRM pour 1 accueillant,
- observatoire des maltraitances « discrimination filles / garçons » pour 1 accueillant,
- ECLAT-GRAA Nord-Pas-de-Calais : synthèse, groupe de travail parentalité et addictions pour 1 accueillant,
- association pour la défense des familles et de l'individu (conférence sur les phénomènes sectaires) pour 1 accueillant,
- réseau TCA « séminaire la place des familles dans les TCA » pour 1 accueillant,
- réseau TCA, colloque « la perte de poids rapide » pour 2 accueillants,
- le café-prévention Villeneuve d'Ascq au forum des sciences « sexualité et consommations, liaisons dangereuses » pour 2 accueillants,
- conférence-débat « les jeunes, internet et les jeux vidéo : parlons-en » par l'association TREFLE pour 2 accueillants,
- SMENO, « conférence santé : santé des cybers jeunes » pour 1 accueillant,
- formation EPICEA pendant 3 jours, « prévenir les conduites addictives » pour 2 accueillants,
- conférence de la MDA 62 « Ados à fleur de peau » pour 2 accueillants,
- direction régionale de la jeunesse, « expérimentations jeunesse dans le Nord-Pas-de-calais » pour 1 documentaliste,
- le forum parentalité à la mairie d'Halluin pour 1 accueillant,
- 2 journées de l'ENPJJ à Roubaix « valorisation de la recherche de l'ENPJJ » pour 1 accueillant.

DIF / CIF :

- CIF Master 1 « Droit privé sciences criminelles suite » pour 1 conseiller d'insertion,
- DIF colloque « Demain les MECS » à Bordeaux pour 1 coordinatrice-réseau,
- DIF CDD, Le relooking (Activité de revalorisation) pour 1 éducatrice,
- DIF et PAUF « L'essentiel en gestion des ressources humaines » pour 1 chef de service,
- PAUF « Formation Accueil, téléphone et communication en institution » pour 1 maîtresse de maison.

1.4. LA DEMARCHE D'ÉVALUATION INTERNE

Les Maisons des Adolescents ne sont pas soumises aux démarches d'évaluations internes et externes.

2. UN COMPARATIF AVEC L'ANNEE PRECEDENTE

La fréquentation des 3 publics (jeunes, parents et professionnels) est en progression constante depuis l'ouverture.

La progression de la fréquentation de 2011 à 2012 a été significative, puisque celle des jeunes a augmenté de 59,5 % par rapport à 2011 et celle des parents de 53,4 %. Les sollicitations des professionnels nous consultant pour des usagers ont augmenté de 48,1 %.

Le travail de réseau, structuré en 2011, a été intensifié en 2012. Nous avons communiqué sous des formes diverses auprès des professionnels des dispositifs de droit commun exerçant auprès des adolescents et de leurs familles. 905 professionnels ont été concernés par cette communication.

La communication directe auprès des jeunes, dans les collèges et les lycées, a été mise en place en 2012. Après avoir sollicité les établissements scolaires, ceux-ci sont maintenant demandeurs d'interventions pour faire connaître la Maison des adolescents auprès de leurs élèves comme un lieu ressource. 38 rencontres auprès de groupes classes ont été organisées, soit au sein de la Maison des adolescents, soit dans les établissements scolaires et ont permis de communiquer et d'échanger auprès de 1219 jeunes.

3. ZOOMS

3.1. ZOOM SUR LES « JEUDIS DE RESEAU »

Les jeudis de réseau ont pour objectif de :

- rencontrer les acteurs de terrain et repérer leurs missions,
- présenter la Maison des adolescents,
- échanger, créer des liens, partager les ressources et les difficultés,
- favoriser de futures coopérations et développer le réseau.

Les invitations sont envoyées par mails, accompagnées d'un flyer, à tous les partenaires, de tous les secteurs professionnels concernés par les adolescents, sur une grande partie du département.

En 2012, 3 jeudis de réseau ont été organisés et ont permis de rencontrer 42 professionnels.

3.2. ZOOM SUR LES « JEUDIS THEMATIQUES »

Les jeudis thématiques sont proposés au regard des problématiques adolescentes identifiées par les différents secteurs professionnels qui exercent auprès des adolescents. Les thèmes sont définis suite aux rencontres de réseau.

En 2012, 7 jeudis thématiques ont permis de réunir 361 professionnels.

Les thèmes abordés ont été :

- 1 thème sur l'insertion sociale et professionnelle des jeunes en difficultés, déscolarisés, sans qualification (2 dispositifs, 2 réponses, l'école de la deuxième chance, service DEPAR de la Fondation des apprentis d'Auteuil),
- 2 thèmes sur la vie affective et sexuelle des adolescents (service de prévention santé, PMI, l'EGIDE),
- 1 thème sur la prévention de la violence (brimades, harcèlements, cyber harcèlements, racket) avec EPICEA,

- 2 thèmes sur la présentation du service « Laisse ton empreinte » (des outils co-construits avec les jeunes sur le décrochage scolaire, phénomènes de groupe et violences),
- 1 thème sur « puberté, sexualité, contraception, difficultés relationnelles et psychologiques » avec fil santé jeunes.

3.3. ZOOM SUR LA COMMUNICATION A DESTINATION DES JEUNES

La communication à destination des jeunes s'est intensifiée en 2012. 38 rencontres auprès de groupes classes ont été organisées, soit au sein de la Maison des adolescents, soit dans les établissements scolaires et ont permis de communiquer et d'échanger auprès de 1219 jeunes.

Nous avons participé à 5 forums. Le nombre de visiteurs sur les stands n'est pas quantifiable, mais de nombreux jeunes et parents ont sollicité la Maison des adolescents, connue par ces tenues de stands :

- le boulevard des associations à la mairie de Lille,
- 2 stands dans le cadre à l'exposition « ZIZI sexuel »,
- le salon santé en Nord à Lille Grand Palais,
- un forum santé au café des parents de Lambersart.

La communication par les nouvelles technologies.

Une page facebook de la Maison des adolescents a été créée. La page est visitée en moyenne 100 fois par semaine. Elle propose une visite virtuelle de la Maison des adolescents et informe sur les événements organisés à la Maison des adolescents. Elle relaye également des informations sur des événements et services utiles aux publics, jeunes, parents et professionnels.

Le site de la maison des adolescents a été visité 5427 fois.

Des jeunes, parents et professionnels sollicitent la Maison des adolescents ayant eu connaissance de son existence par le site et la page facebook.

B.2. SERVICES ARIA A LILLE

FICHE DE PRESENTATION DE LA STRUCTURE	
Adresse : 201, rue Colbert 59000 LILLE	Directeur de l'établissement : Christophe ROBINET Chefs de service : Alice LHOUMEAU Marie-Hélène BOUDIN Nathalie MICLON
Projet d'établissement	<p>Les services ARIA s'inscrivent dans le cadre du pôle Protection de l'enfance.</p> <p>Au regard des missions qui lui sont confiées, l'établissement favorise par son dispositif l'accès à l'autonomie de jeunes filles confrontées à des difficultés familiales ou en situation de danger.</p> <p>Le fondement de notre action est l'accueil et l'hébergement, dans un cadre protecteur, du jeune qui nous est confié.</p> <p>L'objectif de cet hébergement est de travailler à aider ces adolescentes à faire de leur parcours une trajectoire singulière, leur permettant d'y cheminer et d'y grandir.</p> <p>La finalité de notre accompagnement est de permettre à la jeune de (re)construire éventuellement une autre configuration des faits, dans une intrigue qui la mettra à une autre place.</p> <p>Les services ARIA se réfèrent aux outils que sont les récits de vie et l'approche biographique.</p> <p>Les services ARIA sont composés de deux foyers d'hébergement (Concert et Roland), d'un service d'accompagnement vers la gestion de l'autonomie (SAIGA) et d'un service pédagogique de préparation à la formation (SPF)</p>
Habilitations et publics	Les services ARIA sont habilités à recevoir 41 adolescentes de 14 à 18 ans et jeunes majeures de moins de 21 ans, bénéficiaires de l'Aide Sociale à l'Enfance et de la Protection Judiciaire de la Jeunesse, qui lui sont confiées au titre de la Protection de l'Enfance (article 375-3 à 375-8 du Code civil) et des jeunes majeures de moins de 21 ans dans le cadre de l'APJM.
Obligations officielles	Notre taux d'occupation est fixé à 92% pour l'internat et à 97,56 % pour le service appartements (SAIGA). Ce qui représente pour les internats un nombre de 10074 journées annuelles et pour le service appartement un nombre de 3917 journées annuelles.

1. L'ACTIVITE REALISEE

1.1. LE « VOLUME D'ACTIVITE »

mois	INTERNAT (Foyers Roland et Concert) Taux d'occupation à réaliser : 92 %			APPARTEMENT (SAIGA) Taux d'occupation à réaliser : 97.56 %		
	Journées à réaliser	Journées réalisées	Taux d'occupation	Journées à réaliser	Journées réalisées	Taux d'occupation
Janvier	855	825	96.49 %	333	340	102.10 %
Février	773	840	108.66 %	300	321	107 %
Mars	855	844	98.71 %	333	372	111.71 %
Avril	829	824	99.40 %	322	360	111.80 %
Mai	855	886	103.63 %	333	371	111.41 %
Juin	829	843	101.69 %	322	300	93.17 %
juillet	855	881	103.04 %	332	256	77.11 %
Août	855	914	106.90 %	332	212	63.86 %
Septembre	829	849	102.41 %	322	235	72.98 %
Octobre	855	841	98.36 %	333	282	84.68 %
Novembre	829	786	94.81 %	322	326	101.24 %
Décembre	855	905	105.85 %	333	340	102.10 %
TOTAL ANNUEL	10074	10238	101.62 %	3917	3715	94.84 %

La lecture de ces différents tableaux nous montre « la bonne santé » des services ARIA.

Les demandes d'accueil sont depuis 2005 comprises dans « une fourchette » entre 104 et 126 demandes, elles sont de 112 cette année. Nous en concluons que notre établissement répond aux besoins de nos orienteurs que sont les services de l'ASE et ceux de la justice.

Pour ce qui est du nombre d'accueils réalisés, la moyenne sur les 8 dernières années est de 30,5 accueils par an. Nous en sommes pour 2012 à 29. Ceci est un très bon chiffre vu la diminution des accueils sur le service SAIGA dû à l'incendie en juin dernier.

L'équilibre entre le nombre d'entrées et de sorties est à noter. Il reflète pour les éducateurs un « turn over » important. La durée de placement est de 2 à 3 ans. Le nombre d'accueils de majeurs reste stable et s'explique surtout par la présence quasi exclusive de majeurs au sein du service SAIGA.

1.2 LE BUDGET

Le budget prévisionnel arrêté par le Conseil Général pour les services ARIA en 2012 s'élève à 2 267 937 €.

1.3 LES RESSOURCES HUMAINES

Nombre de salaires	40 personnes travaillent aux services ARIA, soit 34 équivalents temps pleins (nombre d'hommes : 8, nombre de femmes : 26).
Qualifications	<p>L'équipe de direction des services ARIA est composée d'un directeur et de trois chefs de services. L'équipe administrative est composée d'une secrétaire de direction à temps plein et d'un agent administratif.</p> <p>Un homme d'entretien est épaulé d'un collègue en contrat aidé (CUI 0,74 ETP).</p> <p>Dans les foyers Concert et Roland travaillent respectivement, cinq éducateurs spécialisés et deux moniteurs (6,40 ETP) ainsi qu'une maitresse de maison à temps complet et trois surveillants de nuit (2,14 ETP).</p> <p>Au sein du SPF (Service pédagogique de préparation à la formation), l'équipe se compose de deux éducatrices spécialisées et d'une éducatrice scolaire (2,5 ETP)</p> <p>Au sein du service SAIGA (service d'accompagnement individuel vers la gestion de l'autonomie), deux professionnelles assurent l'encadrement : une éducatrice spécialisée et une monitrice éducatrice.</p> <p>L'établissement emploie un psychologue à 0,20 ETP. La supervision des équipes éducatives et de l'équipe de cadres est effectuée par une psychologue du travail.</p>
Formations 2012	Six personnes ont bénéficié d'un accord sur le plan de formation dont trois éducatrices, deux maîtresses de maison et un cadre. L'ensemble du personnel a bénéficié d'une formation collective sous l'égide du pôle Protection de l'enfance. De plus, un moniteur éducateur effectue une VAE pour accéder au diplôme d'éducateur spécialisé et un éducateur est en formation DEIS.

1.4. LA DEMARCHE D'ÉVALUATION INTERNE

La démarche d'évaluation interne s'est poursuivie cette année par la finalisation de la réécriture du projet d'établissement et par un travail de réévaluation de notre processus d'évaluation. En effet, il nous est apparu crucial d'interroger l'existence et l'efficacité du projet individualisé.

L'ensemble des équipes a été associé à cette évaluation interne qui s'est déroulée sur la période des six derniers mois de 2012. Les éducateurs se sont mobilisés et se sont montrés très intéressés par ce questionnement autour de cet outil de travail. Cette évaluation a donné lieu à l'écriture d'un rapport et à l'élaboration d'un plan de travail à partir de préconisations quant à la réactualisation des items nous permettant d'écrire le projet individualisé.

Le rapport d'évaluation a été transmis aux instances de contrôle et de tarification en janvier 2013.

2. UN COMPARATIF AVEC LES REFERENCES INITIALES

MOUVEMENT DE L'EFFECTIF

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Nombre de demandes d'accueil	104	111	110	94	114	126	116	112
Nombre d'accueils réalisés	30	28	32	25	35	47	18	29
Nombre de sorties	29	30	29	26	35	49	19	27
Nombre de jeunes présentes toute l'année	17	16	14	21	21	13	25	16
Nombre de jeunes suivies toute l'année	70	69	71	67	76	88	57	67

Le nombre de demandes d'accueil est quasiment stable depuis l'année dernière.

Le nombre d'accueil réalisés et le nombre de sorties en 2012 est en hausse par rapport à l'année dernière. Enfin, on note également une augmentation du nombre de jeunes suivies toute l'année.

3. UN COMPARATIF AVEC L'ANNEE PRECEDENTE

Evolution de l'activité sur les internats

	2011	2012
Activité prévue (journées)	10 074	10.074
Activité réalisée (journées)	10 162	10 238
Ecart	88	164
Taux d'occupation officiel	92%	92%
Taux d'occupation réel	93%	101,62 %

Evolution de l'activité de SAIGA

	2011	2012
Activité prévue (journées)	3 917	3 917
Activité réalisée (journées)	3 933	3715
Ecart	16	-202
Taux d'occupation officiel	97,56%	97,56 %
Taux d'occupation réelle	98,00%	94,4%

Comme l'an dernier, nous pouvons dire que notre établissement est bien repéré par nos partenaires. Notre présence dans les différentes commissions de travail mises en place par le Conseil Général y contribue sans doute. L'importance de notre discours et de notre positionnement institutionnel sur l'accompagnement des adolescentes en difficulté semble également y être pour beaucoup dans les nombreuses sollicitations que nous recevons. Nos partenaires disent que nous essayons toujours de tenir le lien avec l'adolescente et ce le plus longtemps possible. C'est en effet une de nos conceptions de l'accompagnement au quotidien : éviter autant que faire se peut une nouvelle exclusion pour la jeune qui nous est confiée.

4. LES MESURES DE REEQUILIBRAGE A METTRE EN PLACE : « PERSPECTIVES 2013 »

A la lecture de ces tableaux comparatifs, on constate la bonne santé de notre dispositif d'hébergement. Toutefois, nous constatons pour cette année, une baisse de notre taux d'occupation sur le dispositif d'autonomie ; cette baisse est liée à l'incendie que nous avons subi en juin. Ce qui est plutôt rassurant c'est que les admissions ont repris dès octobre pour dépasser notre nombre de journées à réaliser dès le mois de novembre.

5. ZOOMS

5.1. INCENDIE DU SERVICE SAIGA RUE BIGO DANEL,

Au mois de juin 2012, nous avons été victime d'un incendie qui a détruit entièrement le bâtiment occupé par 7 jeunes filles. L'ensemble des jeunes filles et leurs éducatrices ont été très affectées par la destruction de cette maison.

Début juillet nous nous sommes installés à Roubaix dans un immeuble géré par un bailleur social (LMH).

B.3. CENTRE DES APPRENTISSAGES A PHALEMPIN

FICHE DE PRESENTATION DE LA STRUCTURE	
Adresse : 25, rue Jean-Baptiste Lebas BP 11 59133 PHALEMPIN	<p>Directeur de l'établissement : Catherine JAKUBIEC</p> <p>Chefs de service : Isabelle BRU, Rudy DELALEU, Bernard ORMERAY, Philippe UNVOIS</p>
Projet d'établissement	<p>Le Centre des Apprentissages de Phalempin est habilité à accueillir 67 jeunes adolescents âgés de 13 à 21 ans, majoritairement des garçons. En 2012, seuls le service d'accueil de jour et le service chambres en ville sont mixtes.</p> <p>Au regard des missions qui lui sont confiées, l'établissement favorise, par son dispositif, l'accès à l'autonomie des jeunes confrontés à des difficultés sociales et familiales, parfois en situation de danger, le plus souvent en rupture scolaire ou en panne de projet de vie.</p> <p>Le projet individualisé de chaque jeune accueilli au Centre des Apprentissages envisage son autonomie future et les différentes étapes pour y accéder.</p> <p>L'équipe éducative de l'établissement accompagne le jeune dans un travail de réflexion et de découverte de soi, de ses capacités, de ses limites, de l'apprentissage des gestes quotidiens, de la vie en société, du respect de l'autre et des engagements citoyens.</p> <p>Le Centre des Apprentissages dispose d'un outil de formation à l'interne appelé « Regain ». Il propose à chaque jeune un parcours individualisé de formation dans le but de favoriser son insertion sociale et professionnelle.</p> <p>L'établissement propose également aux familles des jeunes accueillis un lieu d'accueil parental, « l'Atelier des Parents », qui leur permet d'échanger sur l'éducation d'un adolescent dans le monde d'aujourd'hui.</p>
Habilitations et publics	<p>Les jeunes qui intègrent les différents services du Centre des Apprentissages sont placés au titre de la Protection de l'Enfance ou de l'Enfance délinquante par les autorités administratives et judiciaires.</p> <p>L'internat Léon-Blum, situé sur la commune de Phalempin, accueille 15 garçons âgés de 14 à 16 ans.</p> <p>Le foyer Starter à Hellemmes accueille 15 garçons âgés de 16 à 18 ans.</p> <p>Le Service Chambres en ville dispose, en 2012, de 12 studios situés dans la métropole lilloise pour l'accueil de garçons et filles âgés de 17 à 21 ans.</p> <p>Le Service d'Accueil de Jour peut accueillir 25 jeunes, garçons et filles, âgés de 14 à 18 ans.</p>
Obligations officielles	<p>Le taux d'occupation proposé au BP 2012 pour l'hébergement est de 96 %, pour le service chambres en ville de 98 % et pour le service d'accueil de jour de 89 %.</p>

1. L'ACTIVITE REALISEE

1.1. LE « VOLUME D'ACTIVITE »

Comparatif des journées prévues et réalisées Année 2012

Mois	Hébergement collectif 30 places							Ecart	% (2)
	Internat Léon-Blum 15/30		Foyer Starter 15/30		Total Journées Prévues (1)	Total Journées Réalisées			
	Réalisées	%	Réalisées.	%					
Janvier	353	75,91%	455	97,85%	893	808	-85	86,88%	
Février	405	93,10%	400	91,95%	834	805	-29	92,53%	
Mars	418	89,89%	424	91,18%	893	842	-51	90,54%	
Avril	426	94,67%	410	91,11%	864	836	-28	92,89%	
Mai	453	97,42%	502	107,96%	892	955	63	102,69%	
Juin	458	101,78%	497	110,44%	864	955	91	106,11%	
Juillet	481	103,44%	515	110,75%	893	996	103	107,10%	
Août	446	95,91%	526	113,12%	893	972	79	104,52%	
Septembre	415	92,22%	466	103,56%	864	881	17	97,89%	
Octobre	417	89,68%	483	103,87%	893	900	7	96,77%	
Novembre	350	77,78%	452	100,44%	864	802	-62	89,11%	
Décembre	375	80,65%	421	90,54%	893	796	-97	85,59%	
Total au 31/12	4997	91,02%	5551	101,11%	10540	10548	8	96,07%	
Total Cumulé	4997		5551		10540	10548	8		

Mois	Service d'accueil et d'accompagnement de jour 25 places				Service Chambres en ville 12 places			
	Prévues (2)	Réalisées	Ecart	% (3)	Prévues. (4)	Réalisées	Ecart	% (2)
Janvier	490	534	44	97,09%	365	341	-24	91,67%
Février	467	462	-5	88,00%	337	348	11	100,00%
Mars	490	488	-2	88,73%	365	372	7	100,00%
Avril	468	518	50	98,67%	353	353	0	98,06%
Mai	511	611	100	106,26%	365	372	7	100,00%
Juin	467	563	96	107,24%	353	360	7	100,00%
Juillet	490	511	21	92,91%	365	349	-16	93,82%
Août	511	547	36	95,13%	365	365	0	98,12%
Septembre	446	506	60	101,20%	353	356	3	98,89%
Octobre	511	629	118	109,39%	365	341	-24	91,67%
Novembre	490	530	40	96,36%	353	330	-23	91,67%
Décembre	467	501	34	95,43%	365	341	-24	91,67%
Total au 31/12	5808	6400	592	98,08%	4304	4228	-76	96,27%
Total Cumulé	5808	6400	592		4304	4228	-76	

(1) taux d'occupation pour l'Hébergement : 96 % proposé au BP 2012

(2) taux d'occupation pour le SAJ : 89 % proposé au BP 2012

(3) % des journées réalisées par rapport aux journées théoriques

(4) taux d'occupation pour le Service Chambres en ville : 98 % proposé au BP 2012

En 2012, le Centre des Apprentissages a accueilli 108 jeunes dont 3 jeunes filles. Seul le service Chambres en ville n'a pas atteint son taux d'occupation et ce, essentiellement à cause d'une baisse de prises en charge dès le mois d'octobre et pour les trois derniers mois de l'année.

Cependant, même si le taux d'occupation demeure en deçà des prévisions, il est toutefois en augmentation conséquente par rapport à l'année 2011, puisque nous sommes passés d'un taux de 89,56 % à 96,27 %.

1.2. LE BUDGET

Le budget prévisionnel arrêté par le Conseil Général pour le Centre des Apprentissages en 2012 s'élève à 3 978 929 €.

1.3. LES RESSOURCES HUMAINES

Nombre de salariés	57 personnes travaillent au Centre des Apprentissages de Phalempin, dont : <ul style="list-style-type: none"> - 4 personnels administratifs qui font désormais partie du Centre de Gestion du Dispositif Adolescence du Pôle Protection de l'Enfance, - 2 enseignants de l'Education Nationale qui travaillent au secteur formation REGAIN.
Qualifications	1 directrice, 3 chefs de service éducatif, 1 chef de service pédagogique, 1 psychologue, 1 secrétaire de direction, 1 agent administratif, 1 adjoint d'économat, 18 éducateurs spécialisés, 4 moniteurs éducateurs, 1 animateur de formation, 3 éducateurs techniques, 1 animateur socio-culturel, 1 enseignant technique, 1 éducateur scolaire, 1 éducateur sportif, 5 surveillants de nuit, 1 ouvrier qualifié, 3 maîtres de maison, 5 agents des services généraux, 1 cadre de direction administratif et gestion (CG), 2 comptables 1 ^e classe (CG), 1 assistante RH (CG), 2 enseignants de l'Education Nationale.
Accueil de stagiaires	5 stagiaires ont été accueillis au Centre des Apprentissages en 2012.
Formations 2012	1 formation collective pour tout le personnel éducatif sur le thème de l'attachement, 4 salariés ont participé au colloque ANMECS 2012 à Toulouse dans le cadre du DIF, 2 salariés ont bénéficié de la formation « Responsable de camps et

	<p>transferts »,</p> <p>1 salarié a suivi la formation « tutorat » mise en place par le siège,</p> <p>1 référent EvRP a bénéficié du « diagnostic pénibilité »,</p> <p>4 chefs de service et le cadre de direction du CG ont suivi la formation « nouveaux outils de la GPEC »,</p> <p>1 maîtresse de maison a bénéficié du recyclage SST,</p> <p>6 salariés ont bénéficié d'une formation individuelle par le biais du DIF,</p> <p>8 salariés ont suivi une formation individuelle financée par le plan de formation,</p> <p>2 surveillants de nuit ont débuté la qualification SN,</p> <p>1 salarié a poursuivi la formation ETS sur le plan de formation associatif,</p> <p>1 salarié a poursuivi la formation ES sur le plan de formation associatif,</p> <p>1 chef de service a entamé la formation CAFERUIS sur le plan de formation associatif,</p> <p>3 salariées, rattachées au CG, ont suivi 2 formations comptables EIG ainsi qu'1 salariée du service administratif du CA,</p> <p>2 salariées, rattachées au CG, ont suivi une formation GRH EIG,</p> <p>1 cadre de direction, rattachée au CG, a suivi une formation au logiciel « My Report ».</p>
--	--

1.4. LA DEMARCHE D'ÉVALUATION INTERNE

La mise à jour du rapport d'évaluation interne au Centre des Apprentissages de Phalempin porte sur la question de la prise en compte de la scolarité des jeunes accueillis. Une commission de travail dont la responsabilité de l'animation a été confiée à deux chefs de service doit y travailler et rendre ses conclusions assez rapidement.

2. UN COMPARATIF AVEC L'ANNEE PRECEDENTE

Le travail accompli cette année s'est déroulé dans un climat permettant aux éducateurs de s'investir dans des projets toujours plus près des besoins des jeunes qui nous sont confiés.

Ainsi, le secteur formation Regain a répondu à un appel à projet dans le cadre du développement d'activités sportives au bénéfice de nos publics, décrochant un prix régional grâce à son activité « éco-kite ». Il s'agit d'un projet alliant l'écologie à la pratique du kite surf.

Le service de l'internat Léon Blum a organisé son camp chantier au Maroc avec une forte implication des jeunes.

Quant au SAJ, il a continué, cette année encore, l'action citoyenne et écologique mise en place depuis une dizaine d'années déjà : le « camp-chantier » au sein du village de Taleiran dans l'Aude.

3. LES MESURES DE REEQUILIBRAGE A METTRE EN PLACE : « PERSPECTIVES 2013 »

L'année 2012 a vu se mettre en place les préconisations effectuées par la nouvelle directrice de cet établissement.

La modification des modalités d'admission ont eu visiblement des effets sur le nombre d'admissions au sein des structures d'hébergement qui sont toutes deux à l'équilibre cette année.

3 filles ont été accueillies sur le CA dont une au service Chambres en ville et deux au service d'accueil de jour.

Nous continuons à mettre en place les mesures et pistes d'actions préconisées par l'audit ASE/PJJ. Puis, dans la perspective du déménagement de l'internat « Léon Blum » sur la commune de Pont-À-Marcq, prévu vers la mi-2014, nous envisageons, après accord de nos tutelles financières et administratives, de commencer à accueillir des enfants plus jeunes et ce dès l'âge de 8 ans. Après avoir ouvert l'établissement à l'accueil de jeunes filles, nous projetons maintenant de diminuer l'âge de nos plus jeunes accueillis.

B.4. DIVA (DISPOSITIF DU VALENCIENNOIS) A MARLY

FICHE DE PRESENTATION DE LA STRUCTURE	
Adresse : 33, rue de la Gare 59770 MARLY	<p>Directeur de l'établissement : Frédéric BRZOZOWSKI.</p> <p>Chefs de service :</p> <p>Catherine TRINEL (services PFS "Amalthée"; le JEEP), Freddy DUCORNET (services Home des jeunes ; le SAE "Les chambres"), Mustapha ZEBDI (service Point d'Ancre).</p>
Projet d'établissement	<p>DIVA est né d'une volonté associative de répondre à l'évolution des besoins de placement.</p> <p>L'accueil de ces jeunes se réfère à des valeurs, à travers un cadre structurant et sécurisant. Cet accueil associe les familles à l'accompagnement de leur enfant.</p> <p>Afin d'adapter les modalités de l'accueil aux diverses problématiques rencontrées par les jeunes, DIVA a diversifié ses modes de prise en charge :</p> <ul style="list-style-type: none"> - accueil collectif mixte, - accueil collectif filles, - accueil en autonomie, à partir de chambres en ville, - accueil au sein de familles d'accueil. <p>Ces différentes modalités de prise en charge ne constituent pas un itinéraire obligé du jeune dans l'établissement. Chaque prestation peut être sollicitée et mobilisée dès l'admission.</p> <p>DIVA favorise l'expression, sous des formes variées, afin de permettre au jeune d'accéder à la connaissance de lui-même, d'exhumer ses maux pour y mettre des mots, de se découvrir en capacité de poser des choix, de s'ouvrir des perspectives et d'exister en tant que sujet désirant.</p>
Habilitations et publics	<p>Habilitation par l'Aide Sociale à l'Enfance et la Protection Judiciaire de la Jeunesse à recevoir des jeunes âgés de 14 à 21 ans confiés au titre de la protection de l'enfance (article 375-3 à 375-8 du Code Civil), de l'enfance délinquante (ordonnance du 2 février 45), des jeunes majeurs en protection judiciaire (décret du 18 février 75).</p> <p>Public : 52 jeunes âgés de 14 à 21 ans.</p>
Obligations officielles	<p>Taux d'occupation : les internats, 93% ; le PFS, 95% ; le SAE, 100%.</p>

1. L'ACTIVITE REALISEE

1.1 LE « VOLUME D'ACTIVITE »

Diva est composé de plusieurs services :

- Point d'Ancre (collectif mixte) comporte 14 places pour des jeunes âgés de 16 à 18 ans, dont 3 chambres disséminées en autonomie accompagnée,
- Home des Jeunes (collectif filles) comporte 11 places pour des jeunes âgées de 14 à 18 ans, dont 3 places à L'Elan (espace d'autonomie accompagnée),
- Amalthée (PFS) comporte 15 places en famille d'accueil pour garçons et filles âgés de 14 à 21 ans,
- SAE « Les chambres » comporte 12 places pour des jeunes âgés de 17 à 21 ans en chambres disséminées,
- Jeep (atelier de remobilisation) comporte 5 places.

En 2012, les services de DIVA ont accueilli 97 jeunes (60 filles et 37 garçons) et 52% d'entre eux sont mineurs. Ci-dessous, le détail sur cet accueil en fonction des services :

- hébergement collectif (Point d'ancre/ Home des Jeunes) : 42 jeunes,
- PFS Amalthée : 37 jeunes,
- SAE Les chambres : 18 jeunes.

La répartition par tranche d'âge est la suivante : 8 jeunes sont âgés entre 13 et 15 ans ; 42 jeunes sont âgés entre 16 et 17 ans et enfin 47 jeunes sont âgés de 18 ans et plus.

Il est à noter un écart cumulé positif pour quasiment l'ensemble des services de Diva.

Mois	Internat collectif 25 places							
	Point d'Ancre 14/25		Le Home 11/25		Total journées prévues	Total journées réalisées	Ecart	%
	Réalisé	%	Réalisé	%				
Janvier	425	97,93%	323	94,72%	721	748	27	96,52%
Février	443	109,11%	366	114,73%	674	809	135	111,59%
Mars	461	106,22%	371	108,80%	721	832	111	107,35%
Avril	419	99,76%	378	114,55%	698	797	99	106,27%
Mai	424	97,70%	373	109,38%	721	797	76	102,84%
Juin	421	100,24%	379	114,85%	698	800	102	106,67%
Juillet	434	100,00%	401	117,60%	721	835	114	107,74%
Août	418	96,31%	292	85,63%	721	710	-11	91,61%
Septembre	424	100,95%	244	73,94%	698	668	-30	89,07%
Octobre	434	100,00%	226	66,28%	721	660	-61	85,16%
Novembre	390	92,86%	222	67,27%	698	612	-86	81,60%
Décembre	403	92,86%	245	71,85%	721	648	73	83,61%
Total au 31/12	5096	99,45%	3820	94,88%	8510	8916	406	97,44%

Mois	PFS 15 places			
	Prév.	Réalis.	Ecart	%
Janvier	442	477	35	102,58%
Février	413	457	44	105,06%
Mars	442	472	30	101,51%
Avril	428	458	30	101,78%
Mai	442	481	39	103,44%
Juin	428	439	11	97,56%
Juillet	442	318	-124	68,39%
Août	442	414	-28	89,03%
Septembre	428	371	-57	82,44%
Octobre	442	405	-37	87,10%
Novembre	428	436	8	95,01%
Décembre	442	406	-36	87,31%
Total au 31/12	5219	5134	-85	93,52%

Mois	SAE 12 places			
	Prév.	Réalis.	Ecart	%
Janvier	372	388	16	104,30%
Février	348	381	33	109,48%
Mars	372	403	31	108,33%
Avril	360	345	-15	95,83%
Mai	372	386	14	103,76%
Juin	360	360	0	100,00%
Juillet	372	341	-31	91,67%
Août	372	351	-21	94,35%
Septembre	360	360	0	100,00%
Octobre	372	347	-25	93,28%
Novembre	360	360	0	100,00%
Décembre	372	372	0	100,00%
Total au 31/12	4392	4394	2	100,05%

1.2. LE BUDGET

Le budget prévisionnel arrêté par le Conseil Général pour DIVA en 2012 s'élève à 3 106 683€.

1.3. LES RESSOURCES HUMAINES

Nombre de salariés	56 salariés, représentant 52 ETP. 30 femmes, 22 hommes en CDI, 3 femmes et 1 homme en CAE/CUI.
Qualifications	1 directeur, 3 chefs de services éducatifs, 1 chef de service administratif, 2 psychologues, 1 psychiatre, 1 secrétaire de direction, 1 adjointe d'économat, 1 agent administratif (CAE), 17 éducateurs spécialisés, 15 assistant(e)s familiaux, 1 éducateur technique, 1 conseillère insertion, 2 maîtresses de maison, 2 aides maîtresses de maison (CAE), 5 surveillants de nuit, 1 agent d'entretien, 1 agent d'entretien (CAE).
Accueil de stagiaires	20 stagiaires : <ul style="list-style-type: none">- 11 en formation éducateur spécialisé,- 4 en formation moniteur éducateur,- 1 en formation animateur socio culturelle,- 1 en formation licence métiers de la cohésion sociale,- 3 en formation Gestion des Entreprises et des Administrations.
Formations 2012	Formations qualifiantes : diplôme d'Etat d'éducateur spécialisé, diplôme d'Etat d'Assistante familiale. Développement des compétences.

1.4. LA DEMARCHE D'EVALUATION INTERNE

Comme il a été écrit l'année dernière, un travail d'évaluation est venu réinterroger le plan d'action d'amélioration, proposé lors de cette première évaluation. Ce dernier est composé de 4 axes majeurs :

- la présence des parents aux entretiens de pré-admission (lettre d'invitation),
- la participation de la psychologue au processus d'admission,
- la participation des éducateurs de Point d'Ancre au processus d'admission,
- la remise du livret d'accueil, du règlement de fonctionnement, du DIPC.

A partir de ces quatre axes, il s'agit de vérifier si les indices de satisfaction ont évolué de manière positive et cela à partir de l'analyse des dix dernières pré-admissions au sein de chaque service de DIVA.

Le premier constat découlant de l'évaluation, pour l'ensemble des services, est que la totalité des indices de satisfaction sont tous satisfaisants, autrement dit, ils sont supérieur ou égal à 4. Cela met en évidence deux points :

- un "effort" collectif (chef de service, éducateurs, psychologue, secrétaire) sur l'attention à apporter au déroulement de la pré-admission, et donc une réappropriation de celle-ci. La lecture du projet d'établissement mais surtout ce travail d'évaluation, effectué en 2009, a permis à chacun d'entre eux de se rappeler l'importance de la pré-admission qui, in fine, est la première étape de l'accueil d'un jeune au sein d'un établissement. Celle-ci montre aux parents, au jeune, la place qu'ils ont au sein de cette future prise en charge et l'attention qu'on leur porte par le biais de l'invitation.
- un "cap de qualité" dans la durée car les dix pré-admissions par service s'échelonnent sur plus de dix-sept mois.

Ce travail effectué a mis en lumière la faiblesse de la tenue des dossiers car, dès la pré-admission, nous avons pointé des manquements, tant dans la remise des documents que dans la rédaction des autres pièces qui composent le dossier. On peut donc imaginer qu'il en est de même dans la "vie institutionnelle" de ce dossier. J'entends par "vie institutionnelle" du dossier plusieurs éléments tels que sa composition, les ajouts de pièces, les copies, la charte graphique, la possibilité pour la famille d'accéder au dossier, son archivage...

Donc l'année 2013 sera axée sur le dossier des jeunes que nous accueillons. Différentes réunions viendront relever les faiblesses, les points forts de chaque service mais aussi mettre en avant des pratiques innovantes dans la composition de ce dossier et aussi dans sa "vie". Ce travail permettra la réalisation d'une synthèse et, surtout, d'une harmonisation des dossiers au sein de l'établissement DIVA.

2. UN COMPARATIF AVEC LES REFERENCES INITIALES

Taux d'activité requis :

- Internats « Point d'Ancre » et Le « Home des jeunes », taux d'occupation : 93 % (pour rappel, le taux d'activité a été relevé de 90 à 93% au BP 2008),
- Service d'Accompagnement Educatif « Les Chambres », taux d'occupation : 100 %,
- Service d'accueil familial spécialisé « Amalthée », taux d'occupation : 95 %.

Taux d'activité 2012 :

- internats « Point d'Ancre » et Le « Home des jeunes », taux d'occupation réel: 97,44 %
- Service d'Accompagnement Educatif « Les Chambres », taux d'occupation réel : 100,05 %,
- Service d'accueil familial spécialisé « Amalthée », taux d'occupation réel : 93,52 %.

3. UN COMPARATIF AVEC L'ANNEE PRECEDENTE

L'année 2012 reflète parfaitement les orientations que posées, à savoir « qu'il est primordial de mettre en priorité la qualité de l'accueil, de l'accompagnement et de ne pas se focaliser que sur des chiffres ».

Ainsi, une baisse réelle (*) de l'activité par rapport à l'année 2011 pourrait pointer un dysfonctionnement, mais celui-ci reflète plus un type de prise en charge différent avec des situations plus lourdes à accompagner.

Par exemple, les services de DIVA accueillent des jeunes avec des problématiques psychiatriques nécessitant un partenariat avec des services spécialisés en ambulatoire, et même des cliniques diagnostiquant et traitant des affections psychiques chez l'adolescent et les jeunes adultes âgés de 13 à 25 ans en hospitalisation libre ou, encore, des démarches pour obtenir une reconnaissance MDPH.

Ces deux exemples montrent que, dans ce cas, il est difficile d'augmenter le nombre de jeunes en collectivité car ce grand nombre viendra automatiquement impacter la qualité de la prise en charge.

(*) L'activité de tous les services est égale et/ou légèrement supérieure aux taux requis.

4. LES MESURES DE REEQUILIBRAGE A METTRE EN PLACE : « PERSPECTIVES 2013 »

Au regard des tendances qui se dégagent des deux paragraphes précédents, le mot clef pour DIVA sera la continuité pour l'année 2013 :

- le projet de nouveau bâtiment pour le Home de jeunes,
- la mise en place d'un espace numérique suite à l'obtention de 9 postes informatiques par le biais d'un appel projet en lien avec la fondation ORANGE,
- le partenariat au travers d'activités, de projets, avec la maison de retraite de Marly (cf. zoom 1).
- l'innovation avec l'ouverture de l'atelier JEEP à des partenaires extérieurs, et plus précisément l'ADSSEAD de Valenciennes dans un premier temps...

5. ZOOMS

5.1. ZOOM SUR « LE JEEP TOUT EN COULEUR »

La semaine bleue est une semaine nationale dédiée aux retraités et aux personnes âgées. C'est un moment privilégié pour la vie associative visant à informer et sensibiliser l'opinion publique. Partout en France, des manifestations locales se sont organisées du 15 au 21 octobre 2012, pour illustrer le thème retenu. Cette année : « vieillir et agir ensemble dans la communauté ».

C'est dans ce cadre qu'un projet s'est mis en place entre la municipalité de Marly, DIVA, la maison de retraite « Les Jardins de Cybèle » et la compagnie de théâtre Vélum.

Un projet d'atelier d'écriture intergénérationnel, invitant chaque participant à créer un scénario sur un 8^{ème} jour, s'il existait, et plus précisément : *"Imagine que nos semaines ne comptent plus seulement sept jours mais huit jours. Qu'est-ce que chacun d'entre nous ferait de ce huitième jour ?"*.

C'est à partir de ce thème que se sont déroulés les ateliers d'écriture. Chaque participant, jeune de DIVA (accompagné par les professionnels du JEEP, qui ont eux-mêmes participé) et les résidents de la maison de retraite ont été invités à créer un scénario de ce jour en plus.

Ces temps d'écriture, d'échanges, se sont décomposés en dix séances de deux heures dont cinq séances à l'atelier et trois séances en commun à la maison de retraite.

La récolte des souhaits, des envies, des attentes ont permis de nourrir et d'aider l'écriture d'une nouvelle création de cette compagnie.

Une restitution publique sur une scène a eu lieu, mi-octobre, à la salle des fêtes de la ville et a rencontré un franc succès.

Il s'agit là d'un évènement qui a ému le public et a marqué les esprits des jeunes de DIVA, reconnaissant « avoir appris à élever la voix, à s'exprimer comme il faut, à écouter les autres personnes quel que soit leur âge et à prendre en compte leurs idées tout en les respectant ». C'est une fierté pour eux d'avoir participé à un tel projet, tout en prenant du plaisir.

Un bel exemple de projet réussi entre jeunes et moins jeunes.

V. PÔLE ADDICTOLOGIE



SOMMAIRE DU PÔLE ADDICTOLOGIE

V. PÔLE ADDICTOLOGIE	265
PREAMBULE.....	266
A. DISPOSITIF TERRITORIAL NORD.....	268
A.1. CSAPA « Prélude » à Lille (CSAPA avec hébergement)-Centre thérapeutique résidentiel	268
A.2. CSAPA « Concerto » à Lille (CSAPA avec hébergement individualisé)	272
A.3. CSAPA « Trapèze » à Lille (CSAPA ambulatoire).....	275
A.4. CSAPA « Intermezzo » à Hellemmes (CSAPA avec hébergement)	278
A.5. CSAPA « Le Relais » à Roubaix (CSAPA ambulatoire)	281
A.6. CAARUD « Le Relais Point Fixe » à Roubaix.....	285
A.7. CAARUD « Ellipse » à Lille.....	288
B. DISPOSITIF TERRITORIAL SUD.....	293
B.1. CSAPA « Etapes » à Maubeuge	293
B.2. La Communauté Thérapeutique au Cateau.....	296

Nous dénombrons au sein du pôle addictologie onze services différenciés, implantés sur différents territoires que sont Lille, Roubaix, Hellemmes, Maubeuge, Le Cateau. Le fait notable de cette année 2012 pourrait être à la faveur de la création des ACT, notre arrivée sur la ville de Valenciennes :

- Le CSAPA (centre thérapeutique résidentiel pour adolescents), Prélude,
- Le CSAPA (service d'accueil d'urgence et de transition), Intermezzo,
- Le CSAPA (service de soins en hébergement individualisé), Concerto,
- Le CAARUD, Ellipse,
- Le CSAPA (service de consultation spécialisée en ambulatoire & CJC), Trapèze,
- Le CSAPA, ETAPES à Maubeuge (centre de soins, consultation cannabis, méthadone),
- Le CSAPA (service de consultation spécialisée en ambulatoire & CJC & antenne méthadone) Le Relais à Roubaix,
- Le CAARUD, « Point fixe » à Roubaix,
- La communauté thérapeutique au Cateau,
- Le dispositif des Appartements de Coordination Thérapeutique ETAPES à Maubeuge et à Valenciennes,
- Le centre de gestion administrative et financière.

Pour les centres de soins, d'accompagnements et de prévention en addictologie (CSAPA), cette année 2012 fut celle du renforcement des options retenues visant à se conformer aux orientations inhérentes à la circulaire relative à la création des Centres de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie. Les dossiers, déposés auprès de la DDASS à l'époque, avaient reçu un avis favorable, il en fut de même lors de leurs passages en CROSMs.

2010 et 2011 devenaient les années de la mutation progressive du fonctionnement des services et de leur adaptation aux exigences nouvelles. Nous avons remplacé depuis quelque temps des postes de travailleurs sociaux par des infirmiers. Le fait notable de cette année fut traduit par le recrutement d'un médecin référent qui assure maintenant le suivi sanitaire des personnes, jeunes et moins jeunes, accueillies sur Prélude et sur Intermezzo. Le recul, que nous autorise ce rapport d'activités, nous permet d'apprécier de façon indéniable l'amélioration de nos accompagnements au titre de la santé.

Intermezzo, service d'accueil d'urgence et de transition, continue à accueillir un public se caractérisant par une grande précarité physique, psychique et sociale. Bien souvent, leurs problématiques sont renforcées par des comorbidités psychiatriques ou somatiques qui rendent complexes leurs projets. Nous évoquons, l'an dernier, l'émergence de demandes inscrites dans une logique de rupture ; Intermezzo cette année dans une volonté de partenariat actif accueille des personnes prétendant à une admission sur la communauté thérapeutique afin d'évaluer leurs capacités à vivre en collectivité durant une période projetée qui pourrait durer deux ans.

Comme chaque année, afin de garantir une continuité d'accueil en hébergement, notamment pour les personnes les plus précarisées, nous avons rapproché le centre thérapeutique résidentiel pour adolescents et le service d'accueil d'urgence durant les congés d'été.

Comme cela est précisé dans le projet de service validé, cette disposition diminue notre capacité d'accueil durant cette période tout en garantissant, aux plus fragiles ou aux plus démunis, un accueil de qualité.

Sur les appartements thérapeutiques, l'ouverture d'un huitième appartement, dit appartement relai, augmente nos capacités d'accueil et nous permet d'apporter une réponse nouvelle à des besoins préalablement identifiés.

Sur les consultations jeunes consommateurs, la collaboration avec le Tribunal de Grande Instance et les services de la PJJ s'est renforcée en améliorant la fluidité des passages entre leurs services et les nôtres. D'autre part, des actions de formation ont été menées tant au niveau des services éducatifs implantés sur Lille qu'avec les stagiaires en formation à l'ENPJJ de Roubaix. Ces actions nous préparent à des partenariats solides.

Sur les services d'accueil et d'accompagnement à la réduction des risques, les files actives sont toujours aussi conséquentes et bien au-delà des objectifs fixés conjointement avec les services de L'ARS. Ce constat explique quelques dépassements financiers, notamment sur la ligne pharmacie et achat des matériels de réduction des risques comme les kits « seringues » ou « Sniff ».

Pour la communauté thérapeutique, les travaux, engagés sur le bâtiment B de la villa Simons au Cateau, ont été réceptionnés en janvier 2012. L'installation des activités dans ce nouveau lieu de travail s'est faite progressivement. Les ateliers techniques et le secrétariat furent positionnés au rez-de-chaussée tandis que les bureaux du médecin, des psychologues, du chef de service et du directeur de dispositif furent positionnés au premier étage. Les deux salles de réunion, aussi au premier étage, se sont vite révélées très fonctionnelles. Ce déménagement a permis aux résidents de la communauté de s'approprier la totalité du bâtiment A, mise à part la salle réservée aux surveillants de nuit. Les responsables communautaires, encore appelés STAFF, ont pu enfin s'installer dans un bureau qui leur assure les moyens de s'investir dans la dynamique communautaire. Notons qu'au 31 décembre 2012 plusieurs usagers étaient présents sur la structure depuis deux ans, voire plus, ils étaient dans une perspective de départ et d'insertion.

Enfin, en 2012, les files actives des antennes méthadone sont aussi conséquentes que les années précédentes ; la substitution aux opiacés reste un excellent préalable et un soutien à la démarche de soin.

2012 restera l'année de la mise en place du service des appartements de coordination thérapeutique. La commission d'examen des appels à projet de l'ARS nous a retenus pour la mise en place de huit appartements sur Maubeuge et Valenciennes. Ce nouveau dispositif, adossé au CSAPA Etapes, ouvrira ses premières places en janvier 2013. L'organisation administrative et budgétaire choisie permettra la consolidation des services de façon pérenne.

Jean Marie BRUNNIN,
Directeur du Pôle Addictologie

A. DISPOSITIF TERRITORIAL NORD

Directeur du Dispositif : Karlheinz CERNY

A.1. CSAPA « PRELUDE » A LILLE (CSAPA AVEC HEBERGEMENT)-CENTRE THERAPEUTIQUE RESIDENTIEL

FICHE DE PRESENTATION DE LA STRUCTURE	
Adresse : 50, rue de Valenciennes 59000 LILLE	<p>Directeur de l'établissement : Jean-Marie BRUNNIN</p> <p>Directeur de dispositif Nord : Karlheinz CERNY</p> <p>Chef de service : Gioacchino DELLO SPEDALE BASSETTA</p>
Projet d'établissement	<p>Le Centre Thérapeutique Résidentiel « Prélude » s'adresse à des adolescents mineurs ou jeunes majeurs (14 – 23 ans), garçons ou filles, usagers de drogues, toxicomanes ou présentant d'autres formes de problématiques addictives, originaires de toutes régions françaises.</p> <p>Les jeunes accueillis le sont à leurs demandes, ils sont volontaires et ont souhaité se séparer des toxiques qu'ils utilisaient ou mettre un terme à leurs relations aliénantes. Fragiles, ils ont exprimé le besoin d'une prise en charge collective dans un lieu contenant.</p> <p>Le contrat de séjour qu'il leur est proposé est prévu pour une durée de six mois éventuellement reconductible.</p> <p>A l'accueil, une évaluation détermine les priorités administratives, judiciaires, sanitaires, psychologiques, scolaires ou professionnelles qui constitueront le projet d'accompagnement individualisé.</p> <p>Afin de retrouver un certain équilibre, des activités sportives (Badminton, squash, VTT, musculation, escalade, piscine, stretching, footing, tennis...), de créativité (musique, informatique, modelage, arts plastiques, photo numérique et argentique, peinture, vidéo...) ou de remobilisation (remise à niveau scolaire) sont proposées durant le séjour.</p> <p>Des entretiens individuels (psychothérapeutiques, socio-éducatifs et médicaux) ponctuent régulièrement l'accompagnement.</p> <p>L'approche clinique est centrale dans les intentions, l'éthique et les modes d'accompagnement du projet.</p> <p>Le projet individualisé doit aboutir à une proposition d'orientation en fin de séjour en co-construction avec chaque résident concerné.</p>
Habilitations et publics	<p>Adolescents et jeunes majeurs (14-23 ans), originaires de toute la France, usagers de drogues ou toxicomanes, en demande volontaire d'un accompagnement socio-éducatif, thérapeutique et de soins, dans un cadre résidentiel collectif.</p> <p>Capacité d'accueil de 10 places.</p>
Obligations officielles	<p>Habilitation CSAPA.</p> <p>Rapport d'activité standardisé, compte administratif, BP, évaluation interne, visite de conformité.</p>

1. L'ACTIVITE REALISEE

1.1 LE « VOLUME D'ACTIVITE »

Le nombre de personnes différentes accueillies en 2012 s'élève à 26 résidents, soit une très légère baisse par rapport à l'année 2011. Par contre, les durées de séjour ont été plus longues. Le nombre de journées de prise en charge est de ce fait légèrement supérieur à celui de l'année précédente. Afin de maintenir une continuité de la qualité d'accompagnement et d'hébergement pour la période des congés d'été, nous procédons, comme chaque année, à un regroupement des activités entre le service d'accueil d'urgence et de transition « Intermezzo » et le CTR « Prélude ». Cette période s'est étalée durant 11 semaines. Le nombre de places a été limité à 6 places durant cette période, sur le service « Prélude ».

Ci-dessous, un tableau comparatif des trois dernières années.

	Année 2010	Année 2011	Année 2012
Nombre de résidents accueillis	33	27	26
Nombre de journées effectuées	2308	2623	2712
Durée moyenne de séjour	70	97	104
Age moyen des résidents accueillis	19	20	20

1.2. LE BUDGET

Le budget de fonctionnement du CSAPA Prélude était en 2012 de 1 106 900 €.

1.3. LES RESSOURCES HUMAINES

Nombre de salariés	16 personnes
Qualifications	CSE, ES, AS, moniteur/animateur, IDE, psychologue, médecin, surveillants de nuit.
Accueil de stagiaires	Oui
Formations 2012	Colloques, formation intra, formation Groupement régional de la Fédération Addictions, DEIS.

1.4. LA DEMARCHE D'EVALUATION INTERNE

Dans le cadre des procédures d'évaluation interne, ce processus est maintenant au travail depuis l'année 2009. Les professionnels de Prélude ont exploité, depuis cette date, le référentiel de L'ANITEA (aujourd'hui Fédération Addictions) afin d'explorer leurs modes de fonctionnement.

Dans un souci d'amélioration de la qualité de l'accompagnement, les professionnels, sous la responsabilité et le pilotage du chef de service éducatif, définissent un certain nombre de priorités et d'objectifs qui font l'objet d'une procédure d'évaluation interne dans la continuité de celle entamée

les années précédentes. Le processus d'auto-évaluation s'inscrit progressivement dans une culture de travail en mouvement. Il prend en compte l'histoire, la mémoire et la richesse des pratiques de l'établissement et du Pôle Addictologie, depuis son ouverture. Ce mouvement s'inscrit dans une dynamique de changement entre professionnels expérimentés et nouveaux salariés.

Rendre lisibles, transmissibles et évaluables nos actions, nos réflexions, nos analyses est une nécessité, mais aussi une opportunité pour s'approprier un travail collectif au sein de l'équipe pluridisciplinaire et pour mieux accompagner chacun des résidents présents ou futurs, en restant imprégnés de cette philosophie qui considère chacun comme acteur et auteur de son existence et de son devenir.

Ce processus, qui s'appuie sur un référentiel commun, a démarré en 2009 et continuera à s'inscrire progressivement au cours des années futures dans la culture de travail des professionnels.

2. UN COMPARATIF AVEC L'ANNEE PRECEDENTE

En termes de produits psychotropes, à l'origine de la demande d'accompagnement et de soins, le « quatuor » héroïne, cannabis, alcool et cocaïne reflète la typologie du public accueilli sur le CSAPA résidentiel de Prélude depuis plusieurs années.

Le cannabis, mais aussi l'alcool, sont très souvent présents dans les problématiques de consommation de notre jeune public, en tant que produits associés, banalisés, inscrits en toile de fond. Le cannabis reste quasi exclusivement le premier produit d'initiation.

3. ZOOMS

3.1 ZOOM SUR LE RECRUTEMENT D'UN MEDECIN DANS LE CTR PRELUDE

Le CTR/CSAPA Prélude est un service non-médicalisé. Pour autant, depuis la récente habilitation réglementaire CSAPA, il était fondamental de pourvoir au recrutement d'un temps de médecin à l'interne. Dans cette optique, nous avons obtenu le financement d'un poste à temps partiel de médecin référent. Ce poste, à hauteur de 0,125 %, est pourvu depuis fin mai 2012. Ce recrutement a permis de mettre en place des consultations médicales à l'interne avec un suivi régulier et de fluidifier les liens avec les partenaires médicaux d'où sont originaires les jeunes accueillis. Conjointement au respect de la réglementation, ce poste vient apporter une véritable interdisciplinarité dans le service, tout en améliorant l'articulation souvent complexe avec le champ sanitaire.

3.2 ZOOM SUR LE COLLOQUE DU 22 ET 23 NOVEMBRE : L'ESPACE DU POSSIBLE FETE SES 25 ANS ! « LA CLINIQUE EDUCATIVE AU SERVICE DU SOIN AUX PERSONNES SOUFFRANT D'UNE PROBLEMATIQUE ADDICTIVE

La fin de l'année 2011 et une grande partie de l'année 2012 ont permis de mobiliser et fédérer la grande majorité des professionnels de Prélude pour valoriser leurs expériences et leurs savoirs pratiques à travers la préparation de ce colloque.

Ce travail au long court a abouti à la présentation d'un atelier lors de ces journées dont la trame écrite devrait être publiée dans les actes du colloque courant 2013.

L'atelier présenté par les professionnels de Prélude avait pour intitulé : « clinique éducative et atelier de médiation : une approche de l'accompagnement et du soin au quotidien pour des adolescents et jeunes majeurs ».

Ci-dessous l'abstract ayant servi à la présentation de cet atelier :

« Les ateliers, en tant qu'espaces-temps formalisés, réintroduisent les dimensions temporelles et chronologiques nécessaires aux jeunes que nous accueillons et qui ont, eux, bien souvent perdu de nombreux repères. Proposés et animés par des professionnels de l'accompagnement quotidien, ils s'inscrivent dans une intention et un processus de médiation et de « remédiation ».

Ils permettent aux jeunes accueillis de retrouver toute une série de sensations corporelles, intellectuelles et de créativité. Ils situent les professionnels des équipes dans une éthique de la clinique éducative et du regard partagé.

Quelles sont les intentions de ces ateliers de médiation ? Quelles en sont les contenus, les finalités, les idéaux et les réalités ? Comment participent-ils à une dynamique du soin et du prendre soin ? Comment s'inscrivent-ils dans une clinique éducative favorisant l'émergence d'une position de sujet et d'auteur ?

Autant de questions et de réflexions qui seront échangées et débattues à travers nos pratiques, nos expériences, quelques vignettes cliniques sur deux dispositifs accueillant des adolescents et jeunes majeurs : le Centre Thérapeutique Résidentiel Prélude et le CMPP Espace Claude Chassagny. »

Ces temps de travail, de réflexion et d'écriture, ont contribué à la réussite de ce colloque. Ils ont aussi permis de valoriser l'expérience de travail des professionnels de Prélude à travers la transmission et l'écriture professionnelle.

A.2. CSAPA « CONCERTO » A LILLE (CSAPA AVEC HEBERGEMENT INDIVIDUALISE)

FICHE DE PRESENTATION DE LA STRUCTURE	
Adresse : 267, rue Solférino 59000 LILLE	Directeur du pôle addictologie : Jean-Marie BRUNNIN, Directeur du dispositif Nord : Karlheinz CERNY, Chef de service : Marguerite QUILLIGAN.
Projet d'établissement	<p>Concerto est un CSAPA (Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie) en hébergement individualisé qui accueille des hommes et des femmes présentant une problématique addictive inhérente aux psychotropes licites ou illicites consommés, âgés de 16 à 35 ans, seuls ou parents isolés, engagés dans un parcours de soins.</p> <p>En fonction de la demande exprimée par la personne, le contrat de prise en charge concrétisera un accueil en appartement thérapeutique ou un hébergement en nuitées d'hôtel.</p> <p>Ces propositions doivent permettre d'aborder des questions relatives à l'autonomie, à l'insertion et au rétablissement du lien relationnel en prise directe avec la réalité, ceci à distance de toutes consommations de produits psychotropes, licites ou illicites.</p> <p>La procédure d'admission est envisageable après concrétisation de la demande par le biais d'un courrier. Avant tout accueil, sont proposés un ou plusieurs entretiens afin d'évoquer la situation personnelle du postulant, ses objectifs et sa capacité à poursuivre une démarche de soins au sein du dispositif.</p> <p>En appartement thérapeutique, les contrats de séjour induisent le suivi basé sur une rencontre quotidienne avec les éducateurs, et hebdomadaire avec la psychologue, ceci afin de favoriser la gestion commune des objectifs, de l'argent, du rapport au temps et de l'environnement social. Le suivi médical fait partie intégrante du projet d'accompagnement.</p> <p>Les accueils avec hébergement en nuitées d'hôtel permettent de poser avec la personne accueillie et les partenaires des objectifs à court terme permettant d'initier une démarche de soins ou même de la conforter. L'organisation du temps de séjour permet de structurer les différentes démarches, qu'elles aient à voir avec le soin, la famille, le judiciaire ou autres.</p> <p>Les prises en charge sont gratuites, basées sur la libre adhésion. A la demande des personnes accueillies, l'anonymat pourra être préservé.</p>
Habilitations et publics	Habilitation CSAPA par l'ARS pour l'accueil en hébergement individuel en appartements thérapeutiques ou en nuitées d'hôtel de 7 personnes ayant des problématiques addictives, âgées de 16 à 35 ans, volontaires dans une démarche de soins.

	7 places en appartement thérapeutique et 1 place en appartement « relais ».
Obligations officielles	Rapport d'activité standardisé, comptes administratifs, BP, évaluation interne, visite de conformité.

1. L'ACTIVITE REALISEE

1.1 LE « VOLUME D'ACTIVITE » ET SON COMPARATIF AVEC L'ANNEE PRECEDENTE

L'équipe des appartements thérapeutiques de L'Espace du Possible a pour objectif d'accompagner les personnes toxicomanes dans leur projet d'autonomie psychique et sociale.

En 2010, onze personnes furent accueillies. Elles étaient treize en 2011, elles furent 11 en 2012 pour 24 personnes rencontrées par l'équipe durant l'année.

En 2012, nous avons accueilli en appartement thérapeutique 11 personnes différentes après avoir traité 33 sollicitations et après avoir entamé 9 procédures d'admission qui ont débouché sur 9 admissions complètes. Deux personnes se sont finalement désistées.

La différenciation par sexe est une constante, il y a eu moins d'accueils féminins que d'accueils masculins. Cependant, il est à noter que 2010 fut une année exclusivement masculine alors qu'en 2011 nous retrouvons une répartition par sexe correspondante au niveau national des prises en charge au sein des dispositifs de soin en addictologie à savoir : 23 % de femmes pour 77 % d'hommes. En 2012, le pourcentage est de 36% d'accueils féminins.

Comme en 2011, nous recensons en 2012 un équilibre des tranches d'âges des personnes accueillies.

Les « moins de 30 ans » représentaient 77 % des personnes accueillies en 2011 et 72% en 2012, contre 23 % des personnes de la tranche d'âge des « 30 – 35 ans » en 2011 et 27% en 2012.

En 2010, 63,7 % des personnes accueillies étaient originaires de la région. En 2011, 61,6 % des personnes accueillies étaient originaires de la région contre 36 % des personnes en 2012. Le fait d'être de la région reste néanmoins un avantage dans le processus d'insertion, après la prise en charge, même si la distance d'avec le milieu d'origine est un facteur aidant pour le début de la prise en charge.

En 2010, l'héroïne confirmait son retour comme produit principal des problématiques addictives pour 54,5 % des personnes concernées. En 2011, la cocaïne et ses dérivés s'imposent comme premier produit d'addiction, juste avant l'alcool et le cannabis. Les dérivés d'opiacés sont en perte de vitesse en ce qui concernent les demandes de prises en charges en appartements thérapeutiques. En 2012, retour de l'héroïne comme produit à l'origine de la prise en charge. La cocaïne et l'alcool se trouvent être les produits pour lesquels le public a le plus d'appétence et celui-ci renouvelle ses comportements addictifs.

La moyenne des séjours est approximativement de 7 mois et demi en 2012, contre 6 mois et demi en 2011 et de 9 mois en 2010.

Le taux d'occupation était de 95 % en 2010 et de près de 97 % en 2011. Il fut de 96% en 2012.

A partir des besoins recensés dans nos différents services et parmi nos partenaires, l'hébergement relais en hôtel s'avérait être un réel besoin. En 2012, 7 nuitées d'hôtel ont pu être réalisées en fonction des demandes des partenaires. C'est durant la période d'hiver que les demandes furent les plus nombreuses.

1.2 LE BUDGET

Le budget nécessaire au fonctionnement du CSAPA Concerto s'élevait en 2012 à 328 129 €.

1.3 LES RESSOURCES HUMAINES

Nombre de salariés	2,6 ETP
Qualifications	CSE, ES
Accueil de stagiaires	oui
Formations 2012	Colloques, formation intra « addictions sans produit »

1.4 LA DEMARCHE D'ÉVALUATION INTERNE

Le service « Concerto » a engagé en 2009 un travail collectif dans le cadre de la mise en place de la démarche d'évaluation interne à partir du référentiel de l'ANITÉA (Fédération Addiction). En 2012, le service a poursuivi cette démarche initiée en 2009.

L'axe d'amélioration travaillé en 2012 concerne le dossier du résident. Nous avons retravaillé avec les résidents sur les items du projet individualisé.

2. LES MESURES DE REEQUILIBRAGE A METTRE EN PLACE : « PERSPECTIVES 2013 »

Pour 2012, face aux difficultés que rencontre notre public dans l'accès au droit commun à la sortie du dispositif de soin, l'ouverture d'un « appartement relais ».

Pour 2013, faire vivre ce nouveau mode de prise en charge.

A.3. CSAPA « TRAPEZE » A LILLE (CSAPA AMBULATOIRE)

FICHE DE PRESENTATION DE LA STRUCTURE	
Adresse : 267, rue Solferino 59000 LILLE	Directeur du pôle addictologie : Jean-Marie BRUNNIN, Directeur du dispositif Nord : Karlheinz CERNY, Chef de service : Marguerite QUILLIGAN.
Projet d'établissement	<p>Trapèze, Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie (CSAPA généraliste), est un service d'accueil, d'écoute et d'accompagnement spécialisé en ambulatoire.</p> <p>A partir d'une permanence, assurée du lundi matin au vendredi soir, le service propose aux usagers de drogues, à leurs familles ou à toute personne ayant une problématique addictive ou se posant des questions sur les addictions, avec ou sans rendez-vous, des entretiens visant à faire le point sur ces comportements (addictions sans produits) ou consommations de drogues licites ou illicites et leurs incidences sur la vie.</p> <p>En fonction des difficultés propres à chaque personne, une évaluation médicale, psychologique ou sociale sera proposée. A partir de ces rencontres, des accompagnements seront mis en place et formalisés avec les personnes.</p> <p>A ce service est adossée « la consultation jeunes consommateurs ». Celle-ci s'adresse en partie aux jeunes consommateurs, âgés de 14 à 22 ans, orientés par le Tribunal de Grande Instance de Lille dans le cadre des procédures de classement sans suite avec orientations.</p> <p>La collaboration avec les établissements scolaires proches de nos services ainsi qu'avec les établissements accueillant des adolescents (ex : MDA) favorise la rencontre avec des jeunes concernés par l'usage de cannabis ou toutes autres formes d'addiction.</p> <p>Ces rencontres peuvent être à l'initiative des jeunes ou sur recommandation des adultes concernés. Elles permettent l'auto-évaluation des consommations de l'usage simple à la dépendance, ainsi que la prise de conscience des risques encourus.</p>
Habilitations et publics	Habilitation CSAPA ambulatoire par l'ARS pour l'accueil, l'accompagnement et le soin des personnes ayant des problématiques addictives, mineures et majeures.
Obligations officielles	Rapport d'activité standardisé, comptes administratifs, BP, évaluation interne, visite de conformité.

1. L'ACTIVITE REALISEE

1.1 LE « VOLUME D'ACTIVITE » ET UN COMPARATIF AVEC LES ANNEES PRECEDENTES

Le service d'accueil, d'écoute et d'accompagnement spécialisé de l'Espace du Possible a trouvé son identité propre sous le nom « Trapèze ». Le service est opérationnel sous cette forme depuis début mars 2004.

En 2012, le service a reçu 294 personnes différentes, dont 280 « patients » et 14 personnes non consommateurs. A ce chiffre, il convient d'ajouter 201 parents qui ont accompagné les mineurs à la consultation jeunes consommateurs du service Trapèze contre 166 parents en 2011 et 147 parents ou adultes en 2010.

Il s'agissait soit des travailleurs sociaux, soit des parents qui restent, pour les 3/4 des rencontres, présents durant l'entretien. La présence des parents au premier entretien permet de réintroduire la responsabilité éducative de ceux-ci lorsque leurs enfants sont consommateurs de produits psychotropes illicites. Au total, 416 personnes différentes (patients, parents et entourage, autres) ont pu être accueillies au service en 2012.

Les conventions signées avec le TGI de Lille, les services de l'ARS et le SEAT, concernant le Parquet mineur, relatives aux alternatives aux poursuites pénales, ont amené le service « Trapèze » à rencontrer 250 jeunes de moins de 23 ans (nouveau critère d'inclusion de la CJC) contre 253 jeunes en 2011 et 231 jeunes de « moins de 20 ans » en 2010.

Au total, les « moins de 25 ans » représentent plus de 84% du public accueilli à Trapèze en 2012 contre 93 % du public accueilli en 2011. Les 16% des consommateurs ayant plus de 25 ans ont été orientés soit par les partenaires extérieurs (FJT, clubs de prévention), soit ils ont sollicité directement le service. Ils étaient 7% en 2011.

En 2012, 217 patients ont été rencontrés suite à une orientation judiciaire. En 2011, 250 patients l'ont été contre 353 patients en 2010.

Par ailleurs, 70 personnes ont bénéficié des mesures judiciaires de type « stages pour usage de stupéfiant » organisés par le SCJE, dans lesquels interviennent les professionnels du service « Trapèze » (8 interventions de 3 heures réalisées en 2012).

Comme les années précédentes, la majorité des personnes fréquentant le service est consommatrice de cannabis (96 %) comme premier produit, puis, pour la deuxième fois, pour consommation d'alcool (1,6 %), suivie de demandes concernant les addictions sans produit (1,5 %). L'équipe de Trapèze a proposé 340 rendez-vous ambulatoires en dehors des convocations judiciaires.

Il est à noter que, dans le cadre des consultations avancées, le service a réalisé 18 interventions collectives (5 en milieu scolaire et 4 en milieu institutionnel), qui ont concerné près de 280 jeunes. Les interventions des professionnels du service « Trapèze » amènent ces jeunes à prendre conscience des risques pour leur santé en lien avec leurs comportements addictifs, risques qu'ils ne connaissent que partiellement.

1.2 LE BUDGET

Le budget nécessaire au fonctionnement du CSAPA Trapèze s'élevait en 2012 à 179 921 €.

1.3 LES RESSOURCES HUMAINES

Nombre de salariés	2,55 ETP
Qualifications	CSE, ES, AS.

Accueil de stagiaires	oui
Formations 2012	Colloques, formation intra « addictions sans produit », DU « addictologie », VAE « ES », MDFT.

1.4 LA DEMARCHE D'ÉVALUATION INTERNE

Le service « Trapèze » a engagé en 2009 un travail collectif dans le cadre de la mise en place de la démarche d'évaluation interne, à partir du référentiel de l'ANITÉA (Fédération Addiction).

En 2012 le service a poursuivi cette démarche initiée en 2009.

Il s'agissait de poursuivre les rencontres partenariales afin d'élargir le champ d'action du service. La formation d'un salarié cumulée à deux arrêts maladie ne nous a pas permis d'élargir les rencontres avec les partenaires. Nous avons plutôt privilégié les créneaux d'ouverture au public.

Avec la MDA, la formalisation de la convention partenariale n'a pas encore abouti. Néanmoins, nous avons maintenu nos deux heures hebdomadaires d'une permanence addicto' au sein de la Maison des Adolescents.

Durant l'année 2012, l'équipe s'est investie dans la formation MDFT. 4 journées de formation théorique ont eu lieu sur le site ce qui a permis de dégager deux personnes pour entamer une formation qualifiante de 18 mois.

Maintenant que nous avons obtenu un agent d'accueil (en octobre 2012), nous pourrions faire passer l'enquête de satisfaction auprès des patients de Trapèze en 2013.

En 2013, nous espérons que la convention partenariale avec la MDA pourra être signée.

2 UN COMPARATIF AVEC LES REFERENCES INITIALES

- Baisse de notre file active du tribunal (cf.la politique du parquet),
- développer le partenariat,
- aller au-devant des usagers.

3 MESURE DE REEQUILIBRAGE A METTRE EN PLACE « PERSPECTIVES 2013 »

Maintenir les interventions extérieures, développer notre capacité à recevoir des candidatures spontanées.

A.4. CSAPA « INTERMEZZO » A HELLEMMES (CSAPA AVEC HEBERGEMENT)

FICHE DE PRESENTATION DE LA STRUCTURE	
Adresse : 2, place de la République 59260 HELLEMMES	Directeur du pôle addictologie : Jean-Marie BRUNNIN, Directeur du dispositif Nord : Karlheinz CERNY, Chef de service : Anna JACQUIEZ.
Projet d'établissement	<p>Intermezzo, CSAPA en hébergement collectif, est un service d'accueil, d'urgence et de transition pour personnes présentant une problématique addictive, hommes ou femmes âgés de 16 à 50 ans, seuls ou en couple.</p> <p>Ces personnes se caractérisent, en dehors de leur symptôme, par une précarité matérielle, affective ou sociale qui rendrait toute initiative de soin inutile si une mise à distance rapide du contexte d'origine n'était pas proposée.</p> <p>La demande d'accueil se formule par téléphone ou éventuellement par écrit (courrier ou courriel).</p> <p>En fonction des places disponibles, sous réserve que la personne exprime une demande de soins, qu'elle soit sevrée ou sous protocole médical et qu'elle adhère sans discernement au projet de service ainsi qu'aux règles de vie, l'admission pourra s'envisager dans des délais très courts. La capacité d'accueil est de 6 places.</p> <p>A l'admission, une évaluation déterminera les priorités administratives, judiciaires, sanitaires, psychologiques, scolaires ou professionnelles qui constitueront le projet d'accompagnement individualisé.</p> <p>Afin de retrouver un certain équilibre, des activités sportives, de créativité ou d'expression, sont proposées durant le séjour.</p> <p>Le projet individualisé doit aboutir à une orientation en fin de séjour.</p>
Habilitations et publics	Habilitation CSAPA par l'ARS pour l'accueil en hébergement collectif de transition de 6 personnes ayant des problématiques addictives, âgées de plus de 16 ans, seuls ou en couple, volontaires.
Obligations officielles	Rapport d'activité standardisé, comptes administratifs, BP, évaluation interne, visite de conformité.

1. L'ACTIVITE REALISEE

1.1. LE « VOLUME D'ACTIVITE » ET SON COMPARATIF AVEC LES ANNEES PRECEDENTES

Intermezzo, visant un public précaire souvent sans solution sécurisante à la sortie du sevrage, se rend disponible pour programmer les accueils et les mises à l'abri en lien avec l'utilisateur et les lieux de sevrages.

Durant cette année 2012, l'équipe d'Intermezzo a accueilli en hébergement d'urgence et de transition 75 personnes contre 72 en 2011, 69 en 2010 et 65 en 2009. Nous constatons une

augmentation progressive du nombre de personnes accueillies depuis les 4 dernières années. Par ailleurs, il est à noter que 121 personnes ont été rencontrées par l'équipe en vue d'une éventuelle admission contre 92 personnes en 2011.

Ces 75 personnes étaient des hommes à 73 % et des femmes à 27 %. Elles étaient originaires à 70 % de la région Nord-Pas de Calais.

Près de 59 % des résidents accueillis étaient sans domicile fixe avant leur entrée à « Intermezzo » et plus de 21 % avaient un logement précaire ou provisoire.

Toutes et tous étaient des personnes dont le parcours s'avérait très chaotique et dont la problématique initiale pouvait se réorganiser au moindre problème ou à la première difficulté.

Certains résidents ont séjourné dans le service dans le cadre de séjours de rupture, justifiés par leur exclusion momentanée du lieu où ils se soignaient. Les raisons en étaient souvent la démotivation ou la transgression du règlement intérieur du lieu de soin.

En 2012, Intermezzo s'est ouvert à l'accueil des personnes ayant une problématique d'addiction essentielle à l'alcool.

1.2. LE BUDGET

Le budget nécessaire au fonctionnement du CSAPA Intermezzo s'élevait en 2012 à 600 610 €.

1.3. LES RESSOURCES HUMAINES

Nombre de salariés	8,6 ETP
Qualifications	CSE, ES, IDE, surveillants de nuit, médecin, psychologue.
Accueil de stagiaires	oui
Formations 2012	colloques

1.4. LA DEMARCHE D'ÉVALUATION INTERNE

Le service « Intermezzo » a engagé, en 2009, un travail collectif dans le cadre de la mise en place de la démarche d'évaluation interne à partir du référentiel de l'ANITÉA (Fédération Addiction). En 2012, le service a poursuivi cette démarche initiée en 2009.

Grâce au cahier des sollicitations, l'équipe est en capacité de travailler les situations en amont de l'accueil.

Les rencontres et pré-admissions sur les lieux de sevrage et CSAPA avec hébergement sont multiples et permettent, en lien avec les partenaires, une bonne analyse des situations.

Le travail de partenariat avec les lieux de sevrage et les CSAPA ambulatoires permet d'analyser pourquoi certaines demandes n'aboutissent pas (démarche avortée ou orientation aboutie directement).

La réduction des risques passe avant tout à travers des messages de prévention en direction des résidents. En 2012, et suivant la demande de l'ARS, des kits d'injection et des préservatifs ont été mis à disposition dans le service. L'accueil à Intermezzo requiert l'abstinence au produit, les envies de consommation font l'objet d'échanges et de réflexions avec les résidents.

Un nouveau support de communication (plaquette de la structure) a été mis en place en 2012. Celui-ci comporte des illustrations et favorise la compréhension du fonctionnement du service.

Les échanges en groupe sous forme de débriefings, à l'origine hebdomadaires, ont été multipliés en 2012 afin de mettre en réflexion la vie en collectivité et les éventuelles tensions dans le groupe.

2. LES MESURES DE REEQUILIBRAGE A METTRE EN PLACE : « PERSPECTIVES 2013 »

Une formation collective de l'équipe est prévue en alcoologie afin d'affiner les connaissances des professionnels en 2013.

En 2013, Intermezzo s'est fixé comme objectif de faire connaître davantage le service auprès des lieux d'hospitalisation hors région.

L'équipe a également démarré une prise de contact avec les Centres Thérapeutiques Résidentiels afin d'optimiser le travail d'orientation ainsi que les séjours de réflexion. Ce travail doit être prolongé dans la continuité afin de permettre des orientations pertinentes.

3. UN COMPARATIF AVEC L'ANNEE PRECEDENTE

La population accueillie de moins de 29 ans représente 29,4 % en 2012, contre 32 % en 2011 et 30,3 % des personnes résidentes sur le lieu en 2010. Cette année encore, le vieillissement de la population se confirme. Les plus de 40 ans représentent 37,3 % des résidents accueillis en 2012 contre 22,2 % en 2011, 21 % en 2010 et seulement 9,2 % en 2009. Si en 2011 un seul résident faisait partie de la tranche d'âge des 50–59 ans, elles étaient 3 personnes de cette tranche d'âge en 2012. Ce vieillissement du public interroge cruellement les capacités de réorientation de ces personnes dans le dispositif de soins français, peu adapté à cette évolution démographique.

4. ZOOMS

L'arrivée du médecin référent permet d'enrichir et de formaliser les éléments d'un point de vue médical. Le médecin assure, en lien avec l'infirmière et le reste de l'équipe, la cohérence de la prise en charge du résident tout le long du séjour et participe au passage de relais à la sortie d'Intermezzo. Un bilan infirmier a lieu à l'accueil de l'utilisateur et permet de répondre à des questionnements et des inquiétudes éventuelles d'ordre médical. Il permet d'établir un état des lieux de l'état somatique de la personne. Cet entretien favorise la possibilité d'échange autour des fragilités et des éventuelles envies de consommation.

4.1. ZOOM SUR LA SEMAINE D'ACCUEIL

Une rencontre est systématiquement proposée avec la psychologue et ce, au moment de l'accueil. Celle-ci est programmée, si possible, dès la première semaine de l'accueil. Il serait intéressant de développer ce temps de travail afin que ce professionnel puisse participer aux échanges en équipe. Toutefois, le suivi thérapeutique, compte tenu de la courte durée du séjour, ne fait pas partie du projet.

A.5. CSAPA « LE RELAIS » A ROUBAIX (CSAPA AMBULATOIRE)

FICHE DE PRESENTATION DE LA STRUCTURE	
Adresse : 40, rue Saint-Antoine 59100 ROUBAIX	Directeur du pôle addictologie : Jean-Marie BRUNNIN, Directeur du dispositif Nord : Karlheinz CERNY, Chef de service éducatif : Bernard FICHELE.
Projet d'établissement	<p>« Le Relais » est un Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie (CSAPA) pour usagers de drogues ou toxicomanes, ayant fait le choix de la rencontre ou étant orientés par un tiers.</p> <p>Toute personne, présentant une problématique addictive, avec ou sans produit, peut y être reçue et accompagnée en fonction de sa demande.</p> <p>« Le Relais » est installé à Roubaix. Il est doté d'une unité de traitement par la méthadone, en lien avec l'hôpital de La Fraternité à Roubaix.</p> <p>Ouvert toute l'année, du lundi matin au vendredi soir, le médecin, la psychologue, l'infirmière ou les travailleurs sociaux accueillent toutes personnes en demande d'informations ou de soins, en lien avec leurs problématiques addictives dont la toxicomanie.</p> <p>L'accueil est anonyme et gratuit, toute première rencontre peut se penser directement au service ou par téléphone. Par la suite, les autres rencontres prendront la forme de temps d'échanges, décidés conjointement, proposant à la personne accueillie la disponibilité de l'intervenant, dans un espace garantissant la confidentialité.</p> <p>Les propositions d'accueil et d'accompagnement au « Relais » sont nombreuses :</p> <ul style="list-style-type: none"> - des évaluations psychologiques, médicales et socio-éducatives en début d'accompagnement afin que se concrétise le projet individualisé et la continuité des suivis en ayant, avec chacun, identifié les priorités, - un accompagnement visant à l'orientation et à l'insertion, - des actions de prévention, - des permanences en maison d'arrêt, - une « consultation jeunes consommateurs » proposant des entretiens inscrits comme alternative aux poursuites pénales, - la réduction des risques infectieux, - la prise en charge conjointe avec l'hôpital de Roubaix sous protocole de substitution à la méthadone.
Habilitations et publics	Habilitation CSAPA ambulatoire par l'ARS pour l'accueil, l'accompagnement et le soin de personnes ayant des problématiques addictives, mineures et majeures.
Obligations officielles	Rapport d'activité standardisé, comptes administratifs, BP, évaluation interne, visite de conformité.

1. L'ACTIVITE REALISEE

1.1 LE « VOLUME D'ACTIVITE » ET SON COMPARATIF AVEC L'ANNEE PRECEDENTE

Le CSAPA.

En 2012, la file active du CSAPA a nettement progressé : 442 usagers contre environ 360 les années précédentes. Globalement, la proportion homme/femme reste toujours la même : 87 % d'hommes et 13% de femmes.

Nous constatons, d'années en années, un vieillissement de notre file active, ce qui peut sembler logique puisque nous travaillons sur du long terme avec les usagers (40% de notre population est accompagnée depuis plus de 10 ans, dont 11 % depuis plus de 20 ans !). Cependant, la moyenne d'âge des nouveaux usagers ayant sollicité les services du centre de soins cette année est identique à celle de notre file active habituelle (plus de 39 ans pour les hommes !).

Le nombre d'usagers fréquentant le centre de soins étant identique d'une année sur l'autre (222), c'est la file active de la consultation jeunes consommateurs qui, elle, a nettement progressé (de 154 à 228 usagers).

Il s'agit essentiellement de jeunes consommateurs de cannabis s'inscrivant dans une démarche volontaire, accompagnés ou envoyés par un partenaire ou orientés par le TGI de Lille, dans le cadre d'une alternative aux poursuites pénales.

A ce titre, cette collaboration avec le TGI de Lille nous a amené à rencontrer 50 % de jeunes en plus cette année (152 contre 97 en 2011). Nous constatons aussi que notre coopération avec différentes structures roubaisiennes, (Centre sociaux, lycées, foyer Paul Constant...), notre implication importante dans la gestion et le fonctionnement du « Groupe ADOS » (instance réunissant les différentes associations roubaisiennes concernées par cette population : les 2 CSAPA, le CMP ados, les clubs de prévention, le service de prévention-santé, les foyers pour adolescents, les infirmières de différents lycées...), nous permettent de présenter notre mission, d'être reconnus par ces partenaires et, de fait, de nous faire connaître auprès des usagers comme de leurs proches.

Le fait de travailler avec une population plus jeune (77 jeunes ont moins de 18 ans) nous permet de travailler avec leurs familles. Nous tentons de les associer à cet accompagnement, d'abord parce que ce sont les parents, ensuite pour les amener à parler des éventuelles difficultés qu'ils rencontrent avec leur enfant et pour voir avec la famille comment travailler pour atteindre un « mieux-être ».

Bien souvent, nous sommes amenés ensemble à constater que le produit n'est pas forcément le problème, mais plutôt le symptôme d'un mal-être du jeune au sein de sa famille ou de son environnement.

Le centre Méthadone.

Le service de délivrance de la méthadone est ouvert en partenariat avec l'équipe du pavillon 15 de l'hôpital de Roubaix. Par convention, nous nous engageons à assurer le suivi psycho-social des usagers accueillis dans le centre ; l'équipe du pavillon 15 s'engageant à assurer le suivi médical et donc, la délivrance des traitements. Cette année, 119 patients différents ont été pris en charge et la file active stabilisée est de 70 patients.

Avec le temps, nous nous sommes construits un réseau de médecins et de pharmaciens pour assurer des « relais ville » et, contrairement à certains centres, nous n'avons toujours pas, à ce jour, de difficultés pour assurer des relais pour les usagers, prêts à être accompagnés par la médecine de ville. A noter qu'à ce jour, nous avons déjà travaillé avec 125 médecins et 111 pharmaciens (dont 53 médecins et 39 pharmaciens roubaisiens).

Toutefois, nous avons beaucoup de difficultés à gérer bon nombre de patients ayant des comorbidités psychiatriques. Ces patients ne sont pas pris en compte par la psychiatrie de secteur, ils s'automédiquent avec des substances psychoactives ou des médicaments psychotropes en doses massives. Ils ne peuvent pas être relayés en réseau ville car ils sont trop difficiles à gérer par un médecin généraliste.

Nous nous retrouvons ainsi avec une vingtaine de patients avec qui nous devons travailler sur du très long terme. Pour eux, les seules occasions de sortir du programme méthadone sont l'incarcération ou le sevrage méthadone (hospitalier ou « à la dure »). Cependant, ils demandent souvent à réintégrer le programme méthadone dans les mois qui suivent ou reviennent dès qu'ils sortent de maison d'arrêt. Nous essayons régulièrement, et bien souvent en vain, de solliciter des psychiatres roubaisiens pour compléter cette prise en charge. C'est très difficile et nous sommes très souvent démunis pour accompagner ces patients dans de bonnes conditions. La présence d'un psychiatre (ne serait-ce qu'une matinée par semaine) lors de la distribution pourrait nous permettre de prendre en compte cette problématique, de proposer une réponse adaptée à chacun et, nous l'espérons, de créer du partenariat avec la psychiatrie de secteur. Cette collaboration ne se fait pas naturellement. Elle est pourtant indispensable et nous n'avons pas les moyens, seuls, de la rendre efficiente. A ce jour, au vu de notre expérience, nous pensons que les choses évolueront lorsqu'elles seront portées à un niveau politique...

1.2. LE BUDGET

Le budget nécessaire au fonctionnement du CSAPA Le relais s'élevait en 2012 à 714 638 €.

1.3. LES RESSOURCES HUMAINES

Nombre de salariés	7,48 ETP
Qualifications	CSE, médecin, psychologue, ES, AS, IDE
Accueil de stagiaires	oui
Formations 2012	Colloques, journées de réflexions, formation intra autour de « la demande de l'utilisateur »

1.4. LA DEMARCHE D'ÉVALUATION INTERNE

Le service « Le Relais » a engagé en 2009 un travail collectif dans le cadre de la mise en place de la démarche d'évaluation interne à partir du référentiel de l'ANITÉA (Fédération Addiction).

En 2012, le service a poursuivi cette démarche initiée en 2009.

Le faible temps de présence du médecin au Relais sur le CSAPA (0,13 ETP) n'a pas permis d'être beaucoup plus efficient pour ce qui est du remplissage du volet concernant l'aspect sanitaire de la prise en charge.

Cependant, cette année, l'équipe a proposé à chacun des usagers accompagnés dans le cadre du programme méthadone par les équipes du pavillon 15 de l'hôpital de Roubaix et du CSAPA le Relais de participer au moins à une synthèse voire plus si nécessaire.

Cette synthèse avait pour ambition de faire un point sur l'accompagnement médical, psychologique et social proposé et d'envisager, ensemble, les axes prioritaires à travailler et les échéances pour y parvenir. Tout comme la grande majorité des usagers, nous trouvons cette démarche très intéressante.

Elle permet, entre autre, de remobiliser chaque usager sur son projet de soin, de lui signifier de nouveau que par projet de soin, nous entendons lui proposer, si nécessaire, un accompagnement médical, social, éducatif, psychologique...

2. LES MESURES DE REEQUILIBRAGE A METTRE EN PLACE : « PERSPECTIVES 2013 »

L'équipe du Relais fait tous les ans le même constat : celui de sa grande difficulté à travailler avec des usagers ayant des comorbidités psychiatriques.

En effet, parmi les 117 usagers inscrits en 2011 dans le programme méthadone (géré en convention avec l'hôpital de Roubaix), 17 ont une pathologie psychiatrique diagnostiquée (mais pas toujours traitée) et force est de constater qu'une grande majorité d'usagers souffre de troubles jamais diagnostiqués, rarement considérés et donc très rarement traités.

Créer des liens avec la psychiatrie de secteur devient une réelle nécessité.

La collaboration avec des établissements scolaires roubaisiens, avec le TGI de Lille dans le cadre des alternatives aux poursuites pénales, met en relation les professionnels avec des consommateurs jeunes ayant, certes, une consommation parfois abusive de produits stupéfiants mais ayant aussi parfois des pathologies psychiatriques nous mettant bien souvent en difficulté.

L'équipe a pour ambition d'utiliser les compétences et le statut du médecin du CSAPA pour tisser des liens entre les structures, avec des psychiatres, des CMP, pour envisager à terme des expériences de collaboration et de partenariat.

Enfin, étant aussi bien souvent démunis pour accompagner les anciens consommateurs d'opiacés substitués à la méthadone et abusant d'alcool, l'équipe du Relais poursuit sa collaboration avec le CSAPA spécialisé en alcoologie, « la Trame », afin d'être plus pertinent dans l'accompagnement, la réduction des risques et le soin de ces usagers.

A.6. CAARUD « LE RELAIS POINT FIXE » A ROUBAIX

FICHE DE PRESENTATION DE LA STRUCTURE	
Adresse : 42, rue Saint-Antoine 59100 ROUBAIX	Directeur du pôle addictologie : Jean-Marie BRUNNIN, Directeur du dispositif Nord : Karlheinz CERNY, Chef de service éducatif : Bernard FICHELE.
Projet d'établissement	<p>« Point Fixe » est le Centre d'Accueil, d'Accompagnement à la Réduction des risques infectieux pour Usagers de Drogues (CAARUD) roubaisien du pôle Addictologie.</p> <p>L'objectif de ce service est de réduire les risques et les dommages sanitaires et sociaux liés à l'usage de drogues.</p> <p>Pour cela, l'équipe de Point Fixe propose aux personnes toxicomanes actives, faisant usage de produits psychotropes licites ou illicites, de faire une pause dans un lieu où elles pourront échanger leurs seringues et obtenir du matériel stérile ainsi que des préservatifs.</p> <p>Elles pourront laver leur linge, se doucher ou bénéficier d'une collation simple.</p> <p>Elles pourront accéder à des soins infirmiers, des entretiens psycho-sociaux, des accompagnements physiques afin de solutionner des difficultés d'ordre administratif, financier, matériel ou de logement.</p> <p>Des dépistages VIH, VHB et VHC gratuits sont proposés systématiquement aux personnes non informées sur leur sérologie et peuvent être réalisés sur place. Les annonces des résultats sont pratiquées par le médecin du CSAPA exerçant une permanence hebdomadaire dans les mêmes locaux.</p> <p>Le service gère sur la ville de Roubaix un « distributeur/récupérateur de seringues ».</p> <p>Le service est ouvert lundi, mardi et vendredi après-midi à partir de 14 heures pour des accueils collectifs, ainsi que le jeudi de 16 à 18 heures.</p>
Habilitations et publics	Habilitation CAARUD par l'ARS en 2009 pour l'accueil de jour anonyme et gratuit de personnes majeures et usagères de drogues actives.
Obligations officielles	Rapport d'activité standardisé, comptes administratifs, BP, évaluation interne, visite de conformité.

1. L'ACTIVITE REALISEE

1.1. LE « VOLUME D'ACTIVITE » ET SON COMPARATIF AVEC L'ANNEE PRECEDENTE

La file active est globalement stable d'une année sur l'autre. Elle est de 136 usagers différents cette année.

Les usagers du CAARUD le fréquentent depuis longtemps et régulièrement (50 % le fréquentent depuis plus de 10 ans). Ce public reste roubaisien majoritairement (à 80 %) et il est, en totalité, issu du versant nord-est de la métropole lilloise. Il est masculin pour plus de 96 % et la moyenne d'âge est de 42 ans.

Les raisons de la fréquentation du CAARUD sont principalement matérielles : se nourrir, se doucher, laver son linge, se poser ou se reposer et, bien sûr, pouvoir bénéficier de moyens stériles d'injection et de consommation.

En ce qui concerne nos missions de réduction des risques :

- l'échange de matériels, la distribution de seringues et de « Kits+ » est en légère progression. Par contre, la récupération de matériels usagés a baissé de 13 % par rapport à l'année passée.
- La sensibilisation des usagers à effectuer régulièrement des sérologies porte doucement ses fruits. Ainsi, cette année, 6 usagers ont demandé à être prélevés et 15 ont été vaccinés contre l'hépatite B ou ont, au moins, entamé le protocole de vaccination.

Pour cela, le travail fait avec le « conseil d'usagers » afin de réfléchir aux actions et aux moyens d'information les plus pertinents à mettre en place pour mener notre mission de réduction des risques est un levier pertinent pour les impliquer et les associer à notre démarche de soins.

Nous réfléchissons aussi régulièrement avec les usagers aux moyens à mettre en place pour gérer au mieux la violence dans le CAARUD. Nous les sollicitons actuellement sur les moyens d'action à mettre en place pour mener des actions de proximité.

1.2. LE BUDGET

Le budget nécessaire au fonctionnement du CAARUD Le Relais s'élevait en 2012 à 176 066 €.

1.3. LES RESSOURCES HUMAINES

Nombre de salariés	2,50 ETP
Qualifications	CSE, ES, AS, IDE
Accueil de stagiaires	oui
Formations 2012	Colloques, journées de réflexions, formation intra autour de « la demande de l'utilisateur », formation intra service (Ellipse et Point Fixe) sur la gestion de la violence en CAARUD.

1.4. LA DEMARCHE D'EVALUATION INTERNE

L'activité « dépistage/vaccination » semble maintenant instaurée. Elle ne va cependant pas de soi. Les usagers ne viennent que très rarement nous demander spontanément à se faire diagnostiquer. Afin de ne pas les harceler sans cesse sur ce sujet (au risque de n'être plus audibles), nous choisissons de mener, ponctuellement, des campagnes de sensibilisation et de prélèvement. Cependant, nous ne pouvons mener cette action qu'auprès d'usagers acceptant de lever l'anonymat et bénéficiant d'une

couverture sociale (CMU, Sécu + mutuelle). Certains (ils sont cependant rares) ne peuvent pas en bénéficier car ils n'ont pas de CMU ou de mutuelle et doivent prendre une partie ou la totalité des frais à leur charge.

Du fait de l'embauche d'une nouvelle infirmière (et ceci à temps plein) et pour faire suite à une injonction de l'ARS en 2009, nous avons choisi de proposer comme axe d'amélioration la mise en place «des interventions de proximité ».

Il faut toutefois savoir que les moyens attribués au CAARUD ne sont cependant pas à la hauteur de ses ambitions : trois des quatre salariés sont affectés à mi-temps sur le CAARUD (ce qui correspond uniquement au temps d'ouverture collectif et à la réunion hebdomadaire).

Dans ce « peu de temps libéré », deux salariés ont prospecté sur Roubaix auprès des partenaires concernés par ces usagers afin de pouvoir élaborer un recensement des lieux de regroupement, de consommation, des problèmes posés...

Un état des lieux a été élaboré et des pistes d'actions ont été proposées. Cependant, l'infirmière a dû poser sa démission pour raisons familiales au bout de 7 mois... L'action a été mise en pause. Une nouvelle infirmière vient d'être recrutée et nous reprendrons cette intervention dès que possible

A.7. CAARUD « ELLIPSE » A LILLE

FICHE DE PRESENTATION DE LA STRUCTURE	
Adresse : 57, rue Jean Jaurès 59000 LILLE	Directeur du pôle addictologie : Jean-Marie BRUNNIN, Directeur du dispositif Nord : Karlheinz CERNY, Chef de service éducatif : Anna JACQUIEZ.
Projet d'établissement	<p>Ellipse est un Centre d'Accueil, d'Accompagnement à la Réduction des risques infectieux pour Usagers de Drogues (CAARUD). L'objectif de ce service est de réduire les risques et les dommages sanitaires et sociaux liés à l'usage de drogues.</p> <p>Pour cela, nous proposons aux personnes toxicomanes faisant usage de produits psychotropes licites ou illicites, de faire une pause dans un lieu où elles pourront échanger leurs seringues et obtenir du matériel stérile ainsi que des préservatifs.</p> <p>Elles pourront laver leur linge, se doucher ou bénéficier d'une collation simple.</p> <p>Elles pourront accéder à des soins infirmiers, des entretiens psycho-sociaux, des accompagnements physiques afin de solutionner des difficultés d'ordre administratif, financier, matériel ou de logement.</p> <p>Des accompagnements vers les centres de dépistage anonymes et gratuits sont proposés systématiquement aux personnes non informées sur leur sérologie.</p> <p>Le service gère, sur la ville de Lille, les « échangeurs distributeurs de seringues » qui sont, à ce jour, au nombre de trois. De même, un travail de proximité, organisé sur les quartiers, permet de réguler les tensions éventuelles entre usagers et habitants, mais aussi de récupérer les seringues jetées sur la voie publique.</p> <p>En lien avec les services hospitaliers et la médecine de ville, des campagnes de vaccination sont proposées aux usagers.</p> <p>Le service est ouvert du lundi matin au vendredi soir, le matin pour des accueils individuels et à partir de treize heures pour des accueils collectifs.</p> <p>Le mercredi est réservé exclusivement à l'accueil de femmes.</p>
Habilitations et publics	Habilitation CAARUD par l'ARS en 2009 pour l'accueil de jour anonyme et gratuit de personnes majeures et usagères de drogues actives.
Obligations officielles	Rapport d'activité standardisé, comptes administratifs, BP, évaluation interne, visite de conformité.

1. L'ACTIVITE REALISEE

1.1. LE « VOLUME D'ACTIVITE » ET SON COMPARATIF AVEC LES ANNEES PRECEDENTES

En 2012, le dispositif de réduction de risques de l'Espace du Possible « Ellipse » a participé activement à l'organisation et à la réalisation du colloque de l'Espace du Possible pour fêter ses 25 ans d'existence. En ce qui concerne le CAARUD « Ellipse », ouvert en 1996, cela fait une décennie et demi d'activité traversée par des hauts et des bas sans qu'à aucun moment nous ne perdions de vue nos missions initiales.

2012 était l'année de la pérennisation d'actions complémentaires comme des « maraudes inter-associatives » entre les professionnels d'Ellipse et ceux des autres CAARUD de la place lilloise. En parallèle, des interventions conjointes avec les agents de médiation sociale de la Ville de Lille ont été réalisées, ainsi qu'une permanence d'infirmier hebdomadaire (durant le premier semestre) au sein du CAARUD « Sleep In » du Cèdre Bleu, afin de favoriser le lien entre prise en charge de nuit et prise en charge de jour.

Le travail de rue s'est développé et s'organise en binôme avec les autres CAARUD, chaque semaine, le mercredi matin. Les professionnels se rendent dans les squats sur invitation des usagers. Pour cette mission, nous avons investi dans un matériel mobile – trousse de secours, sac à dos, etc. Cette initiative permet d'aller à la rencontre de personnes qui ne viennent pas spontanément à Ellipse.

En 2012, le service a accueilli 738 personnes différentes contre 714 personnes en 2011. En 2011, près d'un tiers des usagers étaient des personnes nouvelles, alors qu'en 2012 les personnes nouvelles représentaient plus de 56 % (417 personnes).

L'objectif annuel fut posé à 450 personnes différentes lors du passage en CROSMIS en 2006. Nous sommes donc, par ces résultats, au-delà des objectifs énoncés. Néanmoins, nous assistons, depuis 2 ans, à un renouvellement significatif de notre file active.

La répartition par sexe témoigne toujours de la faiblesse du pourcentage de fréquentation féminine. Il est cependant en légère augmentation depuis la 4^{ème} année consécutive puisqu'il se situe à 19,8 % en 2012 contre 17,5 % en 2011, 16 % en 2010 et 14,7 % en 2009. Ceci grâce aux efforts que l'équipe a réalisés en matière d'ouverture de temps spécifiques, ainsi qu'au travail partenarial avec le CAARUD « Entr'actes », spécialisé dans l'accueil des personnes prostituées. Ainsi, la répartition par sexe correspond aux chiffres qu'on retrouve au niveau national dans la fréquentation des CAARUD.

La gestion des trois « totems » et du récupérateur de seringues en façade à Ellipse s'ajoutant à l'activité « échange de seringues » sur site et le renforcement des messages de sensibilisation à la récupération nous ont permis d'augmenter légèrement le niveau de distribution de matériel stérile puisque près de 40 000 seringues ont été mises à disposition contre 38 000 en 2011.

Le taux de récupération de seringues souillées, tous dispositifs confondus, est de 32 %, chiffre identique à celui de 2010 (32,2 %), mais il est en baisse par rapport à 2011 (49,5 %).

La continuité de la supervision médicale pour l'équipe d'infirmiers avait abouti à l'élaboration d'un protocole de soins validé par un médecin ainsi qu'à une mise en conformité de l'infirmierie.

1.2. LE BUDGET

Le budget nécessaire au fonctionnement du CAARUD Ellipse s'élevait en 2012 à 450 950 €.

1.3. LES RESSOURCES HUMAINES

Nombre de salariés	6,5 ETP
Qualifications	CSE, ES, AS, IDE, superviseur
Accueil de stagiaires	oui
Formations 2012	Colloques, DEIS, journées de réflexions, formation intra-service (Ellipse et Point Fixe) sur la gestion de la violence en CAARUD

1.4. LA DEMARCHE D'ÉVALUATION INTERNE

L'autoévaluation de l'activité, par l'exploitation en 2009 du référentiel « Charonne » continuée en 2010 et 2011, a fait partie intégrante de la pratique cette année. Elle a permis de définir, pour l'année 2012, de nouveaux objectifs afin de gagner en efficience et, demain, en qualité et en efficacité.

L'équipe s'est imposé une saisie régulière et rigoureuse dans PROGDIS ce qui améliore les informations nécessaires pour la veille sanitaire ainsi que pour les financeurs. Les professionnels peinent cependant à avoir des informations sur les produits consommés. Des améliorations sont en 2013.

La nouvelle présence d'une assistante sociale a été extrêmement bénéfique pour les usagers ainsi que pour l'équipe.

Cette réorganisation du temps de travail a été réalisée à partir du 2^{ème} trimestre 2011 afin de rendre plus efficient l'accompagnement individualisé des usagers du CAARUD.

Les faits marquants de l'année 2012 à Ellipse ont été imprégnés par une réflexion sur la dynamique de l'accueil collectif qui s'est tenue en trois temps. Ceux-ci faisaient suite à une série d'évènements indésirables (passages à l'acte) :

- réflexion sur la réorganisation de l'espace afin de favoriser la tenue d'entretiens individuels et ce, même pendant le temps d'accueil collectif. Le bureau d'entretien de l'étage a été, de ce fait, déménagé du premier étage au rez-de-chaussée. Ellipse accueillant un public très précaire, celui-ci a du mal à honorer ses rendez-vous en matinée (démarches individuelles). L'utilisateur est, de ce fait, moins pénalisé. Les entretiens peuvent, la plupart du temps, se tenir l'après-midi,
- avec le soutien d'un médecin psychiatre, l'équipe a pu revisiter les situations limites et se recentrer sur la spécificité du travail en réduction des risques ainsi que sur l'amélioration des relais en psychiatrie,
- une formation de 5 jours sur la gestion de la violence s'est tenue pour toute l'équipe.

Le flux des entrées sur le temps collectif est dans la mesure du possible limité à 20 personnes maximum sur le lieu, ceci permet également de vérifier les douches entre deux passages et d'optimiser leur hygiène.

Le temps d'accueil réservé aux femmes est maintenant clairement repéré par les hommes, qui n'insistent plus pour entrer pendant cet espace-temps.

L'accès au soin via le CP2A n'est pas simple et serait à retravailler car l'équipe se confronte régulièrement à une forme d'impuissance liée au manque de relais dans les services de psychiatrie qui considèrent que nos usagers doivent avant tout soigner leur addiction.

Envisagé en 2011, l'aménagement des locaux et, en particulier, du bureau d'entretien individuel a été réalisé en 2012.

Des campagnes de dépistage rapide, en collaboration avec l'association AIDES, envisagées en 2011 dans les locaux d'Ellipse ont pu être réalisées en 2012. Aujourd'hui, en lien avec les services de l'hôpital Saint-Philibert, c'est un programme de dépistage hépatites et HIV qu'il serait souhaitable de mettre en place avec un suivi médical pour les sérologies positives.

2. ZOOMS

2.1. ZOOM SUR LE RAMASSAGE DE SERINGUES

La situation géographique d'Ellipse est centrale. Le quartier Lille Moulin, ayant été déclaré zone de sécurité prioritaire, les contrôles policiers s'y sont multipliés en 2012 et ont freiné certains usagers pour venir. L'abandon des seringues à proximité du lieu est en baisse.

Les ramassages se font à un rythme plus soutenu (au moins une fois par semaine) et sont de ce fait davantage repérés autant par les usagers que par les voisins.

2.2. ZOOM SUR LE PARTENARIAT

Des liens plus étroits ont pu être tissés avec le service de sevrage de la Croisée et l'équipe de liaison – EHLA. Une permanence de ce dernier est à l'étude actuellement.

Il est important d'échanger, de réfléchir et d'agir avec d'autres partenaires. Un membre de l'équipe participe aux réunions hebdomadaires « parcours d'hommes » et aux rencontres mensuelles du Collectif RDR ainsi qu'au Collectif travail de rue.

Les médiateurs de la ville de Lille sont en lien avec le service et nous alertent systématiquement sur les seringues abandonnées sur la voie publique.

Par ailleurs, l'association AIDS intervient tous les 3^e jeudis du mois en proposant des Tests Rapides d'Orientation Diagnostique pour le dépistage du VIH.

2.3. ZOOM SUR LA REDUCTION DES RISQUES

Les pratiques à risques sont abordées dans un espace d'échange collectif (réunions des usagers) ou au SAS (lors de la distribution ou l'échange du matériel).

Ellipse a mis en 2012 à disposition des usagers des feuilles d'aluminium, moins nocives que l'aluminium alimentaire, ainsi que des garrots. La demande de seringues de couleur est en augmentation. Cet outil permet aux personnes vivant en squat de distinguer leur matériel d'injection. Les plaquettes de communication ont été refaites sur l'ensemble du pôle addictologie et sont bien plus vivantes et accessibles que les précédentes.

Deux professionnels ont pu participer à la formation de secourisme.

2.4. ZOOM SUR LA FORMATION

L'objectif des CAARUD est de réduire les risques et les dommages sanitaires et sociaux liés à l'usage de drogues. Les professionnels des CAARUD sont régulièrement exposés à des manifestations d'agressivité des usagers entre eux et vis-à-vis des membres des équipes et ne savent comment intervenir efficacement.

Ces manifestations génèrent de l'anxiété, de l'inquiétude et souvent de la peur bien avant que les faits ne se produisent. Les professionnels se sentent démunis sur ces questions. Ils sont en attente d'une formation mais aussi de moyens matériels de sécurisation à mettre en place par l'employeur.

L'Institut d'Analyse Transactionnelle a été sollicité pour mettre en place une formation afin d'aider les professionnels des 2 CAARUD, Ellipse (7 salariés) et Point Fixe (5 salariés), à faire face à l'agressivité des usagers.

Cette formation interservices s'est déroulée entre septembre et fin de novembre 2012 et s'est clôturée par un bilan final globalement positif, ce qui nous incite à proposer en 2013 une approche similaire des questions liées à la gestion des situations de violence aux professionnels des CSAPA.

B. DISPOSITIF TERRITORIAL SUD

Directeur du Dispositif : Philippe LEMPEREUR

B.1. CSAPA « ETAPES » A MAUBEUGE

FICHE DE PRESENTATION DE LA STRUCTURE	
Adresse 32, boulevard Pasteur 59600 MAUBEUGE	Directeur de l'établissement : Philippe LEMPEREUR Chef de service : Laurent MICHEL
Projet d'établissement	Etapes est un lieu d'accueil, d'accompagnement et de soins pour usagers de drogues ou toxicomanes en démarche volontaire ou orientés par un tiers. Le service est doté d'une unité de traitement par la méthadone, d'une consultation jeunes consommateurs. Il intervient également en milieu carcéral.
Habilitations et publics	CSAPA ambulatoire spécialisé drogues illicites
Obligations officielles	File active « Soins » : 240 File active « Méthadone » : 60 File active « Consultation Jeunes Consommateurs » : 130

1. L'ACTIVITE REALISEE

1.1. LE « VOLUME D'ACTIVITE »

File active totale :

355 usagers / 8793 actes, dont 326 hommes / 29 femmes.
Age moyen : 33 ans.

File active « Soins » :

267 usagers / 1169 actes

File active « Méthadone » :

78 usagers / 7505 actes

File active « Consultation Jeunes Consommateurs » :

86 usagers / 119 actes

Activité avec l'entourage :

24 parents / 59 actes

Activité de prévention :

186 personnes / 12 heures d'actions en collectif

Activité en milieu carcéral :

70 détenus / 256 actes

Activité de réduction des risques :

5342 seringues stériles distribuées

2523 seringues souillées récupérées

1.2. LE BUDGET

Dotation ONDAM médico-social : 338 088 €

Autres ressources : 14 784 €

1.3. LES RESSOURCES HUMAINES

Nombre de salariés	10 salariés soit 5.37 ETP
Qualifications	Psycho, ES, ME, IDE, BTS Administratif, Chef de service éducatif
Accueil de stagiaires	Aucun stagiaire accueilli en 2012
Formations 2012	EvRP / CAFERUIS / PSC1

1.4. LA DEMARCHE D'EVALUATION INTERNE

Le rapport d'évaluation interne a été envoyé aux instances de contrôle et de tarification en juin 2012.

Axes de travail engagés en 2012 :

- mise à jour des dossiers usagers,
- dépistage,
- Partenariat et inscription dans l'environnement.

Axes de travail à poursuivre ou à engager en 2013 :

- partenariat et inscription dans l'environnement,
- mise à jour et développement des supports d'information,
- Structuration de l'intervention en milieu pénitentiaire.

2. UN COMPARATIF AVEC LES REFERENCES INITIALES

File active	Prévisionnel	Réalisé	Résultat
Soins	240	267	111 %
Méthadone	60	78	130 %
CJC	130	86	66 %

3. UN COMPARATIF AVEC L'ANNEE PRECEDENTE

File active	2011	2012	Evolution
Soins	266	267	0 %
Méthadone	68	78	+15 %
CJC	136	86	-37 %

4. LES MESURES DE REEQUILIBRAGE A METTRE EN PLACE : « PERSPECTIVES 2013 »

Concernant l'activité des Consultations Jeunes Consommateurs (CJC), nous observons une baisse significative du nombre de prises en charges (- 50 patients). Cette diminution est liée à une moindre orientation par les services de justice. Pour faire face à ce défaut d'orientation, nous privilégions à ce jour un partenariat avec les services de la PJJ et un club de prévention spécialisée afin de retrouver une activité conforme à l'objectif annoncé de 130 personnes. Des conventions de coopération seront formalisées en ce sens.

5. ZOOM

Etapas a été désigné comme CSAPA référent pour les interventions en milieu carcéral au Centre Pénitentiaire d'Assevent (Maubeuge). Le service a été doté en 2012 de 0,5 ETP éducatif afin de développer l'accompagnement des détenus confrontés aux problématiques d'addiction.

70 détenus ont été rencontrés cette année. Sur les 20 personnes libérées en 2012, 17 ont pu bénéficier d'une orientation vers un dispositif spécialisé et poursuivre ainsi leur démarche de soin sur l'extérieur.

B.2. LA COMMUNAUTE THERAPEUTIQUE AU CATEAU

FICHE DE PRESENTATION DE LA STRUCTURE	
Adresse 2 bis, route de Guise, 59360 LE CATEAU	Directeur de l'établissement : Philippe LEMPEREUR Chefs de service : Stéphane LOZE
Projet d'établissement	La Communauté Thérapeutique est un lieu d'hébergement contenant de long séjour (deux ans), accueillant un public toxicomane adulte sevré ou sous médicaments prescrites, volontaire pour s'engager dans une dynamique communautaire.
Habilitations et publics	Dispositif expérimental.
Obligations officielles	30 places sur site et 5 places extérieures en maison communautaire.

1. L'ACTIVITE REALISEE

1.1. LE « VOLUME D'ACTIVITE »

La Communauté Thérapeutique (CT) a hébergé 50 résidents en 2012. Environ 90 % des sollicitations ont abouti à une arrivée sur le site. L'effectif est exclusivement masculin. Les candidatures féminines restent minoritaires (4 demandes) et sans suite de la part des intéressées, malgré l'étude attentive de ce type de sollicitations.

En moyenne, les résidents sont âgés de 38 ans. Neuf résidents sur dix ont plus de trente ans. 80 % des résidents sont originaires du Nord-Pas-de-Calais. La précarité des situations avant l'entrée en CT est similaire à celle de 2011 : une vingtaine de personnes déclarent un logement précaire et un résident sur cinq se dit sans domicile fixe.

Les résidents sont essentiellement bénéficiaires du RSA pour plus de deux tiers. 20% bénéficient de l'Allocation Adulte Handicapé (AAH). La régularisation des situations nécessite un travail d'accompagnement soutenu, notamment en groupe social.

La moitié des orientations provient des services hospitaliers d'addictologie, en particulier l'UTD la Parenthèse de Valenciennes et La Croisée à Saint André. Pour l'autre moitié, les orientations sont travaillées en lien avec les CSAPA de première ligne ou de transition comme Intermezzo.

Les produits les plus utilisés sont les opiacés pour 34 %. L'héroïne est le produit privilégié en premier usage. Néanmoins, les personnes accueillies sont généralement en difficulté majeure avec l'alcool.

Nos espaces collectifs de médiation ont permis de proposer plus de 3000 séances techniques (ateliers), thématiques (groupes) ou récréatives (activités) sur l'année 2012. Ce chiffre est en augmentation car des groupes supplémentaires sont nécessairement mis en place pour absorber l'évolution du nombre de résidents.

1.2. LE BUDGET

Dotation ONDAM médico-social : 1 420 141 €

Autres ressources : 57 710 €

1.3. LES RESSOURCES HUMAINES

Nombre de salariés	20 salariés soit 17,79 ETP
Qualifications	CAFDES, Médecin, Psycho, ES, ETS, ET, CESF, IDE, SDN, BTS Administratif
Accueil de stagiaires	Travailleurs sociaux en formation et CAFERUIS
Formations 2012	Entretiens motivationnels, incendie, journées nationales CT

1.4. LA DEMARCHE D'ÉVALUATION INTERNE

Le rapport d'évaluation interne a été envoyé aux instances de contrôle et de tarification en juin 2012.

Axes de travail engagés en 2012 :

- Organisation dans la nouvelle configuration architecturale.
- Optimisation de la dynamique communautaire sur deux bâtiments en impliquant davantage le staff dans la gestion du quotidien.
- Finalisation de la troisième phase du programme communautaire avec l'installation des premiers résidents dans la maison communautaire.
- Développement du partenariat et inscription dans l'environnement en vue d'une insertion effective pour les résidents sortants.

Axes de travail à poursuivre ou à engager en 2013 :

- Ajustements organisationnels à effectif complet.
- Accueil du public féminin en CT.
- Cotation sur la base du référentiel.

2. UN COMPARATIF AVEC LES REFERENCES INITIALES

Nombre de nuits	Prévisionnel	Réalisé	Taux d'occupation
Projet initial	12 775	7 226	56,6 %
Limite actuelle	10 808	7 226	66,9 %

3. UN COMPARATIF AVEC L'ANNEE PRECEDENTE

Nombre de nuits	2011	2012	Evolution
Réalisé	6 630	7 226	+8 %

4. LES MESURES DE REEQUILIBRAGE A METTRE EN PLACE : « PERSPECTIVES 2013 »

La Communauté Thérapeutique accueille des personnes qui présentent davantage de comorbidités : psychiatriques, sociales, éducatives... Malgré ces difficultés associées, nous accueillons des personnes qui réussissent à se poser dans la durée sur plus d'un an. La proposition de soin nécessite de trouver « un juste équilibre » entre les différents profils des demandeurs pour permettre à chacun l'épanouissement personnel mais aussi un accès à l'autonomie en fonction des capacités individuelles différentes.

L'organisation sera réinterrogée cette année afin d'atteindre un niveau d'activité optimum.

5. ZOOMS

Cinq professionnels de la CT ont participé pendant deux jours aux secondes journées nationales des CT à Brantôme en novembre 2012. Ces journées rassemblaient les représentants des onze CT françaises pour un échange sur les pratiques et les dynamiques communautaires. Ces journées particulièrement fécondes seront organisées en 2013 par les résidents et l'équipe de la CT du Cateau sur la base militaire désaffectée de Bois l'Evêque, à proximité du Cateau-Cambrésis.

VI. SERVICE DROIT DES JEUNES

SOMMAIRE DU SERVICE DROIT DES JEUNES

VI. SERVICE DROIT DES JEUNES	299
PREAMBULE.....	300
<i>Service Droit des Jeunes, antennes de Lille et Maubeuge</i>	<i>301</i>

PREAMBULE

Les missions du Service Droit des Jeunes consistent à utiliser le vecteur du droit en direction des jeunes âgés de moins de 25 ans, des parents et familles qui les entourent et des professionnels qui les accompagnent à travers des actions de conseil et d'accompagnement des jeunes visés, dans le but de favoriser l'éducation à la citoyenneté.

A travers cela, il s'agit de prévenir les processus de délinquance mais aussi de contribuer à l'insertion sociale en agissant sur les obstacles liés à une méconnaissance des droits et des obligations.

L'action s'organise autour de deux axes principaux : les actions individuelles et collectives.

Actions individuelles

Les actions d'information, de conseil et d'accompagnement juridique et administratif ont lieu :

- sans rendez-vous,
- dans le respect de la confidentialité et de l'anonymat dans les limites de la loi.

Ces actions sont assurées par des juristes qualifiés ayant acquis une compétence dans le domaine de l'action sociale.

Actions collectives

- Interventions auprès de groupes d'utilisateurs (jeunes, parents, professionnels) en vue d'une démarche collective d'information et de sensibilisation sur les questions juridiques liées aux préoccupations quotidiennes.
- Appui technique auprès des professionnels des secteurs publics associatifs autour des enjeux liés à l'évolution réglementaire et législative touchant les questions se rapportant à la jeunesse.

Malheureusement, l'année 2012 a été une année très difficile pour remplir l'ensemble de ces missions du fait des grandes difficultés que connaît le Service Droit des Jeunes, notamment en matière d'effectifs, liées à la perte importante de financements.

Philippe DEPINOIS,
Directeur du Service Droit des Jeunes

FICHE DE PRESENTATION DE LA STRUCTURE	
<p>Adresses :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 01, rue Saint Génois 59000 Lille - 01, rue d'Artois, « Les Provinces Française », 59600 Maubeuge 	<p>Directeur de l'établissement : Philippe DEPINOIS Chef de service : Roger-Pierre MUREZ</p>
<p>Projet d'établissement</p>	<p>Accompagner les jeunes et leur apporter une meilleure connaissance de leurs droits et obligations afin de prévenir les situations de rupture, d'exclusion et la judiciarisation.</p> <p>Offrir un soutien aux parents, dans l'exercice de leur fonction, afin de favoriser les droits de leurs enfants en situant les responsabilités de chacun.</p> <p>Proposer un appui technique aux professionnels intervenant auprès des jeunes en les qualifiant dans le domaine du droit relatif aux problématiques de la jeunesse.</p>
<p>Habilitations et publics</p>	<p>En direction des jeunes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les jeunes qui sont âgés de moins de 25 ans et particulièrement la tranche des 16/25 ans, - les jeunes qui sont en difficulté d'insertion sociale et économique (faible niveau de qualification, situation de l'emploi précaire, condition de logement dégradée, méconnaissance de leurs droits, en difficulté avec la justice, en rupture scolaire...), - les jeunes qui sont à la recherche d'une information, d'un conseil et d'un accompagnement pour l'effectivité de leurs droits. <p>En direction des parents :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les parents qui sont confrontés aux préoccupations de leurs enfants, liées à la vie quotidienne (relations conflictuelles, scolarité, justice, formation professionnelle, protection de l'enfant). <p>En direction des professionnels :</p> <ul style="list-style-type: none"> - professionnels de l'action sociale et de l'Education Nationale qui désirent s'informer et se former sur les questions d'ordre juridique relatives à la situation des jeunes.

1. L'ACTIVITE REALISEE

1.1 LE « VOLUME D'ACTIVITE »

Notre action de conseil et d'accompagnement des jeunes vise à utiliser le vecteur du droit (entendu dans son acception « Droits et Obligations » en direction des jeunes âgés de moins de 25 ans, des parents et familles qui les entourent et des professionnels qui les accompagnent, dans le but de :

- favoriser l'éducation à la citoyenneté ;
- prévenir les processus de délinquance ;
- contribuer à l'insertion sociale en agissant sur les obstacles liés à une méconnaissance des droits et des obligations.

L'action s'organise autour de deux axes principaux.

LES ACTIONS INDIVIDUELLES

Il s'agit d'actions d'information, de conseil et d'accompagnement juridique et administratif. Ces actions ont lieu :

- sans rendez-vous et sont gratuites,
- dans le respect de la confidentialité et de l'anonymat, dans les limites de la loi.

Ces actions sont assurées par des juristes qualifiés ayant acquis une compétence dans le domaine de l'action sociale.

LES ACTIONS COLLECTIVES

Les actions collectives concernent :

- les interventions auprès de groupes d'utilisateurs (jeunes, parents, professionnels) en vue d'une démarche collective d'information et de sensibilisation sur les questions juridiques liées aux préoccupations quotidiennes,
- un appui technique auprès des professionnels des secteurs publics associatifs autour des enjeux liés à l'évolution réglementaire et législative touchant les questions se rapportant à la jeunesse.

En 2012, les actions du Service Droit des Jeunes ont touché 2256 personnes.

Actions	Nombre de personnes	%
Actions collectives	1376	60,99
Actions individuelles	699	30,98
Accompagnement des MIE	181	8,03
TOTAL	2256	100

1.1.1 LES ACTIONS INDIVIDUELLES

1) Mode de réception

	<i>Nombre</i>	<i>%</i>
Accueil physique	378	54,07
Accueil téléphonique	321	45,93
Total	699	100

2) Sexe

	<i>Nombre</i>	<i>%</i>
Masculin	404	57,79
Féminin	295	42,21
Total	699	100

3) Tranche d'âge

	<i>Nombre</i>	<i>%</i>
Mineur	82	11,73
18-21 ans	305	43,63
22-25 ans	139	19,88
25 ans et plus	173	24,76
Total	699	100

4) Instances d'orientation

	<i>Nombre</i>	<i>%</i>
Démarche personnelle	392	56,08
Instances associatives	307	43,92
Total	699	100

5) Interlocuteurs

	<i>Nombre</i>	<i>%</i>
Jeune adulte	410	58,65
Instances associatives et publiques	207	29,61
Mineur	82	11,74
Total	699	100

6) Domaines d'intervention

	<i>Nombre</i>	<i>%</i>
Droit des étrangers	203	29,04
Droit de la famille	148	21,17
Droit du travail	62	8,86
Droit social	122	17,45

Droit du logement	78	11,15
Droit pénal	86	12,33
Total	699	100

1.1.2 LES ACTIONS COLLECTIVES

1) LES INTERVENTIONS AUPRES DES PUBLICS JEUNES

Le Service Droit des Jeunes est intervenu auprès de 677 jeunes.

A. Arrondissement de Lille

Thème	Lieu	Dates	Nombre
La justice pénale des mineurs	Collège de WAZEMMES, LILLE	5 Janvier ; 12, 15 et 23 mars	248
	Collège Boris VIAN, LILLE	26 mars	84
La sécurité routière	Collège RABELAIS, MONS EN BAROEUL	17 février	140
TOTAL			472

B. Arrondissement d'Avesnes-sur-Helpe

Thème	Lieu	Dates	Nombre
La justice pénale des mineurs	Lycée JESSE DE FOREST	26 mars	80
	Collège Gilles de CHIN	28 mars	25
	Collège de FEIGNIES	29 mars	80
	UTPAS Maubeuge	27 et 28 décembre	20
TOTAL			205

2) LES INTERVENTIONS AUPRES DES PROFESSIONNELS

Le service est intervenu auprès de 699 professionnels.

Thème	lieu	date	nombre
Les écrits professionnels	DIRE, ROUBAIX	18 janvier, 25 octobre	22
	MDA, LILLE	22 novembre, 13 décembre	15
La responsabilité des travailleurs sociaux	E.E.S.T.S, LILLE	23 février ; 22 et 29 mars,	120
Le droit du travail	AFPA, MAUBEUGE	16 février	20

Thème	lieu	date	nombre
Le droit de la famille	AFPA, MAUBEUGE	17 février	20
La sexualité des adolescents	E.E.S.T.S, MAUBEUGE	15 mai	35
	Centre Social Faubourg de Béthune, DOUAI	15 novembre	21
	Centre de santé, GRANDE-SYNTHE	29 novembre	26
La responsabilité des travailleurs sociaux	E.E.S.T.S, LILLE	14, 15, 22, 23 et 29 juin	225
L'autorité parentale	Planning Familial, LILLE	8 juin	25
Le droit des étrangers	EESTS, LILLE	6, 13, 20 et 27 février. 5, 12, 19 et 26 mars.	160

1.1.3 LES MINEURS ISOLES ETRANGERS

Les tableaux qui suivent résument les caractéristiques des mineurs isolés étrangers reçus.

1) CATEGORISATION PAR SEXE

	Nombre	%
Masculin	146	80,66
Féminin	35	19,34
Total	181	100

2) CATEGORISATION PAR AGE

Age	Nombre	%
9 ans	1	0,55
10 ans	1	0,55
11 ans	2	1,10
13 ans	2	1,10
14 ans	1	0,55
15 ans	19	10,49
16 ans	52	28,76
17 ans	85	46,96
18 ans	18	9,94
Total	181	100

3) CATEGORISATION PAR NATIONALITE

nationalité	Nombre	%
Algérienne	20	11.16
Congolaise	49	27.07
Tunisienne	1	0.55
Arménienne	1	0.55
Marocaine	6	3.30
Guinéenne	55	30.38
Albanaise	6	3.30
Ivoirienne	9	4.97
Malienne	6	3.30
Rwandaise	1	0.55
Sénégalaise	2	1.10
Afghane	4	2.20
Camerounaise	6	3.30
Nigériane	1	0.55
Angolaise	10	5.52
Bengalaise	1	0.55
Roumaine	1	0.55
Pakistanaise	1	0.55
Kazakh	1	0.55
Total	181	100

4) L'ACCOMPAGNEMENT

Au-delà de l'évaluation administrative et juridique réalisée dans le cadre de la plateforme, le Service est amené à accompagner certains mineurs dans des démarches administratives liées à l'obtention de titres de séjour et de titres de circulation, à la résolution de problèmes tenant à la scolarité ou à des stages de formation, etc.

5) L'APPUI TECHNIQUE AUX PROFESSIONNELS

L'appui technique aux professionnels se traduit, d'une part, par le travail avec les référents sociaux en charge de mineurs isolés étrangers et, d'autre part, par les formations assurées par le service, à la demande des équipes de professionnels de l'action sociale.

1.1.4. LA MISSION AD HOC

Au 31 décembre 2012, le Service Droit des Jeunes gère **55 dossiers en qualité d'administrateur ad hoc** (43 dossiers antérieurs au 1^{er} janvier 2011 et 12 dossiers attribués en cours d'année).

75 enfants sont concernés par les mesures d'administration ad hoc exercées par le Service Droit des Jeunes. 69 % des désignations concernent une procédure civile et 31 % une procédure pénale. Les mineurs faisant l'objet d'un accompagnement sont en majorité des filles (58%).

NB : Ces chiffres ne tiennent pas compte des dossiers en gestion de fonds alloués aux mineurs et gérés sous le contrôle du juge des tutelles.

Concernant les dossiers antérieurs au 1^{er} Janvier 2012

1) INSTANCES DE DESIGNATION

Instance de désignation	Nombre	%
Juge des tutelles	22	51,16
Juge des enfants	19	44,2
Ministère public	1	2,32
Juge d'instruction	1	2,32
Total	43	100

2) TYPE DE PROCEDURE

2.1) - Procédure pénale : 9

Procédure pénale	Nombre	%
Agressions sexuelles	5	55,55
Violences sur mineur	4	44,45
Total	9	100

2.2) - Procédure civile : 34

Procédure civile	Nombre	%
Assistance éducative	16	47,05
Recouvrement	7	20,58
Contentieux de filiation	6	17,64
Succession	5	14,73
Total	34	100

3) MINEURS CONCERNES

3.1) - Sexe

	Nombre	%
Féminin	35	58
Masculin	25	42
Total	60	100

3.2) - Age au moment de la désignation

Age	Nombre	%
4 ans	1	1,66
5 ans	2	3,32
6 ans	8	13,33
7 ans	4	6,64
8 ans	9	15
9 ans	4	6,64

10 ans	6	10
12ans	9	15
13 ans	11	18,41
15 ans	6	10
Total	60	100

Concernant les dossiers pris en charge depuis le 1^{er} Janvier 2012

4) INSTANCES DE DESIGNATION

Instance de désignation	Nombre	%
Juge des enfants	7	58,33
Juridiction de jugement	4	33,33
Juge d'instruction	1	8,34
Total	12	100

5) TYPE DE PROCEDURE

2.1) - Procédure pénale : 8

Procédure pénale	Nombre	%
Agressions sexuelles	6	75
Assassinat	1	12,5
Contrefaçon	1	12,5
Total	8	100

2.2) - Procédure civile : 4

Procédure civile	Nombre	%
Assistance éducative	2	50
Contentieux de filiation	2	50
Total	4	100

6) MINEURS CONCERNES

3.1) - Sexe

	Nombre	%
Féminin	9	60
Masculin	6	40
Total	15	100

3.2) – Age au moment de la désignation

Age	Nombre	%
2 ans	1	6,66
4 ans	2	13,32
5 ans	1	6,66
8 ans	1	6,66
10 ans	1	6,66
11 ans	1	6,66
12ans	1	6,66
14 ans	2	13,32
15 ans	3	20,08
16 ans	1	6,66
17 ans	1	6,66
Total	15	100

1.1.5 ACTION « DROIT ET SANTE DES JEUNES »

En partenariat avec l'ACSE (l'Agence pour la Cohésion Sociale et L'Egalité des Chances), le Service Droit des Jeunes a mis en œuvre en octobre 2011 un projet concernant l'accès aux soins des jeunes (16/25 ans) qui, malgré les dispositifs existants, se trouvent démunis face aux problèmes qu'ils rencontrent dans ce domaine (santé physique et psychique). Le projet s'est poursuivi en 2012.

Il s'agit dans ce projet de transmettre des connaissances à des professionnels qui accompagnent des jeunes de 16 à 25 ans, mais particulièrement aux professionnels qui ne sont pas au fait des questions de santé des jeunes (animateurs socio-culturels, professionnels intervenant dans les clubs sportifs, des foyers de jeunes travailleurs, des CHRS, des organismes de formation qui travaillent sur l'insertion...). Il s'agit là également de repérer les obstacles rencontrés par les jeunes, obstacles liés à l'accès aux soins et au droit, et de mettre au jour les différents moyens de les lever.

Le projet se décline autour de 3 axes :

1^{er} axe : il s'agit d'organiser 4 actions d'information-formation d'une demi-journée chacune sur 7 territoires du département du Nord sur les thématiques des dépendances/addictions (tabac, alcool, cannabis...), de la sexualité/contraception/vie affective, de l'hygiène de vie/nutrition, de la souffrance psychique/du mal-être.

2^{ème} axe : 2 personnes recrutées dans le cadre du service civique vont à la rencontre des jeunes dans des établissements scolaires, des foyers du département du Nord... afin de recueillir leurs paroles sur les questions de santé.

Ces témoignages agrémenteront un *Cahier de prévention santé* qui sera réalisé et édité en 2013.

3^{ème} axe : le cycle d'information/formation se clôturera par l'organisation d'une journée départementale à l'occasion de laquelle un état des lieux sera réalisé sur la question de la santé et de l'accès aux soins des jeunes. A cette occasion, l'impact de l'action sera abordé, de même que ses éventuels prolongements.

1.2. LE BUDGET

Le Service Droit des Jeunes, qui avait connu une forte baisse de ses financements en 2011, a dû réduire ses effectifs de plus de la moitié.

Pour 2012, le compte de résultat laisse apparaître un déficit qui amène à nouveau à prendre certaines décisions concernant l'effectif, notamment sur l'antenne de Lille car les financements continuent de diminuer et risquent de disparaître en 2013.

Il se pose la question des moyens humains qui ne permettent plus de mener les actions pour lesquelles nous sollicitons des financements (exemple : auprès du Conseil Régional pour lequel nous sommes dans l'impossibilité de développer des actions dans le Pas de Calais).

1.3. LES RESSOURCES HUMAINES

Nombre de salariés	5 salariés au 31 décembre 2012.
Qualifications	Un directeur (0.20 ETP) mis à disposition par l'ADSSEAD. Un chef de service à temps plein. Deux juristes à temps plein et un temps de secrétariat (0.25 ETP) sur Maubeuge, mis à disposition par l'ADSSEAD.
Accueil de stagiaires	Le service n'a pas accueilli de stagiaire mais il a accueilli deux jeunes en services civiques pour l'action « Droit et Santé des Jeunes ».
Formations 2012	Pas de formations suivies en 2012

1.4. LA DEMARCHE D'ÉVALUATION INTERNE

Le service Droit des Jeunes n'entre pas dans le cadre de la loi 2002-2 et du Code de l'Action Sociale et des Familles pour ce qui est des évaluations internes et externes.

AAH	Allocation aux Adultes Handicapés
ABEJ	Association Baptiste pour l'Entraide et la Jeunesse
ACCES	Agir, Coopérer, Coordonner En Solidarité
ACI	Atelier et Chantier d'Insertion
ACSE	Agence pour la Cohésion Sociale et L'Egalité des Chances
ACT	Appartements de Coordination Thérapeutique
ADSSEAD	Association De Services Spécialisés pour Enfants et Adolescents en Difficulté
AEMO	Action Educative en Milieu Ouvert
AES	Action Educative et Sociale
AFPA	Association pour la Formation Professionnelle des Adultes
ALT	Allocation Logement Temporaire
AME	Aide Médicale d'Etat
AMP	Aide Médico-Psychologique
ANAJI	Association du Nord d'Action en faveur des Jeunes déficients moteurs et de l'Intégration
ANESM	Association Nationale de l'Evaluation et de la qualité des Etablissements Sociaux et Médico-sociaux
ANITÉA	Association Nationale des Intervenants en Toxicomanie et Addictologie
ANLCI	Association Nationale de Lutte Contre l'Illettrisme
ANRU	Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine
APJM	Accueil Provisoire Jeune Majeur
AREAS	Association Régionale d'Etude et d'Action Sociale auprès des Gens du voyage et des Roms migrants
ARF	Association Recherche et Formation
ARIA	Accompagnement, Résidence et Insertion en direction d'Adolescentes et jeunes Adultes
ARL	Atelier Recherche Logement
ARPE	Association de Réinsertion Par l'Education
ARS	Agence Régionale de Santé
AS	Assistant Social
ASE	Aide Sociale à l'Enfance
ASH	Adaptation scolaire et Scolarisation des élèves Handicapés
ASS	Allocation de Solidarité Spécifique
ASSEDIC	ASSociation pour l'Emploi Dans l'Industrie et le Commerce
ASSR	Attestation Scolaire de Sécurité Routière
BAC	Baccalauréat
BAC Pro	Baccalauréat Professionnel
BEP	Brevet d'Etudes Professionnelles
BEPC	Brevet d'Etudes du Premier Cycle
BPJEPS	Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport
CAARUD	Centre d'Accueil, d'Accompagnement à la Réduction des risques pour Usagers de Drogues
CAD	Communauté d'Agglomération du Douaisis
CAE	Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi
CAF	Caisse d'Allocation Familiale
CAFERUIS	Certificat d'Aptitude aux Fonctions d'Encadrement et de Responsable en Unité d'Intervention Sociale
CAJ	Centre d'Accueil de Jour

CAMSP	Centre d'Action Médico-Sociale Précoce
CAP	Certificat d'Aptitude Professionnelle
CARSAT	Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé Au Travail
CCAS	Centre Communal d'Action Sociale
CCCO	Communauté de Commune du Cœur d'Ostrevent
CDIAE	Comité Départemental de l'Insertion par l'Activité Economique
CER	Contrat d'Engagement Réciproque
CESF	Conseiller en Economie Sociale et Familiale
CFA	Centres de Formation d'Apprentis
CFG	Certificat de Formation Générale
CG	Conseil Général
CHRS	Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale
CHSCT	Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail
CHU	Centre d'Hébergement d'Urgence
CIF	Congé Individuel de Formation
CJC	Consultation Jeunes Consommateurs
CLIC	Comités Locaux d'Information et de Concertation
CLIN	Classe d'Initiation
CMP	Centre Médico Psychologique
CMPP	Centre Médico-Psycho-Pédagogique
CMU	Couverture Maladie Universelle
CNAM	Conservatoire National des Arts et Métiers
COMEX	Comité Exécutif
CPAM	Caisse Primaire d'Assurance Maladie
CPOM	Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens
CRA	Centre de Ressource Autisme
CREAI	Centre Régional pour Enfance et Adolescent Inadaptée
CREPS	Centre d'Education Populaire et de Sport
CROSMS	Comités Régionaux d'Organisation Sociale et Médico-Sociale
CROSS	Centres Régionaux Opérationnels de Surveillance et de Sauvetage
CSAPA	Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie
CSE	Chef de Service Educatif
CT	Communauté Thérapeutique
CTI	Comité Technique d'Insertion
CTR	Centre Thérapeutique Résidentiel
CUEEP	Centre Université-Economie d'Education Permanente
CUCS	Contrat Urbain de Cohésion Sociale
CUI	Contrat Unique d'Insertion
CVS	Conseil de Vie Sociale
DALO	Droit Au Logement Opposable
DAP	Délégation partielle ou totale de l'Autorité Parentale
DDCS	Direction Départementale de la Cohésion Sociale
DEF	Direction Enfance Famille
DEIS	Diplôme d'Etat d'Ingénierie Sociale
DIF	Droit Individuel à la Formation
DIPC	Document Individualisé de Prise en Charge
DIRE	Dispositif d'Intervention Roubaisien Educatif
DIRECCTE	Direction Régionale des Entreprises de la Concurrence de la Consommation du Travail et de l'Emploi
DRAC	Direction Régionale des Affaires Culturelles

DRE	Dispositif de Réussite Educative
DRJSCS	Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale
DT	Direction Territoriale
EESTS	Ecole Européenne Supérieure en Travail Social
EJE	Educateurs de Jeunes Enfants
EN	Education Nationale
ENPJJ	Ecole Nationale de Protection Judiciaire de la Jeunesse
ES	Educateur Spécialisé
EsPAS	Espace Professionnel d'Accompagnement Social
ET	Educateur Technique
ETAIE	Encadrant Technique d'Activités d'Insertion par l'Economique
ETP	Equivalent Temps Plein
EvRP	Evaluation des Risques Professionnels
FJT	Foyer de Jeunes Travailleurs
FNARS	Fédération Nationale des associations d'Accueil et de Réinsertion Sociale
FSL	Fonds de Solidarité pour le Logement
GHICL	Groupe Hospitalier de l'Institut Catholique de Lille
GPEC	Gestion Prévisionnel des Emplois et des Compétences
GRAAL	Groupe de Recherche d'Aide et d'Accès au Logement
GRAPE	Groupe de Recherche et d'Action pour l'Enfance et l'Adolescence
IAE	Insertion par l'Activité Economique
IDE	Infirmier Diplômé d'Etat
IEAD	Intervention Educative A Domicile
IFD	Institut Fernand Deligny
ILIS	Institut Lillois d'Ingénierie de la Santé
IM Pro	Institut Médico-Professionnel
IME	Institut Médico-Educatif
IRTS	Institut Régional du Travail Social
ITEP	Institut Thérapeutique Educatif et Pédagogique
LAEP	Lieux d'Accueil Enfants-Parents
LMCU	Lille Métropole Communauté Urbaine
LMH	Lille Métropole Habitat
MDA	Maison Des Adolescents
MDPH	Maison Départementale des Personnes Handicapées
ME	Moniteur Educateur
MECS	Maison d'Enfants à Caractère Social
MIE	Mineurs Isolés Etrangers
MNO	Métropole Nord-Ouest
MSA	Mutuelle Santé Agricole
MSA	Mission Sociale d'Accompagnement
OETH	Obligation d'Emploi pour les Travailleurs Handicapés
PAEJ	Points Accueil Ecoute Jeunes
PARSA	Plan d'Action Renforcé pour les Sans Abris
PARTAJ	Plan Accompagnement Régional et Territorial pour l'Avenir des Jeunes
PDALPD	Plan Départemental d'Action pour le Logement des Personnes Défavorisées
PDI	Plan Départemental d'Insertion
PEA	Pôle Protection de l'Enfance (autrefois "Protection de l'Enfance et de l'Adolescence")
PFS	Placement Familial Spécialisé
PIS	Pôle Inclusion Sociale

PJJ	Protection Judiciaire de la Jeunesse
PLES	Pôle Local d'Économie Solidaire
PLIE	Plan Local pour l'Insertion à l'Emploi
PLIE MNO	Plan Local pour l'Insertion à l'Emploi - Métropole Nord-Ouest
PMI	Protection Maternelle et Infantile
PMR	Personne à Mobilité Réduite
PMS	Pôle Médico-social
PPA	Projet Personnalisé d'Accompagnement
PPAE	Projet Personnalisé d'Accès à l'Emploi
PPS	Projet Personnalisé de Scolarisation
RAMI	Relais d'Assistantes Maternelles Indépendantes
RGPP	Révision Générale des Politiques Publiques
RSA	Revenu de Solidarité Active
SAE	Service d'Accompagnement Educatif
SAFE	Service d'Accompagnement de la Famille et de l'Enfant
SAIGA	Service d'Accompagnement Individuel vers la Gestion d'Autonomie
SAVS	Service d'Accompagnement à la Vie Sociale
SDF	Sans Domicile Fixe
SDJ	Service Droit des Jeunes
SDN	Surveillant De Nuit
SEAT	Services Educatifs Auprès du Tribunal
SEGPA	Section d'Enseignement Général et Professionnel Adapté
SESSAD	Service d'Education Spécialisée et de Soins A Domicile
SIAE	Structure d'Insertion par l'Activité Economique
SIAO	Service Intégré d'Accueil et d'Orientation
SIRA	Syndicat Intercommunal de la Région d'Arleux
SISAA	Service d'Insertion Sociale par l'Accompagnement et par l'Activité
SSAD	Service de Soins et d'Aide à Domicile
SSD	Service Social Départemental
SST	Sauveteur Secouriste du Travail
STEM	Service Transversal Extra-Muros
TGI	Tribunal de Grande Instance
TISF	Technicienne de l'Intervention Sociale et Familiale
UES	Unité Economique et Sociale
URIOPSS	Union Régionale Interfédérale des Œuvres et Organismes Privés Sanitaires et Sociaux
UT	Unité Territoriale
UTD	Unité de Traitement de la Dépendance
UTPAS	Unité Territoriale de Prévention et d'Action Sociale
VAE	Validation des Acquis de l'Expérience

Depuis 1957,

la Sauvegarde du Nord accueille et accompagne des enfants, des adolescents, des jeunes en difficultés psychiques, psychologiques, scolaires, familiales ou sociales, des adultes éloignés de l'emploi, des familles et des personnes en grande précarité.

La Sauvegarde du Nord

se mobilise pour la création et l'animation de dispositifs adaptés mettant en oeuvre des actions sociales, pédagogiques, éducatives et thérapeutiques.

Les services s'organisent en

4 Pôles de compétences :

- Inclusion sociale
- Médico-social
- Protection de l'enfance
- Addictologie

et 1 service Droit des Jeunes à Lille et à Maubeuge

La Sauvegarde :

1 000 salariés

80 services implantés dans une soixantaine de lieux, situés aujourd'hui dans l'agglomération lilloise, le Douaisis, le Valenciennois, l'Avesnois et le Cambrésis.